



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 19 juillet 2022 à 18h00,**  
**au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération**  
**1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	Pouvoir de Michel FRUGIER et Jean-Marie MANZATO
2 AIX-LES-BAINS	T Michelle BRAUER	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX-JOUANNET
3 AIX-LES-BAINS	T Gilles CAMUS	
4 AIX-LES-BAINS	T Daniel CARDE	
5 AIX-LES-BAINS	T Karine DUBOUCHET-REVOL	
6 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	
7 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
8 AIX-LES-BAINS	T Thibaut GUIGUE	
9 AIX-LES-BAINS	T Philippe LAURENT	
10 AIX-LES-BAINS	T Christophe MOIROUD	Pouvoir de Lucie DAL PALU
11 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
12 AIX-LES-BAINS	T Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Nicolas POILLEUX
13 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marc VIAL	
14 LA BIOLLE	T Julie NOVELLI	
15 LA BIOLLE	Philippe DA SILVA LOPES	
16 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
17 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	Pouvoir d'Edouard SIMONIAN
18 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	
19 BRISON SAINT INNOCENT	T Marthe MASSONNAT	
20 CHANAZ	T Yves HUSSON	
21 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Bruno MORIN	
22 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
23 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
24 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	
25 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	
26 ENTRELACS	T Claire COCHET	
27 ENTRELACS	T Gaëlle GERBELOT	
28 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
29 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	
30 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	
31 GRESY-SUR-AIX	T Patrick POURCHASSE	
32 GRESY-SUR-AIX	T Chrystel TROQUIER	
33 MERY	T Nathalie FONTAINE	
34 MERY	T Stéphane ROULET	
35 MOTZ	T Daniel CLERC	
36 MOUXY	T Catherine RAVANNE	Arrivée après la 5 <sup>ème</sup> délibération Pouvoir de Laurent FILIPPI Arrivé après la 4 <sup>ème</sup> délibération
37 ONTEX	T Jacques CURTILLET	
38 PUGNY CHATENOD	T Bruno CROUZEVALLE	
39 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
40 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
41 SAINT OURS	T Louis ALLARD	
42 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Gérard DILLENSCHNEIDER	
43 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T Brigitte TOUGNE-PICAZO	
44 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
45 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
46 TRESSERVE	T Christian ROUSSEL	
47 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
48 VIONS	T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
49 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	Pouvoir Robert AGUETTAZ
50 VOGLANS	T Martine BERNON	
51 VOGLANS	T Yves MERCIER	

26 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
LE MONTCEL

Esther POTIN  
Antoine HUYNH

**Autres présents non votants :**

Frédéric GIMOND  
Amandine HUGOT  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Eline QUAY-THEVENON

Directeur général des services  
Directrice générale adjointe des services  
Responsable juridique et des assemblées  
Assistante du service juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 12 juillet 2022, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 32 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance avec 49 présents et 57 votants (présents et représentés).

Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 22 Année : 2022

Exécutoire le : 26 JUIL. 2022

Publiée le : 26 JUIL. 2022

Visée le : 26 JUIL. 2022

### ADMINISTRATION GENERALE

#### Présentation des rapports annuels 2021 sur le prix et la qualité des services publics

Monsieur le Président rappelle qu'en application des dispositions du code général des collectivités territoriales, plus particulièrement des articles L. 2224-5, L. 2224-17-1 et L. 2224-1, chaque collectivité et EPCI doit présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement et du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Monsieur le Président présente les rapports annuels sur le prix et la qualité des services Assainissement, Eau potable, et Valorisation des déchets, mais également les rapports annuels du service des Ports, d'Aqualac, ainsi que celui de la DSP Transports urbains.

Ces rapports ont été présentés et approuvés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 20 juin 2022. Ils sont annexés à la présente délibération.

Monsieur le Président demande au Conseil communautaire de bien vouloir prendre acte de la présentation des rapports annuels d'activité 2021 sur le prix et la qualité des services publics précités.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- PREND ACTE de la présentation des rapports annuels 2021 sur le prix et la qualité des services publics suivants : Assainissement, Eau potable, Valorisation des déchets, Ports, DSP Transports urbains, Aqualac.

Aix-les-Bains, le 19 juillet 2022

Le Président,  
Renaud BERETTI

- Délégués en exercice : 67
- Présents : 51
- Présents et représentés : 60
- Votants : 60
- Pour : 60
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

# SERVICE DES EAUX



Rapport Annuel D'activités  
2021

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE : un rapport pour qui ? Pour quoi ?</b>	<b>3</b>
<b>EDITO : Temps forts</b>	<b>3</b>
<b>Le pôle Eau</b>	<b>6</b>
<b>Le territoire</b>	<b>6</b>
<b>Organisation</b>	<b>6</b>
<b>Evolution du service des Eaux</b>	<b>7</b>
<b>Le service des Eaux à votre écoute</b>	<b>7</b>
<b>Les différents modes de gestion des services d'eaux :</b>	<b>8</b>
<b>Eau Potable</b>	<b>9</b>
<b>Les missions</b>	<b>9</b>
Service à la population	9
Protection de l'environnement	9
<b>Le plan d'actions en bref !</b>	<b>9</b>
<b>Le patrimoine</b>	<b>10</b>
<b>Les ressources par commune</b>	<b>11</b>
<b>Les traitements</b>	<b>12</b>
<b>Les volumes</b>	<b>12</b>
<b>Les rendements</b>	<b>13</b>
<b>Bilan des volumes utilisés dans le calcul du rendement</b>	<b>14</b>
<b>Qualité de l'eau et Protection de la ressource</b>	<b>15</b>
Bilan du contrôle sanitaire ARS	15
Bilan de l'autosurveillance	16
Protection de la ressource :	16
Bilan sécheresse	17
<b>Les activités et actions</b>	<b>18</b>
Renouvellement Branchements	18
Réseau : renouvellement et extension	18
Renouvellement compteurs	19
Gestion des fuites	20
Contrôles des poteaux incendie	20
<b>Synthèse des indicateurs réglementaires</b>	<b>21</b>
<b>Assainissement</b>	<b>22</b>
<b>Les missions</b>	<b>22</b>
Service à la population	22
Protection de l'environnement et de la ressource en eau	22

<b>Le patrimoine</b>	<b>23</b>
<b>Les activités et actions</b>	<b>23</b>
Réseau EU	23
Eaux Pluviales	24
EUND (Eaux Usées Non Domestiques)	25
Assainissement Non Collectif	28
Les stations d'épuration	31
Quel est le rôle d'une station d'épuration ?	31
<b>Synthèse des indicateurs réglementaires</b>	<b>35</b>
Assainissement collectif	35
Assainissement Non Collectif	36
<b>Bilan hydraulique</b>	<b>37</b>
<b>Les services Support</b>	<b>38</b>
<b>Travaux</b>	<b>38</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>39</b>
Les branchements	39
Les activités	40
<b>Service Relations Usagers / Facturation</b>	<b>41</b>
<b>Les Indicateurs financiers</b>	<b>42</b>
<b>Modalités de tarification</b>	<b>42</b>
Eau potable	42
Assainissement	42
Tarif ANC	43
<b>Dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>44</b>
<b>Montants financiers en investissements</b>	<b>44</b>
<b>Recettes</b>	<b>44</b>
Eau Potable	44
Assainissement :	44
<b>Etat de la dette</b>	<b>45</b>
<b>Amortissements</b>	<b>45</b>
<b>Projets à l'étude</b>	<b>45</b>



## ***PREAMBULE : un rapport pour qui ? Pour quoi ?***

Le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) est un document produit tous les ans permettant de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et de la gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Ce document répond aux exigences de l'article L.2224-5 du Code Général des collectivités Territoriales et au décret du 2 mai 2007 mais se veut également être un outil de communication librement consultable par tous.

## ***EDITO : Temps forts***

### **EAU POTABLE**

#### **POLLUTION HYDROCARBURES - JANVIER**

Une pollution aux hydrocarbures a été constatée sur un affluent du Sierroz (nant du Gens). Par mesure de sécurité, en accord avec la SEAB et l'ARS, une campagne de mesure a été réalisée pendant 3 mois sur le Puits de Mémard pour détecter la présence d'hydrocarbures. Du côté de la SEAB, la surveillance a été renforcée également.

Sur la totalité de la campagne, tous les résultats se sont avérés conformes.

#### **CONVENTIONS DE VENTE EN GROS finalisées avec :**

CC Yenne – Grand Chambery – Rumilly Terre de Savoie – Grand Annecy

#### **INTERCONNEXION GRAND LAC / GRAND ANNECY**

Liaison entre St Ours et Cusy : pose de 245 ml de Fonte 100 mm

#### **TRAVAUX SUBSTITUTION LA ROCHE**

Dernier étage de pompage réalisé

#### **APPLICATION DECI**

## TRAVAUX CAPTAGE DE LA MEUNAZ

### OCTOBRE/DECEMBRE

Dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau, divers travaux ont été réalisés sur le captage de la Meunaz (communes de Le Montcel et Trévignin) avec deux objectifs principaux :

- ◊ Acquisition de données : équipement d'un seuil de mesures permettant l'acquisition de données nécessaires à la définition du débit de restitution au cours d'eau,
- ◊ Sécurisation :
  - Réorganisation des adductions entre les ouvrages de manière à substituer la Meunaz par le pompage au lac en cas de problème,
  - Amélioration des ouvrages afin de pérenniser la ressource.



*Seuil de mesure de débit*



*Travaux de connexion entre le réservoir du Montcel et le réservoir des Fontanettes*



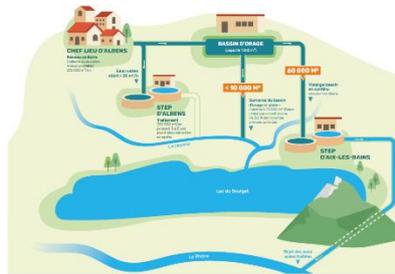
## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### JANVIER

Lancement de l'étude pré-opérationnelle visant à réaliser le diagnostic des usines de dépollution Centre (Aix les Bains) et Sud (Le Bourget du Lac) et initier une réflexion sur les conditions à court terme de pérennisation technique et économique de ces outils et à long terme de restructuration partielles ou totales. Ce projet est estimé à environ 35 M€ HT.

### JUILLET

Mise en service du pompage de transfert des effluents de temps de pluie du système d'assainissement d'Albens vers la station d'épuration Centre. Après une période de 2 mois de réglages des équipements, l'installation est entrée en fonctionnement total en septembre 2021. Depuis ce jour, aucune surverse n'a été constatée, soit une réduction des surverses au milieu naturel d'environ 60 000 m<sup>3</sup> par rapport à l'année 2019 sur la période septembre à décembre (même période 2020 non représentative car travaux en cours).

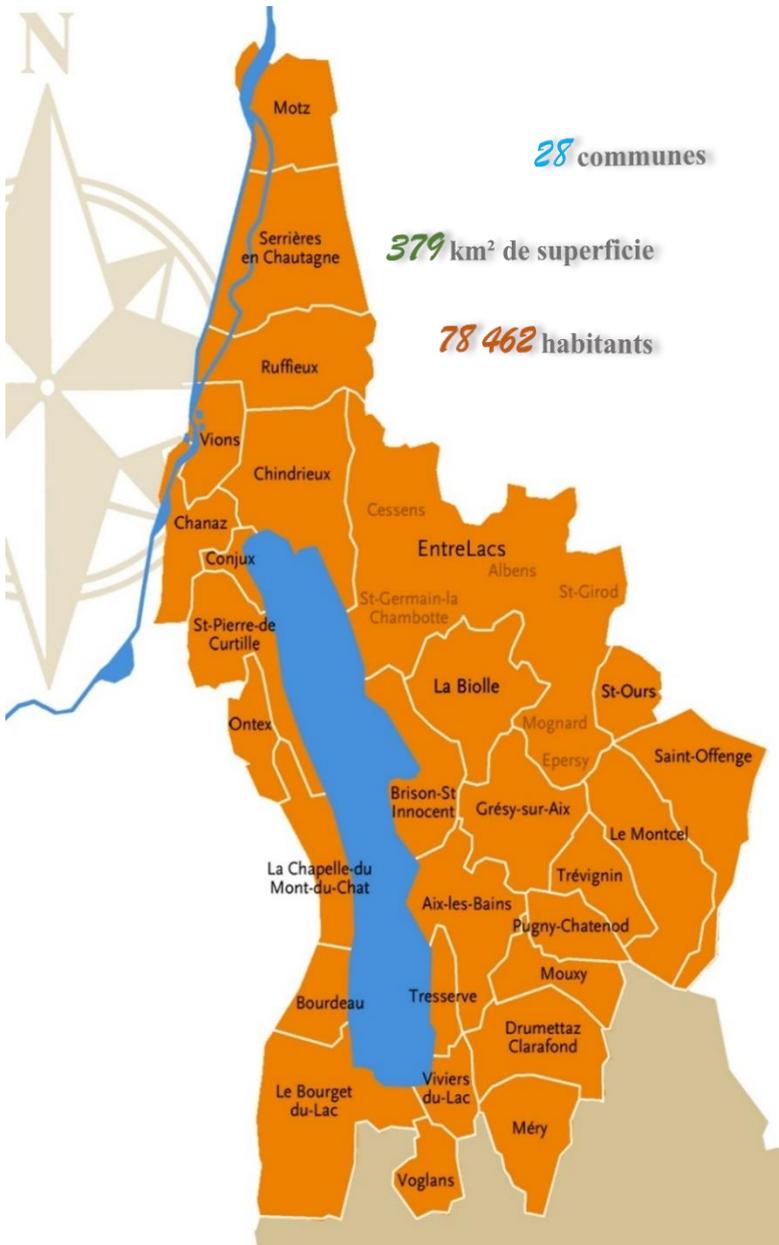


### OCTOBRE

-  Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre visant à étudier un projet de remise à niveau de l'ensemble des unités de traitement des eaux usées des communes de Chanaz, Chindrieux, Conjux, Ruffieux, Saint Pierre de Curtille, Serrières-en-Chautagne et Vions. Les études et travaux seront réalisés sur la période 2022-2028 et permettront d'assurer une collecte et un traitement de l'ensemble des eaux usées du territoire en intégrant le développement de l'urbanisation au-delà de l'horizon 2060. Ce projet est estimé à environ 17 M€ HT financé en totalité par la redevance assainissement appliquée à tous les abonnés de Grand Lac.
-  La base de loisir du Fier, les hameaux de Châteaufort, La Girarde et Langefan sont maintenant desservis par une station d'épuration à macrophytes (lits plantés de roseaux) mise en service en octobre 2021. Les eaux usées traitées sont rejetées au Rhône. L'opération s'élève au total à 1,9 M€ HT sans aucune subvention, c'est-à-dire financée par la redevance assainissement appliquée à tous les abonnés de Grand Lac. Cette station d'épuration est exploitée en régie par les équipes du service assainissement de Grand Lac.

Le pôle Eau

Le territoire



Organisation

48 agents, 7 services :

- 💧 1 directeur du service des Eaux
- 💧 Service **Eau Potable** : 13 agents
- 💧 Service **Assainissement** : 17 agents

*Des compétences couvrant tout le petit cycle de l'eau : du prélèvement à la ressource jusqu'au retour au milieu naturel.*

Missions principales

- **Transporter l'eau potable** jusqu'au robinet du consommateur (prélèvement au milieu naturel, stockage, potabilisation et distribution) ;
- **Collecter et traiter les eaux usées et les eaux pluviales** avant leur retour au milieu naturel.

*Pour mener à bien ses activités, les services exploitation s'appuient sur 5 services « support » :*

- 💧 Service **Travaux** : 3 agents
- 💧 Service **Urbanisme** : 6 agents
- 💧 Service **Relation clients** : 3 agents
- 💧 Service **Facturation** : 4 agents
- 💧 Service **SIG** : 1 agent



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2021

### Evolution du service des Eaux

En janvier 2016, la Communauté d'Agglomération a intégré la compétence eaux pluviales et en janvier 2017 la compétence eau potable sur 17 communes avec un élargissement de son périmètre en assainissement à 28 communes.

En janvier 2018, le service élargit son territoire en eau potable et en eaux pluviales à 28 communes avec des modes de gestion différents. La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations) est déléguée au CISALB pour le Bassin Versant du Lac tandis qu'elle est transférée au SHR (Syndicat du Haut Rhone) pour le Bassin Versant du Rhône et au SMIAC (Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Cherrand) pour le Bassin Versant du Chéran.

L'année 2020 est la 3ème année de fonctionnement du service à l'échelle de l'ensemble du territoire depuis le début du transfert des compétences eaux. Cette année est particulièrement marquée par l'impact de la situation sanitaire sur l'exploitation des services.

#### Les enjeux :

L'organisation actuelle sera stable jusqu'à la fin 2022, année charnière qui représente la fin des contrats de prestations et de Délégation de Service Public tant sur les thématiques eau potable que eaux usées. Une réflexion est menée sur le choix d'un modèle de gestion organisé à l'échelle intercommunale.

### Le service des Eaux à votre écoute

Tous les usagers du service des eaux du territoire de Grand Lac peuvent effectuer leurs démarches au siège de :

**GRAND LAC**  
1500 Boulevard Lepic  
Aix les bains

et être renseignés :

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le service peut également être contacté :

- par téléphone au 04 79 61 74 74
- par email [servicedeseaux@grand-lac.fr](mailto:servicedeseaux@grand-lac.fr)



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2021

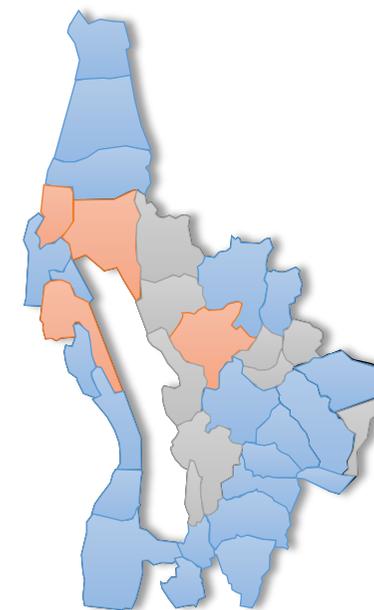
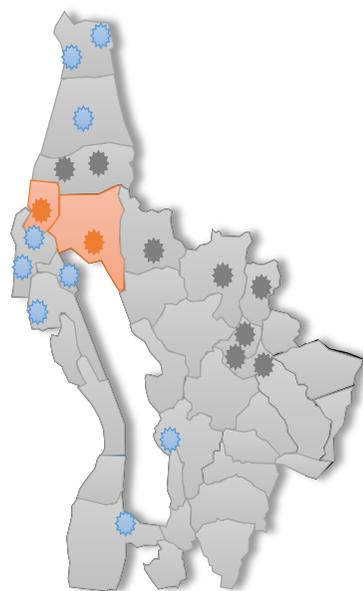
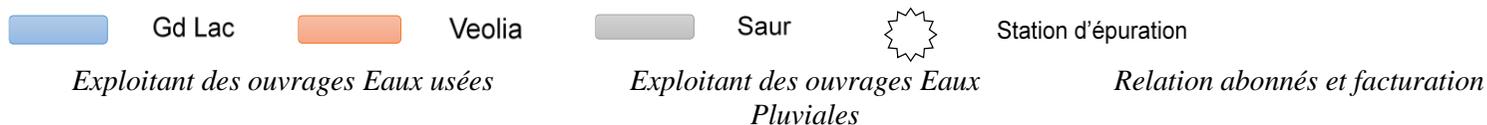
### Les différents modes de gestion des services d'eaux :

GRAND LAC a mis en place différents modes de gestion pour assurer l'ensemble du service sur son territoire : la régie, la prestation et la délégation de service.

**La régie :** La collectivité locale gère directement le service. Elle peut décider de créer soit une régie dotée de l'autonomie financière soit une régie dotée de l'autonomie financière et d'une personnalité morale.

**La prestation :** L'exploitation du service est confiée à un prestataire extérieur sous la responsabilité financière de la collectivité. Ce prestataire a en charge l'exploitation et l'entretien des ouvrages hors investissement, réalisé par la collectivité.

**La délégation de service :** L'entreprise délégataire est chargée de l'exploitation, l'entretien et parfois la modernisation des équipements qui appartiennent à la collectivité (et donc qui a réalisé l'investissement premier) et qui a en charge leur renouvellement. Le fermier reverse une partie du montant de la redevance qu'il prélève aux consommateurs à la commune pour couvrir les amortissements des investissements réalisés.



## Eau Potable

### Les missions

#### Service à la population

- Distribution de l'eau potable aux abonnés, 24h/24, 365j/an,
- Entretien des réseaux,
- Pilotage des ouvrages,
- Encadrement de l'urbanisation,
- Relation avec ses usagers,
- Contrôles périodiques des poteaux incendie pour le compte des communes.

#### Protection de l'environnement

- Anticipation des besoins futurs pour maintenir l'équilibre ressources/besoins sur l'ensemble du territoire,
- Amélioration des rendements des réseaux,
- Positionnement sur la problématique des perturbateurs endocriniens et micropolluant,
- Plan d'actions sur les économies d'eau.

### Le plan d'actions en bref !

**Contexte réglementaire** (extrait du document de l'Agence de l'Eau RMC « Contenu d'un plan d'actions de réduction de pertes en eau au titre de l'article L.2224-7-1 du code général des collectivités territoriales ») :

*« Un quart de l'eau prélevée pour l'eau potable est perdue à cause des fuites dans les réseaux d'eau et n'arrive pas jusqu'à l'utilisateur. Ces fuites constituent une perte économique, nuisent à la qualité du service rendu et ont des conséquences néfastes pour l'environnement. La loi Grenelle 2 impose de nouvelles obligations aux collectivités organisatrices des services d'eau potable et crée des incitations fiscales :*

- disposer d'un **descriptif détaillé** des ouvrages d'eau potable ;
- établir un **plan d'actions** en cas de rendement du réseau de distribution d'eau potable inférieur aux seuils fixés par décret. »

Les objectifs du plan d'actions sont la préservation de la ressource et la performance des réseaux. Sur le territoire de Grand Lac, les actions sont menées sur diverses thématiques comme la connaissance du patrimoine, le fonctionnement du réseau, la réalisation de diagnostics, le plan pluriannuel d'actions. Ce dernier est revu toutes les années.

De plus, à l'issue du calcul des rendements, des fiches « plan d'actions » sont établies pour chaque Unité de Distribution. Elles permettent de dresser un bilan de l'année écoulée, et de planifier les actions qui seront à mener lors de l'année N+1 pour l'amélioration des rendements.



Le patrimoine

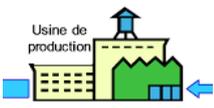


 **57** ressources :

-  50 captages d'eau gravitaire,
-  5 puits dans différentes nappes
-  2 prises d'eau dans le lac

 **98** réservoirs (de 20 à 5 500 m<sup>3</sup>)

 **43** stations de pompage (de 30 à 700 m de HMT)

 **2** unités de potabilisation

 **55** stations de traitements : filtre à chaussette, filtre à sable, javellisation, chlore Gazeux, UV

 **913** km de réseau (du diamètre 40 à 600 mm) : 50 km d'adduction, 821 km de distribution, 2 km incendie/trop plein/vidange, 24 km refoulement, 16 km refoulement-distribution)

 **3 047** poteaux incendie

 **21** piézomètres

 **98** bassins, **199** fontaines

 **45 588** abonnés

## Les ressources par commune

L'ensemble des ressources se décompose en sources gravitaires (captages), en nappe d'accompagnement de cours d'eau (forage) ou à partir du Lac du Bourget (prise d'eau) :

Mode de Gestion	Commune d'implantation	Type	INSTALLATIONS	
DSP SAUR	CUSY	Captage	LA MONDERESSE	
	SAINT OFFENGE	Captage	GOUILLE AUX MOINES	
DSP VEOLIA	CHINDRIEUX	Captage	CHEVIGNEUX AMONT	
		Captage	CHEVIGNEUX AVAL	
		Captage	EXPILLY	
		Captage	RIGOLET NORD	
		Captage	BALLAZ/TARENCY	
PS SAUR	AIX LES BAINS	Prise d'eau	BAIE DE MEMARD	
		Forage	PUITS MEMARD	
	BRISON SAINT INNOCENT	Forage	FORAGE BRISON LES OLIVIERS	
		Captage	LE BACHET	
	CHANAZ	Forage	PUITS DU GRAVIER	
	CONJUX	Forage	PUITS DE PORTOUT	
	ENTRELACS		Captage	COLOMBIER NORD ET SUD
			Captage	LA COMBE
			Captage	LE MARECHET
			Captage	LES BOIS
			Captage	LES LANGUAIS
	MOTZ	Forage	PUITS DES ILES	
	RUFFIEUX		Captage	LACHAT AVAL
			Captage	MONTAGNET NORD ET SUD
	SERRIERES EN CHAUTAGNE		Captage	CHEVIGNAY
			Captage	CLARAFOND 3
			Captage	CLARAFOND SUD (POUR MOTZ)
			Captage	VENAISE
			Captage	VOVRAY
	TRESSERVE	Prise d'eau	POMPAGE AU LAC (SECOURS)	
REGIE	BOURDEAU	Captage	LA CARRIERE	
		Captage	LE GERLE	
	DRUMETTAZ CLARAFOND	Captage	CHAMPERET	
		Captage	PELON-/CHAVANCES	
		Captage	FRESENEUX	
		Captage	LA DRIERE	
		Captage	LA GONDREE	
		Captage	SILLIEN	
	LE BOURGET DU LAC	Captage	LA ROCHE ST ALBAN	
	LE MONTCEL	Captage	COUTENS	
		Captage	LA MEUNAZ	
	MERY	Captage	CROZE	
		Captage	TORON	
	MOUXY	Captage	LES DEUX REINES	
		Captage	ST VICTOR	
	PUGNY CHATENOD		Captage	GODDIAT
			Captage	LA GOUANE
			Captage	LES BERTHETS
			Captage	LES BIOLETTES
			Captage	LES BOLLONS
		Captage	PALATIN	
		Captage	PRE BERARD	
SAINT OFFENGE	Captage	LA PEYSSE		
TREVIGNIN		Captage	BERMOND	
		Captage	LES FONTANETTES	



## Les traitements

Entre le prélèvement à la ressource et l'arrivée de l'eau au robinet, l'eau subit des traitements afin de garantir sa qualité et sa conformité aux exigences réglementaires.

Sur tout le territoire, différents procédés de traitements sont utilisés, adaptés à la qualité de la ressource, et à la longueur du réseau :

- 💧 des procédés de filtration : filtres à chaussettes ou filtre à sable, permettant d'éliminer les particules en suspension et obtenir une eau claire,
- 💧 des procédés de désinfection comme le bioxyde de chlore (uniquement à l'usine de potabilisation de Mémard à Aix-Les-Bains), le chlore gazeux, la javellisation, ou encore les lampes UV, permettant de neutraliser les virus et bactéries pathogènes.

## Les volumes

### Volumes prélevés (année calendaire)

Gestionnaire	Volumes (m <sup>3</sup> )	
	2020	2021
REGIE/PS	5 684 716	5 378 790
DSP SAUR	186 878	190 803
DSP VEOLIA	377 001	354 459
<b>Total</b>	<b>6 248 595</b>	<b>5 924 052</b>

### Achats d'eau (année calendaire)

Certains secteurs du territoire sont alimentés soit en secours, soit en appoint, par des achats d'eau à des collectivités limitrophes	UDI	Commune	Collectivité	Volume acheté m <sup>3</sup>	
				2020	2021
	Albens	Albens	Rumilly Terre de Savoie	224 042	202 666
	Bourget	Le Bourget-du-Lac	Grand Chambéry	134 766	18 150
	Lac Ouest	La Chapelle-du-Mont-du-Chat	CC Yenne	19 290	23 305
	Saint Girod	Saint-Girod	Grand Annecy	21 197	16 083
	Voglans	Voglans	Grand Chambéry	79 497	78 899
	<b>Total</b>			<b>478 792</b>	<b>339 103</b>

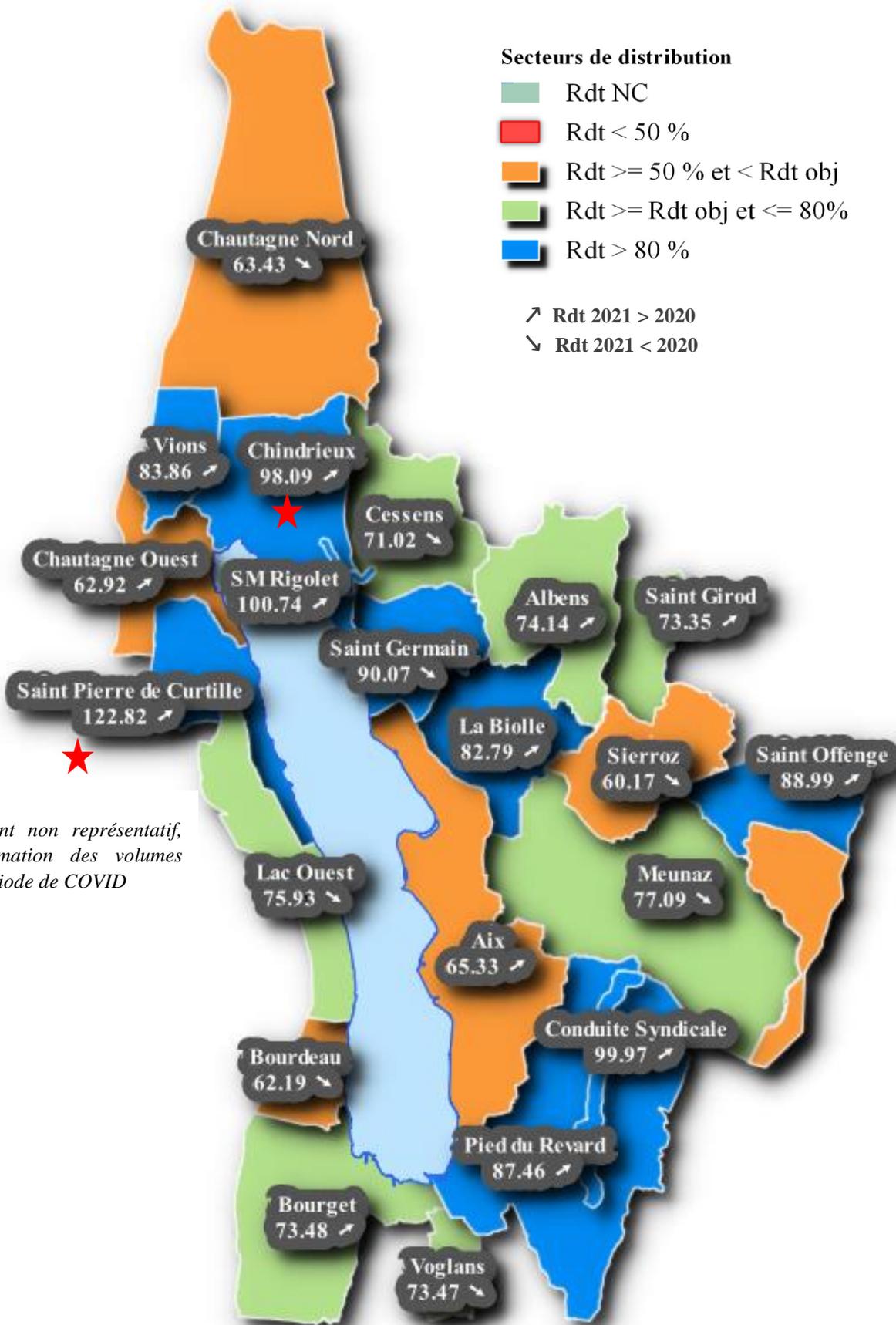
### Ventes d'eau (année calendaire)

Certains secteurs du territoire alimentent soit en secours, soit en appoint, des collectivités limitrophes par des ventes d'eau	UDI	Commune	Collectivité	Volume vendu m <sup>3</sup>	
				2020	2021
	Chautagne Ouest	Chanaz	CC Yenne	2 012	1 559
	Meunaz	Le Revard	Grand Chambéry	42 120	4 238
	Cessens	Cessens	Rumilly Terre de Savoie	9 704	7 359
	<b>Total</b>			<b>53 836</b>	<b>13 156</b>



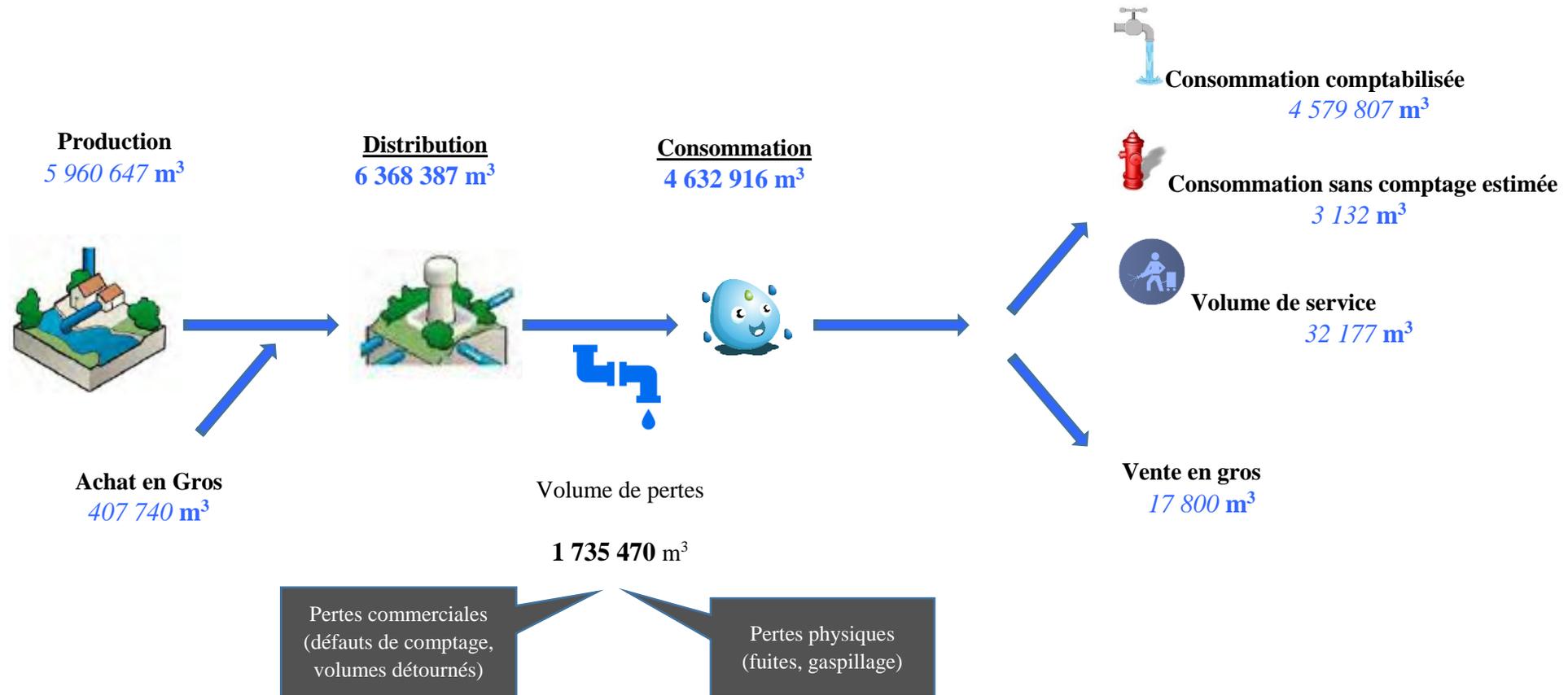
Les rendements

Rendements 2021 par secteur de distribution



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2021

### Bilan des volumes utilisés dans le calcul du rendement



$$\text{Rendement réseau} = \frac{\text{Consommation}}{\text{Distribution}} \times 100, \text{ soit un rendement global de } 72.75 \% \text{ et } 27.25 \% \text{ de fuites}$$

Données basées sur des périodes de relève, et non pas sur une année civile



## Qualité de l'eau et Protection de la ressource

En France, le ministère en charge de la Santé a élaboré une réglementation sanitaire stricte concernant les eaux destinées à la consommation humaine, à partir d'une directive européenne. Elle figure au Code de la santé publique et est issue des arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010.

Afin de garantir la sécurité sanitaire, l'eau distribuée fait l'objet d'une surveillance permanente, depuis le captage dans le milieu naturel jusqu'au robinet du consommateur. Cette surveillance est assurée par le contrôle sanitaire mis en œuvre par les Agences régionales de santé, et par le service de l'Eau Potable (exploitation, autosurveillance).

Le contrôle sanitaire est un programme de prélèvements et d'analyses d'eau en différents points des installations de production et de distribution d'eau, sur des paramètres microbiologiques, physico-chimiques ou radiologiques afin de s'assurer que les eaux sont conformes aux exigences de qualité réglementaires et ne présentent pas de risque pour la santé des consommateurs.

Les prélèvements et analyses sont réalisés par des laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux au titre du code de la santé publique et retenus par les Agences régionales de santé après mise en concurrence.

Les résultats des analyses peuvent être consultés sur le site suivant : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>.

### Focus sur les exigences de qualité :

Les résultats d'analyses de plusieurs paramètres doivent répondre à des exigences de qualité, fondées sur les évaluations menées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour établir des « valeurs guides » en fonction des connaissances scientifiques et médicales disponibles. « Une valeur guide est une estimation de la concentration d'une substance dans l'eau de boisson, qui ne présente aucun risque pour la santé d'une personne qui consommerait cette eau pendant toute sa vie ». Source [solidarites-sante.gouv.fr](https://solidarites-sante.gouv.fr)

Parmi les nombreux paramètres contrôlés, certains sont soumis à :

- ✓ des limites de qualité impératives, qui concernent des substances pouvant avoir une répercussion sur la santé,
- ✓ des références de qualité, qui sont des indicateurs reflétant le bon fonctionnement des installations de production d'eau potable.

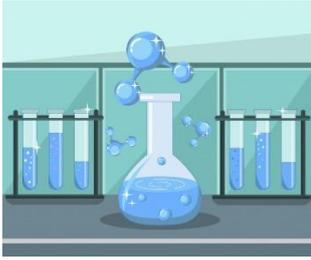
On parle de non-conformité réglementaire lorsqu'un paramètre dépasse sa valeur **limite** autorisée.

### Bilan du contrôle sanitaire ARS

Mode de gestion	Famille de Paramètres	2020			2021		
		Nb de prélèvements	Nb prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nb de prélèvements	Nb prélèvements non conformes	Taux de conformité
REGIE/PS	Microbiologiques	376	5	98.70%	366	5	98.6 %
	Physico-chimiques	376	0	100 %	366	0	100 %
DSP SAUR	Microbiologiques	24	0	100 %	24	1	95.8 %
	Physico-chimiques	24	0	100 %	24	0	100 %
DSP VEOLIA	Microbiologiques	51	4	92.20 %	46	2	95.7 %
	Physico-chimiques	51	0	100 %	48	1	97.9 %
Total	Microbiologiques	451	9	98.00 %	436	8	98.16 %
	Physico-chimiques	451	0	100 %	438	1	99.77 %



## Bilan de l'autosurveillance



### Eaux Brutes

La fréquence des prélèvements sur eaux brutes du programme sanitaire est de 1 tous les 5 ans. Le service Eau Potable a choisi de renforcer ce programme, et le complète toutes les années afin d'avoir 1 analyse complète par an sur chaque ressource. **Tous les résultats sont conformes.**

### Réseau de distribution

Les agents techniques du service Eau potable effectuent régulièrement des contrôles du taux de chlore sur différents réservoirs et points des réseaux de distribution, afin de garantir une eau conforme. Enfin, des prélèvements peuvent être effectués ponctuellement pour des problématiques diverses (recherche plomb, pollution chimique ou bactériologiques...)

Autosurveillance	2020	2021
Nb prélèvements (eaux brutes)	25	32
Nb prélèvements (réseau distribution)	356	463
Nb prélèvements ATP métrie		26
Nb prélèvements problématiques diverses		18

## Protection de la ressource :

Afin de prévenir les risques de pollutions diffuses ou ponctuelles, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 (article L-1321-2 du code de la santé public) a rendu obligatoire un dispositif de PPC (périmètre de protection des captages).

Cet outil permet de délimiter réglementairement des espaces autour d'un captage utilisé pour l'alimentation en eau potable, après avis d'un hydrogéologue agréé. Les périmètres sont rendus officiels par DUP (déclaration d'utilité publique).

On distingue 3 périmètres de protection autour du captage :

- ✓ Immédiat : les contraintes sont fortes : aucune activité permise, zone acquise et surveillée par la collectivité,
- ✓ Rapproché : activités restreintes, réglementées et encadrées par la collectivité,
- ✓ Eloigné : facultatif, créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollution.



Les principales étapes de la procédure de création des périmètres de protection :

- 💧 délibération de la collectivité,
- 💧 étude géologique préalable,
- 💧 avis de l'hydrogéologue agréé,
- 💧 enquête publique et administrative,
- 💧 avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst),
- 💧 arrêté préfectoral de Déclaration d'utilité publique (DUP).



Bilan des DUP sur le territoire de Grand Lac :

Etat DUP	Nombre	% Réalisation
Terminée	47	82
En cours / Non engagée	10	18
<b>Total</b>	<b>57</b>	



*Bilan sécheresse*

La Direction Départementale des Territoires gère et organise les actions de suivi et de gestion de crise sécheresse, avec pour objectif de garantir en tout temps une ressource en eau suffisante pour les usages, et de maintenir un débit minimal dans les cours d'eau afin d'y préserver la vie aquatique.

Le cadre réglementaire de la gestion de la sécheresse est fixé au sein de l'arrêté-cadre préfectoral n°2016-1094 en date du 18 juillet 2016, et précise :

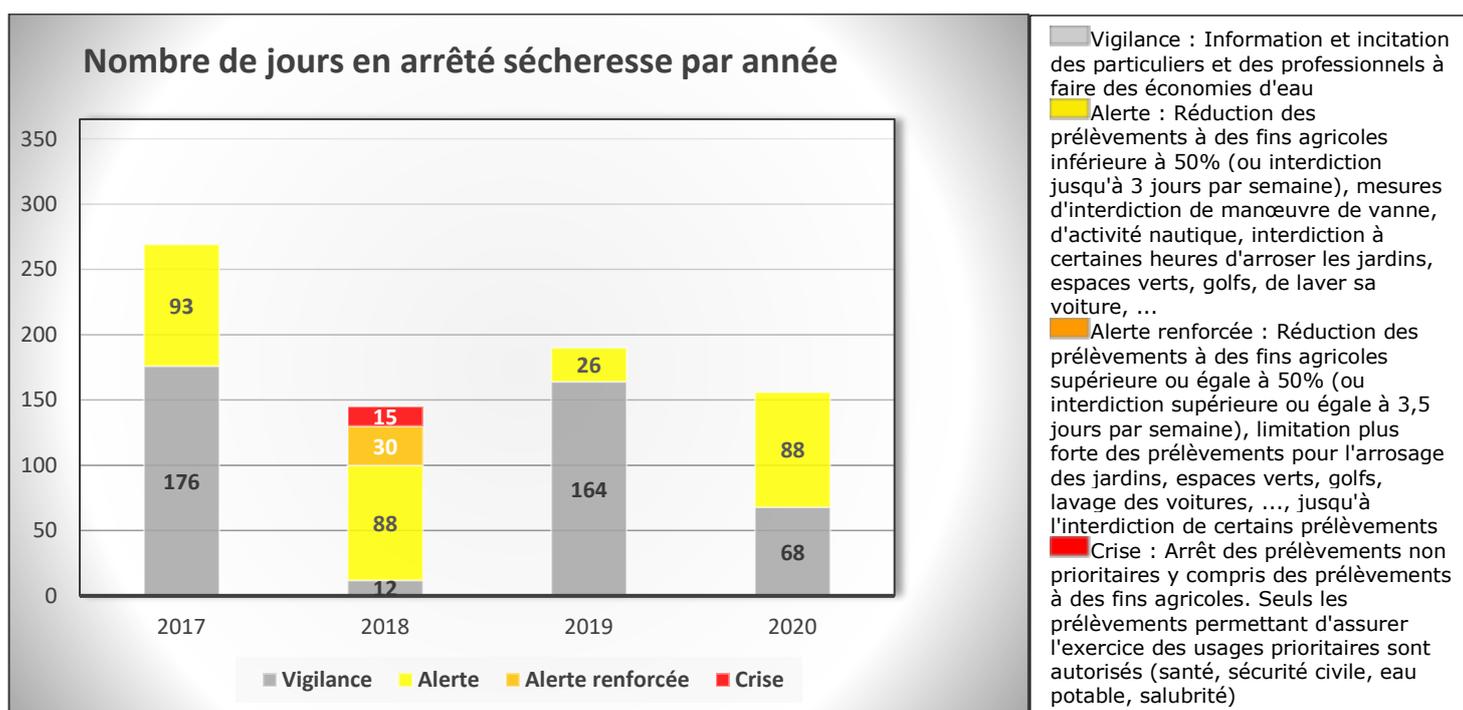
- 💧 Les bassins de gestion avec la liste des communes correspondantes ;
- 💧 Le réseau de suivi des débits de cours d'eau et de niveau de nappe ;
- 💧 Le rôle et le fonctionnement du **comité départemental de la ressource en eau et du suivi des étiages** ;
- 💧 Les seuils de référence de débits et de niveaux de nappes, qui permettent définir les situations de sécheresse (vigilance, alerte, alerte renforcée, crise), ainsi que les mesures de restrictions associées.

Toutes ces informations sont détaillées sur le site <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Gestion-de-la-secheresse>.

Ci-dessous un tableau avec le nombre de jours en arrêté sécheresse sur le bassin « **Lac du Bourget** ».

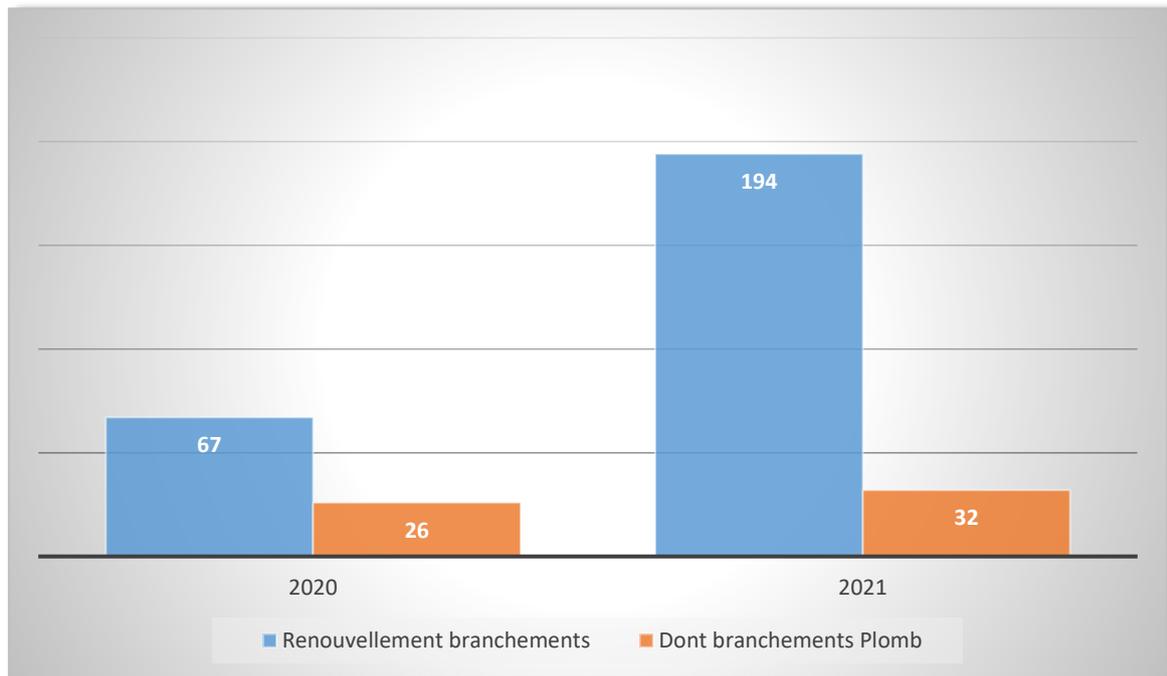
Année	Niveau de gestion				Total nb jours en arrêté sécheresse	% nb jours en arrêté sécheresse dans l'année
	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise		
2017	176	93			269	73.7
2018	12	88	30	15	145	39.7
2019	164	26			190	52.1
2020	68	88			156	42.7
2021	0	0	0	0	0	/

2021 : aucun arrêté sécheresse, notamment du fait des mois de mai et juillet, très humides



Les activités et actions

*Renouvellement Branchements*



*Réseau : renouvellement et extension*

Commune	Linéaire renouvelé (ml) 2021
Aix-Les-Bains	715
Bourdeau	270
Chanaz	75
Conjux	140
Drumettaz-Clarafond	98
Entrelacs (Epersy)	100
Le Bourget-du-Lac	1 020
Montcel	2 240
Saint Ours	270
<b>Total</b>	<b>4 928</b>

Soit un taux de renouvellement de **0.35 %** sur les 5 dernières années.

Extension réseau : **2 900 ml**



## Renouvellement compteurs

Communes	2020		2021	
	Compteurs neufs	Compteurs renouvelés	Compteurs neufs	Compteurs renouvelés
AIX/Brison/Tresserve			240	1000
BOURDEAU	3	39	11	26
CHANAZ	7	6	9	6
CONJUX	3	30	3	20
DRUMETTAZ-CLARAFOND	38	78	19	79
ENTRELACS	36	36	72	42
GRESY SUR AIX	44	155	48	109
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	2	72	2	1
LE BOURGET DU LAC	107	33	186	59
LE MONTCEL	20	31	13	75
LE REVARD	3	6	0	19
MERY	66	16	19	61
MOTZ	5	10	7	73
MOUXY	14	137	10	51
ONTEX	0	7	7	2
PUGNY CHATENOD	32	19	18	25
RUFFIEUX	8	85	5	17
SAINT-OFFENGE	7	130	7	47
SERRIERES EN CHAUTAGNE	5	23	5	94
TREVIGNIN	4	18	6	33
VIVIERS-DU-LAC	10	154	24	80
VOGLANS	19	16	31	91
<b>Total général</b>	<b>433</b>	<b>1 101</b>	<b>742</b>	<b>2010</b>
<b>Total compteurs</b>	<b>1 534</b>		<b>2 752</b>	
<b>Répartition</b>	<b>28 %</b>	<b>72 %</b>	<b>27 %</b>	<b>73 %</b>



## Gestion des fuites

207 fuites ont été réparées sur le territoire, 57 % représentent des fuites sur réseau, et 43 % des fuites sur branchements :

Communes	Réseau	Branchement	Total
Aix	43	11	54
Bourdeau	7	2	9
Brison-Saint-Innocent	4	3	7
Cessens	1	1	2
Chanaz	2	4	6
Chindrieux	5	8	13
Conjux	3	0	3
Drumettaz-Clarafond	1	3	4
Entrelacs	10	0	10
Grésy-sur-Aix	9	3	12
La Chapelle-du-Mont-du-Chat	0	1	1
La Biolle	3	11	14
Le Bourget-du-Lac	6	9	15
Méry	3	1	4
Montcel	2	5	7
Motz	1	1	2
Mouxy	0	4	4
Ontex	0	0	0
Pugny-Chatenod	4	2	6
Ruffieux	1	2	3
Saint-Offenge	0	0	0
Saint Pierre de Curtille	2	1	3
Saint-Germain-la-Chambotte	1	0	1
Serrières en Chautagne	0	2	2
Tresserve	2	2	4
Trévignin	1	0	1
Vions	0	3	3
Viviers-du-Lac	1	8	9
Voglans	0	1	1
Syndicat du Sierroz	5	2	7
<b>Total général</b>	<b>117</b>	<b>90</b>	<b>207</b>



## Contrôles des poteaux incendie

422 tests de poteau incendie ont été réalisés sur tout le territoire par 1 agent.

## Synthèse des indicateurs réglementaires

Les indicateurs réglementaires du service de l'eau potable couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvement jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'utilisateur. Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social.

### Régie / PS SAUR

Thème	Type d'indicateurs	Code indicateur	Description indicateur	2020	2021
Abonnés	Descriptif	<a href="#">D101</a>	Estimation du nombre d'habitants desservis	63 705	67 410
Abonnés	Performance	<a href="#">VP.056</a>	Nombre d'abonnés	40 407	41 582
Abonnés	Performance	<a href="#">VP.229</a>	Ratio habitants par abonnés (hab/ab)	1.58	1.62
Abonnés	Performance	<a href="#">P151.1</a>	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0	0
Abonnés	Performance	<a href="#">P152.1</a>	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
Abonnés	Descriptif	<a href="#">D151.0</a>	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 jours	2 jours
Abonnés	Performance	<a href="#">P155.1</a>	Taux de réclamations (nb/1 000 ab)	0.30	0.48
Tarifs	Descriptif	<a href="#">D102.0</a>	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> *	2.30 €	2.32 €
Gestion financière	Performance	<a href="#">P109</a>	Montant des actions de solidarité (des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité)	0	0
Gestion financière	Performance	<a href="#">P153.2</a>	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2.54 ans	4.44 ans
Gestion financière	Performance	<a href="#">P154</a>	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.39 %	0.43 %
Qualité	Performance	<a href="#">P.101</a>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	98.7%	98.6 %
Qualité	Performance	<a href="#">P.102.1</a>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100 %
Qualité	Performance	<a href="#">P108.3</a>	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	73.5	72.8
Réseau	Performance	<a href="#">P104.3</a>	Rendement du réseau de distribution	67.71%	69.46
Réseau	Performance	<a href="#">P105.3</a>	Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /j/km)	7.53 %	6.8
Réseau	Performance	<a href="#">P106.3</a>	Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /j/km)	7.43 %	6.7
Réseau	Performance	<a href="#">P107.2</a>	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.28 %	0.42 %
Réseau	Performance	<a href="#">P103.2B</a>	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (de 0 à 120)	105	116
Réseau	Performance	<a href="#">VP.228</a>	Densité linéaire d'abonnés (ab/km)	53.80	56.96

\* Tarif : prix TTC sur la commune d'Aix-Les-Bains



## Assainissement

### Les missions

#### *Service à la population*

- Collecte et transport des eaux usées,
- Entretien des réseaux / ouvrages,
- Soutien financier et technique à l'entretien et à la réhabilitation des ouvrages d'assainissements non collectif,
- Préconisations d'urbanisme et contrôle,
- Gestion des eaux pluviales : collecte et transport des eaux pluviales et réduction du risque d'inondation par ruissellement,



#### *Protection de l'environnement et de la ressource en eau*

- Pilotage des ouvrages d'assainissement et dépollution des eaux usées,
- Encadrement des rejets d'effluents non domestiques,
- Réduction des rejets sauvages d'eaux usées au milieu naturel,
- Gestion des eaux pluviales : réduction du risque de pollution par ruissellement.

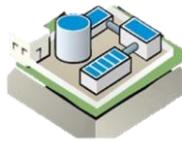
Le patrimoine



**42 386** abonnés  
desservis par l'assainissement collectif



**75** postes de refoulement



**19** stations de traitement des Eaux Usées



**62** déversoirs d'orage



**2 261** ouvrages ANC



**712 021 ml** de réseau de collecte EU :  
> 678 795 ml en séparatif,  
> 15 418 ml en unitaire  
> 17 808 ml eau traitée.



**2** bassins de stockage et de restitution des eaux usées



**654 585 ml** de réseau de collecte EP  
> 437 750 ml de réseau,  
> 48 019 ml de cunette,  
> 4 823 ml de drain,  
> 163 974 ml de fossé.



**22** bassins de retention des eaux pluviales

Les activités et actions

Réseau EU

Le réseau est exploité en prestations de services sur 26 communes, et en DSP sur 2 communes : Chindrieux et Vions.



Entretien

Différentes interventions d'entretien ont été effectuées sur les ouvrages d'assainissement :

- > Inspection vidéo : EU **3 685 ml**,
- > Curage réseau : **64 246 ml**,
- > Hydrocurage de poste de refoulement : **153 interventions**



Travaux

- > Extension de réseaux : EU **4 595 ml**,
- > Renouvellement de réseaux : EU **3 950 ml**,



## Eaux Pluviales

La compétence eau pluviale est une compétence intercommunale récente : 2016 pour les communes de l'ex CALB, 2017 pour les territoires de l'Albanais et de la Chautagne. Il s'agit d'une compétence particulière car partagée entre différents gestionnaires : Grand Lac, communes (eaux pluviales de voiries et bâtiments et ouvrages communaux), Conseil Général (eaux pluviales de voiries), etc. et avec une interaction forte avec les services en charge de l'entretien des cours d'eau à ciel ouvert ou canalisés.

Le patrimoine est géré par le service (1 agent à ce jour), qui assure le suivi des entretiens préventifs des ouvrages, le diagnostic suite à des problèmes d'inondation par ruissellement rencontrés par les propriétaires et le pilotage des solutions techniques mises en œuvre pour solutionner les problèmes ou réparer les ouvrages.

L'exploitation des ouvrages est intégralement organisée en prestation de services, car elle nécessite des équipements spécialisés.



### Les enjeux de la gestion des eaux pluviales:

Par temps de pluie, les systèmes de gestion des eaux pluviales sont confrontés à des difficultés de collecte, de transport, de stockage des eaux pluviales, selon l'importance des pluies (intensité, durée), entraînant des débordements, des inondations, souvent amplifiés par l'artificialisation des sols qui augmente le volume d'eau ruisselé.

Les enjeux sont multiples :

- sécurité publique : prévention du risque inondation (par ruissellement ou par débordement des réseaux de collecte),
- protection de l'environnement : limitation des apports de pollution dans le milieu naturel par ruissellement sur les surfaces imperméabilisées (voirie, etc.),
- fonctionnement des stations de traitements des eaux usées (dégradé par temps de pluie sur les secteurs avec réseaux unitaires),
- intégration dans les projets d'aménagement du territoire.



#### Entretien

- > Inspection vidéo : **1 254 ml**
- > Curage : **747 h pour 78 T de déchets**



#### Travaux

#### Plusieurs chantiers ont été réalisés :

- > Extension de réseaux : **2 453 ml**
- > Renouvellement de réseaux : **973 ml**



*EUND (Eaux Usées Non Domestiques)*

**i** Que sont les eaux usées non domestiques ?

Ce sont des eaux provenant d'une activité spécifique (établissement à vocation industrielle, commerciale ou artisanale mais également services techniques, intercommunaux, départementaux, etc.) générant une pollution autre que celle produite par un particulier domestique. Cette pollution peut être caractérisée par une charge organique élevée ou une concentration même faible en micropolluants.

Le rejet de ces effluents aux réseaux d'eaux usées ou d'eaux pluviales est soumis à certaines conditions, notamment des ouvrages de prétraitement suffisamment dimensionnés et une surveillance adaptés, tant par l'exploitant du site que par le service des eaux.

La mise en place d'un contrôle de ces rejets spécifiques par le service des eaux permet notamment :

- ✓ **d'informer** les acteurs du territoire de **l'impact de leurs pratiques** sur le réseau d'assainissement et sur la qualité du milieu récepteur de leurs eaux pluviales (via les rejets directs) ;
- ✓ **d'accompagner** les acteurs du territoire dans le **changement de leurs pratiques et dans la mise en œuvre de travaux** pour lutter contre les pollutions toxiques dispersées ;

- ✓ **de pérenniser les moyens mis en place** pour ancrer durablement la stratégie de réduction à la source des pollutions toxiques dans la gestion des collectivités,
- ✓ **de mettre en place une facturation proportionnelle** à la charge polluante et aux volumes rejetés au réseaux d'eaux usées (conventionnement).

Le service des eaux s'est engagé en 2019 dans la 4<sup>ème</sup> opération collective regroupant les acteurs de bassin versant du Lac du Bourget (Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Cisalpb, Grand Chambéry et Grand Lac).

Ce programme permet un accompagnement financier par l'Agence de l'Eau des collectivités (financement des agents en charge de ces missions) et des entreprises ou collectivités engageant des travaux de mise en conformité de leurs installations (pilotage de ces projets par le service des eaux).

En 2021, 16 arrêtés d'autorisation de déversement ont été signés avec des industriels, ainsi que 3 conventions. 12 dossiers sont en cours d'instruction.



## Bilan des diagnostics (non domestiques et assimilés domestiques)

**2021**

Commune	Nb industriels conformes	Nb industriels non conformes	Nb Industriels raccordés diagnostiqués	Taux de conformité
Aix-les-Bains	13	15	28	46.43
Biolle	4	0	4	100.00
Bourdeau	2	0	2	100.00
Bourget-du-Lac	3	1	4	75.00
Brison-Saint-Innocent	1	0	1	100.00
Chanaz	0	1	1	0.00
Chindrieux	1	1	2	50.00
Conjux	0	1	1	0.00
Drumettaz-Clarafond	2	4	6	33.33
Entrelacs	5	6	11	45.45
Grésy-sur-Aix	6	6	12	50.00
Méry	1	1	2	50.00
Montcel	1	0	1	100.00
Motz	0	1	1	0.00
Mouxy	0	1	1	0.00
Pugny-Chatenod	0	1	1	0.00
Ruffieux	1	3	4	25.00
Saint-Offenge	0	1	1	0.00
Saint-Ours	0	1	1	0.00
Saint-Pierre-de-Curtille	0	2	2	0.00
Serrières-en-Chautagne	2	3	5	40.00
Tresserve	2	3	5	40.00
Trévignin	0	1	1	0.00
Viviers-du-Lac	1	0	1	100.00
Voglans	6	5	11	54.55
<b>Total général</b>	<b>51</b>	<b>58</b>	<b>109</b>	<b>46.79</b>



Exemple de mises en conformité

**Entreprise TMS – Serrières en Chautagne**

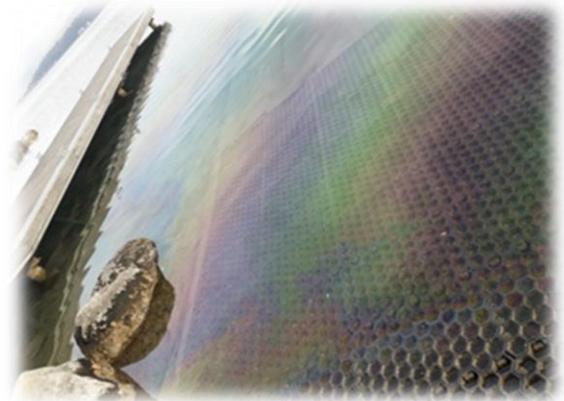
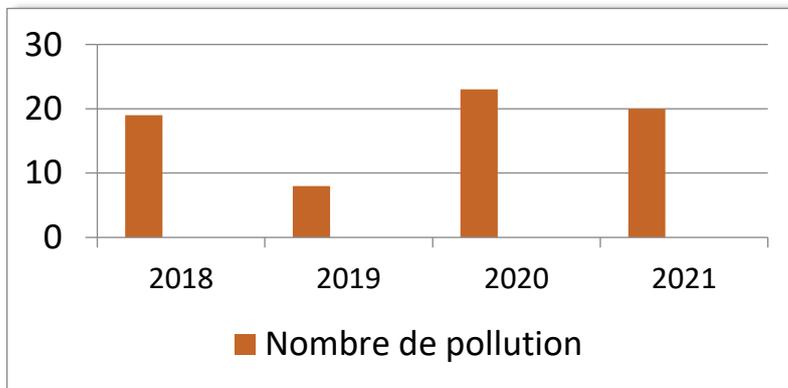
Mise en conformité de l'aire de lavage (Lavage extérieur sans couverture et sans prétraitement).

Travaux financé à 60% - Mise en place :

- d'un prétraitement (décanteur, séparateur d'hydrocarbures),
- d'une couverture pour ne pas apporter d'eaux pluviales (eaux claires parasites) dans le réseau d'eaux usées.



Enfin, le service des eaux assure la recherche de l'origine des pollutions chroniques ou accidentelles et leur élimination à la source.



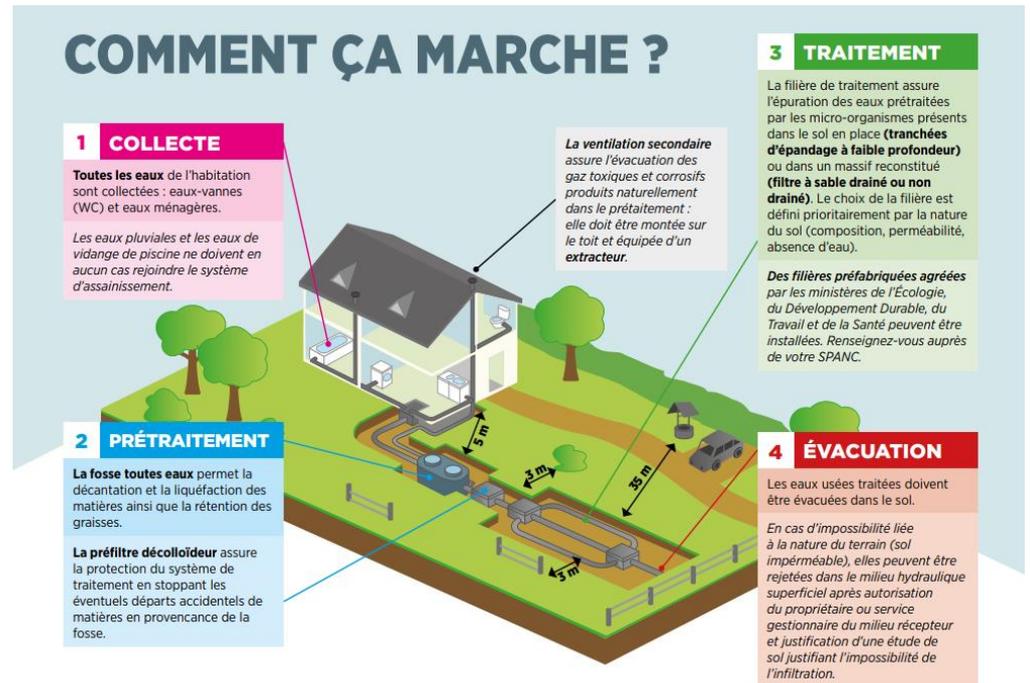
## Assainissement Non Collectif

### Qu'est-ce que l'ANC ?

L'assainissement non collectif ou ANC, désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Les habitations non desservies par un réseau public de collecte des eaux usées doivent être équipées d'une installation autonome dite « d'assainissement non collectif » pour traiter leurs eaux usées.

L'installation d'ANC assure donc la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques.

L'objectif est de limiter l'impact sur l'environnement et de participer ainsi à la protection de la ressource en eau, mais aussi de prévenir tout risque sanitaire.



### Le SPANC :

Le SPANC est un service public local chargé de :

- ✓ Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- ✓ Contrôler les installations d'assainissement non collectif.

☞ Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

### **i** Origine du SPANC :

- ✓ La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 est à l'origine de la création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- ✓ Les SPANC doivent contrôler l'ensemble des installations d'Assainissement Non Collectif (fosse septique toutes eaux, micro-station ou autres). Cette obligation est dû à la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 et codifiée à l'article L 2224-8 du code général des collectivités territoriales. Ces textes indiquent que les Spanc devront répertorier et contrôler l'ensemble des installations au plus tard le 31 décembre 2012. Par la suite le SPANC devra contrôler les installations avec une périodicité de 10 ans maximum.



Les missions du service :

✓ Les contrôles :

- Pour les installations neuves ou à réhabiliter :
  - Examen préalable de la conception basé sur l'étude de filière réalisée par un bureau d'étude (contrôle de conception) ;
  - Vérification de l'exécution des travaux lors de visites sur site effectuées avant remblaiement (contrôle de réalisation).
- Pour les installations existantes :
  - Contrôle de fonctionnement et d'entretien réalisé tous les 6 ans ;
  - Contrôle de fonctionnement et d'entretien réalisé dans le cadre d'une vente immobilière.

✓ Autres missions du SPANC et/ou de la collectivité :

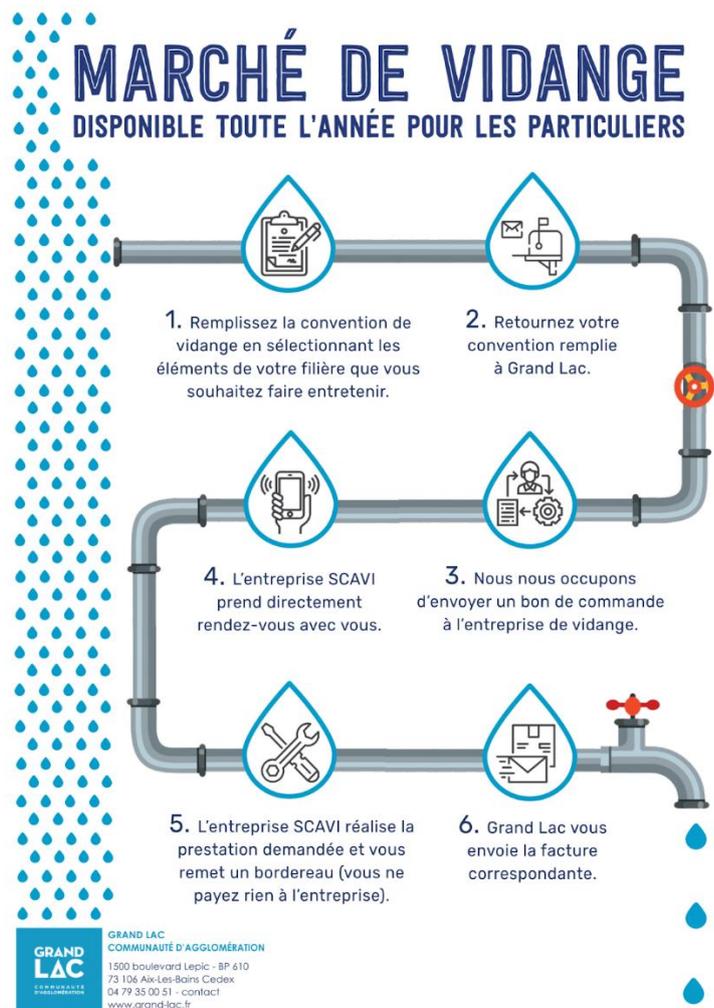
- Assurer, à la demande du propriétaire et à ses frais, l'entretien des installations → Mise en place d'un marché de vidange avec un prestataire.
- Assurer le traitement des matières de vidange issues des installations → Traitement dans les stations d'épurations de Grand Lac des matières de vidange du territoire.
- Assurer, à la demande du propriétaire et à ses frais, les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations → Mise en place d'une aide financière pour la réhabilitation des ANC non conforme de plus de dix ans. Les travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée.

**i** Le marché de vidange

Depuis 2020, Grand Lac a mis en place un marché de vidange et d'entretien des installations d'assainissement non collectif, à destination des usagers du SPANC.

Ce marché permet aux usagers de vidanger leurs fosses, nettoyer leurs préfiltres, ou même curer leurs canalisations à des tarifs environ 30% inférieurs aux prix habituellement pratiqués par les vidangeurs. *L'entreprise SCAVI est le prestataire qui a été retenu pour l'ensemble du territoire de GL.*

Pour les usagers souhaitant bénéficier des prestations proposées dans ce marché, l'inscription est obligatoire, via une convention.



Les chiffres clés

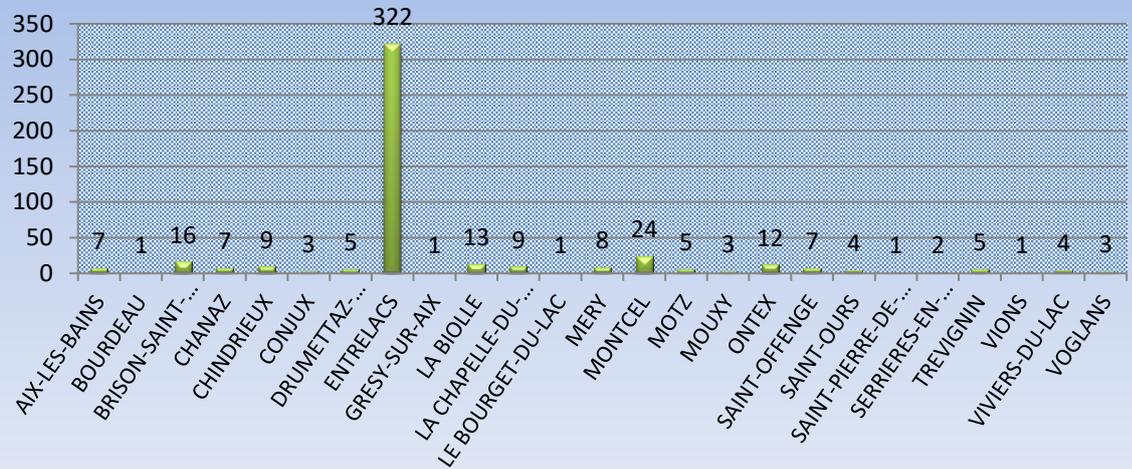
> 2 261 installations sur le territoire.

> 473 interventions

> 39 nouvelles installations

> 54 installations en étude.

Nombre d'interventions ANC  
2021



Bilan du marché de vidange en 2021 :

- 95 usagers ont utilisé ce service.
- + de 172 m<sup>3</sup> de matières de vidange traitées.
- + de 20 000 € de prestations facturées.

Les prestations les plus demandées sont les vidanges de fosses (68), suivi des nettoyages de préfiltres (39).



*Les stations d'épuration*

Principe du système de traitement des eaux usées :



Quel est le rôle d'une station d'épuration ?

C'est une installation destinée à épurer les eaux usées c'est-à-dire à séparer l'eau des substances indésirables pour le milieu récepteur.

Une station d'épuration est installée à l'extrémité d'un réseau de collecte et regroupe une succession de dispositifs conçus pour extraire les différents polluants contenus dans les eaux. Ils sont dimensionnés en fonction du volume de pollution à traiter. Cette pollution retenue dans la station d'épuration est transformée sous forme de boues et traitée par différentes filières (incinération, compostage, épandage).

**(1) Collecte :**

Les eaux usées (appelés aussi effluents) sont collectées dans le réseau d'assainissement, puis transportées jusqu'à la station d'épuration (STEP).

**(2) Traitement :**

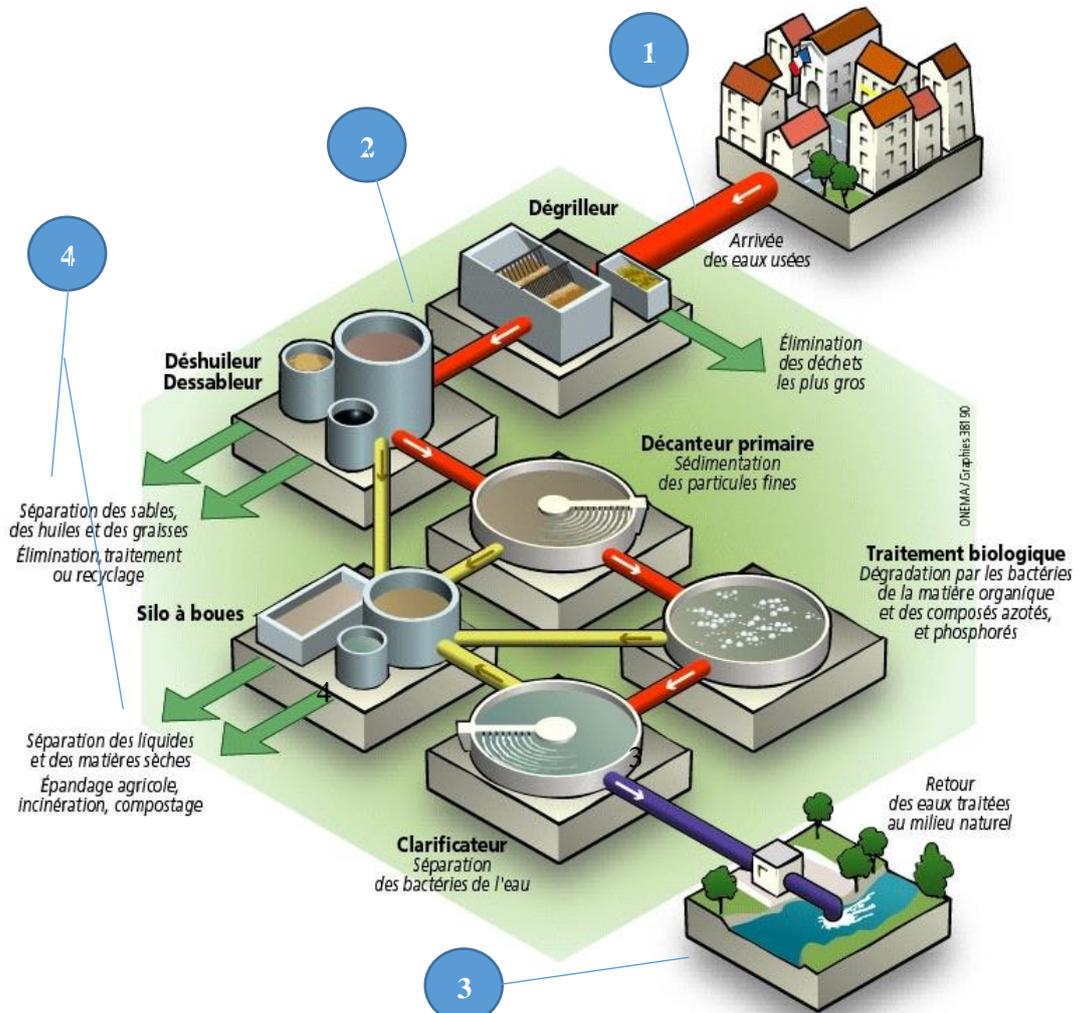
Arrivés à la station, les effluents vont subir plusieurs étapes, permettant d'éliminer les différentes formes de pollution (de la plus visible – dite grossière, à la plus fine).

**(3) Rejet :**

En sortie de station, - les eaux dépolluées sont rejetées au milieu naturel où elles poursuivent leur processus naturel de traitement.

**(4) Sous-produits :**

Le traitement de la pollution a généré des déchets et des boues qu'il faut traiter (incinération, compost, épandage...).



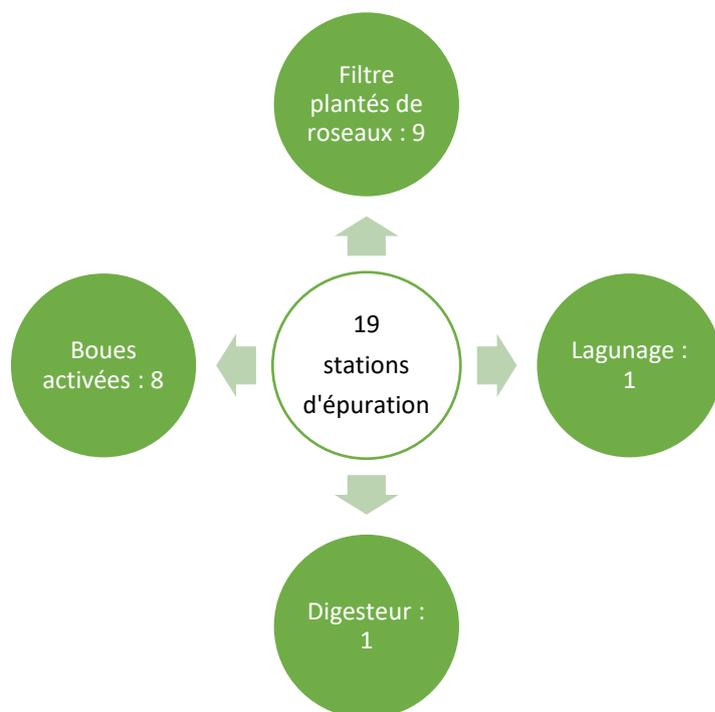
Source Service eaufrance



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2021

### Les stations d'épuration du territoire de Grand Lac :

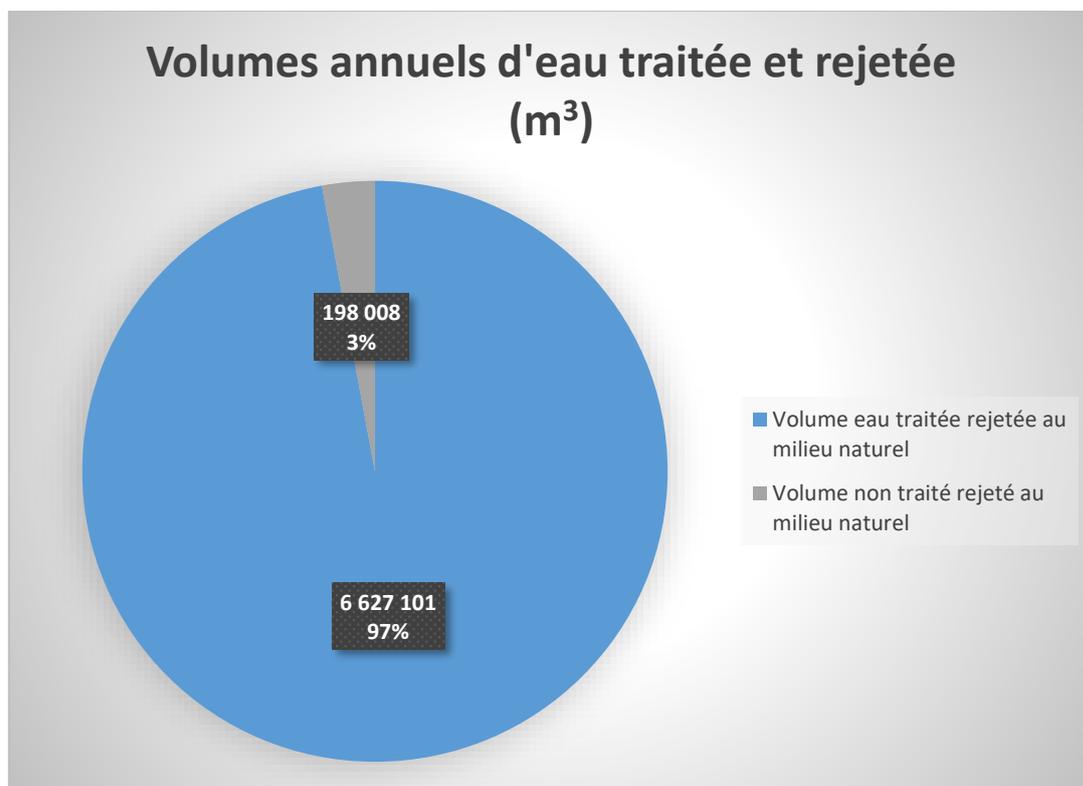
Il existe plusieurs types de station d'épuration (boues activées, biofiltres, lagunages...), mais le principe reste le même : les STEP mettent en œuvre des procédés artificiels imitant le processus naturel d'autoépuration des cours d'eau.



Les 2 principales STEP du territoire sont :

- \* La station d'épuration Centre située à AIX LES BAINS, 90 000 Equivalent-Habitants, exploitées en régie,
- \* La station d'épuration Sud située au BOURGET DU LAC, 10 000 Equivalent-Habitants, exploitées en régie

### Volumes d'eaux usées collectés par les STEP et volume d'eaux usées brutes non traitées : Année 2021



Quantité de pollution traitée

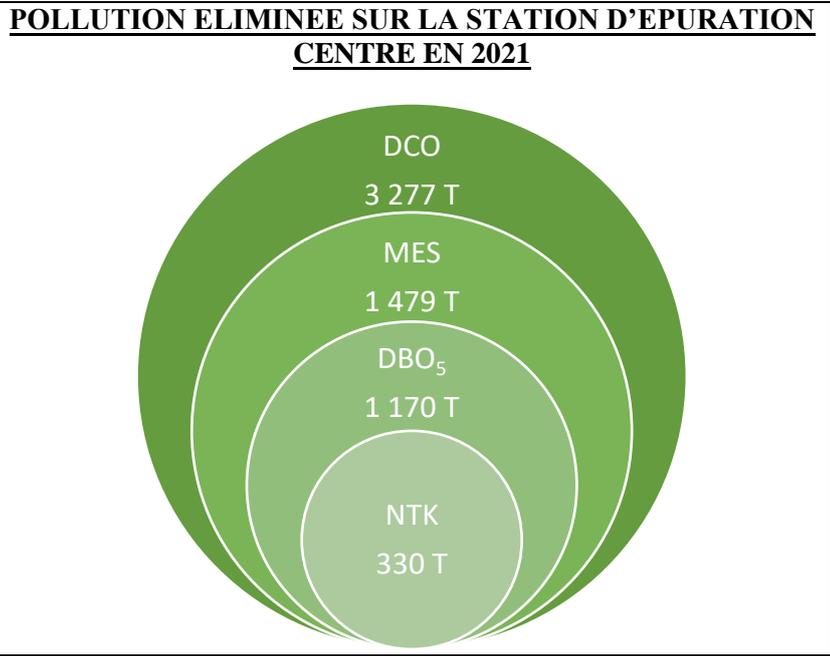
**i** Quelle pollution est éliminée ?

**MES** : Les Matières En Suspension sont des particules présentes dans les eaux usées et visibles à l'œil nu.

**DBO<sub>5</sub>** : La Demande Biologique en Oxygène correspond aux matières organiques biodégradables présentes dans les eaux usées.

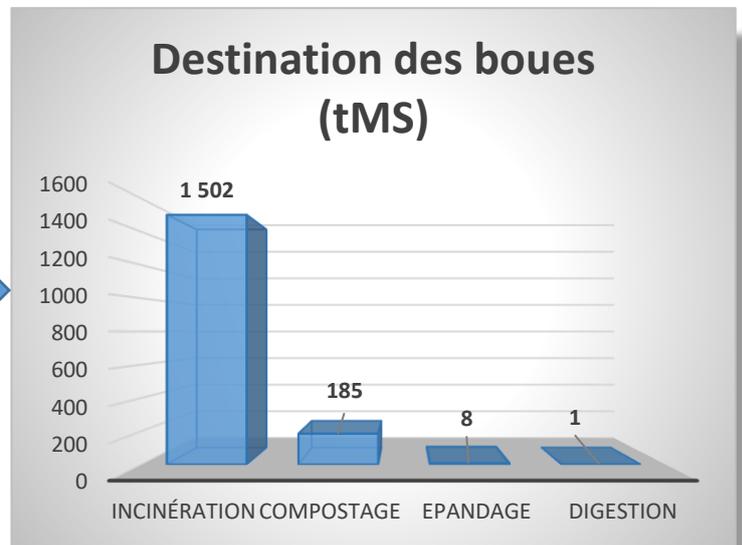
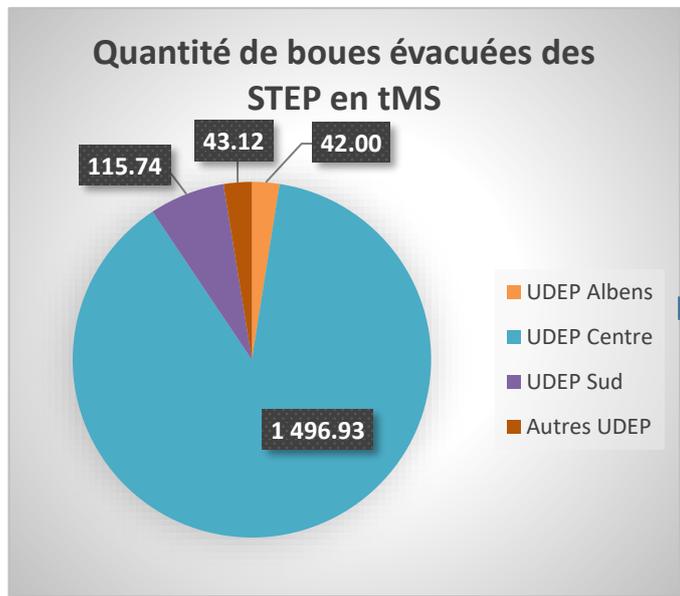
**DCO** : La Demande Chimique en Oxygène mesure la somme des matières organiques biodégradables et de certaines particules oxydables présentes dans les eaux usées

**NTK** : L'azote total Kjeldahl est une appellation qui désigne la somme de l'azote ammoniacal et de l'azote organique.



Volume de boues et devenir

Année 2021



<sup>(1)</sup> tMS – Tonne de matières sèches



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2021

Nombre de bilans d'autosurveillance (bilan de pollution) réglementaire et non réglementaire :

STEP	Nb total de bilans 24 h (réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire)	Nb total de bilans 24 h (en autosurveillance)
UDEP Albens	12	/
UDEP Centre	104	108
UDEP Sud	24	28
UDEP Serrières en Chautagne	4	12
UDEP Chanaz Phoenix (chef lieu)	1	12
UDEP Chanaz Praille	1	12
UDEP Conjux	2	12
UDEP Motz	1	12
UDEP St pierre de Curtille	1	12
UDEP Ruffieux Saumont	2	12
UDEP Mognard	0	12
UDEP Cessens	0	12
UDEP Epersy	0	12
UDEP Ruffieux La Loi	0	12
UDEP Saint Girod	0	12
UDEP Chindrieux	2	/
UDEP Vions	1	/
<b>Total général</b>	<b>155</b>	<b>280</b>

## Energie



	2020	2021
<b>kWh consommés par an pour l'alimentation en énergie des STEP du territoire de Grand lac</b>	<b>3 785 923</b>	<b>3 942 548.</b>

## Synthèse des indicateurs réglementaires

### Assainissement collectif

Les indicateurs du service de l'assainissement collectif couvrent tout le périmètre du service, depuis le niveau de la desserte jusqu'à la performance de l'ensemble du système de traitement des eaux usées, en passant par la qualité du service à l'usager.

#### PS/Régie

Thème	Type d'indicateurs	Code indicateur	Description indicateur	2020	2021
Abonnés	Indicateur descriptif	<a href="#">D201.0</a>	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	66 888	71657
Abonnés	Indicateur descriptif	<a href="#">VP.056</a>	Nombre d'abonnés	40 132	41413
Abonnés	Indicateur descriptif	<a href="#">VP.228</a>	Densité linéaire d'abonnés (ab/km)	58.69	59.65
Abonnés	Indicateur descriptif	<a href="#">VP.229</a>	Ration habitants/abonnés (hab/ab)	1.65	1.73
Abonnés	Indicateur de performance	<a href="#">P201.1</a>	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100 %	100 %
Abonnés	Indicateur de performance	<a href="#">P251.1</a>	Débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb/1 000 hab)	0	0
Abonnés	Indicateur de performance	<a href="#">P258.1</a>	Taux de réclamations (nb/1 000 ab)	0.22	0.41
Boues	Indicateur descriptif	<a href="#">D203.0</a>	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	1 588.6	1 682.9
Boues	Indicateur de performance	<a href="#">P206.3</a>	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	100 %
Collecte	Indicateur de performance	<a href="#">P203.3</a>	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	*
Collecte	Indicateur de performance	<a href="#">P255.3</a>	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (de 0 à 120)	20	20
Epuration	Indicateur de performance	<a href="#">P204.3</a>	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	*
Epuration	Indicateur de performance	<a href="#">P205.3</a>	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100 %	*
Epuration	Indicateur de performance	<a href="#">P254.3</a>	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	95,8 %	94.5 %
Gestion financière	Indicateur de performance	<a href="#">P207</a>	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	0 €
Gestion financière	Indicateur de performance	<a href="#">P256.2</a>	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0.43 an	0.93 an
Gestion financière	Indicateur de performance	<a href="#">P257.0</a>	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.39 %	0.41 %
Réseau	Indicateur descriptif	<a href="#">D202.0</a>	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	42	42
Réseau	Indicateur de performance	<a href="#">P202.2B</a>	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	90	90
Réseau	Indicateur de performance	<a href="#">P252.2</a>	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (nb/100 km)	1.2	1.2
Réseau	Indicateur de performance	<a href="#">P253.2</a>	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0.33 %	0.40 %
Tarifs	Indicateur descriptif	<a href="#">D204.0</a>	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.73 €	1.80 €

\* En attente du calcul de l'Agence de l'Eau

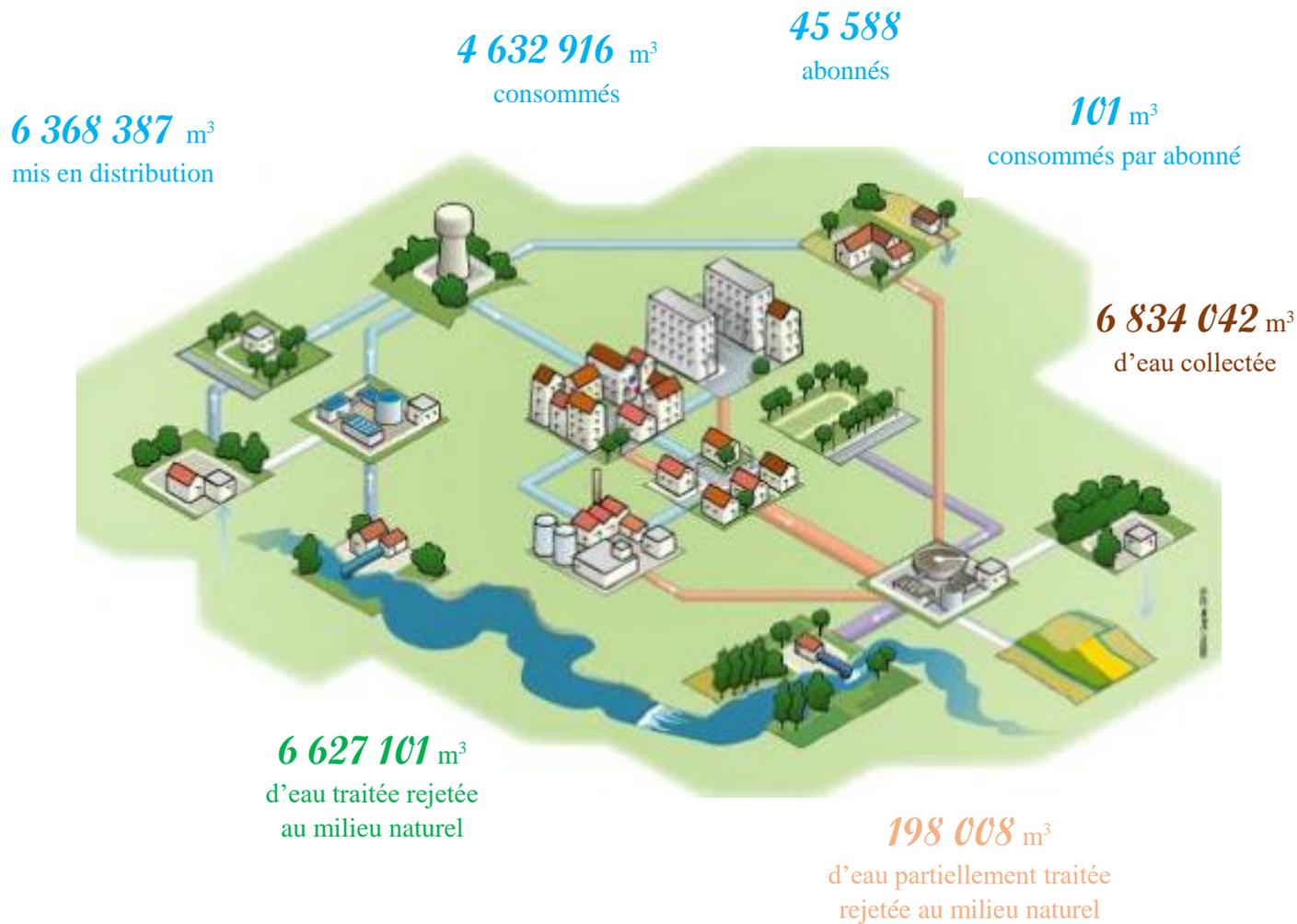


## Assainissement Non Collectif

Thème	Type Indicateur	Code	Indicateurs	2020	2021
Service	Indicateur descriptif	<a href="#">D301.0</a>	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif	<b>5 819</b>	<b>5635</b>
Service	Indicateur descriptif	<a href="#">D302.0</a>	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (de 0 à 140)	<b>110</b>	<b>110</b>
Conformité	Indicateur de performance	<a href="#">P301.3</a>	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	<b>92.4 %</b>	<b>93.7%</b>



Bilan hydraulique



NB : Volumes Eau Potable : basés sur des périodes de relève, Volumes Eau Usées : basés sur l'année civile calendaire



Les services Support

Travaux



Renouvellement réseaux

**Eau potable :**  
Renouvellement à Le Montcel



2 060 ml



**Assainissement :**  
Renouvellement à Brison – Refoulement Grésine



900 ml

Extension réseaux

**Eau potable :**  
Ruffieux – Route du mont Clergeon



310 ml

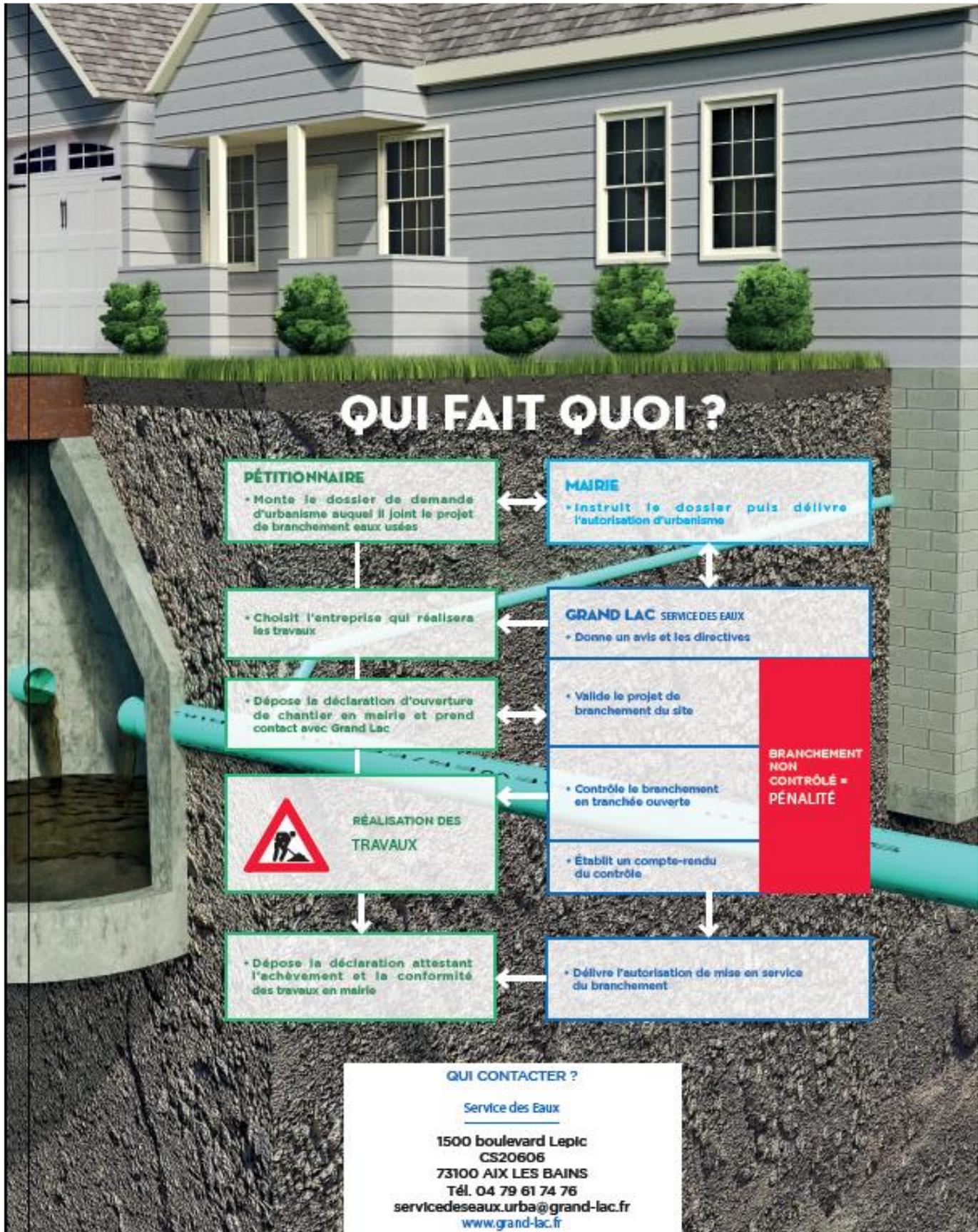
**Assainissement :**  
Desserte EU des hameaux de Viuz Chevigneux



2 900 ml

Urbanisme

Les branchements



Les activités

1 528 instructions en 2021 :

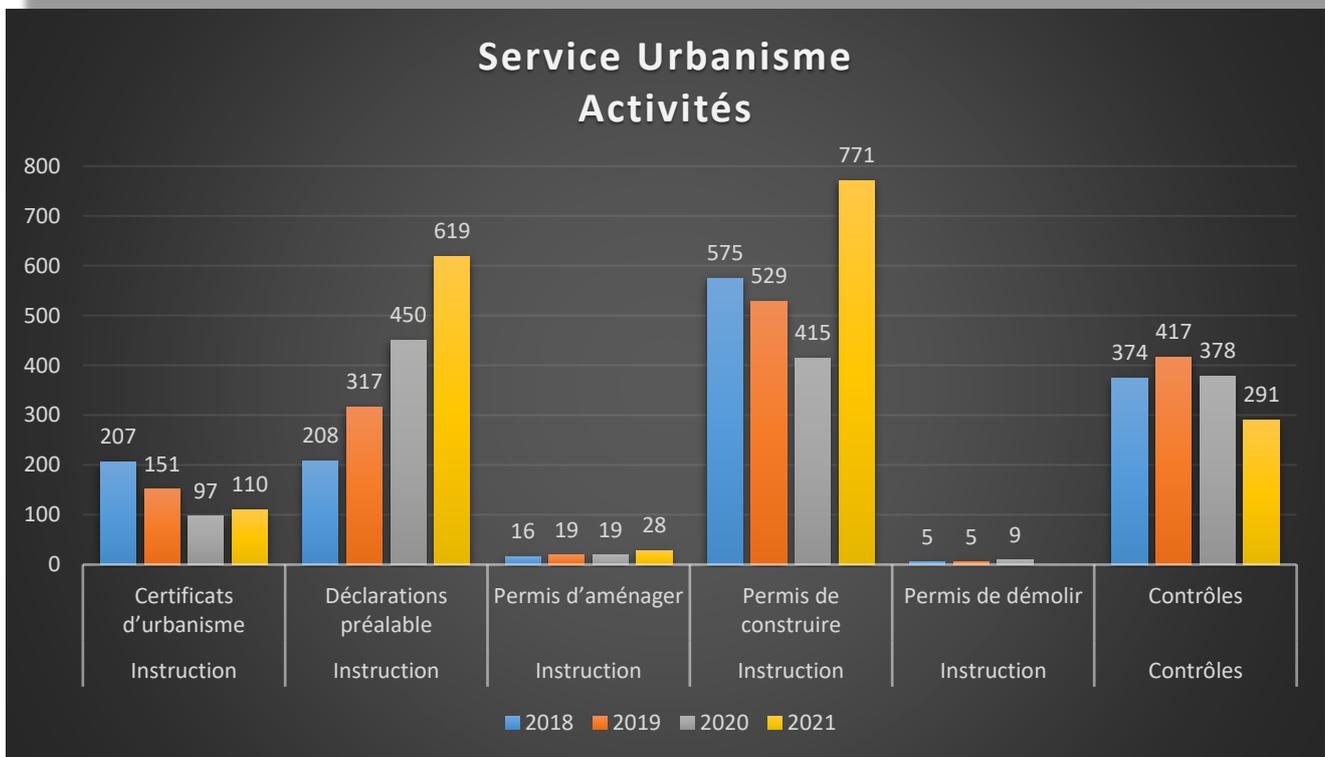
- > 110 Certificats urbanisme
- > 619 Déclarations préalables
- > 28 Permis d'aménager
- > 771 Permis de construire
- > 0 Permis de démolir



291 contrôles en 2021 :

- > 163 contrôles de nouveaux branchements
- > 128 contrôles de branchements existants

> Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018 les contrôles sont assurés par Grand Lac (hors communes en DSP : Vions et Chindrieux)



## Service Relations Usagers / Facturation

### Réclamations :

En 2021, le service a reçu 184 réclamations écrites, dont 20 pour le service Eau Potable et 17 pour le service Assainissement Collectif :

Objet des réclamations	Compétence					Total général
	AC	AEP	ANC	EP	SDE	
<i>Clientèle</i>		3			8	<b>11</b>
<i>Débordement</i>	3	2		9		<b>14</b>
<i>Dégrèvement</i>		1		2	97	<b>100</b>
<i>Facturation</i>	3				25	<b>28</b>
<i>Odeurs / Bruit</i>	4	1				<b>5</b>
<i>Police</i>	2					<b>2</b>
<i>Qualité/Débit/Pression</i>		10	1			<b>11</b>
<i>Urbanisme</i>	5	3	1		4	<b>13</b>
<b>Total général</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>134</b>	<b>184</b>

### Mécanisme de soutien aux abonnés en difficulté de paiement

Date Commission	Nb dossiers	Nb factures	Dettes	Aide accordée	Participation abonné	reste à recouvrer
2017	4	5	833 €	379 €	161 €	293 €
2018	42	42	12 915 €	5 384 €	1 576 €	5 955 €
2019	45	47	10 186 €	5 796 €	1 091 €	3 299 €
2020	42	42	12 815 €	6 758 €	1 485 €	4 571 €
2021	25	25	9 367 €	4 761 €	928 €	3 678 €

### Relève des compteurs

2 agents (1,5 ETP) relèvent les compteurs d'eau des abonnés pour la facturation de leur consommation.

### Les abonnés du service

Sur le **secteur en facturation directe** Grand Lac :

	2019	2020	2021
<b>Nombre d'abonnés</b>	17 841	18 117	18 630
<b>Evolution</b>	/	276	

	2020	2021
<b>Nombre d'abonnements réalisés sur l'année</b>	1 722	1 945
<b>Nombre de résiliations réalisées sur l'année</b>	1 434	1 539



## Les Indicateurs financiers

### Modalités de tarification

#### Eau potable

La tarification comprend une part fixe annuelle (abonnement) et une partie variable (proportionnelle aux volumes consommés).

Suite à la prise de compétence eau potable les grilles tarifaires sont différentes pour chaque commune. Une démarche de convergence tarifaire sur 10 ans est retenue avec comme coût d'objectif horizon 2027 à 1,88 € HT/m<sup>3</sup> valeur 2020. Ce coût économique d'équilibre se décompose comme suit :

- Abonnement Grand Lac : 62,00 € HT (valeur 2020) soit 68.81 € HT en 2027
- Consommation Grand Lac : 1,2072 € HT/m<sup>3</sup> (valeur 2020) soit 1.3398 € HT/m<sup>3</sup> en 2027.

Le poids de la part fixe a été retenu à 30% d'une facture type 120 m<sup>3</sup>. L'actualisation retenue est de 1.5%/an.

La délibération fixant les tarifs de l'eau potable a été prise le 17/12/2021.

#### Assainissement

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation d'eau potable de l'abonné et une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.). La délibération fixant les tarifs de l'assainissement collectif au 01/01/2022 est la suivante :

Délibération du 17/12/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.

Abonnement Grand Lac : 56.70 €HT (valeur 2020) soit 62.93 €HT en 2027  
 Consommation Grand Lac : 1.1033 €HT/m<sup>3</sup> (valeur 2020) soit 1.2245 €HT/m<sup>3</sup> en 2027

Le poids de la part fixe a été retenu à 30% d'une facture type 120 m<sup>3</sup>. L'actualisation retenue est de 1.5%/an.

En application de la démarche de convergence tarifaire sur la période 2018-2027 et du coût économique d'équilibre retenu, les redevances Assainissement Collectif applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 sont proposées ci-dessous.

COMMUNES	Abonnement Part Grand Lac €HT/an		Consommation Part Grand Lac €HT/m <sup>3</sup>	
	2021	2022	2021	2022
Communes ex-CALB hors Aix	36.09	40.26	1.1518	1.1636
AIX LES BAINS	31.64	36.50	1.1605	1.1710
CHANAZ	55.45	56.63	1.1431	1.1563
CHINDRIEUX	32.37	30.36	0.3910	0.3403
CONJUX	55.26	56.48	1.2040	1.2078
MOTZ	23.58	29.68	0.5863	0.6853
RUFFIEUX	39.28	42.96	1.1170	1.1342
SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	23.58	29.68	1.0909	1.1121
SERRIÈRES-EN-CHAUTAGNE	23.58	29.68	0.9604	1.0018
VIONS	18.07	22.13	0.5523	0.5234
Communes ex-CCCA	35.95	40.14	1.1344	1.1489



## Tarif ANC

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- ✓ la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés,
- ✓ la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

La délibération fixant les tarifs de l'assainissement non collectif 01/01/2022 est la suivante :

Délibération du 17/12/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs de l'assainissement non collectif.

Détail des tarifs € HT par installation	2020	2021	2022
Contrôles de Conception / Réalisation	360 €	365 €	370.48
Contrôle de bon fonctionnement	25.4 €	25.8 €	26.19
Contrôle dans le cadre d'une vente	360 €	360 €	360



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2021

### Dépenses réelles d'exploitation

	Eau Potable	Assainissement
Dépenses	5 197 512 €	5 664 000 €

### Montants financiers en investissements

	Eau Potable	Assainissement	
		Réseau	UDEP
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	5 200 513 €	2 340 000 €	1 045 000 €
Montants des subventions en €	2 825 579 €	971 000 €	0 €
Montants des contributions du budget général en €	0 €	0 €	0 €

Détail assainissement Collectif :

RENOUVELLEMENT STEP	EXTENSION STEP	RENOUVELELMENT RESEAUX	EXTENSION RESEAUX	TOTAL € HT
515 000 €	530 000 €	1 100 000 €	1 240 000 €	3 385 000 €

### Recettes

#### Eau Potable

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €
Recettes vente d'eau aux usagers*	6 902 515	
Autres prestations	27 137	
<b>Total des recettes</b>	<b>6 929 652</b>	<b>9 016 609 €</b>

\* hors redevances Agence de l'Eau

#### Assainissement :

Type de recette	Exercice 2021 en €
Redevance eaux usées	5 520 000 €
Redevance assainissement non collectif	63 000 €
PFAC (taxe urbanisme)	1 397 000 €
Autres recettes	530 000 €
Redevance Modernisation	237 000 €
Subventions Agence de l'Eau	114 000 €
Primes Epuration de l'Agence de l'Eau	247 000 €
Contribution au titre des eaux unitaires	385 000 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>8 493 000 €</b>



## Etat de la dette

Exercice 2021	VP.182 - Encours total de la dette en €	Montant remboursé durant l'exercice en € en capital	Montant remboursé durant l'exercice en € en intérêt	VP.183 - Epargne brute annuelle	P256.2 Capacité de désendettement en années
Assainissement	3 327 610	244 759	109 673	3 594 098	0.93
Eau Potable	7 235 250	688 826	165 083	1 631 624	4.44

## Amortissements

Eau Potable	Assainissement
1 144 201.85 €	2 132 314 €

## Projets à l'étude

En vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en € HT
Etudes de diagnostic des stations d'épuration Centre et Sud préalable à la remise à niveau de tout ou partie des ouvrages	2021-2022 (Phases 1 à 3)	120 000 €
Etude de restructuration des stations d'épuration sur le secteur « Chautagne »	2022-2029	17 M€ (Etudes et travaux)

Présentation des opérations à venir :

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en € HT
MOTZ – LES ILES – Extension réseau d'eaux usées	2022	580 000 € HT
TRESSERVE – GUICHON – Transformation poste de refoulement	2022	230 000 € HT
GRESY SUR AIX – ENTRELACS EPERSY – Les Dagands – Extension réseau d'eaux usées	2023	375 000 € HT
LE MONTCEL – La Chapelle – Extension réseau d'eaux usées	2023	475 000 € HT
ENTRELACS MOGNARD – LES SAUVAGES – Extension réseau d'eaux usées (suppression station d'épuration)	2023	465 000 € HT
ENTRELACS SAINT GIROD – CHEF LIEU – Extension réseau d'eaux usées (suppression station d'épuration)	2023	470 000 € HT
GRAND LAC – RENOUVELLEMENT RESEAUX	2022	1 900 000 € HT
GRAND LAC – ENTRETIEN STATION D'EPURATION	2022	800 000 € HT



**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

# Rapport annuel 2021



## Valorisation des Déchets

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
UN TERRITOIRE AUTOUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....	4
<b>SENSIBILISATION DES PUBLICS.....</b>	<b>8</b>
<b>GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS.....</b>	<b>9</b>
<b>PACK ECO-MANIFS.....</b>	<b>11</b>
<b>AUTRES ACTIONS.....</b>	<b>13</b>
LE DEVELOPPEMENT DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES .....	14
LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES, RECYCLABLES ET DU VERRE .....	16
LES COLLECTES ADDITIONNELLES .....	18
5 DECHETTERIES ET 1 RECYCLERIE (CHANTIERS VALORISTES) .....	20
PERFORMANCES 2021 .....	23
LES DIFFERENTS MODES DE TRAITEMENT .....	27
FINANCES 2021 .....	28
ADMINISTRATIF ET RELATION USAGER .....	30

## INTRODUCTION

### LE TERRITOIRE

	<b>Grand Lac</b>
<b>Département</b>	Savoie
<b>Nom du Président</b>	Renaud BERETTI
<b>Adresse postale</b>	1500 boulevard Lepic CS 2606 73106 AIX-LES-BAINS
<b>Population</b>	75 438 habitants (INSEE 2018)
<b>Superficie</b>	299,9 km <sup>2</sup>
<b>Nombre de communes</b>	28 communes



### LE SERVICE DECHETS

Le service de Valorisation des déchets est historiquement une des premières compétences de Grand Lac.

Ses fonctions principales sont la collecte des déchets ménagers et assimilés (des professionnels), recyclables et résiduels, la gestion des déchetteries, la prévention et la sensibilisation.

La compétence traitement des déchets a été confiée au syndicat mixte Savoie Déchets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et intègre l'incinération des ordures ménagères ainsi que le tri des déchets issus de la collecte sélective.

## UN TERRITOIRE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- REFERENTIEL ECONOMIE CIRCULAIRE



Déploiement du référentiel  
**Économie Circulaire**

Action collective pour les territoires  
en Auvergne-Rhône-Alpes



- 1/ Contexte

L'ADEME et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont lancé une action collective sur la période 2020 à 2022 pour accompagner 20 collectivités dans la mise en œuvre du référentiel Economie circulaire, base du dispositif national de labellisation des dynamiques territoriales d'Economie circulaire. **Grand Lac a candidaté et a été retenu** pour être accompagné par le CIRIDD (Centre International Ressources et Innovation pour Développement Durable) ; cet accompagnement est entièrement financé par l'ADEME et la Région.

Reconnaissant le rôle clé des territoires pour la transition vers l'économie circulaire, ce dispositif a été développé pour :

- aider à construire des approches territoriales intégrées avec le développement d'une économie circulaire ;
- permettre de créer des passerelles entre les thématiques de l'économie circulaire – dont les déchets – et ses conséquences sur le climat, l'air et l'énergie,
- encourager le développement économique et l'aménagement du territoire.

Si la transition vers d'autres modèles de production et de consommation est aujourd'hui indispensable, elle représente aussi une opportunité et une source de résilience pour les territoires. Le déploiement de l'économie circulaire est en effet étroitement lié à celui des circuits courts, à l'ancrage des activités économiques et associatives, au développement de filières locales... Au regard de leurs compétences et de leurs champs d'action, les collectivités locales ont un rôle clé à jouer dans cette transition. Elles disposent de nombreux leviers de politiques publiques pour mettre en œuvre et soutenir, auprès des acteurs du territoire, des modèles plus vertueux.

Cet accompagnement, débuté en décembre 2020, est prévu sur une durée de 2 ans.

- 2/ Objectifs

Les objectifs généraux de l'action collective sont les suivants :

- Susciter l'appropriation du référentiel par les collectivités.
- Encourager la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans l'économie circulaire.
- Reconnaître et valoriser la dynamique des collectivités retenues en matière d'économie circulaire, et les préparer dans la perspective d'une labellisation.
- Promouvoir le référentiel et favoriser son déploiement.

La démarche autour du référentiel invite à mobiliser les acteurs internes à la collectivité et les parties prenantes externes, à créer des liens entre les politiques publiques et à renforcer la transversalité entre les services et les thématiques.

Toutes les collectivités inscrites dans l'action suivent un parcours commun, à savoir :

- Se former à la prise en main du référentiel.
- Réaliser un état des lieux des actions en faveur de l'économie circulaire, remplir le référentiel d'action.

- Sur cette base, élaborer (ou compléter) une vision globale et stratégique.
- Formuler un plan d'action, comprenant des objectifs et des indicateurs.
- Partager son expérience et ses bonnes pratiques avec d'autres collectivités et mettre en valeur ses engagements.

Pour Grand Lac, classé en territoire « avancé », l'objectif est d'évaluer et de renforcer les actions déjà réalisées :

- Se saisir du référentiel comme outil de suivi, d'évaluation, d'amélioration continue et de valorisation des actions,
- Positionner l'ensemble des actions conduites dans le référentiel pour mesurer le chemin accompli,
- Évaluer la capacité à obtenir une labellisation via le score de performance économie circulaire obtenu, et se préparer à cette labellisation,
- Détecter des pistes d'amélioration et définir un plan d'actions complémentaires vis-à-vis de la trajectoire « Économie Circulaire » du territoire.

En 2021, la dynamique a été lancée avec la participation du territoire à l'action collective proposée par l'ADEME, avec des journées de formations et d'échanges avec les autres territoires accompagnés.

Le diagnostic initial a été complété, une sensibilisation de la direction et des élus effectuée en vue de permettre la création d'un comité de pilotage transversal sur Grand Lac.

## • DYNAMIQUE TERRITORIALE

Cette dynamique territoriale s'est constituée en 2015 autour du projet Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie autour de 4 territoires en regroupant 4 collectivités – Grand Annecy, Grand Chambéry, Grand Lac et Rumilly Terre de Savoie.

Cette dynamique s'est perpétuée au-delà de l'action collective qui a pris fin en 2018 ; les services « valorisation des déchets » et depuis 2020, les services économiques se réunissent afin de proposer des actions et soutenir les projets en faveur de l'économie circulaire sur le territoire.

La deuxième édition du salon Solucir, la création de l'association SOLUCIR, le référentiel économie circulaire, la redevance incitative, le lien entre TEPOS et économie circulaire, ont été les axes d'échanges majeurs de l'année 2021.

## • SOLUCIR

L'association Solucir a vu le jour en octobre 2020 afin de créer un réseau d'acteurs économiques de l'économie circulaire, et accélérer la Transition vers l'Économie de Demain.

C'est un collectif de plusieurs centaines d'acteurs, qui (re)crée le lien entre les entreprises, les collectivités, la recherche, les élus... pour trouver ensemble des réponses aux besoins du territoire ; plus de 50 participants ont co-construit l'association et 17 entreprises sont membres du conseil d'administration.

La 2<sup>e</sup> édition du salon SoluCir a été reportée à 2022 du fait des restrictions sanitaires.



# Historique : une dynamique depuis 2015



- **2015 > Naissance du programme** Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage en Savoie Mont Blanc, animé par Shabnam Anvar, porté par les 4 collectivités ci-contre.
- **2017 > Premier salon SoluCir** qui a regroupé et fait connaître les acteurs de l'économie circulaire locale (70 exposants & 500 visiteurs).
- **2015-2020 > Des événements inédits** pour faire grandir le réseau et promouvoir l'économie circulaire sur le territoire : dîners, conférences, visites, mise en connexion.
- **2020 > Une seconde édition du salon** prévue initialement en mai 2020, ayant pour vocation de rassembler un public professionnel plus large afin d'accélérer la Transition vers l'Economie de demain.



Auvergne  
Rhône-Alpes  
Entreprises



# Zoom sur les actions menées



## Les dîners & apéro SoluCir

Des moments de connexions conviviaux

- **8 dîners SoluCir**, regroupant à chaque fois une cinquantaine de participants dans des entreprises et sur des territoires différents : Okofen à St Baldoph, Patriarche à Technolac, Les Galeries Lafayette à Annecy, Pôle excellence Bois à Rumilly, Les Papeteries à Annecy, Lalliard Vallée de l'Arve, ...
- **1 apéro** qui a permis de réunir plus de **100 participants** chez Millet Paysage Environnement



## Des Conférences

Inspirer et ouvrir le réseau : 1600 personnes touchées

- Rober Reed : ZD – Octobre 2016
- Cyril Dion – décembre 2017
- Alexandre Garcin : ZD – Octobre 2018
- Isabelle Delanoy – décembre 2018
- Jean-François Caron - novembre 2019
- Pix&Mix : numérique & économie circulaire – nov 2020



## Le Salon SoluCir

Première édition en mai 2017 :

- Un sujet nouveau, des rencontres
- Pôle excellence bois à Rumilly
- **75 exposants**
- **30 intervenants**
- **500 visiteurs** sur une journée

Une seconde édition prévue initialement en mai 2020

- **200 entreprises** contactées
- **60 exposants confirmés + 20** en cours avant le COVID
- **5 conférences et 15 conférenciers** mobilisés (Interface, Somfy, Alpina Savoie, Salomon, Décathlon, Leztoy, Donone, filière Beaufort, Bouygues, Circul'R...)



La 2<sup>e</sup> édition du salon, prévue initialement en mai 2020, est reportée au 23 et 24 septembre 2021.

- Matériauthèque

# ENFIN! RÉEMPLOI



Le secteur du bâtiment et travaux publics est un important consommateur de ressources et d'énergies. Il est également générateur de très grandes quantités de déchets, aujourd'hui enfouis ou encore trop peu valorisés.

Face à ces constats, le collectif ENFIN! RÉEMPLOI, porté par l'association Les Chantiers Valoristes, Nantet Locabennes, Trialp, ENSAM et Kayak architecture, a pour ambition de structurer une filière professionnelle autour du réemploi de matériaux de construction en Savoie, afin de participer à réduire la part de déchets et de consommations générés par le secteur du BTP.

La mise en pratique de cette ambition passe notamment par la création d'une plateforme physique de stockage / reconditionnement / vente de matériaux collectés dans le cadre de chantiers de démolition, débarras, invendus, surplus de chantier ou chutes de production.

Cette plateforme est dénommée « la Matériauthèque » ; implantée à Chambéry, elle est principalement orientée, dans sa phase d'expérimentation, vers la filière de réemploi du bois grâce à un atelier de menuiserie dédié.

Les professionnels et particuliers y sont d'ores et déjà accueillis sur rendez-vous, pour le retrait de leurs commandes. Les produits reconditionnés sont diffusés sur des supports numériques permettant l'achat en ligne.

Autour des objectifs environnementaux ambitieux qu'il porte, le projet **ENFIN! RÉEMPLOI** s'inscrit pleinement dans les principes de l'économie circulaire. Il est tout autant ancré dans l'économie sociale et solidaire puisqu'il est générateur d'emplois (en insertion notamment) et moteur d'une économie locale.

Grand Lac, aux côtés de Grand Chambéry et de Cœur de Chartreuse accompagnent le projet.

## SENSIBILISATION DES PUBLICS

### LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2021

- Animations pédagogiques dans les écoles :

Les quatre messagers du tri et de prévention réalisent des animations pédagogiques en milieu scolaire du CP au collège. Les objectifs majeurs de ces animations sont :

- Sensibiliser les jeunes très largement aux questions d'environnement, bons vecteurs de communication auprès des parents et acteurs d'aujourd'hui.
- Eduquer les citoyens de demain à une bonne gestion de leurs déchets et à une consommation durable.

Des programmes pédagogiques conformes aux programmes scolaires sont proposés sur différentes thématiques : tri et recyclage des emballages recyclables, compostage domestique, consommation responsable, gaspillage alimentaire, gestes de réduction des déchets au quotidien.

Ecoles primaires : Méry, Grésy-sur-Aix, St-Germain-la-Chambotte/Cessens, Chindrieux, Mognard, Saint-Girod, Saint-Pierre-de-Curtille et Lafin, la Liberté et le Centre sur Aix-les-Bains.

Collèges : Perret, Marlioz et Garibaldi sur Aix-les-Bains et Le Revard à Grésy-sur-Aix.

Nombre d'élèves sensibilisés sur l'année scolaire 2020/2021 : 1424 en écoles primaires et 580 au collège (classes de 6<sup>ème</sup>) soit **un total de 2004 élèves.**

379 enfants ont bénéficié des ateliers de la Cité du Gout.

Malheureusement, avec la crise COVID et les contraintes d'accueil du public ans les circuits de visite du centre de tri et de l'UVETD aucune visite n'a pu être organisée, excepté pour un petit groupe d'étudiants de l'Université de Savoie.



- Animations structures d'accueil enfance/jeunesse :

Des animations pédagogiques ont également été réalisées dans des structures d'accueil périscolaire et de loisirs et ont touché 68 jeunes : le périscolaire de Marlioz à Aix-les-Bains, l'ALCC à Chanaz et Planet' jeune basé à Méry.

- Communication de proximité :

Une communication dite de proximité est réalisée régulièrement en lien avec les projets du service (développement conteneurs semi-enterrés, développement du tri de proximité, mise à disposition d'un broyeur dans une commune, etc.) ou suite à des retours qualité de la collecte, des évolutions apportées aux modalités de collecte ou encore sur les nouveaux points de collecte (nouvel immeuble ou lotissement).

Ce sont les messagers du tri et prévention qui réalisent cette communication au contact des usagers. Elle est réalisée soit en porte-à-porte, soit par affichage ou en diffusant des documents de communication tels que courrier, flyer, autres.

Une communication est aussi réalisée selon les besoins auprès des commerces, artisans et petites entreprises.

Des animations, stand d'information et formations au tri peuvent être organisées selon les besoins.

## GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

### LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2021

- Promotion du broyage et de la gestion intégrée des végétaux :

Au vu de l'évolution conséquente des déchets végétaux en déchetteries ces dernières années et pour lutter contre le brûlage à l'aire libre, Grand Lac a engagé une démarche d'accompagnement et de promotion du broyage afin de sensibiliser les habitants à des pratiques alternatives de valorisation des déchets végétaux à domicile.

#### Mutualisation de broyeurs à branches dans les communes :



En 2021, 2 nouveaux broyeurs ont été achetés et sont venus compléter la flotte de 8 broyeurs à branches de marque **Bugnot BVN45** au total. Ces broyeurs ont vocation à traiter des volumes importants de branches issus de l'élagage d'arbres ou de la restauration de haies/arbustes.

- ❖ Rendement : 5m<sup>3</sup>/heure
- ❖ Diamètre maximal autorisé des branchages : **8 cm**

6 broyeurs étaient déployés dans les communes participantes, deux autres sont utilisés en broyeurs de secours. Au sein d'un groupement, le broyeur est mutualisé tous les 15 jours d'octobre à fin mai, selon un calendrier établi. Ils sont

également utilisés par les services techniques des communes.

Les groupements de communes pour la saison de broyage 2020/2021 :

Groupe NORD : Entrelacs - Saint-Ours - Le Montcel - Grésy-sur-Aix,  
Groupe CHAUTAGNE : Motz - Serrière-en-Chautagne – Ruffieux - Vions - Chanaz,  
Groupe OUEST : Saint-Pierre-de-Curtille - Conjux - Chindrieux - Brison-Saint-Innocent,  
Groupe EST : Trevignin - Pugny-Chatenod - Mouxy - Drumettaz-Clarafond – Méry,  
Groupe SUD : Tresserve - Viviers – Voglans - Le Bourget-du-Lac – Bourdeau,  
 Aix-les-Bains.

Colonne1	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Nombre de communes	5	9	13	15	22	24
Nombres d'emprunts	48	102	125	150	185	212
Nombre d'heures de broyage	152	532	445	588	680:00:00	805:38:00
Estimation en m <sup>3</sup> du volume de branches broyées	760	2660	2225	2940	3395	4040
Nombre de tonnes de végétaux évitées en déchetterie	38	133	111	147	170	202
Nombre total de bennes de déchets végétaux évitées en déchetterie	22	76	64	84	97	115
Estimation du coût évité en déchetterie	2014	7049	5896	7791	8997	10706

Un marché public a été passé pour l'entretien et les révisions des broyeurs.

Fin 2021 une formation sur les techniques de valorisation des végétaux à domicile et le compostage à destination des référents broyeurs des communes et des élus de la commission valorisation des déchets a été organisée. Elle a réuni une quinzaine de participants. L'objectif de cette réunion est de mobiliser et former des personnes ressources sur le territoire en vue de développer l'action de sensibilisation auprès des usagers sur la gestion de proximité des biodéchets et changer les pratiques.

#### Aide à la location de broyeur de végétaux pour les particuliers :

Une aide à la location de broyeur est apportée aux particuliers : 38 euros pour une demi-journée de location et 60 euros pour une journée entière ou un week-end. Chaque habitant de Grand Lac peut bénéficier de cette subvention

une fois par an. Cette aide permet notamment de proposer un service aux habitants des communes non engagées dans le dispositif de mutualisation d'un broyeur et de permettre l'utilisation d'un broyeur plus petit adapté à des petites quantités de végétaux et/ou de faibles diamètres de branches.

En 2021, 6 foyers ont bénéficié d'une aide à location d'un broyeur. Cela représente une somme de 294 € d'aide au total.

- **Gestion de proximité des biodéchets :**

Le compostage de proximité regroupe l'ensemble des actions engagées autour de la gestion chez l'habitant des biodéchets, qu'ils soient issus d'une activité professionnelle (uniquement les déchets de préparation en cuisine) ou de la vie du ménage.

L'enjeu du compostage est de détourner in-situ le maximum de matières fermentescibles des ordures ménagères et certains végétaux déposés en déchetterie (herbe, feuilles mortes, petits débris végétaux, fleurs fanées, fruits et légumes abîmés, ...).

#### Compostage individuel :

En 2021, **395 composteurs ont été mis à disposition des particuliers** soit un total de **6 986 composteurs depuis 2005**, date de mise en place du dispositif. Plus de **47 % des foyers du territoire en maison individuel compostent à l'aide d'un composteur mis à disposition par Grand Lac**.

Si l'on considère que la part fermentescible des ordures ménagères est bien compostée par les personnes ayant pris un composteur, le tonnage détourné annuellement est de 80 kg/foyer/an x 6986 composteurs = 559 tonnes.

D'autres usagers compostent également en tas, ou dans un bac de « fabrication maison » ou acheté en jardinerie.

Deux demi-journées de remise de composteurs ont été organisées dans chaque antenne Grand Lac de l'Albanais et de la Chautagne : une en juin et l'autre en octobre.

Par ailleurs, comme chaque année, les messagers du tri ont contacté les foyers détenteurs de composteurs Grand Lac pour faire le point sur leurs pratiques et suivre l'évolution de leur compost.

En 2021, ce sont les composteurs remis en 2019 qui ont été concernés. **439 foyers ont donc été contactés** par téléphone. **229 foyers ont bénéficié d'un diagnostic à domicile soit plus de 52 %**. Ces diagnostics sont toujours très bien accueillis par les habitants. Cet accompagnement s'avère utile car il permet souvent de réajuster des mauvaises pratiques qui pourraient à long terme démobiliser les habitants dans le geste de tri des biodéchets.

#### Compostage partagé en pied d'immeubles :

Grand Lac propose également des composteurs pour l'habitat collectif. On parle alors d'aire de compostage partagé, composée de 3 bacs à compost (un bac d'apport des biodéchets, un bac de broyat de bois, un bac pour la maturation du compost).

En 2021, **4 nouvelles aires ont été installées** : 3 sur Aix-les-Bains et 1 sur Le Bourget-du-Lac.

En 2021, nous comptabilisons **44 aires existantes** sur le territoire. Un suivi a été réalisé comme chaque année pour assurer la pérennité des aires et du geste de tri des biodéchets par les habitants.

Le logiciel « **LOGIPROX** » a été acheté pour améliorer le suivi des sites et animer le réseau des référents de sites,

#### Compostage autonome en établissement :

Ces aires de compostage, très semblables aux aires partagées en habitat collectif, sont mises à disposition des établissements publics (écoles, hôpital de jour, bâtiments de l'administration, ...) et professionnels (restaurants) **pour leurs déchets de préparation de cuisine et restes non carnés**.

**Trois composteurs ont été installés dans des restaurants en 2021 et deux aires dans des écoles**. Certaines aires ne sont plus en fonctionnement en 2020 faute de personnes impliquées dans la démarche.

A ce jour, nous comptons **20 aires de compostage autonome en établissement sur le territoire**. Un suivi est également effectué annuellement pour en assurer la pérennité et le bon fonctionnement.

#### Mise en place de la collecte des biodéchets dans les collèges :

En septembre 2021, la collecte des biodéchets a été mise en place dans les collèges de Marlioz, Garibaldi et Le Revard à Grésy-s/Aix. Ils ont accompagnés dans la mise en œuvre du tri des biodéchets en cuisine et dans le self (retour d'assiettes) mais également pour communiquer auprès du personnel et des élèves : Différentes actions leur ont été proposées :

- Création de groupes de travail,
- Visite de la plateforme de compostage avec les membres des groupes de travail : deux visites organisées - 15 personnes,
- Création et mise en place de documents de communication dans le self,
- Réunions d'information sur le tri des biodéchets et le gaspillage alimentaire auprès des élèves de deux collèges : 34 classes - 782 élèves concernés.



## PACK ECO-MANIFS

### LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2021

- Mise à disposition temporaire de conteneurs pour les évènements :

Ce dispositif est destiné aux manifestations sportives et culturelles organisées sur Aix-les-Bains et les communes environnantes. Le service Valorisation des Déchets de Grand Lac met à disposition des organisateurs des équipements de pré-collecte et/ou de collecte. Ces équipements viennent compléter ceux existants ou pallier à l'absence de conteneurs de collecte à proximité du lieu de la manifestation.

Les organisateurs sont accompagnés dans la mise en place du tri des déchets (générés par eux directement ou par le public), mais aussi dans la réduction de la production des déchets issus de leurs évènements.

#### Chiffres clés de l'année 2021 :

- 33 évènements ont bénéficié de ce dispositif en 2021 : 3 évènements ont fait l'objet d'une Redevance Spéciale concernant la collecte des ordures ménagères résiduelles. 5 évènements (ayant fait la demande) ont dû être annulés en raison de l'évolution de la crise sanitaire. La reprise des évènements publics a réellement eu lieu à partir du mois de juin.
- 75 % de ces évènements ont souhaité emprunter les porte-sacs « totems » pour inviter le public à trier ses déchets.



- Mise à disposition temporaire de porte-sacs TRINOMAD :

Ce dispositif (mis en service en 2019) est destiné aux manifestations sportives et culturelles à but non-lucratif, organisées sur le territoire de Grand Lac. Il est mis à disposition gratuitement pour les sites bénéficiant d'une collecte en conteneurs semi-enterrés. Ces équipements (porte-sacs double flux, légers et pliables) permettent aux emprunteurs d'organiser la pré-collecte et le tri des déchets. La réservation des TRINOMAD se fait auprès du service Valorisation des Déchets de Grand Lac. Leur retrait et leur restitution peuvent se faire à Grand Lac ou dans les antennes d'Entrelacs et de Ruffieux.



### Chiffres clé de l'année 2021 :

- 20 mises à disposition au total, dont 3 à Entrelacs. Il n'y a eu aucun retrait à Ruffieux en raison du contexte encore incertain. Deux autres événements (ayant fait la demande) ont dû être annulés en raison de l'évolution de la crise sanitaire
- Aucune perte ou dégradation constatée : lors de la réservation, les emprunteurs s'engagent à rembourser les frais engagés par Grand Lac pour remettre en état les TRINOMAD totalement ou partiellement dégradés

### • Mise à disposition de la vaisselle lavable :

- 29 événements ont emprunté les verres lavables soit 19 488 verres mis à disposition du public
- 7 événements ont emprunté les barquettes lavables soit 2 100 barquettes mises à disposition
- 11 événements ont emprunté les pichets lavables soit 720 pichets mis à disposition

50 % des emprunteurs ont fait l'objet d'une facturation par Grand Lac en raison de verres, barquettes, et pichets non restitués ou cassés.

### • Mise à disposition d'équipements de pré-collecte dans les salles polyvalentes :

Il s'agit d'un dispositif dont la mise en œuvre a débutée en 2019. Il vise à doter les salles polyvalentes, collectées en CSE, en équipements de pré-collecte pour favoriser le tri par les utilisateurs : porte-sacs jaunes à pédale, corbeilles pour le tri des emballages en verre, et porte-sacs double flux.

A ces équipements, viennent s'ajouter des autocollants et affiches qui indiquent aux utilisateurs de ces salles polyvalentes les consignes de tri et les modalités de dépôt des déchets triés. La mise en œuvre de ce dispositif est basée sur le volontariat des communes potentiellement concernées : préalablement à la mise en place des équipements (fournis gracieusement par Grand Lac), un diagnostic est réalisé dans la salle afin de définir les besoins en matériel et supports de communication.

### Chiffres clé de l'année 2021 :

- 6 salles polyvalentes équipées: Epersy et Cessens (Entrelacs), St Pierre de Curtille, Tresserve, Trévignin, Méry



## AUTRES ACTIONS

### LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2021

- **Promotion des couches lavables :**

Grand Lac organise des réunions d'information auprès des futurs parents dans le but de les inciter à l'utilisation des couches lavables. Avec le contexte sanitaire, des réunions en visioconférence ont été mise en place.

En 2021, **5 réunions ont été organisées et 19 familles ont participé** : 3 au centre périnatal d'Aix-les-Bains et 2 en visioconférence.

**Il y a eu 17 emprunts de kits de couches qui ont été utilisés sur 32 % de l'année.**



- **Opérations-test de collecte des sapins de Noël :**

Trois communes ont organisé pour la première fois une collecte des sapins de Noël. Des points de collecte ont été installés temporairement après les fêtes de fin d'année pour récupérer les sapins usagés qui ont ensuite été broyés par les communes concernées à l'aide du broyeur habituellement prêté aux habitants. Pour 2 communes, le broyat a été mis à disposition des habitants pour une valorisation au jardin. La 3<sup>ème</sup> commune a fourni le broyat à une chèvrerie locale.



Plusieurs objectifs :

- éviter les dépôts de sapins à côté des conteneurs après les fêtes,
- sensibiliser les habitants au tri et à la valorisation des déchets végétaux à domicile,
- communiquer sur le broyage des végétaux et l'utilité du broyat.

Outil de communication créé pour l'opération

## Broyez pour valoriser vos végétaux à domicile

*Le broyat, une ressource utile pour pailler vos plantations*

**Prêt gratuit  
d'un broyeur  
dans votre commune**  
Réservation en mairie



**Les avantages :**

- arrosage
- mauvaises herbes
- trajets en déchetterie
- + protection des sols
- + abris pour les insectes utiles au jardin



## LE DEVELOPPEMENT DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES

### LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

- Les objectifs

La mise en place de conteneurs semi-enterrés sur l'ensemble du territoire se poursuit afin de répondre à différents objectifs :

- Améliorer les performances de tri en proposant aux usagers les trois flux de déchets sur chaque point de collecte : ordures ménagères, tri des recyclable, verre.
- Absorber les quantités de déchets liées à l'augmentation de la population
- Maitriser les coûts de collecte en optimisant les tournées
- Améliorer l'intégration paysagère des équipements de pré-collecte des déchets.

La Chapelle du Mont du Chat



- Les réalisations

En 2021, 51 points ont été réalisés.

Les équipes municipales installées en 2020 ont pu se saisir de la question du déploiement des CSE ce qui a permis de valider les projets. Les effets de la pandémie ont impacté les délais d'approvisionnement mais, grâce à des adaptations permanentes, les chantiers ont pu se dérouler tout au long de l'année.

Le rythme de déploiement des conteneurs semi-enterrés reste conforme à la prospective établie en 2017 et mise à jour en 2020.

- La communication

L'implantation des CSE s'accompagne systématiquement d'une communication adaptée : affiches posées sur les bacs supprimés, passage des messagers du tri et prévention, flyers en boîte aux lettres, bulletins municipaux.

Le contexte de crise sanitaire n'a pas permis de réaliser la campagne de porte à porte annuelle qui renseigne l'avis des usagers sur le nouveau dispositif de collecte mis en place. Lors des précédentes campagnes, plus de 80 % d'entre eux se déclaraient satisfaits.

Ontex

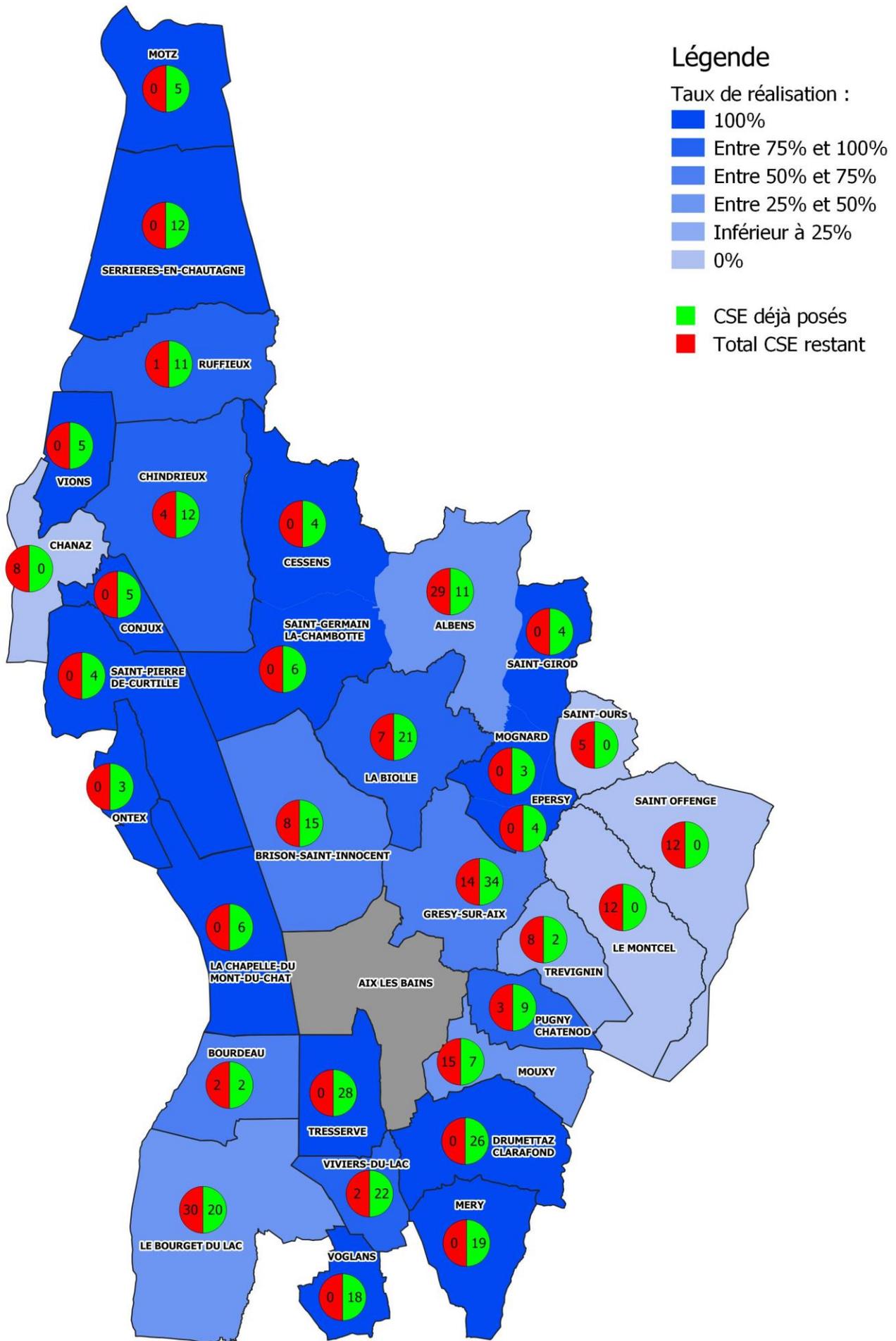


Le Bourget du Lac



- Le déploiement

Un programme de déploiement a été élaboré pour équiper l'ensemble du territoire d'ici 2024, en dehors de l'hypercentre d'Aix-les-Bains. Cela représente la création de 50 points de collecte en moyenne par an, pour un coût de 1,8 million d'euros chaque année.



## LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES, RECYCLABLES ET DU VERRE

### LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

- Le contexte spécifique de 2021

Comme en 2020, l'année 2021 a été une année particulière pour l'ensemble des agents de collecte du service. De nombreuses adaptations ont été nécessaires :

- Pour éviter la contamination entre les agents : distanciation dans les vestiaires, port du masque dans les véhicules, départ à 2 agents sur certaines tournées, adaptation des horaires
- Pour éviter la contamination avec les surfaces infectées : gants, lavage des mains, lingettes, douche, désinfection des vestiaires.

Des formations aux gestes de prévention ont été réalisées par groupe auprès de tous les agents.

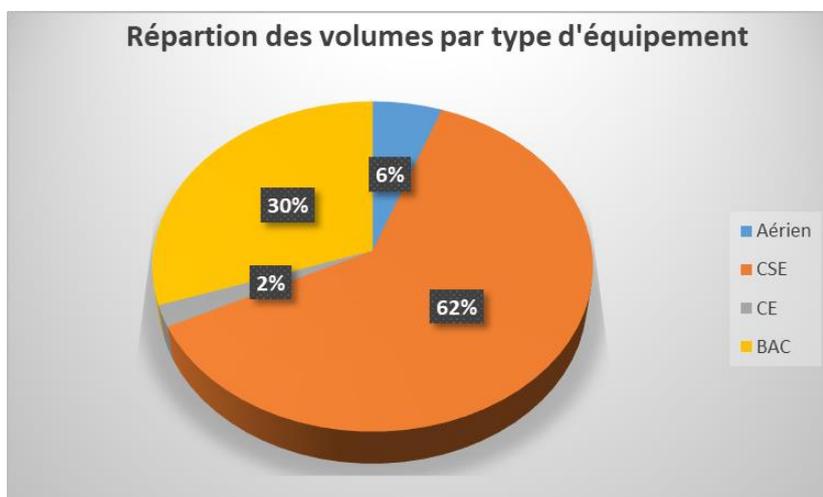
L'encadrement s'est également organisé de manière assurer une présence continue. Les plannings ont dû être adaptés pour pallier les absences mais aussi établir un plan de continuité du service public en cas de nécessité.

La forte mobilisation des équipes pour assurer un service de qualité s'est maintenue malgré le contexte.

- Le matériel de pré-collecte

Par rapport à l'année précédente, la réduction des bacs roulants se poursuit au profit de la mise en place de points d'apport volontaire qui représentent 70 % des volumes de contenants.

ETAT PARC 2021				
Nombre	Aérien	CSE	CE	BAC
OM	21	851	23	5 145
TRI	75	620	25	2 937
VERRE	103	375	15	-
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>	<b>1846</b>	<b>63</b>	<b>8082</b>
<b>% évolution</b>	<b>-7%</b>	<b>15%</b>	<b>2%</b>	<b>-3%</b>



Tous contenants confondus, les ordures ménagères résiduelles restent le flux majoritaire et représentent la moitié des volumes disponibles.

Aussi, 62 % des volumes disponibles pour ce flux est proposé en apport volontaire.

- Les véhicules

En 2021, un nouveau camion grue a été réceptionné ce qui a permis de créer de nouvelles tournées en lien avec l'installation des CSE. Le service compte désormais 9 bennes à ordures ménagères dont deux véhicules de secours, ainsi que 9 camion-grues dont deux de secours. Au total, 45 agents interviennent au quotidien sur les opérations de collecte des déchets ménagers.



- La maintenance et la propreté des équipements de pré-collecte

Une équipe de 6 agents est dédiée en permanence à la propreté ainsi qu'à la maintenance des équipements de pré-collecte des déchets. Pour cela, ils disposent de 5 véhicules utilitaires équipés de manière différente selon le type d'interventions (nettoyage, transport, réparations).

En complément, un prestataire réalise le lavage et la désinfection de l'ensemble des conteneurs et bacs roulants au moyen de camions laveurs spécifiques. Au total, 73 jours ont été nécessaires pour intervenir sur l'ensemble du parc.



## LES COLLECTES ADDITIONNELLES

### LES NOTIONS CLEFS DU SERVICE

---

- Objectifs

En dehors des collectes classiques des déchets ménagers recyclables et résiduels, d'autres collectes ont été mises en place par Grand Lac, afin de détourner certains flux de déchets et ainsi mieux les valoriser.

- Moyens

#### Collecte des textiles

En 2021, 42 conteneurs destinés à la collecte sélective des Textiles – Linge de Maison – Chaussures (TLC) sont en place sur le territoire de Grand Lac. Ces conteneurs sont mis à disposition et collectés par l'entreprise TRI-VALLEES sur l'ex-Calb et la Chautagne, et par LA FIBRE SAVOYARDE sur le canton d'Albens. D'autres associations récupèrent également les textiles sur le territoire, les différents points de collecte sont répertoriés sur <https://www.lafibredutri.fr/je-depose>.

Les textiles sont livrés dans les centres de tri d'Ugine et de St-Félix afin de les séparer par catégorie. Ils sont destinés soit au réemploi s'ils sont en bon état, soit à l'essuyage (transformation en chiffons pour l'industrie) ou à l'effilochage (réutilisation des fibres) s'ils sont usés et abimés. Au final, 98 % des déchets sont valorisés dans la filière textile et seulement 2 % sont inutilisables et incinérés.

#### Collecte des encombrants

Une collecte historique d'encombrants est maintenue sur les 17 communes de l'ex-Calb. Ce service d'enlèvement concerne les déchets ne pouvant être transportés dans une voiture (électroménager, literie...). Néanmoins les usagers sont invités prioritairement à utiliser le réseau des déchetteries, cette collecte spécifique n'ayant vocation qu'à répondre à l'impossibilité ponctuelle de l'usager de se rendre en déchetterie.

#### Collecte des cartons

Une collecte spécifique des cartons a été mise en place en 2002 sur le centre-ville d'Aix les Bains, pour pallier au manque de place pour stocker les emballages des commerçants. Cette collecte permet non seulement de valoriser les cartons directement mais aussi de préserver la propreté du centre-ville. Elle est effectuée par l'entreprise TRIALP 4 fois par semaine, en soirée.

En période estivale, elle est assurée par le biais d'une calèche hippomobile sur l'hyper centre, afin d'éviter les nuisances en terrasse des bars et restaurants.

Depuis la fusion avec les territoires voisins en 2017, Grand Lac a repris la collecte des cartons mise en place précédemment par le SITOIA sur le secteur de l'Albanais (Saint-Ours, Albens et la Biolle). La collecte est effectuée une fois par semaine, en bacs jaunes. Elle a également été confiée à Trialp afin que la collectivité optimise ses moyens.



## Collecte des biodéchets

Depuis 2016, Grand Lac a mis en place une collecte des déchets organique de cuisine et de table sur 10 restaurants (secteur du Bourget), complétée en 2017 par la collecte de 4 établissements scolaires et 1 boulangerie (secteur de l'Albanais).

En octobre 2019, cette collecte a été étendue à 20 restaurants supplémentaires au bord du lac du Bourget, depuis la commune de Bourdeau jusqu'à celle de Tresserve. De nouveaux établissements devaient bénéficier de ces tournées en novembre 2020, mais le projet a dû être décalé à 2021 en raison de la crise sanitaire, ce qui a porté le nombre de restaurants impliqués dans la démarche à 40.

La collecte est réalisée par l'entreprise TRI-VALLEES, par le biais d'un véhicule spécifique, adapté et étanche. Les biodéchets sont stockés par les usagers en vrac dans des bacs équipés de housse de propreté. La fréquence de ramassage est de 3 fois par semaine sur les mois d'été et de 2 fois le reste de l'année.

Les biodéchets ont été acheminés à proximité du territoire, soit au méthaniseur géré par le GAEC du Chatelet à Gruffy, soit sur une plateforme de compostage pilote située à Drumettaz-Clarafond.



## LES CHIFFRES / FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2021

- **167 tonnes de textiles** ont été déposées dans les bornes dédiées.

On constate une hausse des tonnages collectés de 21 %, avec notamment plus de dépôts au printemps et en fin d'année. Pour faire face à cette hausse et limiter les débordements, de nouvelles bornes seront déployées et la fréquence de collecte sera revue également.

- **175 tonnes de cartons** issues des professionnels ont été collectées et valorisées.

Ce chiffre est en progression de 12 % par rapport aux tonnages de 2020, avec une reprise des activités des commerçants, et notamment des restaurants, après les périodes de confinement et de fermeture imposée dues à la crise sanitaire du Covid 19.

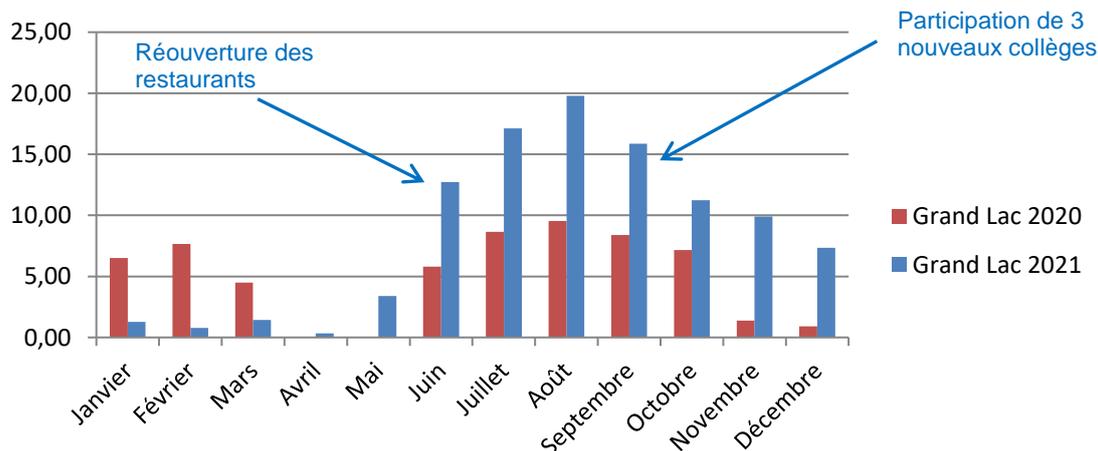
- **101 tonnes de biodéchets** ont été collectées dans des établissements scolaires et restaurants.

Malgré les fermetures successives imposées aux restaurants, la saison estivales 2021 a été très bonne pour ces établissements, avec 37 tonnes de déchets alimentaires collectées sur les seuls mois de juillet et août.

La rentrée de septembre a vu trois collèges rejoindre les établissements scolaires déjà concernés par la collecte séparée. Ils ont bénéficié d'un accompagnement et d'une large campagne de sensibilisation pour mobiliser les agents, mais aussi les élèves, au tri des déchets de cantine.

En 2022 sera mis en œuvre le déploiement du tri à la source des biodéchets, qui concernera l'ensemble du territoire et ce jusqu'à 2024. Ce sont d'autres professionnels mais aussi les ménages qui, habitant en centre-ville ou en immeuble et n'ayant pas la possibilité de composter à domicile, auront accès à des bornes d'apport volontaires pour leurs déchets alimentaires. Ce projet vient répondre aux obligations réglementaires fixées par la loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte et la loi du 10 février 2020 relative à l'économie circulaire

### Tonnage déchets organiques (t)



## 5 DECHETTERIES ET 1 RECYCLERIE (CHANTIERS VALORISTES)

### LES CHIFFRES CLEFS

- Fréquentation

Ces données sont rendues possibles grâce à la mise en place du contrôle d'accès.

Le nombre d'entrées est estimé à 329000 entrées sur les 5 déchetteries. Ce chiffre prend en compte les approximations dues aux défaillances du système de contrôle d'accès. L'augmentation de 2021 est donc à relativiser puisque 2020 a été marquée par la fermeture des déchetteries au moment du premier confinement.

Déchetteries	Nb de visites		
	2019	2020	2021
Entrelacs	23 400	17 500	16 000
Bourget	19 700	10 000	21 000
Drumettaz	122 424	103 000	160 000
Grésy	79 404	63 000	110 000
Chindrieux	23 400	18 000	22 000
<b>TOTAL</b>	<b>268 328</b>	<b>211 500</b>	<b>329 000</b>

Le territoire possède un réseau de déchetterie bien développé et utilisé par les usagers. Les déchetteries de Drumettaz et Grésy-sur-Aix sont les plus fréquentées.

- Tonnages

#### Répartition des tonnages par déchetterie

	TONNES 2019	Nombre de bennes 2019	Répartition en tonnages 2019	TONNES 2020	Nombre de bennes 2020	Répartition en tonnages 2020	TONNES 2021	Nombre de bennes 2021	Répartition en tonnages 2021
DRUMETTAZ	7 397	1 146	38%	7 162	1 102	34%	8 509	1 170	34%
GRESY SUR AIX	6 327	1 154	33%	5 532	1 038	32%	6 097	1 098	31%
CHINDRIEUX	1 902	413	10%	1 887	420	13%	2 036	510	15%
ENTRELACS	2 153	416	11%	1 936	388	12%	2 141	411	12%
BOURGET DU LAC	1 387	265	7%	1 208	238	7%	1 453	269	8%
RECYCLERIE	172	78	1%	82	26	1%	166	31	1%
<b>TOTAL</b>	<b>19 338</b>	<b>3 472</b>	<b>100%</b>	<b>17 807</b>	<b>3 212</b>	<b>100%</b>	<b>20 402</b>	<b>3 489</b>	<b>100%</b>

Les tonnages sont à comparer de manière précautionneuse par rapport aux années précédentes du fait des fermetures des déchetteries au 1<sup>er</sup> confinement, à l'augmentation des travaux d'intérieur et d'extérieurs pendant les périodes de confinement.

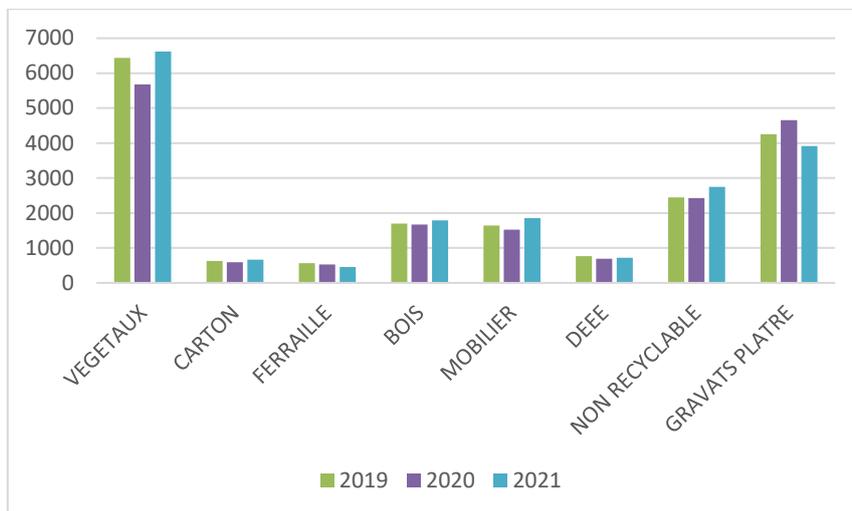
L'augmentation des tonnages cette année s'explique par la météo pluvieuse qui induit une augmentation des végétaux ; cette corrélation est systématique d'année en année.

La plateforme végétaux sur Drumettaz permet d'optimiser les rotations : un transport par semi-remorque permet un tonnage 2.5 fois plus important que le transport par benne. De plus, du fait de la facilité de dépose, les apports en végétaux sont bien plus importants à Drumettaz qu'à Gresy où les autres tonnages sont sensiblement identiques.

## Répartition des tonnages par filière et par année

	VEGETAUX	CARTON	FERRAILLE	BOIS	MOBILIER	DEEE	NON RECYCLABLE	GRAVATS PLATRE	AMIANTE	DDS	BATTERIES
<b>2019</b>	6439	626	567	1699	1639	769	2445	4257	117	137	24
<b>2020</b>	5682	589	528	1669	1520	695	2429	4655,2	89	191	27
<b>2021</b>	6619	662	458	1785	1850	720	2748	3913	94	108	28

Les végétaux représentent 32 % et les gravats 16 % des apports globaux. Cela est cohérent avec les flux majoritairement emmenés en déchetterie sur le territoire national.



## Répartition des apports en déchetterie par type de valorisation

	2019	2020	2021
<b>Recyclage</b>	80,8 %	79,0%	79,1%
<b>Enfouissement</b>	9,4 %	9,2%	9,8%
<b>Valorisation énergétique</b>	8,8 %	11,1%	10,5%
<b>Traitement spécifique</b>	1%	0,7%	0,6%

Le recyclage concerne 30 % des non recyclable, 60 % des gravats, 78 % du bois et toutes les autres filières.  
L'enfouissement concerne 10 % des non recyclable, 40 % des gravats et 100 % de l'amiante.  
La valorisation énergétique concerne 60 % des non recyclable et 22 % du bois.  
Les traitements spécifiques concernent les déchets dangereux.

### • Filières

- Bois :

Les bois traités (ou bois C) continuent d'augmenter : cette augmentation correspond avec les changements d'habitudes de consommation (aménagement du jardin à partir de bois traité) et un tri plus fin en déchetterie.

	BOIS A+B	BOIS C	total bois	évolution bois C / bois total
<b>2019</b>	1699	133	1832	7%
<b>2020</b>	1752,46	115,8	1784,8	6%
<b>2021</b>	1669	155	1939,8	8%

○ Réemploi

Le réemploi représente 56 tonnes de déchets évités et 130 tonnes de matériaux orientés vers les filières de démantèlement (roues, châssis vitrés) et de valorisation spécifique (PVC, polystyrène).

Une campagne de communication est lancée à l'automne sur le réemploi ; l'objectif est d'aller toucher un public plus large, non seulement sur l'évitement du déchet, mais surtout pour que les habitants prennent l'habitude d'acheter en seconde main plutôt qu'en neuf.

C'est aussi l'occasion de communiquer plus largement sur les différents gestes du quotidien qui permettent de prolonger la durée de vie des objets : réparation, réemploi, don, vente et achat d'occasion.

Différents supports de communication (flyer, panneau, bache) ont été réalisés et une campagne de communication associée sur tout le territoire, notamment en Chautagne où le caisson réemploi a été installé fin 2020.

Les caissons ont été repeints en violet, couleur également retenue pour les supports de communication : cette couleur devient celle du réemploi.



## PERFORMANCES 2021

### LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

- Le tonnage global des déchets ménagers et assimilés

Le service Valorisation des déchets de Grand Lac assure la collecte de l'ensemble des déchets ménagers produits par les usagers. Cela comprend donc les ordures ménagères résiduelles, les emballages recyclables et le verre collectés séparément.

Un partenariat a également été noué avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour la collecte des textiles, des cartons et de la part fermentescible des déchets de restaurateurs.

Le tableau ci-dessous reprend les tonnages collectés et le ratio de production à l'habitant (population DGF correspondant à la prise en compte de la population touristique) :

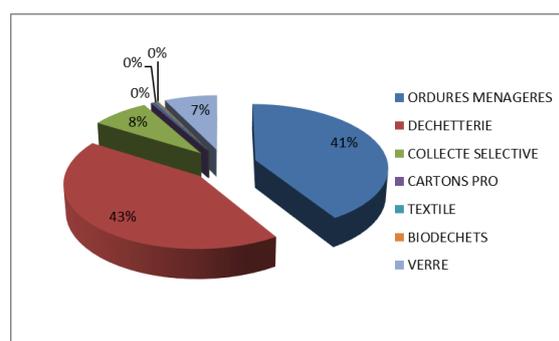
DONNÉES CLEFS DU SERVICE				
	2019	2020	2021	Evolution 2021/2020
Population totale DGF	81 049	81 728	82 514	1,0%
<b>Production globale de déchets</b>	<b>46 155</b>	<b>44 584</b>	<b>47 713</b>	<b>7,0%</b>
soit en kg/hab/an	569,47	545,52	578,24	6,0%
<b>Soit en tonnes</b>				
ORDURES MENAGERES	19 532	19 329	19 620	1,5%
DECHETTERIE	19 338	17 807	20 402	14,6%
COLLECTE SELECTIVE	3 684	3 737	3 795	1,6%
CARTONS PRO	189	156	175	12,2%
TEXTILE	127	138	167	21,0%
BIODECHETS	60	60	101	68,3%
VERRE	3226	3358	3453	2,8%
<b>Soit en kg/hab/an</b>				
ORDURES MENAGERES	241	237	238	0,5%
DECHETTERIE	239	218	247	13,5%
COLLECTE SELECTIVE	45,5	45,7	46,0	0,6%
CARTONS PRO	2,3	1,9	2,1	11,1%
TEXTILE	1,6	1,7	2,0	19,9%
BIODECHETS	0,7	0,7	1,2	66,7%
VERRE	39,8	41,1	41,8	1,9%

- les cartons des professionnels ne sont pas cumulés avec la collecte sélective
- le tonnage collecte sélective est le tonnage collecté (et non pas le tonnage trié)

La production globale de déchets est en augmentation (+7 %) par rapport à 2020.

Le verre et le tri continuent de progresser tous les ans, soit + de 2.8 % et + 1.6 % respectivement.

Le développement des points en Conteneurs semi enterrés sur le territoire permet aux usagers d'accéder plus facilement aux différents points de collecte et de tri.



Composition de la production globale des déchets :

Les 5 déchetteries de Grand Lac sont très utilisées est aujourd'hui les tonnages déposés représentent 43 % du tonnage global produit.

## VALORISATION MATIERE

### • La collecte sélective

Les tonnages collectés sélectivement sont triés sur le centre de tri Savoie déchets. Les matières ainsi triées sont envoyées sur des filières spécialisées afin de produire de la matière première recyclée.

Les tonnages triés sont les suivants :

MATERIAUX	TONNAGE
Papier cartonnettes	2 209
Plastique	237
Briques alimentaires	40
Acier	91
Aluminium	9
Stock à fin 2021	57
Refus de tri	1 123
<b>TOTAL CS 2021</b>	<b>3 766</b>

Les papiers-journaux-cartons sont aujourd'hui bien triés et représentent le flux majoritaire (59 % du tri).

Le flux plastique est en diminution et représente 6 % du tri.

Les erreurs de tri sur le territoire représentent 19 % du tonnage collecté sélectivement, en baisse de 1 % par rapport à l'année précédente.

Le refus global sur le centre de tri est de 24 %, certaines collectivités ayant de moins bonnes qualités de tri.

La différence de 29 tonnes avec le tonnage collecté est liée aux matériaux parfois humides et qui s'assèchent dans le centre de tri. Cela s'appelle la freinte.

### • Les types de traitement

La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte fixe les seuils de valorisation matière, c'est-à-dire de recyclage, à 55 % en 2020 et à 65 % en 2025.

	2019	2020	2021	2021 en %
<b>INCINERATION</b>	21 809	22 860	22 979	48,2%
<b>RECYCLAGE</b>	22 334	19 958	22 629	<b>47,4%</b>
<b>ENFOUISSEMENT</b>	1 810	1 651	1 991	4,2%
<b>TRAITEMENT SPECIFIQUE</b>	201	117	114	0,2%
<b>TOTAL</b>	<b>46 155</b>	<b>44 585</b>	<b>47 713</b>	<b>100%</b>

Les déchets sont principalement recyclés (collecte sélective et déchetteries), soit 47.4 % du tonnage global (en hausse par rapport à 2020 de + 2.7 %).

Les objectifs définis par le Grenelle de l'environnement étaient de 45 % de recyclage en 2015 et de 55 % en 2020.

L'extension des consignes de tri à tous les emballages, mêmes ceux en plastique, actuellement à l'étude, contribuera à l'atteinte des objectifs en terme de valorisation de la matière.

S'en suit l'incinération avec valorisation énergétique, soit 48.2 % du tonnage (ordures ménagères, DIB déchetteries, refus de tri, en baisse de - 3.1 %).

L'enfouissement concerne 10 % des non recyclables, 40 % des gravats et 100 % de l'amiante, soit 4.2 % du tonnage global.

Les traitements spécifiques concernent les déchets ménagers dangereux.

## PRINCIPE DES CARACTERISATIONS

Afin de connaître la composition de la poubelle résiduelle, c'est-à-dire l'ordure ménagère destinée à l'incinération, Grand Lac a fait procéder à la quantification des différents types de déchets présents.

Ces campagnes d'analyse des déchets résiduels sont des « caractérisations », process normé qui consiste à trier et à quantifier les déchets produits par les habitants et destinés à l'incinération en 13 catégories ci-après représentées :



Déchets putrescibles



Papiers



Cartons



Complexes



Textiles



Textiles sanitaires



Plastiques



Combustibles non classés



Verre



Métaux



Incombustibles non classés



Déchets dangereux

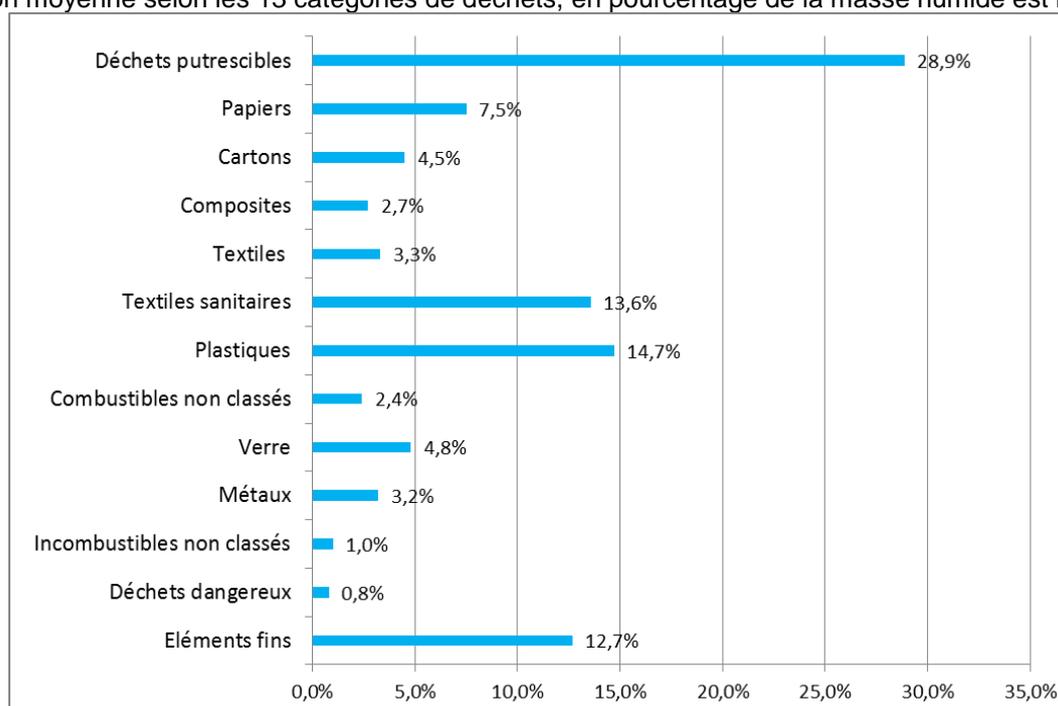


Éléments fins

## RESULTATS

11 échantillons d'ordures ménagères ont été analysés en janvier 2020.

La composition moyenne selon les 13 catégories de déchets, en pourcentage de la masse humide est la suivante :



Les principales catégories de déchets représentées dans les ordures ménagères sont les suivantes :

- Les déchets putrescibles qui comprennent les déchets alimentaires et les déchets de jardin : 28.9 %
- Les plastiques (films, bouteilles, flacons, barquettes, objets en plastique) : 14.7 %
- Les textiles sanitaires (couches, mouchoirs, essuie-tout) : 13.6 %
- Les papiers cartons : 12 %

Cela signifie que :

- 1/3 de la poubelle est composée de déchets fermentescibles qui pourraient être valorisés ou compostés,
- 1/3 de la poubelle est composée de déchets recyclables qui auraient dû aller au tri,
- et 1/3 de la poubelle est composée de déchets non valorisables, à destination de l'incinération.

Il est donc important de continuer les actions de prévention et de sensibilisation autour de la bonne gestion des végétaux et des déchets alimentaires.

Egalement, les campagnes de sensibilisation pour maintenir le geste de tri et recycler restent d'actualité.

## GISEMENT RECYCLABLE

L'analyse des caractérisations permet de faire ressortir l'état des lieux de l'efficacité de la collecte sélective actuelle. En rapportant ces données aux performances de collecte sélective et de déchets recyclés, cela signifie que 79 % du verre et 80 % des cartons sont bien triés. Le geste de tri pour ces 2 matériaux est bien ancré par les habitants de Grand Lac.

Il reste néanmoins à faire un effort sur les métaux qui ne sont captés qu'à 20 %, les emballages liquides alimentaires à 23.1 %, et les flacons en plastiques captés à 45.2 %.

Le tableau ci-dessous reprend les quantités de déchets recyclables encore présent dans les ordures ménagères :

MATERIAUX RECYCLABLES	QUANTITES PRESENTES DANS LES OM
Verre	10,6
Métaux	5,5
Flaconnages en Plastiques	4,3
Emballages liquides alimentaires	1,7
Cartons	7,3
Papiers	9,7
<b>TOTAL en kg/hab/an</b>	<b>39,1</b>
<b>TOTAL en tonnes/an</b>	<b>2950</b>

Il reste encore dans les ordures ménagères environ 10 kg de verre par an et par habitant, qui pourraient être sortis et qui auraient dû aller dans le container à verre.

Les papiers et cartons également, qui à eux deux représentent 17 kg par an et par habitant.

L'ensemble des déchets appelés à la collecte sélective présent encore dans les ordures ménagères et valorisable est de 39 kg/an/habitant, soit 2 950 tonnes produits sur le territoire de Grand-Lac.

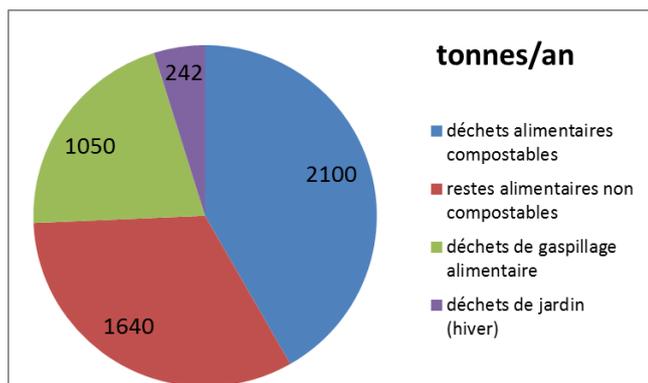
Nota : données corrigées en % de masse sèche de déchets

## GISEMENT VALORISABLE

Selon les caractérisations, environ 1/3 de la poubelle résiduelle est composée de déchets fermentescibles.

Ces déchets ont représenté :

- 2 100 tonnes, soit 28 kg/hab/an, de déchets alimentaires compostables
- 1 640 tonnes, soit 22 kg/hab/an, de restes alimentaires non compostables (os, poissons, coquilles ...)
- 1 050 tonnes, soit 14 kg/hab/an, de déchets liés au gaspillage alimentaire
- 242 tonnes, soit 3 kg/hab/an de déchets de jardin. Pour mémoire, les caractérisations ont été effectuées en hiver, donc pratique minorée à cette période.



Ces données moyennes sur les 11 caractérisations sont à nuancer selon les secteurs : il y a moins de déchets compostables et moins de déchets de jardin en milieu rural qu'en milieu urbain.

Cela s'explique par un compostage plus important dans les zones rurales, et l'absence de jardin dans les zones urbaines.

Au total, près de 3 400 tonnes de déchets pourraient être valorisées en compost pour amender et fertiliser les sols. Le retour au sol serait bénéfique pour la planète.

## LES DIFFERENTS MODES DE TRAITEMENT

### INCINERATION

---

- Savoie Déchets

Grand Lac a délégué sa compétence traitement au syndicat Savoie Déchets. C'est ainsi que le traitement des déchets ménagers de Grand Lac est confié à Savoie Déchets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Savoie-Déchets dispose d'une Unité d'Incinération avec Valorisation Energétique située à Chambéry. Sa capacité de traitement est de 120 000 tonnes pour les ordures ménagères et de 40 000 tonnes pour les boues de station d'épuration.

En 2021, Grand Lac a fait incinérer 18 105 tonnes d'ordures ménagères à Savoie Déchets.

NB : plus d'information sur le site du syndicat Savoie Déchet, <http://www.savoie-dechets.com>

- Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA)

Suite à la loi Notre, le SITO A a été dissous et la Communauté de Commune du Canton d'Albens a rejoint Grand Lac. Or, le SITO A adhérait au SILA pour le traitement de ses déchets ménagers.

C'est ainsi qu'une partie des déchets ménagers du territoire de l'Albanais est incinérée sur l'usine dénommée Sinergie, située à Chavanod.

Sa capacité de traitement est de 110 000 tonnes pour les ordures ménagères et de 30 000 tonnes pour les boues de station d'épuration.

Sur l'année 2021, le tonnage apporté par Grand Lac au SILA est de 1 515 tonnes.

NB : plus d'information sur le site du SILA, <http://www.sila.fr>

### TRI DE LA COLLECTE SELECTIVE

---

- Savoie Déchets

Grand Lac ayant adhéré à Savoie Déchets, les déchets qui ont été collectés sélectivement sont apportés sur le centre de tri de Savoie Déchets, situé à Chambéry.

Le centre de tri est dimensionné pour recevoir et trier 20 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés à l'année.

En 2021, Grand Lac a apporté sur le centre de tri l'ensemble des tonnes issues de la collecte sélective (3 795 tonnes), les cartons issus des professionnels (175 tonnes) et les papiers et cartons issus des déchetteries (662 tonnes).

### LES DIFFERENTES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

---

UVE Savoie Déchets



Sinergie SILA



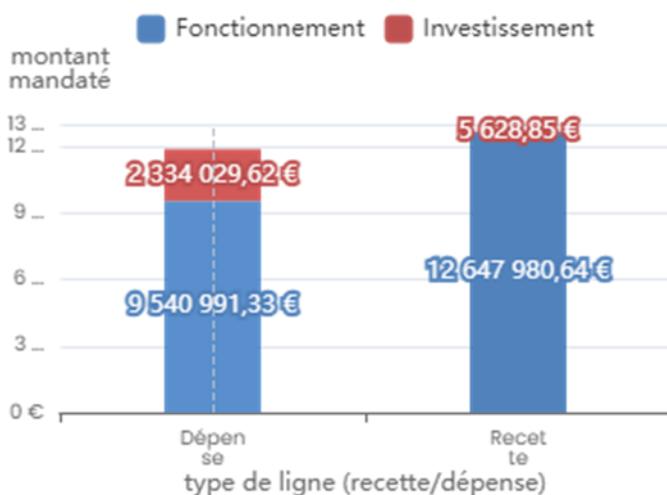
Centre de tri Savoie-Déchets



## FINANCES 2021

### LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

- **Coût total du service**



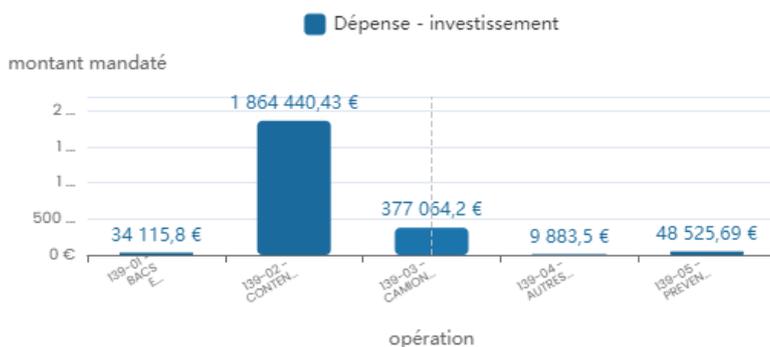
Au total, sur l'année 2021, le service Valorisation est excédentaire (+ 778 588 €).

Les dépenses d'investissement ont représenté 2 334 029 €, liées au déploiement des CSE.

L'essentiel des coûts de fonctionnement étant lié à l'activité de régie (personnel RH), et aux coûts de traitement (tri + incinération et traitement en déchetteries).

Ces données sont reprises en détail dans les différents graphiques ci-dessous.

- **Investissement**



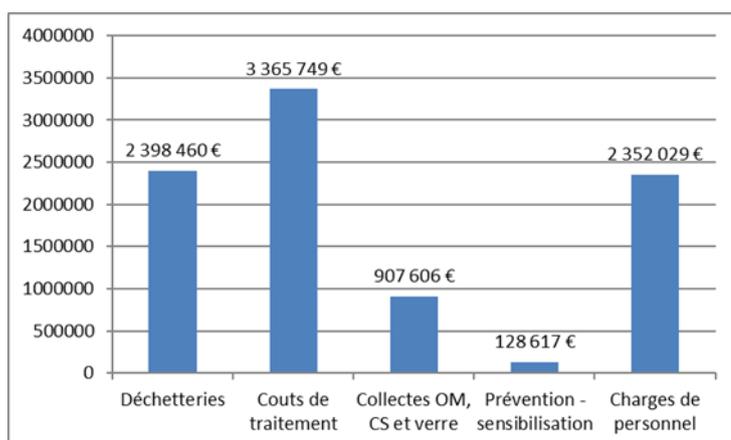
Les investissements sont majoritairement consacrés au développement des points de collecte semi-enterrés, qui permettent sur un même lieu de déposer les ordures ménagères, le tri, et le verre : 1 864 440 €.

Acquisition de nouveaux camions de collecte : 377 064 €.

Prévention : acquisition de composteurs et de 2 broyeurs : 48 525 €.

Autres équipements : aménagement des locaux, dont la mezzanine de stockage.

- Fonctionnement



Les déchetteries, bien que recevant 20 402 tonnes (43 % du gisement), ne représentent que 25.3 % du budget du service.

Le traitement des déchets ménagers est le poste de dépense le plus important. Cela comprend le coût d'incinération (2 572 000 €) et de tri des emballages (650 000 €).

La régie de collecte, hors personnel, ne représente que 10 % du budget.

Le service Valorisation des déchets comprend 55 agents, ces charges représentent un quart du budget.

- Recettes

RECETTES	CA 2021	Part relative
Vente Matières déchetteries + REP	453 110	3,6%
Ventes Matières liées au tri	407 734	3,2%
Prévention - sensibilisation	6 628	0,1%
TEOM / Redevance pro	10 825 509	85,6%
Contributions CITEO	955 000	7,6%
<b>TOTAL</b>	<b>12 647 981</b>	<b>100%</b>

Les recettes du service sont majoritairement liées à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, imposées sur le foncier bâti, et sur la redevance spéciale qui concerne les professionnels.

La vente des matières issues du tri de la collecte sélective et des déchetteries ont généré 860 844 € de recettes.

**Le choix de la collectivité de développer la collecte en conteneurs semi-enterrés permet de maintenir le coût global du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.**

## ADMINISTRATIF ET RELATION USAGER

### LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

---

L'assistante de direction du service Valorisation des Déchets est chargée d'assurer l'accueil téléphonique et physique des usagers ainsi que d'apporter une aide permanente aux cadres du service en termes d'organisation personnelle et générale, de gestion comptable, de communication, de rédaction de courriers, de comptes rendus et de suivi des dossiers.

La chargée de la relation aux usagers est la porte d'entrée physique et téléphonique du service valorisation des déchets. Elle apporte les premières réponses, transmet les demandes aux personnes en charge de leurs réalisations et en assure le suivi. Elle gère également les inscriptions sur le réseau des déchetteries de Grand Lac et les questions qui en découlent.

- **Courriers/Mails :**
  - Courriers entrants : 83
  - Courriers envoyés : 137
  - Délai de réponse moyen : entre 12 et 14 jours
  
- **Retours terrains :**
  - 391 demandes provenant principalement de l'accueil.
  - Concernant les particuliers (62 %), les professionnels (23 %)
  - Sur le secteur principalement d'Aix-les-Bains (60 %)
  - Ayant pour objets les bacs (60%), les CSE (20 %)
  
- **Comptabilité :**
  - Bons de commande : 318
  - Engagements : 80
  - Validation Factures service DECH : 1264
  - Titres de recette : 108
  
- **Régie composteurs :**
  - Remise chèques : 398
  
- **Commissions Valorisation des Déchets : 6**
  
- **Déclarations annuelles et trimestrielles :**
  - SINDRA (Observatoire des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes) :
    - Enquête Collecte 2021
  - CITEO (anciennement Eco-Emballages et Ecofolio) :
    - Déclaration des tonnages Emballages et Papiers
    - Déclaration du soutien Connaissance des coûts
    - Déclaration Majoration à la Performance
    - Contrat d'objectifs
    - Sensibilisation

# FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2021

- Actualités 2021

- Mise en place d'un tableau de suivi des délibérations du service :

CONSEIL / BUREAU / DECISI	DATE	REDAC	SUJET DELIB (lien accès dossier)	VALIDAT ° LC	ENVOI FINANCES + MARCHES AU + TARD LE	DEPOT DANS DOSSIER + ODJ AU + TARD LE	EXECUTOIRE LE	N° DELIB / N° DECIS°	DOC A SIGNER	ENVOYE LE
DECIS°	28/10/21	BC	<a href="#">Cession camion</a>	OK			04/11/21	<a href="#">Dec 2021-56.pdf</a>		
B	02/11/21									
DECIS°	19/11/21	MC	<a href="#">Prestation couches lavables</a>				ANNULEE	Marché réservé		
DECIS°	19/11/21	MC	<a href="#">Prestation vaisselle lavable</a>				ANNULEE	Marché réservé		
C	23/11/21									
B	07/12/21	BC	<a href="#">Avt1 Marché 20/25 Collectal</a>	OK	17/11/21	22/11/21	09/12/21	<a href="#">B_2021-12-07_DELIB04.pdf</a>	OUI	
C	14/12/21		<a href="#">Tarifs 2022</a>	OK	24/11/21	29/11/21	17/12/21	<a href="#">C_2021-12-14_DELIB35.pdf</a>		
C	14/12/21	MC	<a href="#">Subv Location broyeur</a>	OK	24/11/21	29/11/21	17/12/21	<a href="#">C_2021-12-14_DELIB36.pdf</a>		
C	14/12/21	MC	<a href="#">Subv Transport Ecoles</a>	OK	24/11/21	29/11/21	17/12/21	<a href="#">C_2021-12-14_DELIB37.pdf</a>		
B	04/01/22	MAG	<a href="#">Reprise mat. EPR Avt n° 6</a>	OK			11/01/22	<a href="#">B_2022-01-04_DELIB06.pdf</a>	OUI	19/01/22
C	25/01/22	LC	<a href="#">Projet ETC APP5</a>	OK	05/01/22	10/01/22	01/02/22	<a href="#">C_2022-01-25_DELIB33.pdf</a>		
B	01/02/22	EB	<a href="#">contrat rachat matière</a>	OK	12/01/22	17/01/22	08/02/22	<a href="#">B_2022-02-01_DELIB11.pdf</a>	OUI	21/02/22
B	01/02/22	MAG	<a href="#">Prorogation OCAD3E</a>	OK	12/01/22	17/01/22	08/02/22	<a href="#">B_2022-02-01_DELIB10.pdf</a>		
C	22/02/22	MAG	<a href="#">Adhésion AMORCE</a>	OK			01/03/22	<a href="#">C_2022-02-22_DELIB51.pdf</a>		
B	01/03/22									
C	29/03/22	EB+MC	<a href="#">Attribution de Subv</a>	OK	09/03/22	14/03/22				
B	05/04/22	BC	<a href="#">Convention SILA</a>	OK	16/03/22	21/03/22			OUI	
B	05/04/22	BC	<a href="#">Attrib marché lavage 22001</a>		16/03/22	21/03/22			OUI	
B	05/04/22	BC	<a href="#">Vente véhicule collecte</a>		16/03/22	21/03/22			OUI	
B	03/05/22									
C	17/05/22									

- Mise à jour et suivi du tableau « Suivi exploitation » du service :

Date	Saisi	Usager	Objet	Comm.	Rue	Nom	Tél	Demande	Réponse / Traitement	Transmis Traité	Clôture
11/05/2022	FP	Pro	Bac Collecte	Aix-les-Bains	21 avenue Charles de Gaulle	Mme TRIQUET - Salon Dessange	04 79 88 06 07	portable 06 17 01 29 84 - problème de déchetteries en face de votre salon - bacs roulants à qui appartiennent-ils ?	nettoyé + courriers adressés aux professionnels du secteur : les voûtes + Casino + les loges + la suite	PB	13/05/2022
11/05/2022	FP	Part.	CSE Collecte	Viviers-du-Lac	157 route de Voglans	Mme MIETTON Laure	06 62 73 84 98	incivilités autour des CSE	1 fois le vendredi pour les CS et le jeudi pour les OM	PB	12/05/2022
12/05/2022	FP	Co pro	Bac maintenance	Aix-les-Bains	angle boulevard de la roche du roi - avenue de l'Albion	M. VACLE pour l'Albion	06 10 83 87 18	1 bac OM 660 I à changer car très abîmé : N°0241369		AR	19/05/2022
13/05/2022		Part.	Bac maintenance	Aix-les-Bains	10 avenue de la liberté	Mme ADAR	06 06 45 55 72	1 Bac OM 660I manquant	voir lundi 16/05/2022	AR	19/05/2022
13/05/2022	FP	Pro	Bac maintenance	Aix-les-Bains	10 square Temple de Diane	Astoria	06 88 31 39 12	sortie 1 bac OM 660I donc elle n'a pas besoin - arrivé par hasard dans l'immeuble - à côté de BODY		AR	19/05/2022
16/05/2022	FP	Co pro	Bac maintenance	Aix-les-Bains	83 rue Alexandre Dumas	CITYA - pour Le Mont du chat		demande de bac CS pour copro		AR	
17/05/2022	FP	Part.	CSE Collecte	Tresserve	chemin des goetands	Madame n'a pas voulu donner son nom		CSE OM pleins sacs déposés à côté	collecté aujourd'hui	PB	17/06/2022
17/05/2022	FP	Co pro	Bac maintenance	Aix-les-Bains	6 avenue Charles de Gaulle	Les ambassadeurs		1 bac OM 660I manquant depuis samedi 14 mai	bac retrouvé quelques mètres plus bas	AR	19/05/2022
18/05/2022	FP	Part.	CSE Collecte	Aix-les-Bains	Avenue de Tresserve	Mme WEISZ	07 67 85 13 25	1 CSE souvent plein + odeurs et bestioles - suite à enlèvements bacs dans les rues alentours	bacs enlevés par la commune de Tresserve - CSE collectés une fois par semaine	PB	19/05/2022
18/05/2022	FP	Part.	CSE Kit	Aix-les-Bains	route du biollay	Mme BONZY		clé jetée dans CSE OM	clé récupérée	FP	18/05/2022
18/05/2022	FP	Pro	Bac maintenance	Drumettaz-Clarafond	214 chemin de la Boissière	KUNZ pressing - M. DIZERAN Sylvain	06 08 30 70 70	demande d'un bac OM ou CS ? Fait le point	récupère une clé le 19/05/2022 pour utilisation de PR	VM	19/05/2022
20/05/2022	FP	Commune	CSE Collecte	La Biolle	492 rue de l'ébène	Mairie de la Biolle	04 79 54 76 06	CSE salle polyvalente pleins	collecte le lundi	PB	20/05/2022

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

# Rapport annuel 2021

## Service des Ports

Mai 2022



# SOMMAIRE

<b>1. Introduction .....</b>	<b>3</b>
1.1. Moyens .....	3
1.2. Activité .....	3
Le nombre total d’emplacements portuaires reste stable avec 2 950 dont 208 places d’escale .....	3
Le nombre de places exploitées en contrat annuel est de 2 742 en 2021 .....	3
Le taux de rotation en 2021 est en hausse avec 6,27% contre 5,35 % en 2020 et 6,02 % en 2019. La reprise de l’attrait pour la navigation semble revenir après une année de Covid .....	3
<b>2. Organisation du Service des Ports.....</b>	<b>4</b>
<b>3. Activités .....</b>	<b>4</b>
3.1. Le transfert, par l’État, de la propriété des ports.....	4
3.2. La poursuite du contentieux du port des 4 Chemins suite à la requête indemnitaire des plaisanciers de 2017 .....	4
3.3. Définition du programme d’aménagement portuaire au port des 4 Chemins et au port à sec .....	5
3.4. Port de Mémard .....	5
3.5. Port de Conjux .....	5
3.6. Station d’avitaillement.....	5
3.7. Signalétique des ports.....	5
Une signalétique a été mise en place à proximité des bassins pour indiquer le positionnement des emplacements en vue d’informer les demandeurs de place d’escales. ....	5
Une signalétique à destination du grand public a également été installée sur la promenade du lac à Aix les bains et au Bourget du lac .....	5
3.8. Fonctionnement du service pendant la crise sanitaire.....	5
<b>4. Gestion des ports.....</b>	<b>6</b>
4.1. Attribution des emplacements.....	8
A) Liste d’attente .....	8
B) Transferts .....	10
5 Herbiers 2021 .....	12
6 Tarifs 2021 .....	13
<b>7Communication .....</b>	<b>14</b>
7.1 Partenariat avec les usagers .....	14
7.2 Lettre des plaisanciers .....	14
7.3 Alertes par SMS .....	14
7.4 Salon du Nautisme.....	14
<b>5. Les moyens financiers.....</b>	<b>15</b>
5.1. Budget de fonctionnement .....	15
A) Les dépenses réelles de fonctionnement .....	15
B) Les recettes de fonctionnement.....	16
<b>6. Répartition des recettes portuaires .....</b>	<b>18</b>
6.1. Redevances annuelles .....	18
6.2. Régie de recettes par catégories.....	20
6.3. Régies de recettes par secteur .....	21
<b>7. Le budget d’investissement .....</b>	<b>23</b>
7.1. Répartition des dépenses d’investissement par port.....	23
7.2. Budgets d’investissement 2016 – 2021 .....	24
<b>8. Les perspectives 2022.....</b>	<b>25</b>
<b>9. Annexes.....</b>	<b>26</b>
9.1. Annexe 1 – Les tarifs annuels 2021 .....	26
9.2. Annexe 2 – Les tarifs escales 2021 .....	28
9.3. Annexe 3 – Autres tarifs 2021 .....	29
9.4. Annexe 4 – Tarifs hangars des Mottets 2021 .....	30
9.5. Annexe 5 – Périmètre transféré au Grand Port (Aix-les-Bains).....	30
9.6. Annexe 6 – Lettre des plaisanciers .....	30

## 1. Introduction

L'année 2021 a été marquée par :

- La finalisation du programme concernant le réaménagement du port des 4 Chemins et du port à sec
- La poursuite des travaux de réaménagement du port de Conjux ; avec la construction d'une capitainerie et le réaménagement du poste de secours ;
- La deuxième baisse des niveaux du lac
- Le remplacement de la station d'avitaillement
- La mise en place d'une signalétique dans les ports
- L'arrivée d'une nouvelle assistante de direction

### 1.1. Moyens

Le service compte 11 agents à temps plein, dont 6 affectés essentiellement à l'entretien des ports et 2 à la capitainerie d'Aix-les-Bains. Il s'y ajoute 10 saisonniers pour 37 mois de travail (contre 30 en 2020 et 36 en 2019) qui interviennent en renfort des équipes en place, au niveau de l'équipe technique, de l'accueil des plaisanciers et du fonctionnement des mises à l'eau.

Le nombre de saisonniers est en augmentation par rapport 2020 suite au remplacement pendant 7 mois cumulé des agents de la capitainerie, en arrêt maladie.

Les hangars à bateaux du site des Mottets au Viviers-du-Lac sont gérés par le Service des Ports, avec 115 emplacements. Pour rappel, ces hangars avaient été transférés en septembre 2012 par le Conseil Départemental à Grand Lac. En 2021, 116 emplacements étaient occupés par contrat de gardiennage contre 106 en 2020 et 86 en 2019.

Les dépenses de fonctionnement des ports, hors amortissement, passent de à 1 287 K€ en 2020 à 2 117K€ (1 343 K€ en 2019) soit une augmentation de 64% due, pour l'essentiel à la facturation des années 2020 et 2021 des Autorisations d'Occupation Temporaire des ports sur le domaine public de Grand Lac à hauteur de 565K€, en lien avec le transfert de propriété des ports

Les recettes des emplacements annuels passent de à 1 857 K€ HT en 2020 à 1 935K€ (1 849 K€ HT en 2019) affichant une augmentation de +4% du essentiellement au recalibrage des emplacements fait sur les ports de Conjux et de Chindrieux et au retour des bateaux gérés par les professionnels dans les hangars des Mottets

### 1.2. Activité

Le nombre total **d'emplacements portuaires** reste stable avec 2 950 dont 208 places d'escale  
Le nombre de places exploitées en contrat annuel est de 2 742 en 2021

En terme **d'attribution** ,21 emplacements ont été attribués en 2021, contre 28 en 2020,15 en 2019 (29 en 2018, 29 en 2017).

En 2021, 164 **transferts** ont été réalisés contre 130 en 2020 soit +26 % par rapport à 2020.

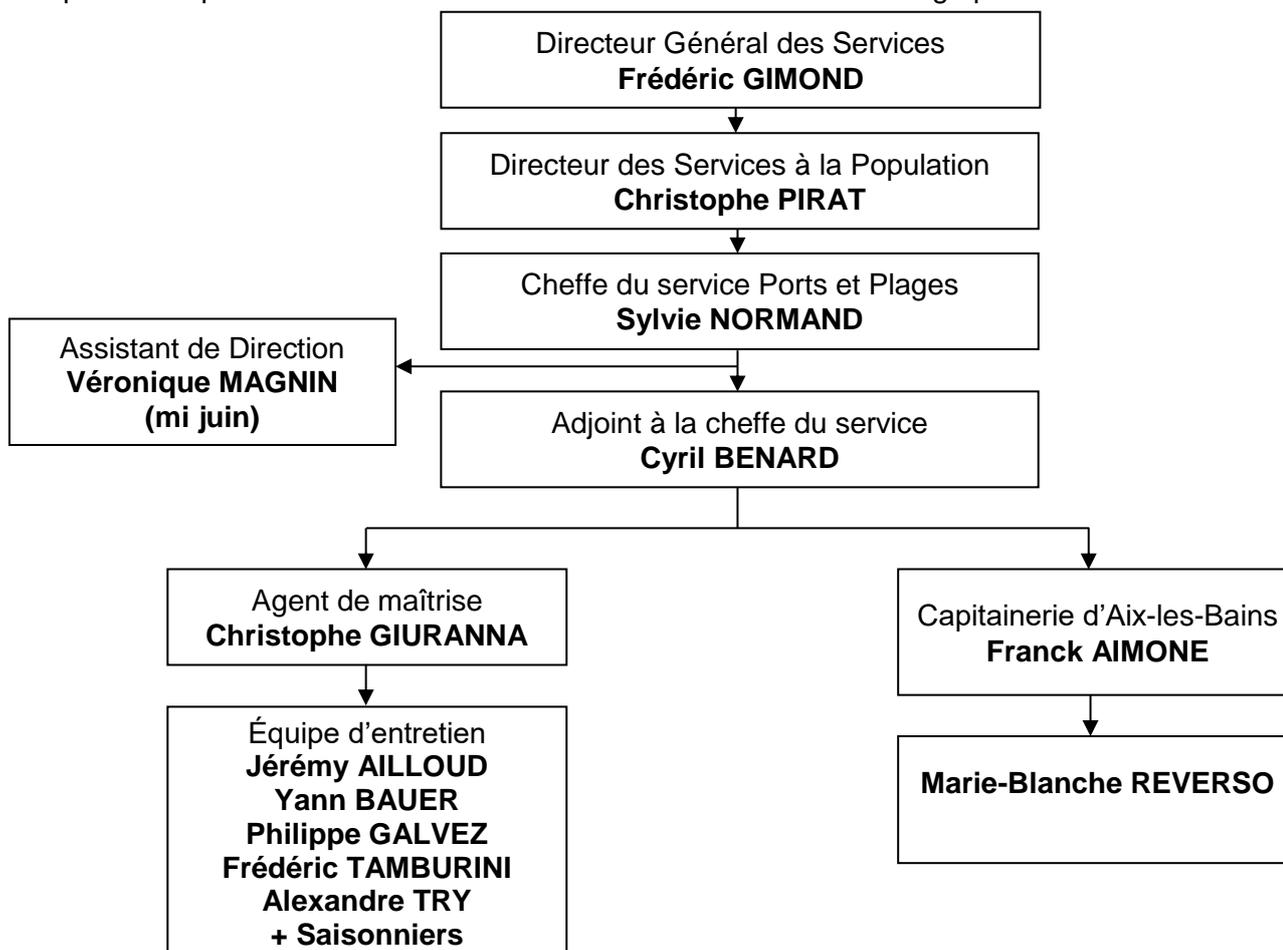
Le taux de rotation en 2021 est en hausse avec 6.27% contre 5,35 % en 2020 et 6,02 % en 2019. La reprise de l'attrait pour la navigation semble revenir après une année de Covid

**La liste d'attente** compte 1 630 personnes au 31 décembre 2021 (pour un total de 1 799 inscriptions), contre 1515 en 2020, 1400 en 2019, soit une augmentation de 7.8 %

Le nombre de **nuitées** est de 27 310 contre 34 306 en 2020, cette baisse étant à reliée à la baisse des niveaux du lac impactant fortement les places d'escales.

## 2. Organisation du Service des Ports

Le personnel permanent du Service des Ports a vu son effectif inchangé pour 2021.



## 3. Activités

### 3.1. Le transfert, par l'État, de la propriété des ports

La loi 2004-809 du 13 août 2004 permet le transfert de propriété du domaine public fluvial au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le transfert de propriété des ports a été finalisé le 1<sup>er</sup> février 2020. L'année 2021 a ainsi été consacrée à la régularisation du foncier et des AOT. La première régularisation foncière effectuée a concerné les parking de Charpignat entre les services de l'Etat, propriétaire initial ;la commune du Bourget du Lac les services du département et Grand Lac .Cette procédure est longue et a duré plus de 2 ans .D'autres régularisations seront étudiées en 2022

### 3.2. La poursuite du contentieux du port des 4 Chemins suite à la requête indemnitaire des plaisanciers de 2017

Le statut du port des 4 Chemins a été définitivement acquis en tant que port public le 31 mai 2016. En 2018, la réédition de l'ensemble des titres au bénéfice de Grand Lac se chiffrait à 378 454 € HT et couvrait les années 2007 à 2014. Le recouvrement de l'ensemble des titres n'est pas encore achevé, et le restant dû passe de 23 900 € en 2020 à 5 782 € en 2021 avec 2 clients qui bénéficient d'un étalement de leur dette)

En 2019 les ex-concessionnaires ont à nouveau déposé un recours indemnitaire en vue de récupérer une indemnité estimée pour l'ensemble à 1 766 844 €. Cette demande a été rejetée le 12 mars 2020 par le Tribunal administratif de Grenoble. Un mémoire en défense a été produit par Grand Lac en juin 2020. La Cour administrative d'appel de Lyon a, par une ordonnance du 8 avril 2022, clôturé l'instruction.

La date d'audience est attendue durant 2022

### **3.3. Définition du programme d'aménagement portuaire au port des 4 Chemins et au port à sec**

Suite au classement du port des 4 Chemins en port public en mai 2016 permettant de sécuriser les futurs investissements, un projet ambitieux de réaménagement de cette zone portuaire a été lancé.

En 2018, ce projet a été présenté à la DDT.

En 2019, le projet est adapté au nouveau PLUi modifié et présenté au conseil d'exploitation des ports.

En 2020, de nombreux échanges ont eu lieu entre le service urbanisme et l'AMO pour clarifier toute la réglementation environnementale liée à ce dossier.

L'année 2021 a été consacrée à la validation politique du projet et au choix des procédures notamment liées à la concertation préalable au titre du code de l'urbanisme et de la déclaration d'intention au titre du code de l'environnement. En 2022, une équipe pluridisciplinaire sera choisie pour présenter un dossier de demande d'autorisation auprès des services instructeurs

#### **- Particularité du fonctionnement du port des 4 chemins en 2021**

Le port des 4 chemins, a accueilli durant 4 dimanches le surplus des mises à l'eau de Charpignat pour 18 remorques au total. Un seul test a pu être réalisé sur quatre prévus dû à une météo défavorable. Les plaisanciers concernés ont fortement apprécié cette disposition.

### **3.4. Port de Mémard**

Dans le cadre du transfert des ports, l'État n'a pas souhaité y associer le port de Mémard compte tenu de sa proximité avec la zone de captage d'eau potable.

L'autorisation d'exploiter ce port a été délivrée le 26 avril 2021 sous réserve de respecter plusieurs nouvelles clauses notamment l'arrivée de bateaux à énergie propre dans ce bassin.

### **3.5. Port de Conjux**

Le port de Conjux a été transféré à Grand Lac dans le cadre de la fusion avec la communauté de communes de Chautagne au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Sur le secteur portuaire, un projet de réaménagement a été élaboré et est mené depuis 2019.

En 2021, le réaménagement du port et de la plage étant terminés, des travaux de création d'une nouvelle capitainerie et une réhabilitation de poste de secours ont été engagés.

### **3.6. Station d'avitaillement**

Une nouvelle station d'avitaillement a été installée et mise en fonction le 28 mai au petit port d'Aix les bains remplaçant une station datant des années 1995. Cette station est gérée par un privé lié à Grand Lac par une convention d'occupation du domaine public ;

### **3.7. Signalétique des ports**

Une signalétique a été mise en place à proximité des bassins pour indiquer le positionnement des emplacements en vue d'informer les demandeurs de place d'escales.

Une signalétique à destination du grand public a également été installée sur la promenade du lac à Aix les bains et au Bourget du lac

### **3.8. Fonctionnement du service pendant la crise sanitaire**

En 2021, la crise sanitaire est toujours d'actualité avec son lot de contraintes professionnelles

(Port du masque obligatoire, respect des gestes barrières, jauge dans les salles, incitation au télétravail)

Au service des ports et plages, il n'y a pas eu de télétravail souhaité par les agents .

De nombreuses communications gouvernementales ont été diffusées durant 2021. La vaccination obligatoire a concerné les services du CIAS et celui d'Aqualac

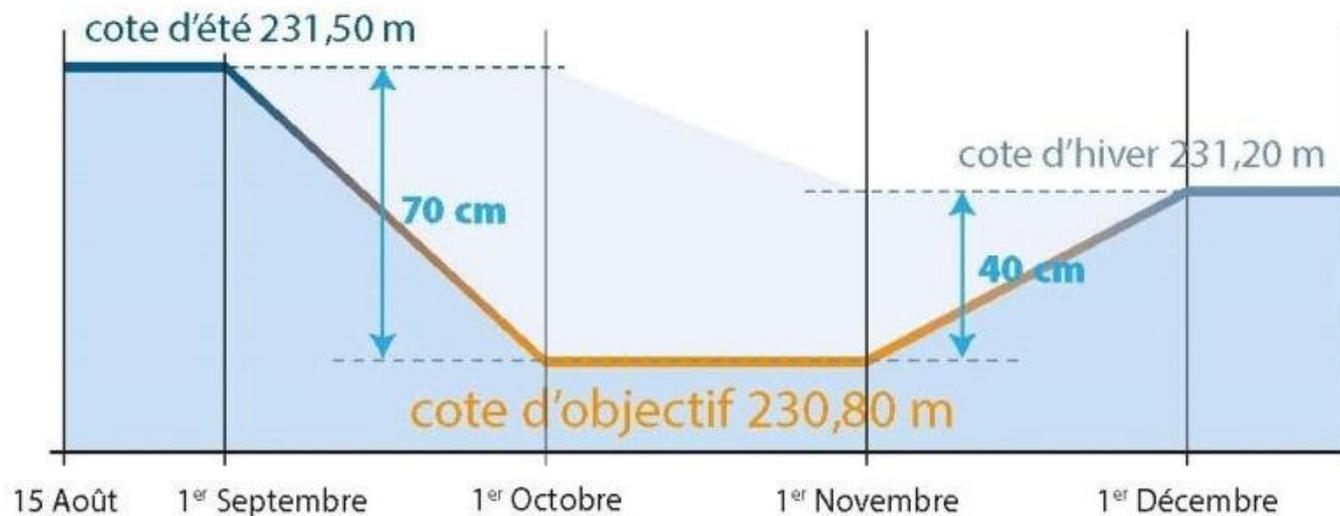
Une recrudescence du virus a été observée en fin d'année 2021

### 3.9 Projet de service

Le projet de service, démarré en 2020, s'est poursuivi en 2021 par la réalisation de quelques actions

- information des plaisanciers par la mise en place d'une signalétique portuaire
- lancement d'une enquête auprès de tous les plaisanciers amarrés en places annuelles
- rencontre le 2 septembre avec les gestionnaires du lac CISALB et également les services de la CNR

### 3.10 Baisse des niveaux du lac



La baisse des niveaux du lac s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 2021

Une grosse campagne de communication a été lancée en août auprès de nos plaisanciers afin de préparer au mieux cet événement majeur

240 bateaux ont été concernés et 110 places d'escales impactées

Les bateaux ont pu rejoindre leur emplacement à compter du 17 novembre 2021

### 3.11 Comité technique de Savières

Un comité technique a été créé en octobre 2020 et s'est réuni pour la première fois en janvier 2021. Son objectif est d'étudier les problématiques liées au foncier et à la navigation sur ce secteur

### 3.12 Charte d'utilisation et d'occupation du DPLF

Portée par la DDT, cette charte consiste à établir les conditions d'occupation du DPLF notamment sur la cohérence des équipements situés en bord de lac et sur les mesures à prendre pour préserver l'environnement principalement sur les zones susceptibles d'accueillir de nouvelles activités

### 3.13 Enquête auprès des usagers

Une enquête a été lancée en août 2021 auprès de nos titulaires de places annuelles et de places d'escale avec un retour de réponses très satisfaisant de plus de 40% avec 938 réponses sur 2300 questionnaires

Ce sondage permettra au service de mieux cibler ces actions en fonction des résultats obtenus. Un travail de stagiaire a été nécessaire pour dépouiller les résultats, affiner et prioriser les actions à mener. Le résultat de l'enquête a été diffusé auprès du club des plaisanciers et sur la lettre du plaisancier 2022

## 4. Gestion des ports

## Emplacements portuaires au 31 décembre 2021 (chiffres logiciel ALIZÉE)

LES PORTS		2018 places	Dont escales	2019 places	Dont escales	2020 places	Dont escales	2021 places	Dont escales
AIX-LES-BAINS	Mémard	80	4	80	4	80	3	80	2
	Grand Port	937	72	937	71	932	71	932	71
	Petit Port	562	77	562	79	566	83	566	83
	Total Aix-les-Bains	1 579	153	1 575	154	1 578	157	1 578	156
	Part Aix-les-Bains	61,13 %	78,46 %	53,39 %	74,40 %	53,44 %	75,12 %	53,49 %	75 %
LE BOURGET-DU-LAC	Charpignat	178	8	177	8	177	8	177	9
	Mirandelles	148	5	148	5	148	5	148	6
	Mouettes	57	2	56	2	56	2	56	3
	Grèbes	49	8	49	8	49	8	49	5
	Bras Mort de la Laysse	97	2	97	2	97	1	97	1
	Total Bourget-du-Lac	529	25	527	25	527	24	527	24
	Part du Bourget-du-Lac	20,48 %	12,82 %	17,86 %	12,08 %	17,85 %	11,48 %	17,86 %	11,53%
BRISON-SAINT-INNOCENT	Brison Station	35	0	35	0	35	0	35	0
	Brison sur Lac	24	0	24	0	24	0	24	0
	Grésine	182	10	182	10	182	10	182	10
	Total Brison-Saint-Innocent	241	10	241	10	241	10	241	10
	Part Brison-Saint-Innocent	9,33 %	5,13 %	8,17 %	4,83 %	8,16 %	4,78 %	8,16%	4,80%
VIVIERS-DU-LAC PORT DES 4 CHEMINS	4 Chemins (Concession)			189	7	189	7	189	8
	4 Chemins (Location)	190	7						
	Total 4 Chemins	190	7	189	7	189	7	189	8
	Part des 4 Chemins	7,36 %	3,59 %	6,41 %	3,38 %	6,40 %	3,35 %	6,40 %	3,84%
NORD DU LAC (CONJUX ET CHÂTILLON)	Conjux					217	4	217	4
	Châtillon					157	7	154	6
	Total Nord					374	11	371	10
	Part Nord					12,68 %	5,31 %	12,57%	4,80%
AUTRES PORTS (TERRE NUE ET BOURDEAU)	Terre Nue (Viviers)	25	0	25	0	25	0	25	0
	Bourdeau	19	0	19	0	19	0	19	0
	Total autres ports	44	0	44	0	44	0	44	0
	Part autres ports	1,71 %	0 %	1,70 %	0 %	1,49 %	0 %	1,49%	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>Tous ports</b>	<b>2 583</b>	<b>195</b>	<b>2 950</b>	<b>207</b>	<b>2 953</b>	<b>209</b>	<b>2 950</b>	<b>208</b>
	<b>Mottets</b>	<b>115</b>		<b>115</b>		<b>115</b>		<b>116</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>2 698</b>		<b>3065</b>		<b>3 068</b>		<b>3 066</b>	

Le seul port qui ait perdu des places est le port de Chatillon. Trois places de port ont dû être supprimées afin de permettre le recalibrage du Port de Châtillon. En 2021, des hangars des Mottets ont été occupés par 116 contrats de gardiennage soit 10 de plus qu'en 2020

Le nombre d'emplacement est reparti comme suit :

- zone Aix-les-Bains : 1 578 places soit 53 % ;
- zone Sud : 760 places soit 27 % ;
- zone Nord : 371 places soit 12 % ;
- zone Brison-Saint-Innocent : 241 places soit 8 %.

## 4.1. Attribution des emplacements

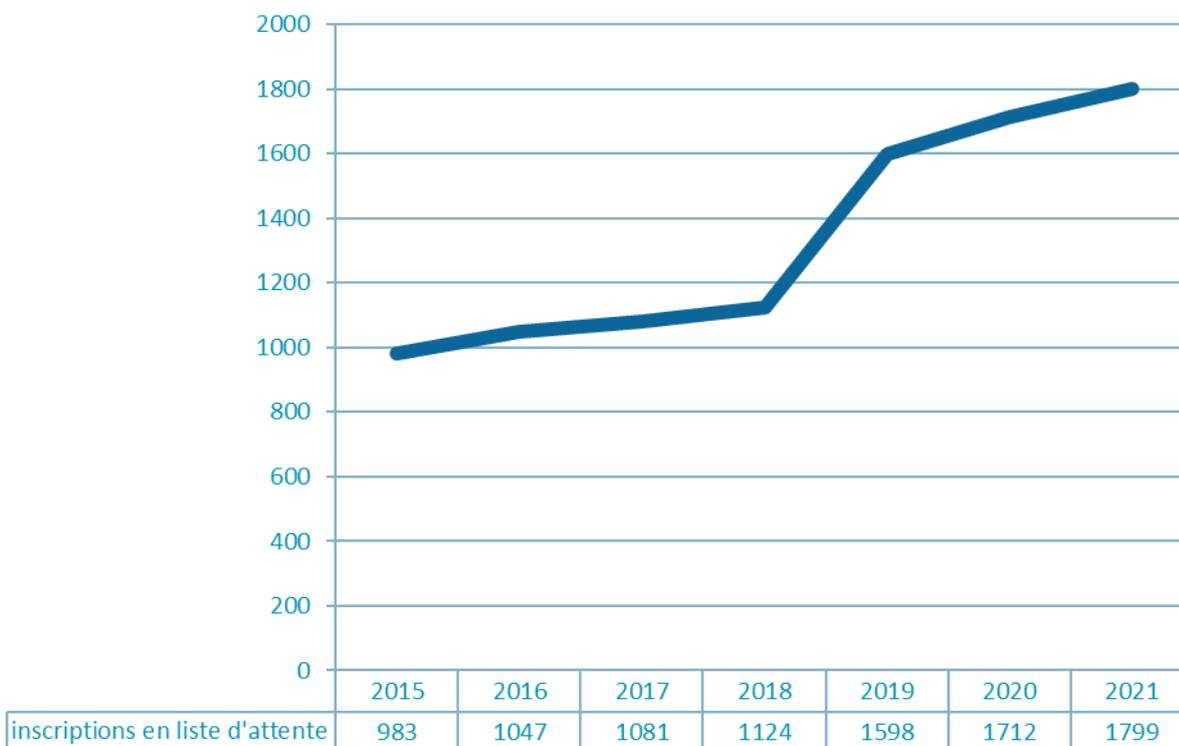
### A) Liste d'attente

Inscrits en listes d'attente au 31 décembre 2021 (chiffres logiciel ALIZÉE)

Liste d'attente par port	Total d'inscrits au 31/12/2018	Nouvelles inscriptions en 2018	Total d'inscrits au 31/12/2019	Nouvelles inscriptions en 2019	Total d'inscrits au 31/12/2020	Nouvelles inscriptions en 2020	Total d'inscrits au 31/12/2021	Nouvelles inscriptions en 2021
Aix-les-Bains	559	67	601	66	650	75	694	87
Zone Sud (comprenant Bourget-du-Lac, Bourdeau, Terre Nue et 4 Chemins)	494	45	513	42	537	39	571	72
Brison-Saint-Innocent	71	24	73	8	92	25	106	24
Zone Nord (comprenant Conjux et Châtillon)	Gestion communale		411	43	433	41	428	47
<b>Total inscrits</b>	<b>1 124</b>	<b>136</b>	<b>1 598</b>	<b>159</b>	<b>1 712</b>	<b>180</b>	<b>1 799</b>	<b>230</b>
% sans Zone Nord	+ 3,98 %		+ 5,61 %		+ 7,13 % (avec la zone Nord)		+ 5,08 % (avec la zone Nord)	
Places attribuées	29		15		28		21	
Places attribuables	37		35		44		30	

La difficulté d'attribution de certaines places réside dans le fait d'une arrivée tardive de désistements définitifs, de certaines places utilisées pour le recalibrage des ports ou des difficultés d'accès de certains postes d'amarrage, ce qui explique l'écart entre les places attribuables et les places attribuées

## Évolution des inscriptions en listes d'attente et prévision 2022/2023



Le total des demandes, soit 1 799 au 31 décembre 2021, tient compte de « doublons » (inscriptions d'un même plaisancier sur plusieurs ports, possible jusqu'au 31/12/2008) : le nombre de personnes inscrites sur la liste d'attente est de 1 633 en 2021, soit 166 doublons. Il était de 1 515 en 2020 (1400 en 2019, 1 018 en 2018, 961 en 2017).

Les demandeurs, depuis 2009, s'inscrivent par zone :

- 38,57 % sur la zone d'Aix-les-Bains ;
- 31,73 % sur la zone Sud ;
- 23,79 % sur la zone Nord ;
- 5,89 % sur la zone de Brison-Saint-Innocent.

En 2021, le temps d'attente est stable avec une moyenne de 11 ans pour obtenir un emplacement toute largeur et toute zone confondues. Il est toutefois possible d'observer qu'il faut +16 ans pour bénéficier d'une place en 2,80 mètres et seulement 6 ans en catégorie 2 mètres. La zone Sud est la zone où le temps d'attente est le plus élevé (13 ans).

Le nombre d'inscriptions augmentant chaque année, le système d'inscription en 2021 a évolué par la mise en place d'un portail Web..Le 28 octobre 2021 le plaisancier, après avoir créé son compte, pouvait confirmer le renouvellement ou demander la suppression de son inscription. Toutes les personnes qui avaient oublié de se réinscrire, ont été maintenues dans la liste d'attente. Ce ne sera plus le cas en 2022.

Plusieurs relances ont été effectuées pour les personnes n'ayant pas rendu réponse.

Suite à ce renouvellement :

- 1274 plaisanciers ont renouvelé leur inscription contre 1461 en 2020 ;
- 2 plaisanciers ont demandé la suppression de leur inscription contre 103 en 2020 ;
- En 2022,523 plaisanciers n'ont pas répondu au renouvellement contre 348 en 2020. Ils ont donc été radié de la liste d'attente.

Comparaison des dates d'inscription initiale entre les zones Sud, Aix-les-Bains et Nord  
(au 31 décembre 2021)

Largeur de l'emplacement	Date inscription zone Sud	Date inscription Aix-les-Bains	Date inscription zone Nord
<b>2,00 mètres</b>	2006 <sup>1</sup>	2014	2013
<b>2,50 mètres</b>	2007	2010	2004
<b>2,80 mètres</b>	2007	2004	2004
<b>3,00 mètres</b>	1999 <sup>2</sup>	2005	2012

Il est à noter que le nombre de demande sur la zone Sud est proche de celle d'Aix-les-Bains et au vu du nombre de places très différent lié à ces 2 secteurs (728 places annuelles pour la zone Sud et 1 422 pour Aix-les-Bains). Le temps d'attente sur la zone Sud est plus long qu'à Aix-les-Bains (13 ans en moyenne pour la zone Sud contre 11 ans pour Aix-les-Bains).

À titre d'exemple, si l'on souhaitait que les inscrits en liste d'attente n'attendent pas plus de 10 ans avant d'obtenir une place annuelle, il faudrait attribuer 415 places comme suit :

- 3 places en 2 mètres ;
- 7 places en 2,30 mètres ;
- 94 places en 2,50 mètres ;
- 161 places en 2,80 mètres ;
- 141 places en 3,00 mètres ;
- 9 places en 3,50 mètres.

Cet état des lieux sera à prendre en compte dans la création de futures places de ports.

Sur les 1 799 inscriptions sur les listes d'attente, 95 % résident dans la région Auvergne-Rhône-Alpes dont 61 % résident en Savoie. Parmi ces 61 %, 68 % sont du territoire de Grand Lac. Huit inscriptions, soit 0,5 %, proviennent d'un pays étranger (Belgique ou Suisse uniquement).

Évolution du nombre d'attributions de place via les listes d'attente par année et par port

<sup>1</sup> Le plaisancier inscrit en 2006 a un souhait bien précis (place de 2 mètres pour un bateau moteur uniquement sur Charpignat), d'où son inscription ancienne. En réalité, l'année de référence est 2012.

<sup>2</sup> Idem que ci-dessus : le plaisancier inscrit en 1999 souhaite une place uniquement au port de Charpignat en 3 mètres. En réalité, l'année de référence est 2003.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Aix-les-Bains</b>	18	20	13	23	29	18	13	15	4	11	9
<b>Brison Lac</b>	1	2	1	2	0	3	2	0	2	0	3
<b>Grésine Brison station</b>	4	9	4	2	2	6	6	3	3	4	4
<b>Bourget-du-Lac</b>	19	6	6	7	4	5	7	7	3	6	1
<b>4 Chemins</b>	2	1	1	2	1	2	0	2	0	0	0
<b>Bourdeau</b>	3	3	1	1	2	1	1	2	2	1	0
<b>Terre Nue</b>	0	1	0	1	0	2	0	0	1	0	0
<b>Châtillon</b>	3	Gestion communale 2012 à 2018							0	4	0
<b>Conjux</b>											
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>42</b>	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>21</b>

2009: autorisation des transferts

L'attribution moyenne annuelle entre 2011 et 2021 est de 32 places, présentant une baisse sensible des attributions depuis 2011 avec cependant un maintien autour d'une trentaine de places par an.

Plus de 80 places par an étaient attribuées avant la mise en place des transferts en 2009.

En 2021, 21 places ont été attribuées réparties de la manière suivante :

- **6 attributions sur des emplacements de 2 mètres et barque (28 %)**
- **4 attributions sur des emplacements de 2,30 mètres (19 %) ;**
- **7 attributions sur des emplacements de 2,50 mètres (33 %) ;**
- 2 attributions sur des emplacements de 2,80 mètres (9 %) ;
- 1 attribution sur des emplacements de 3,00 mètres (4 %) ;
- 1 attribution sur des emplacements de 3,30 mètres (4 %).

La majorité des attributions se font toujours sur des petites largeurs (80 % des attributions en catégories 2,00 mètres à 2,50 mètres).

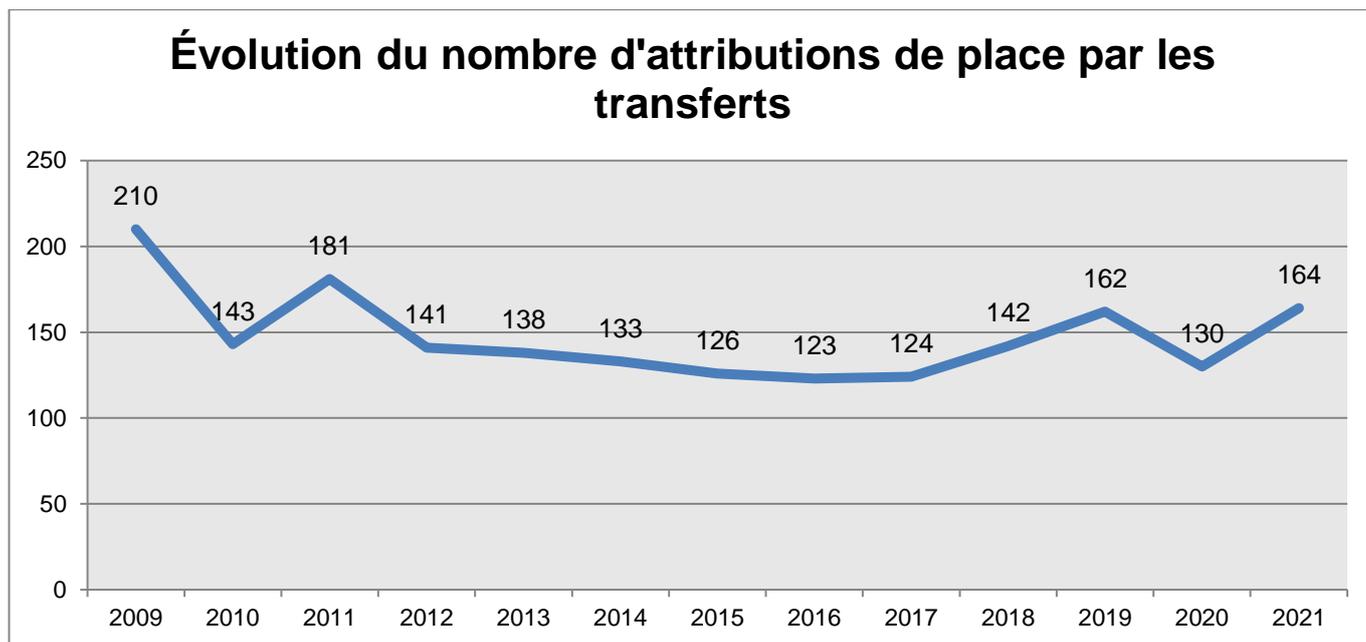
Le fait d'avoir instauré la possibilité d'obtenir une place par le biais du transfert de place avec vente du bateau en 2009 a réduit sensiblement la capacité d'attribution de places à la liste d'attente, ceci étant toutefois compensé par le volume des transferts.

## B) Transferts

Évolution du nombre de transferts par année et par zone

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
<b>Aix-les-Bains</b>	118	92	83	88	86	81	81	83	85	73	88	
<b>Brison Lac</b>	2	0	3	0	3	3	3	3	2	3	2	
<b>Grésine Brison Station</b>	5	9	14	10	10	8	8	10	14	12	3	
<b>Bourget-du-Lac</b>	36	29	35	28	23	26	26	30	25	17	35	
<b>4 Chemins</b>	3	8	3	5	3	5	5	14	11	14	16	
<b>Bourdeau</b>	0	2	0	0	1	0	0	1	0	0	2	
<b>Terre Nue</b>	6	1	0	2	0	0	0	1	1	0	1	
<b>Châtillon</b>	11	2	Gestion communale 2013 à 2018							6	7	8

Conjux	Gestion communale jusqu'à 2018								18	4	9
TOTAL	181	141	138	133	126	123	123	142	162	130	164



Hausse du nombre de transferts en 2021, 164 et 4 transferts refusés (les 2 parties n'ayant pas donné suite).

En 2021, 164 transferts ont été réalisés répartis de la manière suivante :

- 20 transferts sur des emplacements de barque (12%) ;
- 16 transferts sur des emplacements de 2,00 mètres (10%) ;
- 21 transferts sur des emplacements de 2,30 mètres (13%) ;
- **59 transferts sur des emplacements de 2,50 mètres (36%) ;**
- **32 transferts sur des emplacements de 2,80 mètres (19%) ;**
- 12 transferts sur des emplacements de 3,00 mètres (7%) ;
- 3 transferts sur des emplacements de 3,30 mètres (2%) ;
- 1 transfert sur des emplacements de 3,50 mètres (< 1 %) ;

Tableau récapitulatif attributions/transferts/désistements (en nombre de places)– Au 31 décembre 2021

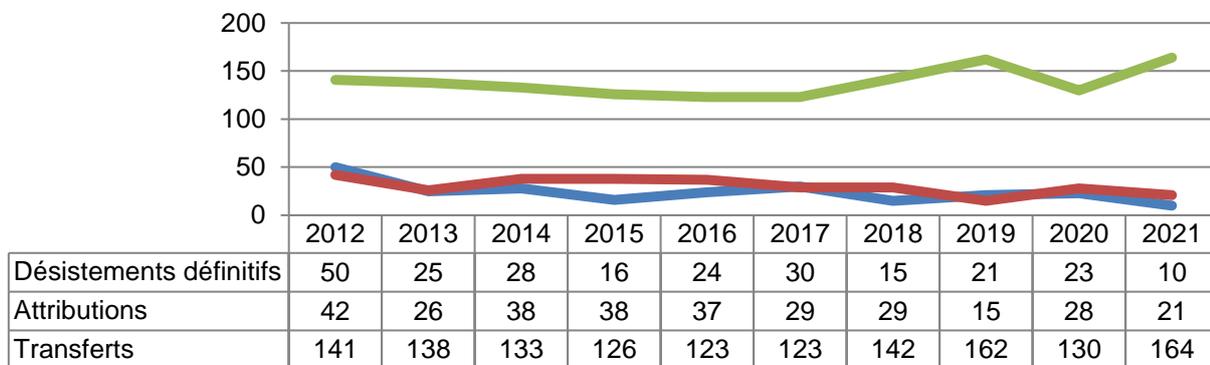
	Nombre de places <u>annuelles</u> (sans les escales)				Attributions				Transferts				Désistements définitifs	Désistements 1 an
	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord		
<b>Barque</b>	166	73	79	53	2	0	0	0	10	6	1	3	2	5
<b>2,00 m</b>	90	95	106	20	1	1	2	0	4	10	2	0	2	6
<b>2,30 m</b>	161	95	44	45	2	1	1	0	11	3	1	6	0	10
<b>2,50 m</b>	610	270	64	118	3	1	1	2	39	18	1	1	4	11
<b>2,80 m</b>	218	163	17	109	0	1	0	1	15	12	0	5	1	7
<b>3,00 m</b>	105	22	0	9	0	1	0	0	7	4	0	1	1	1
<b>3,30 m</b>	45	6	0	5	1	0	0	0	1	1	0	1	0	0
<b>3,50 m</b>	12	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<b>3,80 m</b>	6	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Hors gabarit</b>	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Totaux	1 422	728	231	361	9	5	4	3	88	54	5	17	10	40
	2 742				21				164					

Répartition des attributions/transferts/désistements par zone (en %) – Au 31 décembre 2021

	Nombre de places annuelles (sans les escales)				Attributions				Transferts				Désistements définitifs	Désistements 1 an
	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord		
Barque	11 %	10 %	34 %	15 %	22 %	0 %	0 %	0 %	11 %	11 %	20 %	18 %	20 %	12 %
2,00 m	6 %	13 %	46 %	5 %	11 %	20 %	50 %	0 %	4 %	18 %	40 %	0 %	20 %	15 %
2,30 m	11 %	13 %	19 %	12 %	22 %	20 %	25 %	0 %	12 %	0,5%	20 %	35 %	0 %	25 %
2,50 m	43 %	37 %	28 %	33 %	33 %	20 %	25 %	67 %	44 %	33 %	20 %	5 %	40 %	27 %
2,80 m	15 %	22 %	7 %	30 %	0 %	20 %	0 %	33 %	17 %	22 %	0 %	29 %	10 %	17 %
3,00 m	7 %	3 %	0 %	2 %	0 %	20 %	0 %	0 %	8 %	7 %	0 %	5 %	10 %	2 %
3,30 m	3 %	0,8 %	0 %	1 %	11 %	0 %	0 %	0 %	1 %	2 %	0 %	5 %	0 %	0 %
3,50 m	0,8 %	0,4 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
3,80 m	0,4 %	0,1 %	0 %	0,5 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Hors gabarit	0,6 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Totaux	53 %	26 %	8 %	13 %	43 %	24 %	19 %	14 %	54 %	33 %	3 %	10 %	100 %	100 %
	100 %				100 %				100 %					

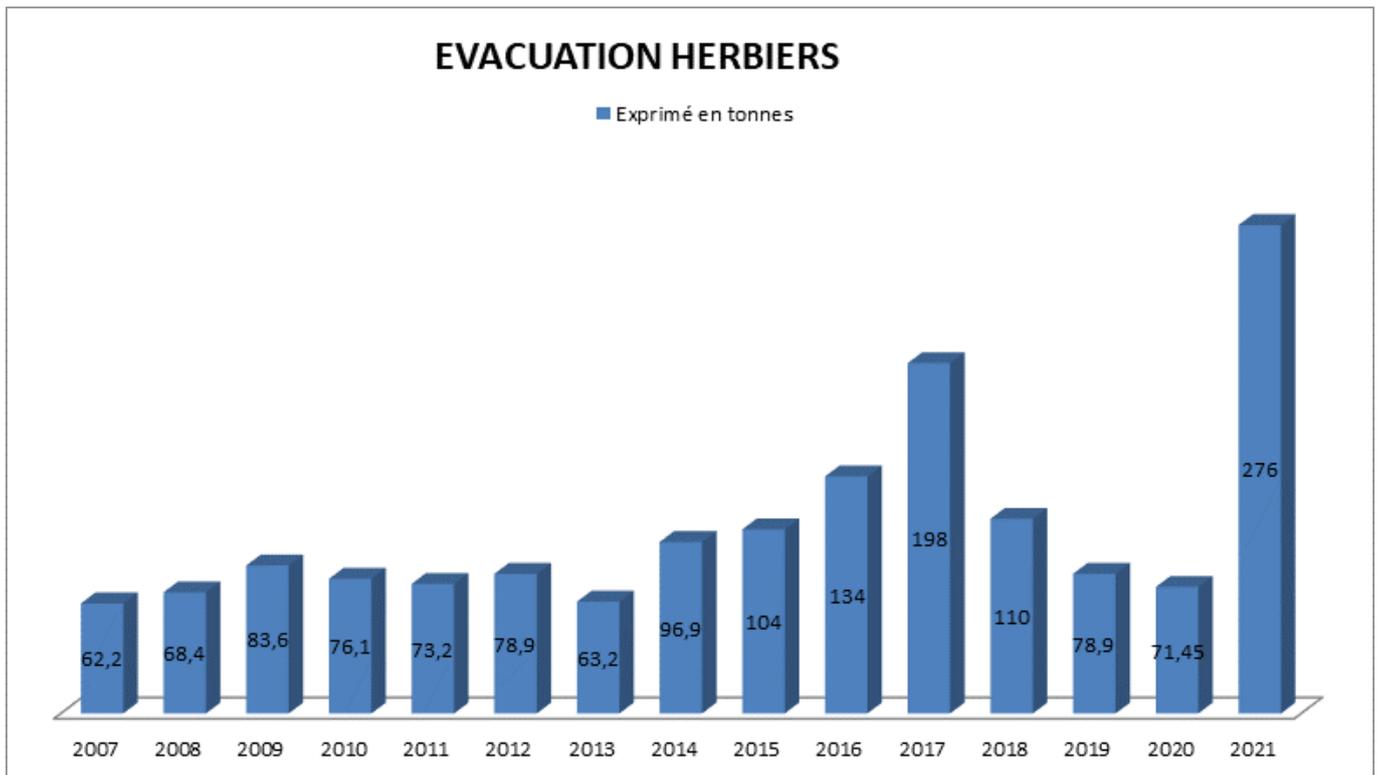
### Comparaison des attributions / désistements définitifs / transferts



Le nombre de désistement d'une année est en moyenne de 31 sur les 3 dernières années avec 40 désistements en 2021, contre 27 en 2020 et 26 désistements pour 2019. Cette hausse (+48%) peut se justifier par l'effet Covid et ses restrictions.

Le nombre de désistement définitif est de 10 en 2021 pour une moyenne de 20 (23 désistements en 2020, 21 en 2019, 15 en 2018, 30 en 2017). Cette baisse du nombre de désistement définitif peut s'expliquer par la hausse des demandes de transfert.

#### 5 Herbiers 2021



2021 a été marquée par une saison particulièrement pluvieuse sur les mois de mai et juillet ainsi que par le second épisode de baisse de niveau du lac.

Les herbiers ont poussé avec 15 jours voire 1 mois de retard (premières interventions début juillet) mais avec une rapidité et une densité plus importante que les saisons précédentes et sur une période plus longue.

La pousse s'est prolongée sur la fin du mois d'août ainsi que le mois de septembre ce que nous n'avions pas connu depuis plusieurs années.

Il en a résulté un travail de collecte décalé dans le temps,

La baisse du lac a généré une collecte d'herbiers supplémentaire appréciée à 187 tonnes

#### Points remarquables

- Les ports du Bourget, du Nord et 4C nécessitent deux interventions en saison et représentent environ 20% des tonnages totaux.
- Le Grand port et le Petit port pèsent 40% des tonnages totaux
- A noter les tonnages très importants réalisés cette année sur le port de Grésine (38%) qui a fait l'objet d'un traitement particulier en août afin de pouvoir accueillir les pontons de la baisse du lac et les clients du port de Mémard.

**Le ramassage manuel se porte cette année à 10% des tonnages, 90% sont réalisés exclusivement de manière mécanique).**

La sauvegarde de l'enfance a de nouveau été présente en renfort et sur une période de deux mois.

#### **6 Tarifs 2021**

Le lissage des tarifs portuaires annuels est arrivé à son terme en 2019. Désormais, pour les tarifs annuels, il est proposé d'appliquer sur l'ensemble des tarifs une seule et même augmentation de 1,5 %. Pour la plupart des autres tarifs de services portuaires, l'augmentation respecte le seuil d'augmentation maximum fixé à 2 %.

Pour les petits montants, dont pour le pourcentage d'augmentation dépasserait les 2 % souhaités, il est proposé de n'augmenter ces tarifs que tous les deux ans.

Les tarifs annuels pour les ports de Conjux et Chindrieux poursuivent leur lissage sur une durée de dix ans qui se terminera en 2029. Les pourcentages d'augmentation pour ces tarifs sont situés entre 1,5 % et 5,37 % pour Conjux et 1,66 % et 3,96 % pour Chindrieux.

Ces tarifs ont été présentés en conseil d'exploitation des ports le 20 novembre 2020 et ont reçu un avis favorable lors du vote en Conseil communautaire du 19 janvier 2021.

*Tableau des tarifs 2021 en annexe 1*

## **7 Communication**

### **7.1 Partenariat avec les usagers**

Eu égard à la crise sanitaire, un seul conseil d'exploitation a pu avoir lieu le 14 septembre 2021 relatif au bilan de saison et aux projets 2022.

Le conseil d'exploitation portuaire est l'organe d'information auprès des usagers. Ces rencontres permettent d'apporter les explications nécessaires à la plupart des demandes présentées par les plaisanciers et de diffuser l'information sur l'actualité portuaire.

### **7.2 Lettre des plaisanciers**

Deux lettres des plaisanciers ont été diffusées en 2021, en mars et août essentiellement tournées vers la problématique de baisse des niveaux du lac (voir en annexes).

### **7.3 Alertes par SMS**

Le système d'envoi de SMS à nos plaisanciers est une possibilité de communication rapide et efficace. Ce système est apprécié par nos usagers. En 2021, 11 807 SMS ont été envoyés pour les occasions suivantes : L'envoi de SMS en 2020 représente une augmentation de 11,44 % avec 10 450 SMS

En comparaison aux années précédentes, 7 070 SMS avaient été envoyés en 2019 et 17 500 en 2017..

### **7.4 Salon du Nautisme**

En raison de la crise sanitaire, le Salon du Nautisme n'a pu se tenir en 2021.

## 5. Les moyens financiers

### 5.1. Budget de fonctionnement

#### A) Les dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Crédits 2019	CA 2019	% CA / B Prévu	Crédits 2020	CA 2020	% CA / B Prévu	Crédits 2021	CA 2021	% CA / B Prévu
011-									
60 ACHATS	86 044,00	88 734,32	103,13%	91 000,00	61 578,00	68%	96 500	75 283,00	78%
61 AUTRES CHARGES	102 418,00	91 491,37	89,33%	173 220,00	83 386,00	48%	109 730	108 231,00	99%
62 SERVICES EXTERIEURS	236 770,78	252 020,45	106,44%	260 700,00	295 764,00	113%	284 510	293 841,00	103%
63 IMPÔTS	337 000,00	315 560,48	93,64%	628 000,00	251 122,00	40%	914 300	903 602,00	99%
sous-TOTAL	762 232,78	747 806,62	98,11%	<b>1 152 920,00</b>	<b>691 850,00</b>	<b>60%</b>	1 405 040	1 380 957,00	98%
64 PERSONNEL	595 000,00	<b>587 129,88</b>	98,68%	<b>605 520,00</b>	<b>584 735,00</b>	<b>97%</b>	<b>634 560</b>	630 441,00	99%
65 CHARGES DE GESTION	3 700,00	0,00	0,00%	3 700,00	2 346,00	63%	3700	6,00	0%
66 CHARGES FINANCIERES	9 000,00	8 303,79	92,26%	7 000,00	6 828,00	98%	6000	5 332,16	89%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 235,00	0,00	0,00%	10 000,00	1 170,00	12%	107779	101 079,00	94%
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 371 167,78	1 343 240,29	97,96%	1 779 140,00	1 286 929,00	<b>72%</b>	2 157 079,00	2 117 815,16	98%

Rapport annuel 2021 – Service des Ports

	CA 2019	% réalisé / Dép totales	CA 2020	% réalisé / Dép totales	CA 2021	% réalisé / Dép totales
Personnel (64+62+63)	587 129,88	43,71%	584 735,00	45,44%	630 441,00	29,77%
Travaux / Services (60/61/62)	432 246,14	32,18%	440 728,00	34,25%	477 355,00	22,54%
Impôts (63)	315 560,48	23,49%	251 122,00	19,51%	903 602,00	42,67%
Finances (66+68)	8 303,79	0,62%	6 828,00	0,53%	5 332,16	0,25%
Charges de gestion (65)	-	0,00%	2 346,00	0,18%	6,00	0,00%
Charges exceptionnelles (67)	-	0,00%	1 170,00	0,09%	101 079,00	4,77%
<b>TOTAL</b>	<b>1 343 240,29</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 286 929,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 117 815,16</b>	<b>100,00%</b>

Remarques sur les variations significatives 2020/2021 :

**Compte 60:** en 2021 hausse importante par rapport à 2020 due essentiellement à des réparations plus importantes notamment au compte 60688.

Hausse également des consommations eau et électricité due à des mandatements de factures sur 2 exercices 2020 et 2021.

**Compte 61** (611 /61528/61558) : augmentation des dépenses dues à des travaux spéciaux Nettoyage du déshuileur débourbeur de la zone de carénage/

Réparation de l'agitateur de la marina du petit port et de la chaudière de Charpignat /augmentation des plongées pour la baisse du lac et location de bungalows pour la capitainerie de Conjux

**Compte 63 :** paiement des AOT du service des ports à Grand lac sur les années 2020 et 2021 à hauteur de 565 000€

**Compte 64 (chapitre 012)**

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse sensible de +64 % par rapport à 2020 dûes à un remboursement de la dette au port de Chatillon (97 778 €) et une facturation par Grand Lac de 2 années des redevances des AOT au service des ports (dans le cadre du transfert de propriétés de l'Etat à Grand Lac)

En terme de charge de personnel, les crédits augmentent de + 8 % dus

-pour le personnel permanent, à une augmentation de 23 000€ du au paiement sur 12 mois de l'agent de maîtrise (6 mois en 2020)

-pour le personnel saisonnier une augmentation de 21 300€ dû essentiellement au remplacement de l'agent d'accueil de la capitainerie d'Aix les Bains (6 mois)

**B) Les recettes de fonctionnement**

## Rapport annuel 2021 – Service des Ports

Recettes	CA 2018	CA 2019	% CA2019 / 2018	CA 2020	% CA2020 / 2019	CA 2021	% CA2021 / 2020
Redevances annuelles	1 554 107,92	1 797 918,70	15,69%	1 789 411,00	-0,47%	1 849 413,76	3,35%
Rédition des titres 4C	378 454,91						
Site des Mottets	53 079,13	51 221,93	-3,50%	68 433,93	33,60%	85 793,32	25,37%
<b>Sous-total</b>	<b>1 985 641,96</b>	<b>1 849 140,63</b>	<b>-6,87%</b>	<b>1 857 844,93</b>	<b>0,47%</b>	<b>1 935 207,08</b>	<b>4,16%</b>
Régie	286 231,79	292 928,88	2,34%	278 690,00	-4,86%	316 621,00	13,61%
Embarcadères		7 077,82		3 635,00	-48,64%	7 269,00	99,97%
<b>Sous-total</b>	<b>2 271 873,75</b>	<b>2 149 147,33</b>	<b>-5,40%</b>	<b>2 140 169,93</b>	<b>-0,42%</b>	<b>2 259 097,08</b>	<b>5,56%</b>
Opérations diverses 75/76/77/79/01 3	41 745,00	24 377,64	-41,60%	16 894,00	-30,70%	18 197,97	7,72%
<b>Total général</b>	<b>2 313 618,75</b>	<b>2 173 524,97</b>	<b>-6,06%</b>	<b>2 157 063,93</b>	<b>-0,76%</b>	<b>2 277 295,05</b>	<b>5,57%</b>

La comparaison des recettes entre 2020 et 2021 doit intégrer le fait qu'en 2020 ont été appliquées des exonérations sur les redevances des professionnels, dues à la crise sanitaire-  
L'augmentation des redevances sur les places annuelles est de +3.36%. Ramenée sur 2 années 2019 à 2021, l'augmentation n'est plus que de 1.4% ce qui redevient cohérent avec l'augmentation des tarifs de+1.5%

Le montant de la régie est en hausse de 13.61% par rapport à 2020 (année du Covid et minoration sur les redevances des professionnels) et en hausse de 8% par rapport à 2019 ce qui revient à une augmentation de 4% lissée sur 2 ans.

Pour ce qui concerne les hangars des Mottets, on constate une augmentation importante de l'ordre de 25 %, des recettes due à la demande forte, depuis 2 ans, des professionnels qui manquent de plus en plus de place pour stocker leurs bateaux.

L'augmentation des recettes sur les embarcadères est due à la minoration appliquée en 2020 face à la baisse d'activités liée Covid mais les recettes de 2021 restent sensiblement les mêmes qu'en 2019.

Les nuitées sont de 27 310 contre 34 306 en 2020 et 34 907 en 2019 (35 294 en 2018) soit une baisse importante de 20.39 % due à la baisse des niveaux du lac qui impacte l'ensemble des places d'escales sur septembre et octobre.

Le ratio des **charges** de fonctionnement (charges hors amortissement mais y compris capital 72 450 € (contre 75 954,18 en 2020 € et 78 336,31 € en 2019) par emplacement à flot augmente fortement et artificiellement du fait de l'augmentation des charges de +64% due aux remboursements cumulés 2020 et 2021 des AOT à Grand Lac et passe de 461,52 € à 742 € (contre 482 € en 2019 et 532 € en 2018)

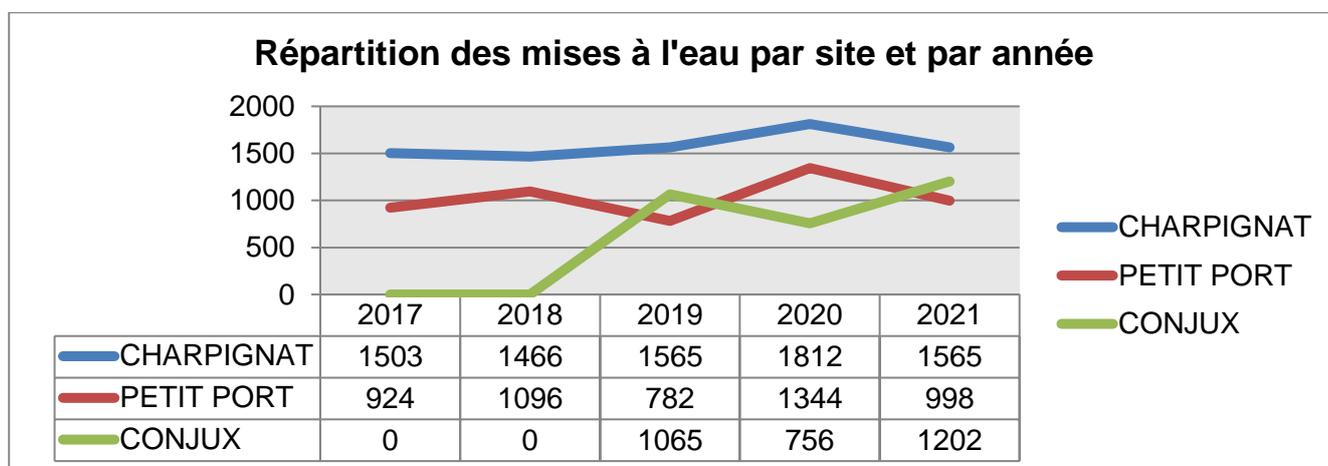
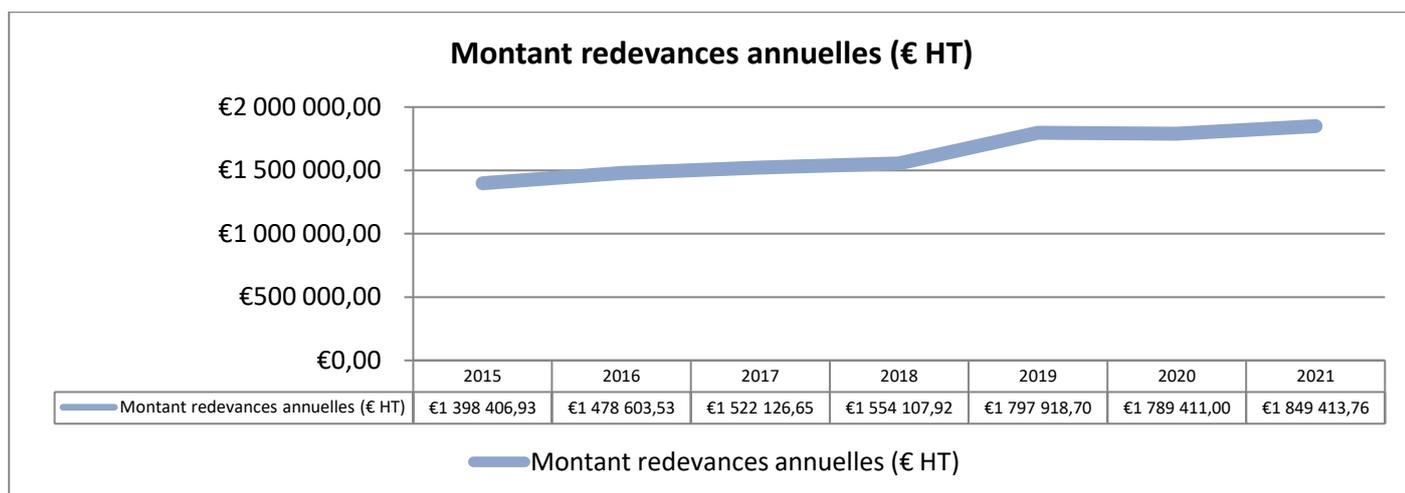
Le ratio des **produits** de fonctionnement par place (redevance + régie) présente une hausse importante et passe de 699 € en 2019 à 696 € en 2020 et 749 € en 2021 (701 € en 2018, 689 € en 2017, 653 € en 2016 et 627 € en 2015), ce qui s'explique du fait de la reprise d'activités en 2021, du succès de la demande des places d'escale et celle baisse de recettes dues à la crise sanitaire.

## 6. Répartition des recettes portuaires

### 6.1. Redevances annuelles

	COMMUNES	PORTS	Montant 2019	Montant 2020	% 2020/2019	Montant 2021	% 2021/2020
217	AIX-LES-BAINS	Grand Port - Petit Port - Mémard	1 012 508,02	1 013 429,00	0,1%	1 039 391,21	2,56%
216	BOURGET-DU-LAC	Charpignat - Grèbes - Mirandelles - Mouettes - Bras Mort	314 627,95	314 343,00	-0,1%	308 288,00	-1,93%
220	BRISON-SAINT-INNOCENT	Grésine - Lac - Station	101 541,75	103 230,00	1,7%	103 975,27	0,72%
218	VIMERS-DU-LAC	4 Chemins (Grand Lac)	153 951,39	154 310,00	0,2%	155 629,00	0,85%
		4 Chemins (concess.)					
218		Terre Nue	7 606,71	8 445,00	11,0%	9 408,20	11,41%
213	BOURDEAU	Bourdeau	3 078,35	3 617,00	17,5%	3 706,45	2,47%
214	CONJUX	Conjux	120 039,36	107 427,00	-10,5%	126 338,10	17,60%
212	CHINDRIEUX	Châtillon	84 565,17	84 610,00	0,1%	89 490,40	5,77%
	<b>TOTAL PLACES A FLOTS</b>		<b>1 797 918,70</b>	<b>1 789 411,00</b>	-0,5%	<b>1 849 413,76</b>	3,35%
	MOTTETS		51 221,61	68 433,93	33,6%	85 793,32	25,37%
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 849 140,31</b>	<b>1 857 844,93</b>	1,5%	<b>1 935 207,08</b>	4,16%

Il est à noter qu'à Chindrieux les recettes ont augmenté bien que le nombre de place ait diminué, ceci est dû au fait que le port a été recalibré et que 18% des places recalibrées à la largeur supérieure.



## 6.2. Régie de recettes par catégories

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
GRUTAGE CARENAGE	14 309,00	15 258,00	17 596,58	15 149,00	14 155,20	16 126,40
MISES A L'EAU VIGNETTES PETIT PORT	9 080,00	13 920,00	10 010,00	10 232,50	13 944,00	11 924,00
MISES A L'EAU VIGNETTES CHARPIGNAT	13 527,50	12 055,00	15 900,00	14 027,50	16 956,80	14 063,20
MISES A L'EAU VIGNETTES CONJUX	13 527,50	12 055,00	15 900,00	14 139,00	5 049,00	15 114,40
ESCALES BRISON	7 710,80	5 009,00	10 480,00	12 600,00	12 363,20	13 415,20
ESCALES AIX-LES-BAINS	128 490,00	153 870,00	161 865,83	164 541,00	151 694,40	156 119,20
ESCALES BOURGET / BOURDEAU	28 329,50	28 076,00	34 666,67	27 790,00	27 349,60	30 068,60
ESCALES 4 CHEMINS	3 417,50	32 750,00	5 966,67	5 862,50	4 781,60	2 568,00
ESCALES CONJUX				3 072,50	6 365,00	9 018,40
ESCALES CHINDRIEUX				5 420,40	7 808,00	6 548,00
AUTRES REDEVANCES*	6 130,70	2 959,00	2 233,33	3 974,40	1 869,60	3 380,76
<b>TOTAL</b>	<b>224 522,50</b>	<b>275 952,00</b>	<b>274 619,08</b>	<b>276 808,80</b>	<b>262 336,40</b>	<b>278 346,16</b>

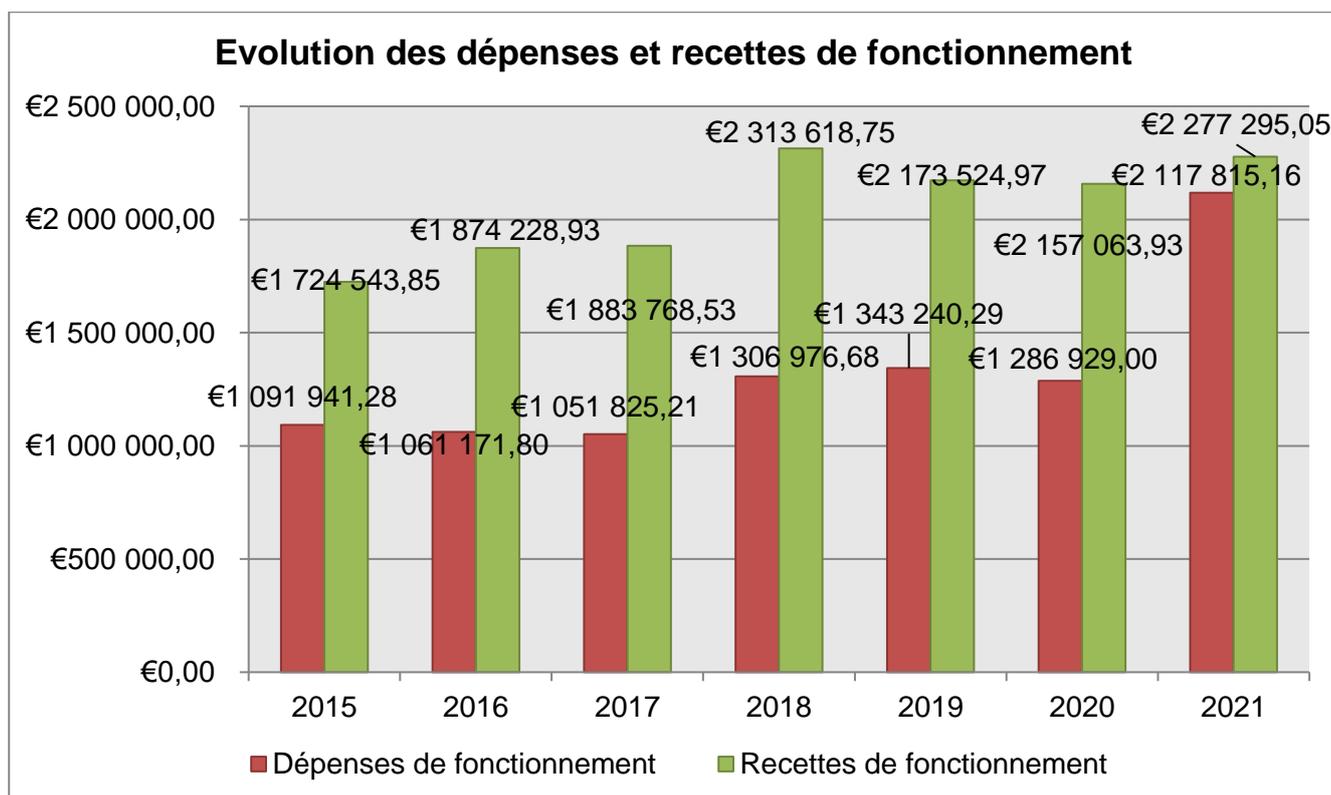
\* Incluent les services portuaires affectés au compte régie

En 2021, on note une augmentation significative de plus 6% du chiffre d'affaires de la régie de Ceci s'explique en grande partie par une reprise de l'activité nautique suite à la crise sanitaire :

### 6.3. Régies de recettes par secteur

	2017	2018	2019	2020	2021	% recettes
AIX-LES-BAINS	183 048,00	189 472,42	189 922,50	179 793,60	184 169,60	66%
BOURGET / BOURDEAU	40 131,00	50 567,50	41 817,50	44 306,40	44 131,80	16%
BRISON	5 009,00	10 480,00	12 600,00	12 363,20	13 415,20	5%
CONJUX			17 211,50	11 414,00	24 132,80	9%
CHINDRIEUX			5 420,40	7 808,00	6 548,00	2%
4 CHEMINS	32 750,00	5 966,67	5 862,50	4 781,60	2 568,00	1%
Autres REDEVANCES	2 959,00	2 233,33	3 974,40	1 869,60	3 380,76	1%
TOTAL	263 897,00	258 719,92	276 808,80	262 336,40	278 346,16	100%

- Baisse des recettes au Bourget-du-Lac à cause de la baisse des mises à l'eau par rapport à 2020.
- Pour les ports de Conjux et Chindrieux, le recalepinage impacte la commercialisation des places d'escale. Des places d'escale ont été créées à Conjux avec le ponton supplémentaire, ce qui n'a pas été le cas à Chindrieux.
- Pour les 4 Chemins, places d'escale bloquées à cause de la mise en place du ponton de mise à l'eau provisoire (recettes : 196 euros / pertes : 2409,60 euros).



Comme le fait apparaître le graphe ci-dessous, le budget des ports est un budget excédentaire. Les gros projets d'aménagement tels que le futur réaménagement du port des 4 Chemins et du port à sec peuvent être envisagés avec sérénité, sans impact majeur sur la politique tarifaire conduite depuis des années au service des ports et limitée à 1,5% d'augmentation.

## 7. Le budget d'investissement

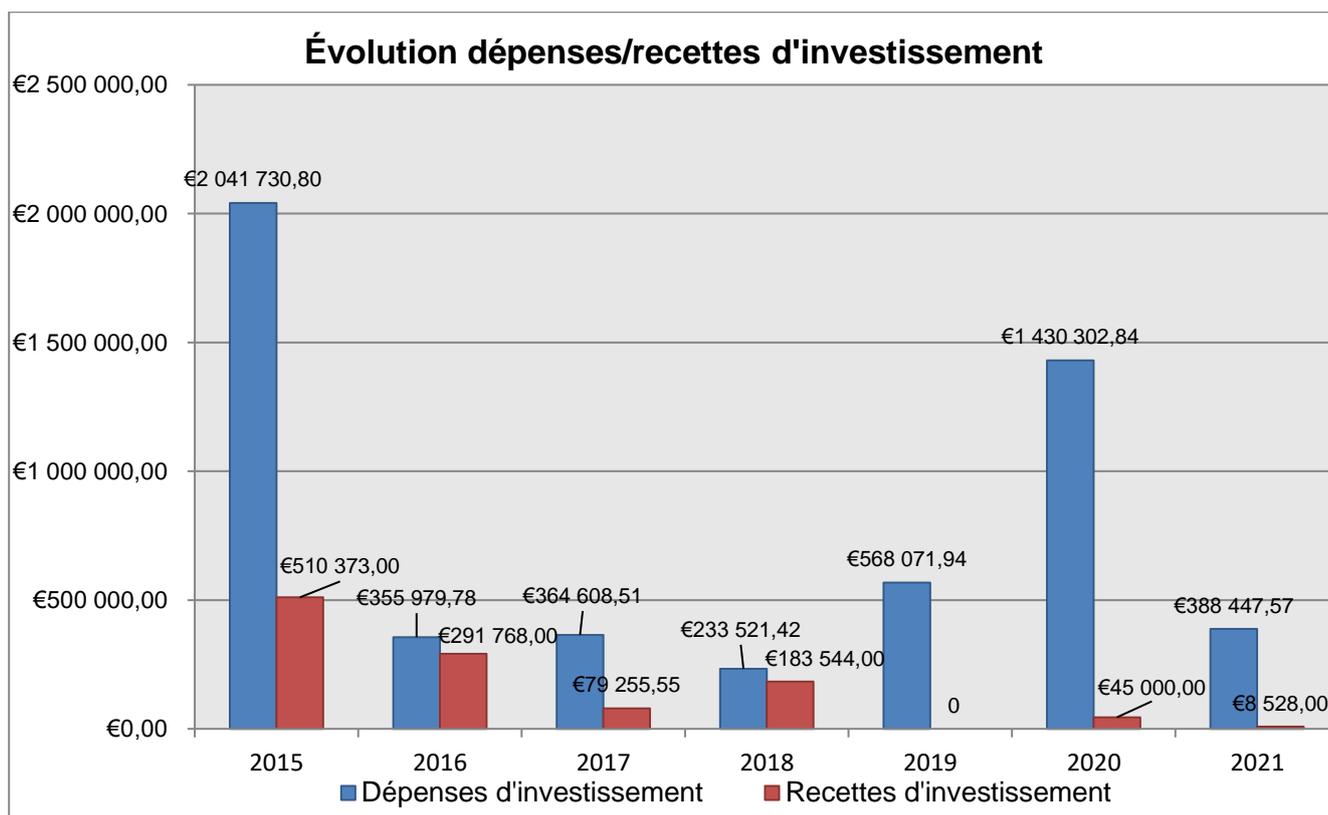
### 7.1. Répartition des dépenses d'investissement par port

Dépenses d'Investissement		BP 2018	CA 2018	BP 2019	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021
100									
110	PORTS DU BOURGET	315 000,00	51 819,00	304 416,15	32 018,36	365 000,00	3 000,00	32 300,00	-
106	PORT DE BOURDEAU								
107	PORT DE TERRE NUE								
101	PORTS DE BRISON		1 450,00						
109	PORTS D'AIX	453 200,00	135 414,42	412 000,00	321 540,21	83 815,00	32 747,55	250 600,00	81 008,00
109.1	CAPITAINE AIX								
102	DIVERS	168 850,00	28 839,00	143 000,00	47 748,36	212 900,00	62 780,66	199 040,00	80 054,27
104	PORT DES 4 CHEMINS	100 000,00	7 530,00	220 605,00	32 285,00	190 555,00	12 968,75	223 650,00	7 797,97
	PORT DE CONJUX			1 278 000,00	109 789,38	1 959 480,00	1 089 353,42	501 577,61	211 284,78
	PORT DE CHINDRIEUX			50 000,00					
112	SITE DES MOTTETS	50 000,00	:	64 000,00	17 300,00	23 000,00	-	15 525,00	-
113	PORT DU TILLET	-	-	-	-				
114	CURAGE								
	EMBARCADERE CHANAZ	150 000,00	8 469,00	265 000,00	7 390,63	274 000,00	232 452,46	62 221,07	8 302,55
Total opérations d'équipement		1 237 050,00	<b>233 521,42</b>	2 737 021,15	<b>568 071,94</b>	3 108 750,00	<b>1 433 302,84</b>	<b>1 284 913,68</b>	<b>388 447,57</b>
			19%		21%		46%		30%

Les dépenses d'investissement 2021 sont très largement inférieures à celles de 2020, dues essentiellement à la fin des travaux sur Conjux et Chanaz , au décalage dans le temps de l'achat du bateau, du réaménagement du port des 4 avec des procédures complexes environnementales et également la réétude du projet de la Croix verte impactant les travaux sur le Bras mort de la Leysse

## 7.2. Budgets d'investissement 2016 – 2021

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
<b>DEPENSES</b>				
<b>100PORT DE CHARPIGNAT</b>				
<b>101 - PORT DE BRISON</b>	1 450,00			
<b>102 - DIVERS</b>			62 780,66	
Etude signalétique	9 649,00			4 840,00
travaux signalétique	19 190,00			35 335,00
réfections de digues				30 820,00
ponton				3 532,27
désherbeur thermique				2 509,57
dépollueur				3 018,00
<b>104 - PORT DE 4 CHEMINS</b>				
réaménagement des espaces verts	7 530,00		12 968,75	
installation de ponton MAE				7 797,67
<b>107 – PORT DE TERRE NUE</b>	-			
ponton fixe				
<b>109 - PORT D'AIX-LES-BAINS</b>	135 414,42		32 747,55	
station avitaillement				53 061,53
ponton et platelage				20 714,50
conformité				5 210,08
divers				2 022,28
<b>110 - PORT DU BOURGET</b>	51 819,00		3 000,00	
revetement Mirandelles				
levé topo				
plan incliné YCBL				
ponton des grèbes				
mur de quai bras mort				
<b>112- SITE DES MOTTETS</b>				
étude de marché port à sec				
équipements				
Etude de faisabilité port à sec				
<b>113-PORT DU TILLET</b>				
<b>PORT DE CONJUX</b>			1 089 353 ,42	
dont travaux				165 468,50
MOE				15 304,32
Etudes diverses				8 061,30
autres travaux				5 552,00
Divers				16 898,00
<b>EMBARCADERE</b>				
travaux	8 469,00		232 452,46	8 302,55
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>233 521,42</b>	<b>690 630,00</b>	<b>1 433 302,84</b>	<b>388 447,57</b>
<b>RECETTES</b>				
114 – Curage	183 544,00			
Embarcadère			45 000,00	
station avitaillement -Agence de l'eau				8 528,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>183 544,00</b>	<b>-</b>	<b>45 000,00</b>	<b>8 528,00</b>



## 8. Les perspectives 2022

Le transfert de propriété des ports avec l'État étant maintenant réalisé, Grand Lac doit régulariser désormais administrativement les propriétés foncières entre l'État, les communes et Grand Lac.

Les études pour le port des 4 Chemins et le port à sec aux Mottets se poursuivront en 2022 avec l'élaboration des dossiers de concertation avec le public et le choix du groupement de maîtrise d'œuvre

Les travaux de réaménagement du port de Conjux seront finalisés avec la construction d'une capitainerie et un réaménagement du poste de secours.

La modernisation du service verra une nouvelle gestion des contrats, des demandes en liste d'attente et des demandes d'escale traitées par l'utilisation d'un portail Web..

## 9. Annexes

### 9.1. Annexe 1 – Les tarifs annuels 2021

Niveau d'équipement	Ports	2019	2020	% 2021/2020	2021
<b>Amarrage à l'année - Barque*</b>					
Barque	Vieux Port de Conjux	162 €	165 €	1,50%	167 €
Barque	Port de Conjux	219 €	222 €	1,71%	226 €
Barque	Port de Chindrieux	220 €	222 €	1,66%	226 €
Barque	Bourdeau / Leysse	203 €	206 €	1,50%	209 €
Barque	Autres ports	223 €	227 €	1,50%	230 €
Barque	4 Chemins	284 €	288 €	1,50%	293 €
<b>Amarrage à l'année - 2,00 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	256 €	260 €	1,50%	264 €
Quai non équipé	Port de Conjux		365 €	4,00%	380 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux	424 €	432 €	2,05%	441 €
Quai non équipé	Autres ports	448 €	454 €	1,50%	461 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	419 €	434 €	3,68%	450 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	507 €	515 €	1,72%	524 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	518 €	525 €	1,50%	533 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	482 €	501 €	4,00%	521 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	580 €	592 €	2,09%	604 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	614 €	623 €	1,50%	633 €
Ponton équipé (eau, électricité)	4 Chemins	665 €	675 €	1,50%	685 €
<b>Amarrage à l'année - 2,30 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	307 €	311 €	1,50%	316 €
Quai non équipé	Port de Conjux		404 €	5,00%	424 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux	522 €	531 €	1,79%	541 €
Quai non équipé	Autres ports	537 €	545 €	1,50%	553 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	425 €	448 €	5,30%	472 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	582 €	594 €	2,06%	606 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	614 €	623 €	1,50%	633 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux		542 €	5,40%	571 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	708 €	722 €	1,86%	735 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	737 €	748 €	1,50%	759 €
Ponton équipé (eau, électricité)	4 Chemins	798 €	810 €	1,50%	822 €
<b>Amarrage à l'année - 2,50 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	384 €	389 €	1,50%	395 €
Quai non équipé	Port de Conjux		577 €	3,40%	597 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux	658 €	669 €	1,72%	681 €
Quai non équipé	Autres ports	672 €	682 €	1,50%	692 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	607 €	633 €	4,41%	661 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	758 €	774 €	2,11%	790 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	805 €	817 €	1,50%	829 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	748 €	775 €	3,62%	803 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	875 €	893 €	2,01%	911 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	921 €	934 €	1,50%	948 €
Ponton équipé (eau, électricité)	4 Chemins	998 €	1 013 €	1,50%	1 028 €
<b>Amarrage à l'année - 2,80 mètres</b>					

Rapport annuel 2021 – Service des Ports

Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	504 €	512 €	1,50%	520 €
Quai non équipé	Port de Conjux		605 €	4,95%	635 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux			Nouveau tarif	820 €
Quai non équipé	Autres ports	806 €	818 €	1,50%	830 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	616 €	656 €	6,55%	699 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	787 €	818 €	3,98%	851 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	1 001 €	1 016 €	1,50%	1 031 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	993 €	1 019 €	2,59%	1 045 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux - 2 <sup>ème</sup> lissage	761 €	802 €	5,37%	845 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	1 062 €	1 082 €	1,91%	1 103 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 105 €	1 122 €	1,50%	1 139 €
Ponton équipé (eau, électricité)	4 Chemins	1 197 €	1 215 €	1,50%	1 233 €
<b>Amarrage à l'année - 3,00 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	594 €	603 €	1,50%	612 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux			Nouveau tarif	940 €
Quai non équipé	Autres ports	927 €	941 €	1,50%	955 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux			Nouveau tarif	1 080 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 105 €	1 122 €	1,50%	1 139 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	1 006 €	1 045 €	3,90%	1 086 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux - 2 <sup>ème</sup> lissage	765 €	817 €	6,80%	873 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	1 196 €	1 221 €	2,12%	1 247 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 271 €	1 290 €	1,50%	1 309 €
Ponton équipé (eau, électricité)	4 Chemins	1 376 €	1 397 €	1,50%	1 418 €
<b>Amarrage à l'année - 3,30 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	609 €	618 €	1,50%	627 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux			Nouveau tarif	1 146 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux				1 200 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 218 €	1 236 €	1,50%	1 255 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	1 019 €	1 072 €	5,23%	1 128 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	1 313 €	1 347 €	2,59%	1 382 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 462 €	1 484 €	1,50%	1 506 €
Ponton équipé (eau, électricité)	4 Chemins	1 583 €	1 607 €	1,50%	1 631 €
<b>Amarrage à l'année - 3,50 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	700 €	711 €	1,50%	722 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux				1 300 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux				1 350 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 401 €	1 422 €	1,50%	1 443 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux				1 688 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 656 €	1 681 €	1,50%	1 707 €
Ponton équipé (eau, électricité)	4 Chemins	1 821 €	1 848 €	1,50%	1 876 €
<b>Amarrage à l'année - 3,80 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	805 €	817 €	1,50%	829 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux				1 550 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux				1 620 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 611 €	1 635 €	1,50%	1 659 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	1 026 €	1 110 €	8,13%	1 200 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux				1 920 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 933 €	1 962 €	1,50%	1 991 €
Ponton équipé (eau, électricité)	4 Chemins	2 094 €	2 125 €	1,50%	2 157 €

## 9.2. Annexe 2 – Les tarifs escales 2021

Catégorie	Journalier							
	Basse saison (septembre à avril)				Haute saison (mai à août)			
	2019	2020	% 2021/2020	2021	2019	2020	% 2021/2020	2021
Emplacement barque	7 €	8 €	0,00%	8 €	8 €	9 €	0,00%	9 €
Emplacement 2,00 mètres	10 €	11 €	0,00%	11 €	12 €	13 €	0,00%	13 €
Emplacement 2,30 mètres	11 €	12 €	0,00%	12 €	12 €	13 €	0,00%	13 €
Emplacement 2,50 mètres	11 €	12 €	0,00%	12 €	13 €	14 €	0,00%	14 €
Emplacement 2,80 mètres	12 €	13 €	0,00%	13 €	16 €	16 €	6,25%	17 €
Emplacement 3,00 mètres	13 €	14 €	0,00%	14 €	17 €	17 €	5,88%	18 €
Emplacement 3,30 mètres	14 €	15 €	0,00%	15 €	20 €	20 €	5,00%	21 €
Emplacement 3,50 mètres	16 €	16 €	6,25%	17 €	21 €	21 €	4,76%	22 €
Emplacement 3,80 mètres	21 €	21 €	4,76%	22 €	24 €	24 €	4,17%	25 €

Mise à l'eau payante (14 €)

Mise à l'eau payante (14 €)

Catégorie	Mensuel							
	Basse saison (septembre à avril)				Haute saison (mai à août)			
	2019	2020	% 2021/2020	2021	2019	2020	% 2021/2020	2021
Emplacement barque	24 €	25 €	0,00%	25 €	151 €	153 €	1,31%	155 €
Emplacement 2,00 mètres	46 €	47 €	0,00%	47 €	232 €	235 €	1,28%	238 €
Emplacement 2,30 mètres	59 €	60 €	1,67%	61 €	269 €	273 €	1,47%	277 €
Emplacement 2,50 mètres	75 €	76 €	1,32%	77 €	301 €	305 €	1,31%	309 €
Emplacement 2,80 mètres	83 €	84 €	1,19%	85 €	353 €	358 €	1,40%	363 €
Emplacement 3,00 mètres	99 €	100 €	1,00%	101 €	378 €	383 €	1,31%	388 €
Emplacement 3,30 mètres	111 €	113 €	1,77%	115 €	422 €	428 €	1,40%	434 €
Emplacement 3,50 mètres	123 €	125 €	1,60%	127 €	452 €	458 €	1,31%	464 €
Emplacement 3,80 mètres	146 €	148 €	1,35%	150 €	534 €	541 €	1,29%	548 €

Mise à l'eau offerte

Mise à l'eau offerte

### 9.3. Annexe 3 – Autres tarifs 2021

Désignation					
	2019	% 2020/2019	2020	% 2021/2020	2021
<b>Embarcations de location</b>					
Emplacement de bateau	<b>Tarif public en fonction de la largeur</b>				
Emplacement de pédalo	<b>Tarif public 2 ml</b>				
Port de Chindrieux - 2 mètres quai équipé / ponton non équipé	333 €	6,01%	353 €	6,10%	375 €
Port de Chindrieux - 2,50 mètres quai équipé / ponton non équipé	347 €	10,37%	383 €	10,42%	423 €
Port de Chindrieux - 2,80 mètres quai équipé / ponton non équipé				Nouveau tarif	770 €
<b>Bateaux à passagers</b>					
Tarif au ml	114 €	1,75%	116 €	1,72%	118 €
<b>Bateaux en surcote</b>					
Tarif au ml - Bateau dont la longueur excède 11 mètres	92 €	1,09%	93 €	1,08%	94 €
<b>Pêcheurs professionnels en activité</b>					
Tous ports	Gratuit	0,00%	Gratuit	0,00%	Gratuit
<b>Associations à but pédagogique</b>					
Tous ports	67 €	1,49%	68 €	1,47%	69 €
Tous ports - Bateaux à énergie solaire	Gratuit	0,00%	Gratuit	0,00%	Gratuit
<b>Bateaux logement</b>					
Majoration appliquée sur le tarif annuel	30%	0,00%	30%	0,00%	30%
<b>Majorations / Minorations</b>					
Infractions majeures au règlement <sup>(1)</sup>	30%	0,00%	30%	0,00%	30%
Majorations à partir de la deuxième relance	30%	0,00%	30%	0,00%	30%
Infractions mineures au règlement <sup>(2)</sup>	10%	0,00%	10%	0,00%	10%
Occupant ne bénéficiant pas de la prestation attachée à la place	-10%	0,00%	-10%	0,00%	-10%
Libération 1 mois minimum en juillet/Aout					-20%
Ponton pour activités nautiques au m2					8 €

Désignation					
	2019	% 2020/2019	2020	% 2021/2020	2021
<b>Mise à l'eau</b>					
La journée (uniquement en haute saison de mai à août)	13 €	7,69%	14 €	0,00%	14 €
Forfait saison	97 €	1,03%	98 €	1,02%	99 €
<b>Grutages</b>					
Jusqu'à 4 tonnes	47 €	2,13%	48 €	0,00%	48 €
Supérieur à 4 tonnes	104 €	1,92%	106 €	1,89%	108 €
<b>Plan incliné de Mémard</b>					
Mise ou sortie de l'eau (forfait 2 heures - 2 agents)	140 €	1,43%	142 €	1,41%	144 €
Mise ou sortie de l'eau (heure supplémentaire)	39 €	2,56%	40 €	0,00%	40 €
Occupation du plan incliné (par jour)	34 €	2,94%	35 €	0,00%	35 €
<b>Aire de carénage - Utilisation de ber</b>					
Forfait 3 jours	31 €	3,23%	32 €	0,00%	32 €

## Rapport annuel 2021 – Service des Ports

Journée supplémentaire	19 €	5,26%	20 €	0,00%	20 €
<b>Assistance portuaire (pendant les heures ouvrables)</b>					
Heure d'un agent qualifié (toute heure commencée est due)	36 €	2,78%	37 €	0,00%	37 €
Heure pilote bateau (toute heure commencée est due)	53 €	1,89%	54 €	1,85%	55 €
Mise à disposition du bateau ou de la barge de service (tarif à l'heure)	201 €	1,49%	204 €	1,47%	207 €
Mise à disposition du radeau du service (tarif à l'heure)	118 €	1,69%	120 €	1,67%	122 €
Fourniture de produit dispersant	19 €	5,26%	20 €	0,00%	20 €
Forfait de déplacement de bateaux	150 €	0,00%	150 €	0,00%	150 €
<b>Autres tarifs</b>					
Télécommande ouverture barrière du port des 4 Chemins	59 €	1,69%	60 €	1,67%	61 €
Remplacement de clef (ou non restitution)	11 €	9,09%	12 €	0,00%	12 €
Caution pour jeton douche capitainerie	1 €	0,00%	1 €	0,00%	1 €
Jeton pour charriot de transport				Nouveau tarif	4 €

### 9.4. Annexe 4 – Tarifs hangars des Mottets 2021

Désignation					
	2019	2020	% 2021/2020	2021	
<b>Gardiennage annuel du bateau et/ou remorque</b>					
Forfait annuel (comprend stockage avec 1 entrée + 1 sortie du bateau ou remorque des hangars)	m <sup>2</sup>	46,70 €	47,40 €	1,48%	48,10 €
Forfait annuel (comprend stockage sur mezzanine bois avec 1 entrée + 1 sortie du bateau ou remorque des hangars)	m <sup>2</sup>	31,00 €	31,50 €	1,59%	32,00 €
<b>Gardiennage mensuel du bateau et/ou remorque</b>					
Forfait mensuel (comprend stockage avec 1 entrée + 1 sortie du bateau ou remorque des hangars)	m <sup>2</sup>	6,70 €	6,80 €	1,47%	6,90 €
<b>Sortie ou entrée dans les hangars</b>					
Forfait pour une sortie ou une entrée supplémentaire dans les hangars	Unité	28,00 €	28,50 €	1,40%	28,90 €
<b>Mise à l'eau ou sortie d'eau - Port des 4 Chemins</b>					
Forfait pour une sortie ou une mise à l'eau au port des 4 Chemins	Unité	28,00 €	28,50 €	1,40%	28,90 €
<b>Occupation des terres pleins extérieurs</b>					
Forfait annuel pour occupation des terres pleins extérieurs	m <sup>2</sup>	22,10 €	22,40 €	1,34%	22,70 €
<b>Aire de carénage pour professionnels</b>					
Forfait 3 jours	Unité	37,80 €	38,40 €	1,56%	39,00 €
La journée supplémentaire	Unité	21,50 €	21,80 €	1,38%	22,10 €

### 9.5. Annexe 5 – Périmètre transféré au Grand Port (Aix-les-Bains)

### 9.6. Annexe 6 – Lettre des plaisanciers

# LA LETTRE DES PLAISANCIERS

MARS 2021



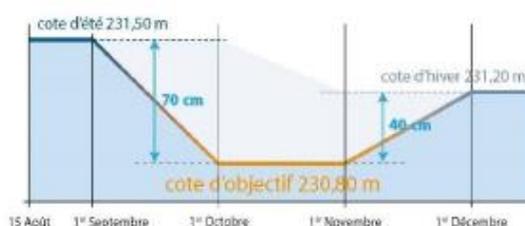
## LA BAISSÉ DU NIVEAU DU LAC :

La 2<sup>ème</sup> baisse du niveau du lac est programmée pour l'automne 2021.

Le processus de baisse sera identique à celui de 2017. Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre, le lac entamera doucement sa décrue de 70 cm. Du 1<sup>er</sup> au 30 octobre, le niveau sera maintenu à la cote exceptionnellement basse.

À partir du 1<sup>er</sup> novembre, la remontée du lac se fera en fonction des apports hydrométriques naturels pour atteindre la cote hivernale.

**Remarque :** selon les documents, vous pouvez rencontrer 2 chiffres différents désignant la cote basse du lac. Il s'agit en fait de la même cote mais déclinée selon 2 référencements différents : la cote 230,80 (ortho) = la cote 231,07 (NGF).



### Planning prévisionnel à retenir pour 2021 :

- **Avril 2021 :** certains bateaux ont un tirant d'eau qui sera certainement impacté par la baisse du niveau du lac. Chaque plaisancier concerné en sera averti individuellement.  
À noter : l'étude des places d'accueil provisoire est en cours de réalisation. Afin de ne pas surcharger inutilement le standard téléphonique, nous remercions par avance les plaisanciers de bien vouloir attendre la réception du courrier individuel avant d'appeler le Service des Ports.
- **Août 2021 :** les plaisanciers concernés par le déplacement de leur bateau seront informés de la place provisoire qu'ils devront rejoindre, avant le démarrage de la baisse du lac.
- **1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> semaine de septembre 2021 :** déplacement des bateaux sur leur place provisoire.
- **Décembre 2021 :** les plaisanciers seront invités à rejoindre leur place initiale, ce qui ne pourra se faire qu'en fonction de la remontée naturelle du niveau du lac.

**IMPORTANT :** nous attirons l'attention des plaisanciers titulaires d'un emplacement à l'année qu'il sera particulièrement capital cette année de nous informer, au plus tôt, de leur souhait de libérer leur place. Cette libération de place facilitera l'organisation du déplacement des bateaux.

### CANAL DE SAVIÈRES :

Pendant la baisse du lac, il sera conseillé de ne pas naviguer sur le canal de Savières, le batillage créé par le passage des bateaux étant préjudiciable à la stabilité des berges pendant cette période.

Enfin, il est important de rappeler que l'opération ne pourra se faire qu'en fonction de conditions météorologiques favorables. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site du Cisaib :

<https://www.cisaib.fr/baisse-exceptionnelle-niveau-lac>.

GRAND  
LAC  
COMPLÈTEMENT  
SÉCURISÉ

## LIBÉRATION DE PLACES :

Vous avez pu constater que le Service des Ports s'est doté, en 2020, d'un nouveau portail Web par lequel vous avez pu renouveler votre contrat d'amarrage, transmettre des documents et consulter votre dossier.

Ce système a également été utilisé pour la gestion des places d'escale à partir du 1er janvier 2021. En effet, depuis deux ans, la demande de places d'escale s'est fortement accentuée et a généré une liste d'attente de plus de 150 personnes. L'outil mis en place permet ainsi une gestion plus structurée des demandes.

Nous insistons auprès de vous, titulaire d'une place à l'année, pour que vous soyez sensibilisé par cette demande croissante et préveniez au plus tôt le Service des Ports de votre souhait éventuel de libérer votre emplacement. Nous vous remercions par avance de bien vouloir en informer la capitainerie par mail à [capitainerieaix@grand-lac.fr](mailto:capitainerieaix@grand-lac.fr). Cette information permettra d'offrir plus de possibilité aux plaisanciers en attente. Par voie de conséquence, il n'est plus possible désormais d'être à la fois titulaire d'une place annuelle et attributaire d'une place en escale.

**RAPPEL :** le règlement des ports prévoit, en son article 9, qu'un emplacement laissé vacant par son titulaire au-delà d'une semaine et non signalé au service, le met de fait à disposition. De même, la vacance de place autorisée pour un an ne peut être accordée pour deux années consécutives.

## RÉAMÉNAGEMENT PORT ET PLAGE DE CONJUX :

Les travaux de réaménagement du port de Conjux sont terminés et la plage est en cours de finition.

La construction de la capitainerie va démarrer ce printemps mais ce chantier n'impactera pas le fonctionnement du port ni de la mise à l'eau.



Vue aérienne du port



Extension du port de Conjux



Aménagement paysagé avec réouverture du Biez

## REQUALIFICATION DES ÉQUIPEMENTS PORTUAIRES EN 2021 :

### Pontons au Grand Port

Tous les platelages des pontons du bassin Gerbault en face de la capitainerie ont été rénovés fin 2020. Cette remise à neuf de l'ensemble de la structure n'avait jamais été réalisée et permettra de sécuriser le déplacement des plaisanciers.



Station d'avitaillement actuelle

### Station d'avitaillement

La station d'avitaillement installée au Petit Port date des années 1995. En 2021, l'équipement et la zone de dépotage seront rénovés pour répondre aux nouvelles normes en vigueur.

Le remplacement de la pompe et du ponton actuel est prévu pour fin avril. Une consultation relative à l'exploitation de la station est également en cours.

**À RETENIR :** La CNR nous informe que les opérations de gestion sédimentaire franco-suisse APAVER (anciennes chasses du Rhône) interdiront la navigation sur le Rhône du 17 au 30 mai 2021 sous réserve de conditions météorologiques favorables.

## PLEIN PHARE !

- **Le salon du nautisme** sera reporté à 2022 en raison des aléas de la crise sanitaire. Un projet de portes ouvertes nautiques **les 10 et 11 avril 2021** est actuellement étudié par le Club des plaisanciers.
- **Le Lac en fête** est prévu **le 25 juillet 2021**. Pour plus d'informations : [www.salon.plaisaix.com](http://www.salon.plaisaix.com)

**Venez nombreux !**



# LA LETTRE DES PLAISANCIERS

AOÛT 2021

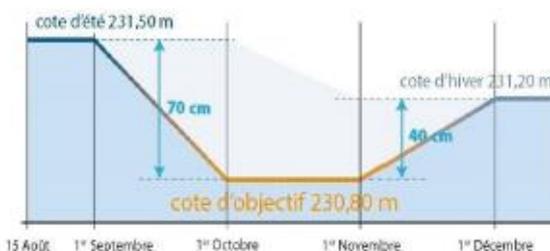


## LA BAISSÉ DES NIVEAUX DU LAC :

La première baisse des niveaux du lac fut réalisée en 2017. Fort de sa réussite tant au niveau opérationnel qu'au niveau des effets positifs sur les roselières, le Cislab, enclenche une seconde opération dès septembre prochain.

L'organisation mise en place en 2017 ayant donné satisfaction, il n'y aura pas de grands changements dans la procédure retenue pour le déplacement des bateaux.

245 bateaux sont concernés et répartis sur 110 places d'escale mais également sur des pontons installés spécifiquement pour cet usage et sur des places annuelles laissées libres par leur titulaire.



Le déplacement des bateaux aura lieu entre le **1er et le 15 septembre** date à laquelle le niveau du lac passera sous la cote d'hiver pour atteindre fin septembre son niveau définitif de 230.80 NGFO (231.07 NGF).

Le niveau du lac sera stable durant le mois d'octobre et amorcera une remontée à partir du 1er novembre en fonction des apports hydriques jusqu'à atteindre la cote d'hiver 231.20 NGFO (231.47NGF).

Il faut retenir que cette opération ne pourra avoir lieu qu'en fonction de conditions météo favorables. Chaque plaisancier concerné a été informé personnellement de sa place provisoire sur laquelle il devra se déplacer.

**IMPORTANT** : Le service des ports devant s'assurer que la place d'accueil provisoire est réellement vacante, nous demandons aux plaisanciers d'attendre impérativement le feu vert du service des ports avant de se déplacer.

Un avis à batellerie, émis par les services de l'Etat, est consultable sur le site de Grand Lac. Il rappelle les règles de prudence à respecter notamment près des berges exondées du canal de Savières et l'interdiction de plongeurs et de sauts durant cette période.

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE :

Le service des ports a lancé deux enquêtes cet été, l'une auprès des plaisanciers en escale et l'autre auprès des plaisanciers titulaires d'une place à l'année. L'analyse fine des réponses est en cours de traitement mais on peut d'ores et déjà féliciter les plaisanciers qui ont répondu à plus de 87% pour les escales et à plus de 81% pour les places annuelles.

Une 3ème enquête sera lancée prochainement auprès des plaisanciers accédant aux cales de mise à l'eau. C'est ainsi près de 1200 plaisanciers qui nous auront transmis leur avis sur les thématiques suivantes : la navigation, la réglementation, les services et équipements portuaires, l'usage du bateau, la sécurité et la propreté.

Cette enquête permettra au service des ports d'orienter et de phaser ses actions pour assurer et maintenir un service public de qualité.

## LA NOUVELLE STATION D'AVITAILLEMENT :

Depuis mai dernier, le Petit Port d'Aix-les-Bains s'est doté d'une station d'avitaillement flambant neuve remplaçant celle acquise par la commune d'Aix-les-Bains en 1995. Un nouveau ponton d'accueil vient compléter l'équipement et permet un accostage plus confortable et sécurisé pour les plaisanciers.



## UNE SIGNALÉTIQUE POUR SE REPÉRER :

Depuis juin, une majorité de ponton est équipée d'une nouvelle signalétique permettant aux nouveaux plaisanciers de repérer plus facilement leur place.

Des totems à vocation touristique ont également été installés donnant une vision générale des infrastructures portuaires.

## L'UTILISATION DU PORTAIL WEB :

Le renouvellement dématérialisé des contrats a été lancé en 2019. A ce jour, plus de 67% des plaisanciers l'ont utilisé. Nous remercions les plaisanciers qui ne l'auraient pas encore fait, de bien vouloir nous le retourner signé par le biais du portail.

## VISITE DE LA STATION DE CAPTAGE AU PORT DE MÉMARD :



Le 19 juin dernier, Monsieur Frugier Vice-Président délégué au tourisme et Monsieur Aguetaz Vice-Président délégué à la gestion de l'eau et à l'assainissement ont rencontré les plaisanciers du port de Meynard. L'enjeu principal était d'alerter les usagers sur la sensibilité du milieu dans lequel ils évoluent du fait de la proximité de la zone de captage d'eau potable qui alimente aujourd'hui plus de 60 000 usagers.

Une vigilance particulière doit être apportée notamment sur le remplissage de réservoirs de carburants. La rencontre s'est terminée par la visite de l'usine d'eau potable suivie d'un pot de l'amitié qui a permis d'échanger sur la particularité de ce port.



# RAPPORT DU DELEGATAIRE

## ANNEE 2021



## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b><i>La présentation du service délégué.....</i></b>	<b>4</b>
1.1	<b>L'entreprise délégataire, le périmètre d'activité .....</b>	<b>4</b>
1.2	<b>Caractéristiques du contrat : Les avenants au contrat .....</b>	<b>6</b>
1.2.1	Avenant n°1 : Levée de l'option 2 (création ligne 3) .....	6
1.2.2	Avenant n°2 : Investissement matériel .....	7
1.2.3	Avenant n°3 : Déploiement du nouveau réseau Ondéa .....	8
1.2.4	Avenant n°4 : Renfort de l'offre du réseau Ondéa .....	11
1.2.5	Avenant n°5 : Création de deux lignes supplémentaires, création de plans de réseaux pour l'OTI	12
1.2.6	Avenant n°6 : Création du service ONDELAC.....	12
1.2.7	Avenant n°7 : Remboursement trop perçu – Renouvellement du service ONDELAC – offre supplémentaires. ....	13
1.2.8	Avenant n°8 : Incidences financières de la crise sanitaire Covid 19 au titre de l'année 2020 – Prolongation de la durée de la convention.....	14
1.2.9	Avenant n°9 : Incidences financières de la modification de la ligne 1 – Remboursement d'un valideur financé par l'exploitant. ....	19
<b>2</b>	<b><i>Les chiffres clés de l'activité 2021 .....</i></b>	<b>20</b>
<b>3</b>	<b><i>Présentation du réseau Ondéa .....</i></b>	<b>21</b>
3.1	<b>L'offre de transport en lignes régulières .....</b>	<b>21</b>
3.1.1	Présentation du réseau et de ses points d'intérêt .....	21
3.1.2	Caractéristiques des lignes .....	23
3.1.3	L'offre kilométrique, les recettes de trafic et le nombre de voyages.....	24
3.1.4	Principaux indicateurs d'activité (ratios UTP).....	25
3.2	<b>La sous-traitance d'activité .....</b>	<b>26</b>
3.3	<b>Le transport à la demande .....</b>	<b>26</b>
3.4	<b>Le transport de personnes à mobilité réduite .....</b>	<b>27</b>
3.5	<b>Le transport à la demande .....</b>	<b>28</b>
3.5.1	Répartition des clients par profil / mois .....	28
3.5.2	Répartition des clients par jour .....	28
3.5.3	Répartition des clients par motif de déplacement .....	28
3.5.4	Horaires de départ.....	29
3.5.5	Kilomètres réalisés .....	29
3.5.6	Taux de groupage .....	30
3.5.7	Matrice Origine/Destination.....	31
<b>4</b>	<b><i>Les moyens d'exploitation.....</i></b>	<b>32</b>
4.1	<b>Le parc de véhicules.....</b>	<b>32</b>
4.1.1	Mise en service d'un véhicule électrique .....	32
4.1.2	Les contrôles techniques .....	33
	.....	33
4.2	<b>Les consommations du parc d'autobus.....</b>	<b>34</b>
4.3	<b>Les consommations de l'année 2021 par constructeurs.....</b>	<b>35</b>

---

4.4	Les travaux de maintenance du parc d'autobus .....	36
4.5	Les pannes en lignes .....	38
4.6	Les accidents en ligne .....	38
4.7	L'organigramme de la Compagnie de Transport du Lac du Bourget.....	39
<b>5</b>	<b>Les évènements significatifs .....</b>	<b>42</b>
5.1	Perturbations sur le réseau .....	42
5.2	Nombre de jours de grèves .....	51
5.3	Indicateurs relatifs aux accidents du travail, au taux d'absentéisme par catégorie.....	51
<b>6</b>	<b>Présentation des modifications de services .....</b>	<b>52</b>
6.1	Les principales perturbations sur le réseau Ondéa .....	52
6.2	Système d'alerte SMS .....	53
6.3	Le mobilier urbain .....	54
<b>7</b>	<b>Les recettes de trafic et la fréquentation .....</b>	<b>56</b>
7.1	Représentations graphiques .....	56
<b>8</b>	<b>La politique tarifaire et commerciale .....</b>	<b>59</b>
8.1	La gamme tarifaire .....	59
8.2	Les avantages pour les abonnés annuels (Elit) .....	59
8.3	Présentation visuelle de la gamme tarifaire.....	60
8.4	La Billettique Actoll.....	61
<b>9</b>	<b>Le site internet : <a href="http://www.ondea-bus.fr">www.ondea-bus.fr</a> .....</b>	<b>62</b>
<b>10</b>	<b>Le contrôle/Fraude .....</b>	<b>65</b>
<b>11</b>	<b>Bilan des réclamations et réponses apportées .....</b>	<b>66</b>
<b>12</b>	<b>La qualité de service .....</b>	<b>67</b>

# 1 La présentation du service délégué

## 1.1 L'entreprise délégataire, le périmètre d'activité

La Compagnie de Transport du Lac du Bourget (CTLB) est la filiale créée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 par le Groupe RATP Dev pour assurer la gestion et l'exploitation du réseau Ondéa. Cette entreprise est une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) détenue à 100% par le groupe RATP Dev.



CTLB assure le fonctionnement du réseau de transport public Ondéa dans le cadre d'une délégation de service public en lien avec GRAND LAC, la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget.

Le réseau de transport public fonctionne de manière hiérarchisée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, date de mise en place de la restructuration du réseau avec les niveaux de services suivants :



- Un réseau composé de 4 lignes régulières dont une ligne spécifique aux dimanches et jours fériés,
- Un réseau secondaire composé de 19 lignes de proximité,
- Un réseau à la demande fonctionnant sur réservation téléphonique préalable,
- Un service de transport pour les personnes à mobilité réduite fonctionnant sur réservation téléphonique préalable.

La filiale CTLB est soutenue par le groupe RATP Dev dans sa gestion du quotidien et pour le suivi des projets liés développement de son activité. Ainsi, sous forme d'assistance technique envers la filiale, les expertises apportées concernent les domaines suivants :

- La production de l'offre transport et son fonctionnement (service exploitation),
- La commercialisation de l'offre transport (marketing et suivi statistiques),
- Les aspects techniques et industriels du métier,
- La partie administrative (comptabilité, paie, contrôle de gestion...),
- La gestion des ressources humaines et les aspects juridiques du métier.

En 2016, les missions d'assistance du Groupe RATP Dev envers CTLB et GRAND LAC concernent la partie marketing de l'offre (fiabilisation de l'information voyageurs en temps réel par le biais du site internet et d'alertes SMS, mise en

place de tableau de bord des recettes, dossier de presse...), mais également la partie industrielle avec des préconisations sur l'évolution du matériel roulant et la consolidation du SAEIV. Nous avons également bénéficié d'un soutien important du service études et méthodes pour l'adaptation de l'offre du réseau Ondéa. CTLB est dédiée à 100% pour la gestion et l'exploitation du réseau Ondéa tel que configuré dans le contrat de délégation de service public. Toutefois, la société est amenée à répondre à des demandes transports de type privé ou évènementiel comme le festival de « Musilac » ou tout autre évènement organisés pour la commune d'Aix-les-Bains nécessitant le transport de voyageurs, faisant d'Ondéa le partenaire privilégié de la CALB. De plus Ondéa est l'annonceur partenaire, par le biais d'affichages sur les véhicules, des évènements de la Communauté de communes.



Nous sommes également partenaires de l'agence écomobilité avec la mise à disposition gratuitement de vélos pour accompagner les actions orientées pour la mission « Jeunes et Santé ». L'objectif du programme suivi par l'agence écomobilité est la prescription d'activité physique par des professionnels de santé incluant les déplacements actifs et l'accompagnement des patients à une reprise d'activité physique/déplacements actifs.



**PARTENARIAT  
PREVENTION**

**ROUTIERE**



CTLB est partenaire des actions de prévention dans les établissements scolaires dans le but de faire découvrir aux futurs collégiens la bonne attitude à adopter dans les bus. Les élèves sont sensibilisés sur le « respect d'autrui et du matériel roulant ». Cette prévention est réalisée en lien avec la mairie d'Aix-les-Bains et nous permet d'observer des améliorations concrètes des comportements du public scolaire transporté à destination des différents établissements du territoire. Afin d'apporter une touche ludique à cette démarche pédagogique, nous faisons appel à la société « PDG et compagnie » avec la présence de comédiens (clowns) qui mettent en scène les gestes à « ne pas faire » dans les bus et à l'extérieur du bus. Deux contrôleurs du réseau Ondéa sont présents afin d'expliquer les gestes et comportement à éviter. Le conducteur aura lui aussi son rôle à jouer dans la sensibilisation des enfants en réalisant un freinage brusque et en marquant un arrêt. Une bande dessinée réalisée par CTLB à cette occasion est remise à l'ensemble des enfants ainsi qu'un questionnaire sécurité.



## 1.2 Caractéristiques du contrat : Les avenants au contrat

Au courant de l'année 2016, deuxième année de gestion du contrat par le groupe RATP Dev, l'évolution de service d'Ondéa a fait l'objet de signature d'un quatrième avenant. Les paragraphes suivants font office d'historisation des évènements passés.

### 1.2.1 Avenant n°1 : Levée de l'option 2 (création ligne 3)

Levée de l'option n°2 avec la mise en fonctionnement de la ligne 3 ayant la particularité de desservir les Thermes Chevalley toutes les 20 minutes. En complément du réseau de base proposé dès le 6 juillet 2015 (périmètre contractuel), la CALB a choisi de lever l'option 2 qui permet la mise en fonctionnement de la desserte des Thermes d'Aix-les-Bains. Cette ligne circulaire (dans un seul sens) est cadencée à 20 minutes et permet principalement de desservir les Thermes Chevalley depuis la Gare SNCF (Cf. plan de ligne).



Cette ligne fonctionne selon 2 périodes : Haute et très haute activité (mi-mars – décembre) et basse activité (décembre – mi-mars)

La ligne 3 est destinée principalement aux curistes et obtient un financement de la Compagnie Européenne des Bains. Les correspondances SNCF et avec les 2 lignes structurantes Ondéa sont recherchées dans la mesure du possible.

Incidences financières sur la contribution forfaitaire financière du contrat :

- du 6 juillet au 31 décembre 2015 : <b>13 500 €</b>
- du 1er janvier au 31 décembre 2016 : <b>160 709 €</b>
- du 1er janvier au 31 décembre 2017 : <b>161 515 €</b>
- du 1er janvier au 31 décembre 2018 : <b>160 367 €</b>
- du 1er janvier au 31 décembre 2020 : <b>160 652 €</b>
- du 1er janvier au 31 décembre 2020 : <b>159 503 €</b>

Cette option est levée dès la mise en place du nouveau réseau et génère 3 équivalents temps plein supplémentaires pour l'effectif de conduite et nécessite l'acquisition d'un véhicule supplémentaire. L'offre de transport graphiquée dans le dossier de réponse à l'appel d'offre est déployée en conformité avec le cahier des charges. Cette nouveauté pour le réseau Ondéa nécessite la création d'un terminus aux Thermes Chevalley afin de répondre à la demande de cet établissement Thermal. Les voyageurs disposent d'un titre de transport Pass Séjour (gratuit sur présentation de la Carte d'Hôte) afin d'assurer une meilleure traçabilité du nombre de voyages réalisés pour ce public.

## 1.2.2 Avenant n°2 : Investissement matériel

Cet avenant a pour objectif de valider l'acquisition de nouveaux équipements industriels et de valoriser l'image du réseau Ondéa qui doit s'accorder aux évolutions graphiques de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget qui devient « GRAND LAC ».

### ↳ Acquisition d'un Système d'Aide à l'Exploitation et Information voyageur (SAEIV)

Dans le but d'améliorer la régularité du réseau Ondéa et de se conformer à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, un SAEIV est installé sur la totalité du parc d'autobus au courant du mois de juin 2016.

**Ce SAEIV de marque GORBA permet :**



/ D'assister le conducteur dans le suivi des horaires par l'intermédiaire d'un pupitre embarqué lui signalant les avances et retards en service commercial,

/ D'informer les voyageurs de l'évolution des arrêts de manière visuelle et sonore pour les clients à mobilité réduite (déficience visuelle et/ou auditive). Il apporte également une facilité de lecture du thermomètre de ligne à bord du bus par l'intermédiaire d'un écran TFT.



Le coût du SAEIV est de **169 724€** en 2015.

### ↳ Application Mobilité : Moteur de recherche d'itinéraire et covoiturage en temps réel



L'application mobilité est un calculateur d'itinéraire consultable sur un smartphone qui va proposer des solutions de déplacement en transport en commun en temps réel ainsi que des solutions de covoiturage. Cette deuxième fonctionnalité représente une innovation forte dans le domaine du covoiturage qui verra le

jour courant du dernier trimestre 2016.

Le coût de cette application est de **75 250€** en 2015.

## ↳ Livrée des bus

La livraison du parc Ondéa est revue dans sa globalité afin de s'accorder aux futures évolutions graphiques de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget prévues au courant de l'année 2015. Ainsi, la totalité du parc est adhésivée au courant de l'été 2015 avec une nouvelle charte graphique du réseau : « Ondéa, mobilité Grand Lac ».



Montant total de cette nouvelle charte graphique = **54 000 €uros**. Une partie du montant total (69 000 €uros) est prise en charge par le constructeur IVECOBUS pour un montant de **15 000 €**.

## ↳ Adaptation d'horaires réseau scolaire

L'horaire de sortie principale du collège « le Revard » situé à « Grésy-sur-Aix » se faisant à 17h00 et non plus à 16h30, il convient de doubler les moyens afin de maintenir la sortie de l'école primaire de 16h30.

Le coût de ce transport est de **4 997 euros** en 2015 et de **14 992 euros** en moyenne sur les années restantes du contrat.

Années	2015	2 016	2017	2 018	2020	2020
Montants	4 997 €	14 992 €	15 072 €	14 952 €	14 984 €	14 960 €

### 1.2.3 Avenant n°3 : Déploiement du nouveau réseau Ondéa

Le réseau Ondéa fera l'objet d'une restructuration complète au **1<sup>er</sup> juillet 2015**. Lors des séances de présentation des nouveautés aux habitants des communes concernées par les changements de réseau, des demandes d'adaptations sont formulées et prises en compte venant ainsi modifier l'offre de base et enrichir le réseau initialement prévu dans le cadre de la délégation de service public. Ces ajustements ont été réalisés au courant du mois de juin, septembre et novembre 2015.

**Complément d'offre :**

**Ligne 1 :** Départ tranche horaires 18h de la plage du Bourget avancé pour mieux se caler à l'horaire principal de fin des cours universitaire.

**Ligne 2 :**

- Ajout d'une course au départ du Collège de Grésy à 7h02 pour une arrivée en gare SNCF à 7h20.
- Départ du Collège de Grésy à 7h25 avancé à 7h19 pour une arrivée à 7h48 au Lycée de Marlioz.

**Ligne 3 :** Fonctionnement 12 mois sur 12 de la ligne 3, avec une fréquence dégradée à 60 minutes sur la nouvelle période de 6 semaines.

**Ligne 10 :** Ajout d'une course au départ du Lycée de Marlioz à 15h45 en LMJV et 16h45 le mercredi.

- Ajout d'une course au collège Garibaldi pour l'entrée de 9h10.
- Le départ du mercredi midi se fait depuis la Gare d'Aix-les-Bains à 12h14.
- Le départ LMJV de 16h34 se fait depuis la Gare d'Aix-les-Bains avec la desserte complète de Tresserve (hauteur et Bord de Lac).
- Le départ LMJV de 17h29 se fait depuis la Gare d'Aix-les-Bains avec la desserte complète de Tresserve (hauteur et Bord de Lac).
- Desserte des arrêts Terre Nue et Péniche pour les Bords de Lac.

**Ligne 11 :** Ajout d'une course au départ du Lycée de Marlioz à 15h45 en LMJV et 16h30 le mercredi.

- Modification de la ligne 11 (ligne divisée en 2 parties permettant une desserte plus rapide vers les établissements scolaires). Les courses concernées sont en lien avec les entrées et sorties principales (entrée de 8h et sortie à 16h50) ainsi que le mercredi midi (renfort avec le recours au S/s-Traitant).
- Ajout de l'arrêt Mouxy Angolet dans la rotation d'une boucle vers le Lycée de Marlioz
- Ajout de l'arrêt Fresenex pour le départ de 7h50 en LMJV.
- Liaison entre l'arrêt Hôtel-de-Ville et l'arrêt Fresenex pour le départ de 16h40 en LMJV.
- Prolongement d'une course entre Mouxy Eglise et Aix-les-Bains Chemin de St Pol.
- Liaison entre l'arrêt Hôtel-de-Ville et l'arrêt Fresenex pour le retour du mercredi à 12h38 (au départ de l'arrêt Hôtel-de-Ville).

**Ligne 12 :**

- Ajout d'une course au départ du Lycée de Marlioz à 15h45 en LMJV et 16h33 le mercredi.
- Maintien d'une desserte de la ZI des Combaruches pour les actifs pendant la période de vacances scolaires.
- Le départ de 12h14 le mercredi se fait depuis la Gare SNCF d'Aix-les-Bains en direction de Voglans via le lycée de Marlioz.

- Le départ de 16h34 en LMJV se fait depuis le Gare SNCF d'Aix-les-Bains en direction de Voglans via le lycée de Marlioz.

**Ligne 13 :**

- Ajout d'une course au départ du Lycée de Marlioz à 15h55 en LMJV et 16h25 le mercredi.
- Le départ du mercredi midi se fait depuis la Gare d'Aix-les-Bains à 12h14.
- Horaire avancé de la ligne 13 pour une arrivée à 13h22 Lycée Marlioz.

**Ligne 14 :**

- Mise en place d'un horaire retour à 16h35 pour les primaires de Grésy.

**Ligne 16 :**

- Création d'une offre entre le Bourget-du-lac et La Motte Servolex pendant les vacances scolaires (arrivée 9h à Roland Garros, retour à 11h30, l'après-midi une arrivée à 13h30 et un retour en fin d'après-midi à 18h).
- Pendant les périodes scolaires, mise en service d'un retour le mercredi après-midi depuis le collège George Sand pour les activités sportives (aux alentours de 16h30). Cette course desservira les communes du Bourget-du-Lac, Bourdeau et la Chapelle du Mont-du-Chat.
- Prolongement du départ de 12h05 le mercredi de l'arrêt Clos Fleuri à l'arrêt Bourdeau la Fosse.

**Ligne 18 :**

- L'horaire d'arrivée est avancé à 7h50 pour le lycée Louis ARMAND.

**Ligne 20 :**

- Ajout d'une course au collège Garibaldi pour 9h00.

**Ligne 26 :**

- Mise en place d'un horaire en LMJV retour à 16h30 pour les primaires de Grésy.

**Collège Georges SAND (Aviron) :**

- Création d'un service spécifique pour permettre la pratique du sport étude option Aviron pour les collégiens de l'établissement Georges SAND (Coûts supplémentaires suite changements effectués courant septembre.

**Transport de personne à mobilité réduite :**

- Mise en place d'un retour le soir à 18h00 entre l'arrêt la Françon et Voglans pour un client à mobilité réduite ne bénéficiant plus de moyen de transport le soir suite à la restructuration du réseau Ondéa.

**COÛT DE L'AVENANT N°3**

Le montant total annuel de l'avenant n°3 correspondant à l'ajout des courses détaillées plus haut est de **183 795 €** en valeur 2014. Dans ce montant, les recettes de trafic prévisibles sont déduites pour un montant de 4 000 euros et une participation commerciale de CTLB pour un montant de 4 312 euros.

#### 1.2.4 Avenant n°4 : Renfort de l'offre du réseau Ondéa

Cet avenant a pour objectif de solder les dépenses non prévues dans le cadre de la Délégation de Service Public et allouées au fonctionnement et/ou développement du réseau Ondéa sur l'exercice 2015, 2016 et années suivantes jusqu'en 2020.

Il met également en évidence le renfort de l'offre transport prévu à compter du mois de septembre 2016 avec le détail des charges et des produits (recettes de trafic) ainsi que les évolutions de la gamme tarifaire qui fait suite aux évolutions du Service Transport de l'Agglomération Chambérienne (Stac).

**Fonctionnement du service d'envoi SMS :** Système maintenu pour la DSP 2015-2020 sur demande de GRAND LAC : 7 273€.

**Refacturation des dépenses VisuelCom concernant la signalétique du nouveau réseau Ondéa :** 2 920€.

**Location du véhicule TAD/TPMR :** 1 750€.

##### **Développement du réseau Ondéa en date du 14 mars 2016 :**

- Ligne 18 : départ de 17h40 par les Hameaux du Bourget (1 955€/an) ;
- Ligne 18 : ajout d'un départ de Louis Armand à 17h40 le mercredi > Plage du Bourget via les Hameaux (3 780€/an)

**Offre septembre 2016 :** Suite à la restructuration du réseau STAC, ce dernier s'arrêtera à l'arrêt « ESC » sur Technolac à compter du 29 août 2016. L'évolution de l'offre d'Ondéa consiste à renforcer la Ligne 1, notamment entre les arrêts « Plage du Bourget » et « ESC » afin d'assurer une correspondance efficace entre les réseaux Ondéa et STAC. Le réseau comportera 68 500 kms supplémentaires. Le coût répercuté suite à cette offre s'élève à 113 279€ en 2016, puis 271 020€ de 2018 à 2020.

**Refacturation des dépenses liées aux ventes du « Pass séjour » par notre dépositaire « La Tabatière » :** 5 200€/an (4 333€ sur 2016).

**Compensation tarifaire abonnement scolaire :** 17 750€/an (5 917€ sur 2016).

**Recettes de trafic suite à l'arrêt de l'exploitation par la STAC de l'arrêt « INSEEC » :** Estimation d'un report de recettes de 14 942€.

**Amélioration de la fréquence de la Ligne 1 à 40 minutes :** Gain espéré de +13% de clients, soit un gain estimé de 4 963€.

**Compensation tarifaire accordée aux clients de la gamme OndéStac :** Estimé à 15 000€ en année pleine et à 7 000€ pour 2016

### 1.2.5 Avenant n°5 : Création de deux lignes supplémentaires, création de plans de réseaux pour l'OTI

Suite à la fusion de la Communauté d'agglomération du lac du Bourget avec les communautés de communes du canton d'Albens et de Chautagne, il est apparu le besoin de création de deux lignes supplémentaires, la ligne 30 entre Motz & Aix les bains, et la ligne 31 entre Albens & Aix les bains.

La fusion impose également de mettre à jour les plans de réseau destinés aux touristes et curistes qui seront distribués par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

Il a été procédé au renouvellement de la valise de diagnostic pour la maintenance des bus

Le cout de l'avenant 5 est de :

€ HT (valeur 2014)		2017	2018	2019	2020
Ligne 30*	frais de promotion		2 885 €		
	recettes voyageurs		-492 €	-492 €	-496 €
Ligne 31*	frais de promotion (y compris fiche horaires)		3 885 €	1 000 €	1 000 €
	frais de fonctionnement : 260€/jour de		98	104	105
	fonctionnement (mercredis et samedis PM)	nb jour			
	recettes voyageurs	montant	0 €	25 480 €	27 040 €
Création et impression plans de réseau curistes et touristes*			3 750 €	3 750 €	3 750 €
Remboursement valise diagnostic Mercedes			12 000 €		
<b>Total</b>		<b>0 €</b>	<b>47 045 €</b>	<b>30 806 €</b>	<b>31 058 €</b>

\* mesures rendues nécessaires par des événements imprévisibles et non du fait de Grand Lac

### 1.2.6 Avenant n°6 : Création du service ONDELAC.

Il a été décidé d'expérimenter un Transport à la Demande sur la période estivale, du 9 juillet au 1er septembre 2018 (du lundi au samedi hors jours fériés), pour permettre aux habitants des communes non desservies par les lignes régulières 1, 2 et 3 de pouvoir se rendre notamment à la plage d'Aix-les-Bains via les points d'intérêt de chaque secteur géographique.

Le cout réel de l'avenant 6 est de 52 821.30 €

### 1.2.7 Avenant n°7 : Remboursement trop perçu – Renouvellement du service ONDELAC – offre supplémentaires.

#### REGULARISATION CVAE et REGULARISATION de la COMPENSATION TARIFAIRE ONDESTAC

Le contrat prévoit (article 20.1) le remboursement à l'€uro, l'€uro de la CET (CVAE et CFE). Des évolutions fiscales ont permis une régularisation à la baisse et un remboursement en 2018 par l'administration fiscale à CTLB pour les CVAE 2016 et 2017 d'un montant de 12 220 € (montant à restituer à Grand-Lac).

L'avenant 4 prévoit une compensation tarifaire sur les abonnements annuels Ondéstac. Le montant de cette compensation était estimé à 15 000€ en année pleine et doit faire l'objet d'un réajustement chaque année par rapport aux ventes réelles.

Le réajustement pour au titre des années 2016 à 2018 est de 15 771 € (montant à restituer à Grand-Lac)

#### OFFRE SUPPLEMENTAIRES

##### VILLARCHER :

Depuis le 7 janvier 2020, nous avons rajouté un départ supplémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 18h35 de VILLARCHER à destination de POMMERIN et le mercredi à 12h20. Ces services ne fonctionnent que durant la période scolaire. Le cout annuel de cette prestation est de 6 835 €.

##### ONDELAC :

Il a été décidé de renouveler le service ONDELAC.

Pour cet été, il a été décidé de transformer le service en ligne régulière. Le cout de fonctionnement du service sera de 64 965,41 € pour la période du 8 juillet au 31 aout 2020 (déduction faite des recettes commerciales).

Les frais de promotion s'élèvent à 3 000 €.

**RENFORT ESTIVAL SUR LA LIGNE DIM.**

Afin de faire face à l'afflux de clientèle sur la ligne Dim l'après-midi, il a été décidé de mettre en place un renfort sur la ligne du Dimanche uniquement les dimanche après-midi des mois de juillet et d'aout 2020, ainsi que pour le 15 aout.

Le cout de cette prestation s'élève à 3 867,57 €.

**Le cout de l'avenant 7 est de :**

<b>AVENANT 7</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Offre supplémentaire Villarcher	6 835 €	6 835 €
ONDELAC	64 965 €	
frais de promotion de la ligne	3 000 €	
Renfort Estival Offre ligne Dimanche et Fériés	3 868 €	
Remboursement CVAE	-12 220 €	
Régularisation Avenant 4	-15 771 €	
<b>Total</b>	<b>50 677 €</b>	<b>6 835 €</b>

**1.2.8 Avenant n°8 : Incidences financières de la crise sanitaire Covid 19 au titre de l'année 2020 – Prolongation de la durée de la convention.**

Cet avenant a pour objectif de prendre en compte les impacts financiers liés à la crise du Coronavirus au titre de l'année 2020 et de prolonger d'une année supplémentaire la convention de délégation de service public

**Incidences financières de la crise sanitaire Covid 19 au titre de l'année 2020.**

Afin de rétablir l'équilibre économique du Contrat, tous les impacts financiers de la crise de la Covid 19 ont fait l'objet d'un suivi et d'un bilan financier (annexe A).

Ce bilan prend et prendra en compte les pertes de recettes et intègre les économies de charges réalisées par le Délégué. A la date du 16/11/2020, selon le réalisé à fin octobre 2020 et une projection de perte de recettes pour les mois de novembre et décembre, ce bilan fait apparaitre un solde en faveur de Grand Lac de 31 391 € au titre de l'année 2020.

Ce montant deviendra définitif au plus tard le 31/01/2021 après enregistrement des recettes voyageurs définitives des mois de novembre et décembre 2020.

## Prolongation de la durée de la convention

Les Parties conviennent de prolonger la Convention d'une durée de douze (12) mois.

En conséquence, l'article 2 de la Convention relatif à la durée est modifié comme suit :

*« Le contrat est conclu pour une durée ferme de 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 à zero heure. L'échéance est prévue au 31 décembre 2021 à minuit. »*

### **2.1 Incidences financières au titre de l'année 2021**

Le compte d'exploitation prévisionnel pour l'année 2021 figure en Annexe B.

Les recettes voyageurs 2021 sont évaluées à 835 012€ H.T.

La Contribution Forfaitaire est portée pour 2021 à 3 266 220 € (€ 2020).

A titre exceptionnel, les surcoûts de nettoyage pour la somme de 11 436 € ainsi que les 18 000 € d'équipements de protection individuels ont été neutralisés.

Cette neutralisation des coûts tient compte des mesures en vigueur à date (27/10/2020) et mises en place dans le cadre du protocole lié à l'état d'urgence sanitaire.

Si le dispositif réglementaire devait changer dans les jours ou mois à venir, les parties s'engagent à revoir la prise en charge des mesures à mettre en œuvre.

Le chiffrage du compte d'exploitation prévisionnel est réalisé en € 2020.

De ce fait, il convient de modifier l'article 21 de la convention, les valeurs 0 à prendre en compte dans la formule d'actualisation pour l'actualisation de l'année 2021 sont les suivantes :

- Indices mensuels : la référence des valeurs 0 sera celle du mois de septembre 2020 en lieu et place de la moyenne de janvier 2014 à décembre 2014.
- Indices trimestriels : la référence des valeurs 0 sera celle du 3eme trimestre 2020 en lieu et place de la moyenne des 4 trimestres 2014.

## 2.2 Mécanisme de partage des recettes

En raison de l'imprévisibilité quant à la résurgence d'un épisode pandémique lié au Covid-19 et de l'impossibilité de mesurer l'intégralité des effets potentiels de cette crise sanitaire sur la fréquentation et les recettes commerciales du réseau, le mécanisme suivant est mis en place pour l'année 2021.

Si les recettes réelles sont supérieures ou inférieures aux recettes contractuelles prévues au CEP du présent Avenant :

- La part de l'écart comprise dans la fourchette de -2% à +3% reste à la charge du Délégataire ou est conservée par le Délégataire ;
- Au-delà de + ou -3% :
  - La part de l'écart comprise entre -5% et - 3% ou +3% et +5% est compensée à 40% par Grand Lac au Délégataire ou restituée à 40% par le Délégataire à Grand Lac ;
  - La part de l'écart comprise entre -7% et - 5% ou +5% et +7% est compensée à 50% par Grand Lac au Délégataire ou restituée à 50% par le Délégataire à Grand Lac ;
  - La part de l'écart au-delà de +/-7% est compensée à 100% par Grand Lac au Délégataire ou restituée à 100% par le Délégataire à Grand Lac.

Grand Lac et le Délégataire conviennent de se réunir à la fin de chaque trimestre pour suivre le niveau des recettes réelles et les écarts par rapport à l'engagement contractuel.

**Impact de cet avenant sur le contrat en cours**

Contribution Forfaitaire	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CF contrat initial	3 285 393 €	2 373 611 €	2 319 309 €	2 317 928 €	2 280 366 €	2 263 341 €	
- avenant 1	13500	160709	161515	160 367 €	160 652 €	159 503 €	
- avenant 2	315930	40472	40542	40 423 €	40 464 €	40 440 €	
- avenant 3	60261	186195	186195	186 195 €	186 195 €	186 195 €	
Avenant n°4		113 279 €	271 020 €	271 020 €	271 020 €	271 020 €	
Avenant n°5				47 045 €	30 806 €	31 058 €	
<b>DSP + Avenant n°1 + n°2 + n°3 + n°4 + n°5</b>	<b>3 675 084 €</b>	<b>2 874 266 €</b>	<b>2 978 581 €</b>	<b>3 022 978 €</b>	<b>2 969 503 €</b>	<b>2 951 557 €</b>	<b>0 €</b>
Avenant n°6				52 822,00 €			
<b>DSP + Avenant n°1 + n°2 + n°3 + n°4 + n°5+N°6</b>	<b>3 675 084,00 €</b>	<b>2 874 266,00 €</b>	<b>2 978 581,00 €</b>	<b>3 075 800,00 €</b>	<b>2 969 503,00 €</b>	<b>2 951 557,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Avenant n°7					50677	6835	
<b>DSP + Avenant n°1 + n°2 + n°3 + n°4 + n°5+ n°6+n°7</b>	<b>3 675 084,00 €</b>	<b>2 874 266,00 €</b>	<b>2 978 581,00 €</b>	<b>3 075 800,00 €</b>	<b>3 020 180,00 €</b>	<b>2 958 392,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Avenant n°8							3 266 220 €
<b>TOTAL avant actualisation</b>	<b>3 675 084,00 €</b>	<b>2 874 266,00 €</b>	<b>2 978 581,00 €</b>	<b>3 075 800,00 €</b>	<b>3 020 180,00 €</b>	<b>2 958 392,00 €</b>	<b>3 266 220,00 €</b>
<b>ACTUALISATION</b>	<b>-29 134,00 €</b>	<b>-22 305,00 €</b>	<b>47 262,00 €</b>	<b>159 117,00 €</b>	<b>199 514,00 €</b>	<b>169 842,00 €</b>	
<b>COUT TOTAL</b>	<b>3 645 950,00 €</b>	<b>2 851 961,00 €</b>	<b>3 025 843,00 €</b>	<b>3 234 917,00 €</b>	<b>3 219 694,00 €</b>	<b>3 128 234,00 €</b>	<b>3 266 220,00 €</b>

Au titre de l'année 2020, CTLB a restitué Grand-Lac au titre de l'avenant 8 la somme de 23 644€ selon le décompte ci-dessus. Cette Somme est venue en déduction de la facture du solde de l'année 2020.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total
recettes 2019 titres	66 509	65 920	63 149	71 379	63 455	67 608	68 480	59 792	82 315	71 739	73 003	72 065	825 415
recettes 2019 vélo	130	102	197	188	289	399	847	1 646	794	518	199	229	5 537
<b>total recettes 2019</b>	<b>66 639</b>	<b>66 022</b>	<b>63 346</b>	<b>71 567</b>	<b>63 744</b>	<b>68 007</b>	<b>69 327</b>	<b>61 437</b>	<b>83 109</b>	<b>72 256</b>	<b>73 203</b>	<b>72 294</b>	<b>830 952</b>
dont abonnements annuels	38 377	37 834	37 697	37 698	37 669	37 363	35 391	35 179	39 778	39 672	39 749	39 938	456 344
<i>poids abon annuels</i>	<i>57,59%</i>	<i>57,30%</i>	<i>59,51%</i>	<i>52,67%</i>	<i>59,09%</i>	<i>54,94%</i>	<i>51,05%</i>	<i>57,26%</i>	<i>47,86%</i>	<i>54,90%</i>	<i>54,30%</i>	<i>55,24%</i>	<i>54,92%</i>
recettes 2020 titres	68 079	73 923	60 309	40 553	40 896	53 381	62 748	60 292	82 526	66 417	58 747	60 994	
recettes 2020 vélos	128	88	137	0	151	572	250	88	233	292	88	58	
<b>total recettes 2020</b>	<b>68 207</b>	<b>74 011</b>	<b>60 446</b>	<b>40 553</b>	<b>41 047</b>	<b>53 953</b>	<b>62 998</b>	<b>60 380</b>	<b>82 759</b>	<b>66 709</b>	<b>58 834</b>	<b>61 053</b>	
dont abonnements annuels	40 447	41 227	41 157	40 725	40 281	40 448	36 346	36 421	39 416	39 094	38 609	39 503	
<i>poids abon annuels</i>	<i>59,30%</i>	<i>55,70%</i>	<i>68,09%</i>	<i>100,42%</i>	<i>98,13%</i>	<i>74,97%</i>	<i>57,69%</i>	<i>60,32%</i>	<i>47,63%</i>	<i>58,60%</i>	<i>65,62%</i>	<i>64,70%</i>	
croissance 2020/2019	2,35%	12,10%	-4,58%	-43,34%	-35,61%	-20,67%	-9,13%	-1,72%	-0,42%	-7,68%	-19,63%	-15,55%	
<b>Recettes contractuelles 2020</b>	<b>66 965</b>	<b>66 345</b>	<b>63 655</b>	<b>71 917</b>	<b>64 056</b>	<b>68 340</b>	<b>69 666</b>	<b>61 738</b>	<b>83 515</b>	<b>72 609</b>	<b>73 560</b>	<b>72 648</b>	<b>835 012</b>
hypothèse poids abonnements annuels													
% perte de recettes appliquée (hors abonne)	-2%	16%	-25%	-101%	-97%	-56%	-21%	-9%	0%	-15%	-40%	-33%	
<b>Recettes R 2020 + projection</b>	<b>68 207</b>	<b>74 011</b>	<b>60 446</b>	<b>40 553</b>	<b>41 047</b>	<b>53 953</b>	<b>62 998</b>	<b>60 380</b>	<b>82 759</b>	<b>66 709</b>	<b>58 834</b>	<b>61 053</b>	<b>730 948</b>
<b>Estimation impact Recettes sur base contrat</b>			<b>-3 210</b>	<b>-31 364</b>	<b>-23 009</b>	<b>-14 387</b>	<b>-6 668</b>	<b>-1 358</b>	<b>-756</b>	<b>-5 901</b>	<b>-14 726</b>	<b>-11 595</b>	<b>-112 973</b>
<b>CTLB Impacts financiers 2020 Covid 19</b>	<b>janv.-20</b>	<b>févr.-20</b>	<b>mars-20</b>	<b>avr.-20</b>	<b>mai-20</b>	<b>juin-20</b>	<b>juil.-20</b>	<b>août-20</b>	<b>sept.-20</b>	<b>sept.-20</b>	<b>nov.-20</b>	<b>déc.-20</b>	<b>total 2020</b>
Variations d'unités d'œuvres													
kms TAD				-2 645	-1 889	-851	-922	-1 426	63	-580	-948	-1 124	-10 321
Kms urbains internes			-16 389	-50 260	-29 529	-5 295	-3 331	-2 235	-439		-787	-908	-109 173
Kms urbains sous traités			-8 215	-14 885	-5 998	-236	0						-29 334
heures chômage partiel			581	2 070	1 409	0							4 060
heures maladie personnes fragiles /garde d'enfant			355	771	48	0							1 174
pertes de recettes													
Recettes voyageurs			-3 210 €	-31 364 €	-23 009 €	-14 387 €	-6 668 €	-1 358 €	-756 €	-5 901 €	-14 726 €	-11 595 €	-112 973 €
Recettes publicitaires			-1 042 €	-2 083 €	-1 042 €				4 167 €				0 €
Remboursement TICPE			-1 336 €	-4 098 €	-2 408 €	-432 €	-272 €	-182 €	-36 €	0 €	-64 €	-74 €	-8 902 €
<b>Impact total revenus en € 2020</b>			<b>-5 588 €</b>	<b>-37 545 €</b>	<b>-26 458 €</b>	<b>-14 819 €</b>	<b>-6 939 €</b>	<b>-1 540 €</b>	<b>3 375 €</b>	<b>-5 901 €</b>	<b>-14 790 €</b>	<b>-11 669 €</b>	<b>-121 875 €</b>
économies de charges													
Carburant			6 869 €	18 956 €	11 176 €	2 025 €	1 347 €	1 005 €	161 €	66 €	400 €	482 €	42 487 €
<i>prix carburant (hypothèse)</i>			1,09	0,97	0,97	0,95	0,97	0,98	1,00	0,95	0,96	1,00	
Pneus			281 €	925 €	552 €	111 €	79 €	73 €	6 €	14 €	37 €	43 €	2 120 €
fluides			252 €	794 €	469 €	88 €	58 €	45 €	6 €	4 €	19 €	23 €	1 761 €
Maintenance (hors personnel)			1 109 €	3 647 €	2 174 €	438 €	312 €	284 €	24 €	54 €	142 €	166 €	8 350 €
Sous traitance			11 964 €	12 449 €	7 205 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	31 619 €
Economies brut + charges patronales chômage partiel			11 356 €	40 423 €	27 322 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	79 101 €
<i>taux horaire paie (pour deduc du brut)</i>			13,57	13,57	13,48								
Economie USS arrêts covid			3 684 €	7 987 €	493 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	12 164 €
<i>taux horaire paie maintien du net</i>			12,00	12,00	12,00								
<i>maintien de salaire à charge aggro cho part</i>			-2 452 €	-8 644 €	-5 349 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-16 444 €
<i>taux horaire paie maintien salaire cho part</i>			4,22	4,18	3,80								
<b>Impact total charges en € 2020</b>			<b>33 063 €</b>	<b>76 538 €</b>	<b>44 043 €</b>	<b>2 662 €</b>	<b>1 796 €</b>	<b>1 408 €</b>	<b>197 €</b>	<b>139 €</b>	<b>598 €</b>	<b>714 €</b>	<b>161 158 €</b>
surcoûts induits													
Surcoût nettoyage					-953 €	-953 €	-953 €	-953 €	-953 €	-953 €	-953 €	-953 €	-7 627 €
Surcoûts équipements de protection			-314 €	-1 963 €	-6 656 €	-3 187 €	-2 233 €	-5 524 €	-1 500 €	-750 €	-750 €	-750 €	-23 626 €
Surcoûts équipements de protection SST													0 €
<b>Surcoûts induits en € 2020</b>			<b>-314 €</b>	<b>-1 963 €</b>	<b>-7 609 €</b>	<b>-4 140 €</b>	<b>-3 186 €</b>	<b>-6 478 €</b>	<b>-2 453 €</b>	<b>-1 703 €</b>	<b>-1 703 €</b>	<b>-1 703 €</b>	<b>-31 253 €</b>
Restitution risque et aléa contractuel									15 614 €				15 614 €
<b>Estimation impact total CFF en € 2020</b>			<b>-27 162 €</b>	<b>-37 030 €</b>	<b>-9 976 €</b>	<b>16 297 €</b>	<b>8 329 €</b>	<b>6 611 €</b>	<b>-16 732 €</b>	<b>7 465 €</b>	<b>15 895 €</b>	<b>12 658 €</b>	<b>-23 644 €</b>

### 1.2.9 Avenant n°9 : Incidences financières de la modification de la ligne 1 – Remboursement d'un valideur financé par l'exploitant.

#### Article 1 - Incidences financières de la modification de l'offre de la ligne 1.

La prolongation de la ligne Chrono A jusqu' à la plage du Bourget à compter du 30 aout 2021, a entraîné la suppression de la navette de la ligne 1 entre la plage du Bourget et l'INSEEC.

Il a fallu modifier et imprimer de nouvelles fiches horaires pour la ligne 1 pour un montant de 1 831 €.

#### 1.1 – Modalités de calcul

La suppression de cette navette entraine une diminution de 6 036,16 kilomètres (pour un montant de 3 122,52 €) et de 466,89 heures ( qui représente un montant de 14 048,72 €)

#### 1.2 - Modalités de versement

Le montant viendra en diminution du solde de l'année 2021.

#### Article 2 – Remboursement d'un valideur

Il a fallu procéder à l'achat d'un valideur supplémentaire pour équiper le dernier bus. Le cout du valideur est de 2 169 € HT.

#### Article3 – Incidences financières

Avenant 9	2021
Réduction de l'offre ligne 1	-17 171,24 €
Modification- impressions fiches horaires	1 831,00 €
Remboursement du valideur	2 169,00 €
<b>Total</b>	<b>-13 171,24 €</b>

Le montant de 13 171,24 € viendra en diminution du solde de l'année 2021.

## 2 Les chiffres clés de l'activité 2021

### - Les résultats financiers :

Aix les Bains (€)	2021
<b>Compte de résultat</b>	
Recettes directes voyageurs	784 114 €
	3 392 379
Contributions forfaitaires d'exploitation	€
Transport occasionnels ou touristiques	2 080 €
Mise à disposition de personnel	14 544 €
Revenus de location matériel roulant	1 130 €
	4 194 247
Chiffre d'affaires Transport	€
Autres revenus	318 665 €
	<b>4 512 912</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>€</b>
	-1 987 594
Coût de conduite	€
Consommation d'énergie	-470 477 €
Autres consommations	-46 520 €
Maintenance matériel roulant	-341 220 €
Maintenance infrastructure	-20 468 €
Autres coûts directs d'exploit	-500 439 €
	-3 366 717
Coûts directs d'exploitation	€
Coûts indirects d'exploitation	-330 836 €
Coûts administratifs	-624 660 €
Dotations nettes amortissement	-4 066 €
Location moyens industriels	-45 246 €
Revenu sur exercices antérieur	0 €
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>141 386 €</b>

### 3 Présentation du réseau Ondéa

#### 3.1 L'offre de transport en lignes régulières

##### 3.1.1 Présentation du réseau et de ses points d'intérêt

Comme spécifié en page 4 du présent rapport, le réseau Ondéa est modifié au 1<sup>er</sup> juillet 2015 conformément à la délégation de service public engagée entre le groupe RATP Dev et GRAND LAC, la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget. Ainsi, la nouvelle configuration du réseau se décline en trois niveaux de service et avec la mise en fonctionnement d'un service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite :

- Un réseau principal composé de 4 lignes régulières dont une ligne spécifique aux dimanches et jours fériés et une ligne en lien avec la desserte des Thermes Chevalley (centre thermal),
- Un réseau secondaire composé de 19 lignes de proximité,
- Un réseau de transport à la demande fonctionnant sur réservation téléphonique,
- Un service de transport pour les personnes à mobilité réduite fonctionnant sur réservation téléphonique.

Les pôles générateurs de trafic sont situés sur les quatre lignes régulières du réseau Ondéa comme détaillé ci-dessous :

**Ligne 1 : Collège Garibaldi**, les bords du Lac (Grand Port, Camping du Sierroz, Plage d'Aix), Hôpital, Gare SNCF, les commerces rue de Genève ; Hôtel-de-Ville, établissement scolaire Lamartine, rond-point des Thermes, **Collège et Lycée de Marlioz**, Base des Mottets et centre commercial du Viviers, **TechnoLac**, le Bourget du Lac plage.

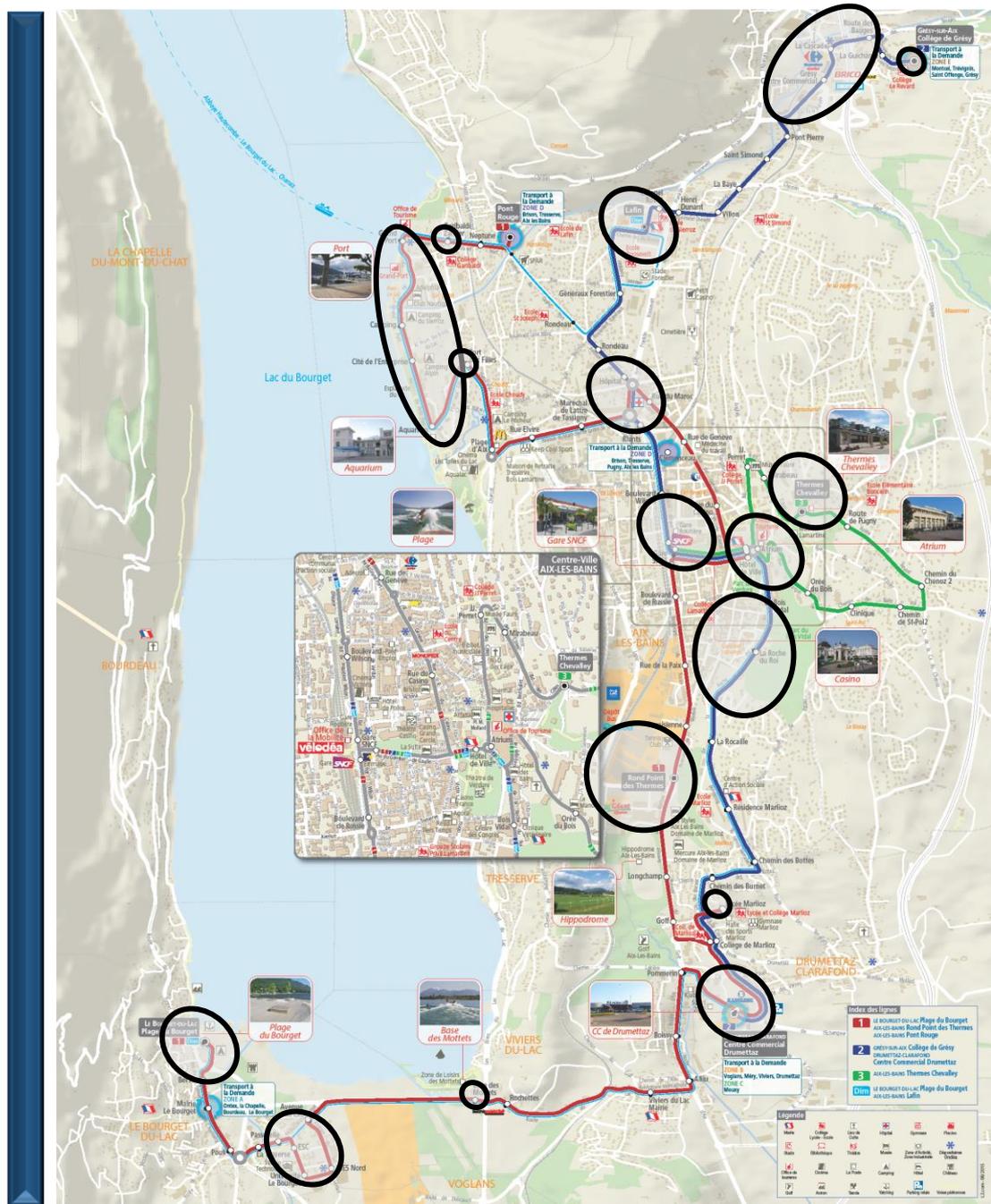
**Ligne 2 : Collège de Grésy**, Zone d'activité commerciale de Grésy, quartier de **Lafin**, Hôpital, Hôtel de Ville, Gare SNCF, **résidence de Marlioz**, **Collège et Lycée de Marlioz**, centre Commercial de Drumettaz-Clarafond ;

**Ligne 3 :** Thermes Chevalley, Office du Tourisme, Gare SNCF ;

**Ligne DIM&F : Les bords de Lac**, Gare SNCF, **Lafin**, **résidence de Marlioz**, Le Bourget du Lac plage.

Le centre-ville d'Aix-les-Bains avec ses nombreux commerces de proximité, hôtels et locatifs constitue un véritable pôle générateur de trafic. De nombreux curistes et touristes utilisent le réseau Ondéa afin d'assurer leurs déplacements sur le territoire. L'arrêt « Voglans Villarcher » permet une correspondance avec la ligne Chrono A du réseau Stac pour la zone B du service de transport à la demande et constitue de ce fait un pôle générateur de trafic. L'arrêt INSEEC est le point de rabattement du transport à la demande afin de maintenir le lien avec Chambéry Métropole pour cette zone. Les 19 autres lignes de proximité ont vocation à desservir les établissements scolaires en lien avec les différents lieux d'habitation situés sur les itinéraires.

Représentation graphique des pôles générateurs de trafic sur le territoire de GAND LAC :



La présentation schématique des pôles générateurs de trafic démontre clairement la pertinence du maillage des lignes structurantes 1, 2 et 3. Les parties les plus éloignées des zones denses du territoire sont desservies par le biais des lignes de proximité et du service de transport à la demande. Depuis septembre 2016, une application de covoiturage en temps réel permet aux habitants des parties les moins denses de trouver d'autres solutions de transport. Ainsi des services réguliers organisés par des particuliers enrichissent le service de transport public.

### 3.1.2 Caractéristiques des lignes

Lignes	kms commerciaux 2021	km HLP	Km totaux	Fréquence	Amplitude	Jours de fonctionnement	
1	252 654	46 009	298 663	40 minutes	6h10 - 21h	fonctionne du Lundi au samedi sauf JF	Aix les Bains Pont Rouge - Grand Port - Camping - Aquarium - Plage - Hôpital - Centre - Gare - Rond Point des Thermes - Lycée Marlioz - Université le Bourget - INSEEC - Mairie - Plage
2	247 644	32 221	279 865	20 minutes	6h23 - 20h47	fonctionne du Lundi au samedi sauf JF	Drumettaz - Aix Lycée Marlioz - Gare - hôpital - Grésy CCial - Grésy Collège
3	48 655	7 329	55 984	20 minutes	5h53 - 20h30	fonctionne du Lundi au samedi y compris JF	Gare SNCF - Thermes Chevalley - Gare SNCF
Dim	23 846	886	24 732	60 minutes	8h12-19h13	Fonctionne les dimanches et JF	Le Bourget du Lac - Viviers du lac - Drumettaz - Aix centre - Gare Lafin
10	27 068	9 325	36 393	services à vocation scolaire ouvert à tout public	06h55-18h12	Période scolaire	Collège Garibaldi - Tresserve - Viviers du Lac - Aix les Bains Lycée de Marlioz
11	16 747	6 311	23 058	services à vocation scolaire ouvert à tout public	7h21-18h28	Période scolaire	Lycée Marlioz - Aix les Bains - Mouxy - Drumettaz - Aix les Bains Collège & Lycée Marlioz
12	37 846	9 200	47 046	services à vocation scolaire ouvert à tout public	6h47-18h21	Période scolaire	Vogllans Villarcher - Vogllans - Sonnaz - Viviers du Lac - Aix les Bains Collège-Lycée Marlioz - Aix les Bains Gare - Coll.JJ Perret-Thermes-Chem des Griattes
13	18 348	11 738	30 086	services à vocation scolaire ouvert à tout public	7h16-17h58	Période scolaire	Merry - Drumettaz - Aix les gains Coll-Lycée Marlioz - Aix Rd Pt des Thermes - Aix Gare - Aix Pont Rouge - Aix Coll Garibaldi
14	8 642	6 439	15 081	services à vocation scolaire ouvert à tout public	6h47-17h50	Période scolaire	Grésy Le Coteau - Les Aillouds - Stade - Gare - CCial - Ecole - Collège
15	3 073	2 249	5 322	services à vocation scolaire ouvert à tout public	7h20-17h29	Période scolaire	Drumettaz - Mouxy L'Angolet - Mouxy centre - Aix les Bains - Grésy - Collège de Grésy
16	29 494	38 359	67 853	services à vocation scolaire ouvert à tout public	6h50-19h07	Période scolaire	La Motte Servolex - Lycée Agricole - Le Bourget du Lac - Bourdeau - La Chapelle du Mont du Chat - Ontex
17	12 139	10 421	22 560	services à vocation scolaire ouvert à tout public	7h05-18h26	Période scolaire	La motte Servolex - Le Bourget du Lac - Plage
18	8 185	5 708	13 893	services à vocation scolaire ouvert à tout public	6h54-18h30	Période scolaire	Bourdeau - Le Bourget du Lac - La motte Servolex - Chambéry Lycée Louis Armand
19	6 491	2 417	8 908	services à vocation scolaire ouvert à tout public	6h58-18h39	Période scolaire	Grésy - Aix les Bains Centre - Lycée Marlioz
20	12 827	5 136	17 963	services à vocation scolaire ouvert à tout public	7h28-17h52	Période scolaire	Aix Collège Garibaldi - Tresserve - Aix les Bains Coll-Lycée Marlioz
21	24 640	4 390	29 030	services à vocation scolaire ouvert à tout public	6h58-18h43	Période scolaire	Aix Lycée Coll Garibaldi - Gare SNCF - Tresserve - Brison St innocent
22	5 296	4 158	9 454	services à vocation scolaire ouvert à tout public	7h15-18h00	Période scolaire	Trévignin - Pugny Chatenod - Aix Coll JJ Perret - Aix Gare - Aix lycée Marlioz
23	3 702	5 679	9 381	services à vocation scolaire ouvert à tout public	8h05-16h55	Période scolaire	Pugny Chatenod - Trévignin Ecole - Pugny Chatenod Ecole
24	4 704	8 303	13 007	services à vocation scolaire ouvert à tout public	7h20-17h35	Période scolaire	St Offenge - St Offenge Dessous & Dessus - Grubes - Epersy - Gresy Collège
25	6 081	6 140	12 221	services à vocation scolaire ouvert à tout public	7h17-17h38	Période scolaire	Montcel - Grésy Collège
26	6 389	7 011	13 400	services à vocation scolaire ouvert à tout public	7h09-17h43	Période scolaire	Trévignin - Grésy - Grésy Ecole & Collège
27	2 890	4 504	7 394	services à vocation scolaire ouvert à tout public	7h20-17h31	Période scolaire	Pugny Chatenod - Trévignin - Grésy Collège
28	6 929	4 421	11 350	services à vocation scolaire ouvert à tout public	6h55-18h16	Période scolaire	Epersy - St Offenge - Montcel - Aix Coll JJ Perret - Aix Gare - Aix Lycée Marlioz
29	8 371	7 499	15 870	Desserte de l'ESAT	8h08-16h52	S'adapte aux contraintes de l'ESAT	Aix Plage - Aix Coll Garibaldi - Aix hôpital - Aix Gare - Aix Centre - Aix Esat
30				1 A/R	8h40 - 11h15	mercredi matin marché Aix les bains	
				1 A/R	12h45 - 18h00	Samedi après-midi loisirs	
31	2835	3 328	6163	1 A/R	13h25 - 17h45	Mercredi Après-midi loisirs	
				1 A/R	13h25 - 17h45	Samedi Après-midi loisirs	Plage Montillet - Fruitières Stade - Grésy - Aix Plage
Ligne AVIRON (collège G. Sand Motte Servolex - Ecole Aviron Lac du Bourget)	2479	2 893	5372	1 A/R	15h00-18h35	Mardi et Vendredi	

### 3.1.3 L'offre kilométrique, les recettes de trafic et le nombre de voyages

Le réseau Ondéa totalise les kilomètres 2021 comme suit :

Kilomètres commerciaux : 827 975

Kilomètres HLP : 252 074

Kilomètres totaux : 1 080 049.

Les recettes commerciales et la fréquentation et du réseau Ondéa sont réparties comme suit :

	Recettes 2021				
	Ticket Unité Ticket 10v	Abo tout public	Abo jeunes	Divers	Total
1 <sup>er</sup> trim.	58 135	9 625	101 562	16 374	185 695
2 <sup>ième</sup> trim.	60 805	10 515	101 341	15 769	188 430
3 <sup>ième</sup> trim.	81 872	10 610	92 588	18 481	203 551
4 <sup>ième</sup> trim.	73 506	12 825	101 844	15 227	203 402
<b>TOTAL</b>	<b>274 317</b>	<b>43 575</b>	<b>397 336</b>	<b>65 851</b>	<b>781 079</b>

Pour la seconde année, les statistiques de validations sont issues de notre système billettique contrairement aux années antérieures qui étaient issues d'une clé de mobilité. Nous constatons une augmentation de 36,38 % par rapport à l'année précédente qui était fortement impactée par le COVID (2 mois sans validation)

	Voyages 2021				
	Ticket Unité Ticket 10v	Abo tout public	Abo jeunes	Divers	Total
1 <sup>er</sup> trim.	56 634	12 200	180 035	27 085	275 954
2 <sup>ième</sup> trim.	56 458	12 000	128 951	30 177	227 586
3 <sup>ième</sup> trim.	69 506	12 177	90 491	32 180	204 354
4 <sup>ième</sup> trim.	67 532	15 633	174 076	35 666	292 907
<b>TOTAL</b>	<b>250 130</b>	<b>52 010</b>	<b>573 553</b>	<b>125 108</b>	<b>1 000 801</b>

### 3.1.4 Principaux indicateurs d'activité (ratios UTP)

- Périmètre desservi = **28 communes pour 75 438 habitants** répartis sur un territoire de 379, 324 km<sup>2</sup>.
- R/V = **0,78** € de recettes/voyages (*pass séjour non compris*)
- Habitant desservi par km<sup>2</sup> = **199** habitants/km
- Km par habitant = **14,35** km/habitants
- Voyages par kilomètre (V/k) = **1,21** voyages/kilomètre
- Nombre de voyages par habitant = **13,27** voyages/habitants
- Dépense par km (CFE/kms) = **3,14** €uros/km
- Km/véhicule = **36002** km
- km/conducteur = **24 458** km
- Taux de réserve de véhicules = **10%**

### 3.2 La sous-traitance d'activité

Dans le cadre de l'exploitation des lignes de proximité situées sur les territoires les plus escarpés, CTLB a confié la ligne 16 (Chapelle-du-Mont-du-Chat) jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021 à la société ALPBUS et les lignes 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 (le Revard) à ses partenaires sous-traitants « ALPBUS » et « Loyet Voyages ». Les services sont réalisés avec des autobus équipés de pneumatiques toutes saisons afin de permettre la réalisation des services les jours de neige.

La ligne 31 a été sous traitée à la société ALPBUS jusqu'au 31 août 2021 afin d'être sous-traité à la société Loyet voyages .

### 3.3 Le transport à la demande



Le service de transport à la demande « Ondéa sur demande » évolue au 1<sup>er</sup> juillet 2015 avec un nouveau système de rabattement de type zonal. "Ondéa sur demande" est le service de transport à la demande des 17 communes de GRAND LAC, la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget. Le fonctionnement : Le service est déclenché sur un simple appel téléphonique avec réservation préalable au 04 57 60 73 00, la veille pour le lendemain et jusqu'à 2 heures à l'avance. Les réservations sont possibles également par email à l'adresse suivante : ✉ [ondeasurdemande@ratpdev.com](mailto:ondeasurdemande@ratpdev.com)

Le service fonctionne toute l'année du lundi au vendredi de 8h à 18h (sauf dimanches et jours fériés) et le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Cinq zones couvrent le territoire des 17 communes de GRAND LAC et proposent des rabattements sur le terminus des lignes régulières 1 et 2 à raison d'un horaire le matin et d'un horaire l'après-midi (Aller/Retour) :

- Zone A (Ontex, La Chapelle du Mont Du Chat, Bourdeau, Le Bourget) : Rabattement sur les lignes 1 (Ondéa) à la Mairie du Bourget, et Chrono A (Stac) à la Mairie du Bourget et à l'INSEEC
- Zone B (Voglans, Mery, Viviers du Lac, Drumettaz) : rabattement sur les lignes 1 et 2 au niveau du centre commercial de Drumettaz Clarafond et l'arrêt INSEEC
- Zone C (Mouy, Pugny, Tresserve) : rabattement sur les lignes 1 et 2 au niveau de la rue de Genève
- Zone D (Brisson, Tresserve, Aix-les-Bains) : rabattement sur la ligne 1 à l'arrêt Pont-Rouge et la rue de Genève
- Zone E (Montcel, Trévignin, Saint-Offenge, Grésy) : Rabattement sur la ligne 2 à l'arrêt Collège de Grésy

**Tarifs** : Les tickets « 1 voyage » sont disponibles auprès des conducteurs pour 1,50 €uros l'aller et 1,50 €uros le retour. L'abonnement Elit (abonnement annuel) est valable sur le service ainsi que l'abonnement Pass-Mobilité pour les clients à mobilité réduite. Les correspondances sont valables sur le réseau urbain durant 1 heure permettant de compléter les trajets jusqu'à destination.



### 3.4 Le transport de personnes à mobilité réduite

Le service de transport de personne à mobilité réduite compte 48 clients inscrits dans le registre des personnes habilitées au service. Ce service inauguré en juillet 2015 permet à ce jour de réaliser en moyenne 66 voyages par mois.



#### **Fonctionnement du service :**

Le service fonctionne du lundi au samedi de 9h à 19h de porte à porte. Les sites d'origine et de destination sont accessibles pour faciliter la prise en charge des voyageurs. Pour des raisons de compétence et de sécurité, le personnel Ondéa se limite à l'accueil des clients à la montée et à la descente du véhicule.



Ondéa pour tous est réservé aux personnes qui résident de manière permanente sur le territoire d'Aix-les-Bains et qui présentent, à minima, un handicap reconnu à 80% d'invalidité : Handicap moteur nécessitant l'usage d'un fauteuil roulant, ou visuel (aveugles ou mal voyants, titulaires de la carte Cécité). **Une commission accessibilité** composée de l'élu en charge des transports et déplacement au sein de GRAND LAC et d'un médecin conseil est en charge de valider les dossiers afin de confirmer les inscriptions au service.

Au même titre que le service Ondéa pour tous, la réservation s'effectue auprès de notre centrale d'appel, Flexcité Rhône-Alpes gérée maintenant par la société ALPBUS. Ces appels se font la veille pour le lendemain toute l'année du lundi au vendredi et 8h à 19h ou le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Le tarif est identique au transport à la demande. Les accompagnateurs désignés comme « obligatoire » dans le cadre de la commission accessibilité voyagent gratuitement.

**Le matériel roulant :** Afin de garantir le fonctionnement du service TPMR depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le Groupe RATP Dev, via sa filiale Flexcité, a mis à



disposition un véhicule adapté au transport de personnes à mobilité réduite. Ce véhicule a été remplacé au courant de l'année 2016 par le véhicule définitif prévu dans le plan d'investissement matériel de GRAND LAC. Il s'agit d'un véhicule Master Renault adapté pour le transport de plusieurs Personnes à Mobilité Réduite équipé par le carrossier Véhixel. Il dispose d'une capacité de 8 places assises (+1 conducteur). Ce véhicule est modulable afin de transporter 3 personnes en fauteuil roulant sur un même trajet. Il est doté d'un hayon élévateur pour faciliter la montée des voyageurs en fauteuil roulant et d'attache rapide pour les fauteuils roulants avec verrouillages électriques.

### 3.5 Le transport à la demande

Le service de transport à la demande a reçu 3280 appels téléphoniques sur l'année 2021, avec un taux de traitement de l'ordre de 67 %.

#### 3.5.1 Répartition des clients par profil / mois

Statut	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total général
Client valide	63	76	97	103	109	124	112	171	124	84	89	87	1239
Fauteuil roulant	41	50	92	74	59	77	56	17	92	75	67	38	738
Client à mobilité réduite	0	0	4	0	0	2	0	6	4	10	10	18	54
Poussette	10	10	15	17	15	14	13	26	5	4	9	2	140
Accompagnant gratuit	2	1	0	0	0	0	0	6	3	8	7	10	37
Accompagnant payant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total général</b>	<b>116</b>	<b>137</b>	<b>208</b>	<b>194</b>	<b>183</b>	<b>217</b>	<b>181</b>	<b>226</b>	<b>228</b>	<b>181</b>	<b>182</b>	<b>155</b>	<b>2208</b>

La diminution de la fréquentation se confirme. Le service Ondéa sur demande réalise en moyenne plus de 184 voyages par mois sur l'année 2021.

#### 3.5.2 Répartition des clients par jour

Jour de la semaine	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total général
lundi	12	24	32	42	32	25	26	39	35	32	25	19	343
mardi	24	27	46	22	33	49	33	34	30	30	31	26	385
mercredi	11	25	38	32	33	42	34	53	53	49	38	45	453
jeudi	26	20	30	28	25	34	22	40	40	21	12	24	322
vendredi	34	27	39	29	46	45	33	38	48	34	44	33	450
samedi	9	14	23	41	14	22	33	22	22	15	32	8	255
<b>Total général</b>	<b>116</b>	<b>137</b>	<b>208</b>	<b>194</b>	<b>183</b>	<b>217</b>	<b>181</b>	<b>226</b>	<b>228</b>	<b>181</b>	<b>182</b>	<b>155</b>	<b>2208</b>

Les mercredis et vendredis sont les journées les plus réservées.

#### 3.5.3 Répartition des clients par motif de déplacement

Motifs de déplacement	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total général
Santé	13	2	2	4	6	7	2	2	3	6	6		53
Loisir	80	113	157	165	138	171	167	224	179	156	154	142	1846
Travail	23	22	49	25	39	39	12		45	18	22	11	305
Scolaire									1	1		2	4
<b>Total général</b>	<b>116</b>	<b>137</b>	<b>208</b>	<b>194</b>	<b>183</b>	<b>217</b>	<b>181</b>	<b>226</b>	<b>228</b>	<b>181</b>	<b>182</b>	<b>155</b>	<b>2208</b>

Le motif de déplacement qui génère le plus de déplacement reste le déplacement de loisirs avec 1846 voyages sur l'année 2021. Les voyages de loisirs représentent ainsi près de 84 % des motifs de déplacement du transport à la demande

### 3.5.4 Horaires de départ

Heures de départ	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total général
8								2	4	4	1		11
9	12	18	39	20	23	34	26	28	39	26	22	29	316
10	11	8	23	22	7	10	18	20	13	9	13	3	157
11	8	8	22	10	14	16	7	3	15	18	14	14	149
12	15	22	19	21	13	18	24	31	26	23	23	22	257
13	8	13	19	14	20	23	8	5	20	9	11	14	164
14	34	17	28	17	30	25	21	40	25	20	24	11	292
15	11	14	16	20	4	13	19	5	12	22	16	15	167
16	4	12	24	31	27	27	18	48	30	9	17	11	258
17	3	7	6	4	4	8	9	8	14	17	14	11	105
18	10	18	12	35	41	43	31	36	30	24	27	25	332
Total général	116	137	208	194	183	217	181	226	228	181	182	155	2208

Les horaires les plus fréquentés sont ceux du 9h, 12 et de 14 heures. Ces horaires correspondent d'avantage au motif de déplacement loisirs, qui coïncident avec les horaires du marché.

### 3.5.5 Kilomètres réalisés

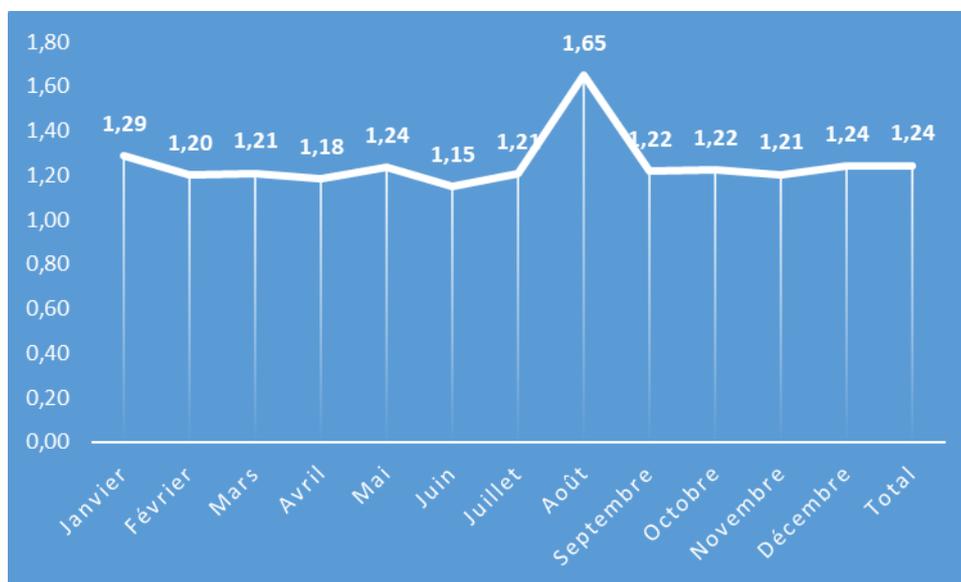
Kilométrage	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total général
Kilomètre en charge	1019,91	1086,25	810,72	213,24	190,13	565,62	834,74	790,16	690,27	715,34	644,99	597,86	8159,22
Kilomètre à vide	1801,64	1894,07	1560,67	248,84	368,37	1043,71	1353,34	1422,95	1327,74	1299,03	1062,34	1058,15	14440,86
Kilométrage totaux	2821,54	2980,32	2371,39	462,08	558,50	1609,33	2188,08	2213,12	2018,01	2014,37	1707,33	1656,01	22600,08

Les kilomètres en charge représentent plus de 36 % des kilomètres parcourus.

### 3.5.6 Taux de groupage

Notre taux de groupage est passé de 1,40 à 1,41.  
 Cette augmentation s'explique par les efforts réalisés par la centrale de réservation Flexcité pour essayer grouper le plus possible les voyages.

	Personnes transportées	Courses	Taux de groupage
Janvier	116,00	90,00	1,29
Février	137,00	114,00	1,20
Mars	208,00	172,00	1,21
Avril	194,00	164,00	1,18
Mai	183,00	148,00	1,24
Juin	217,00	189,00	1,15
Juillet	181,00	150,00	1,21
Août	226,00	137,00	1,65
Septembre	228,00	187,00	1,22
Octobre	181,00	148,00	1,22
Novembre	182,00	151,00	1,21
Décembre	155,00	125,00	1,24
Total	2208,00	1775,00	1,24



## 3.5.7 Matrice Origine/Destination

Personnes transportées pour l'année 2021	Arrivée														Total général		
	Aix-les-Bains	Brison-Saint-Innocent	Drumettaz-Clarafond	Le Bourget-du-Lac	Mouxy	Pugny-Chatenod	Tresserve	Méry	Voglans	Montcel	Saint-Offenge	La Chapelle-du-Mont-du-Chat	Grésey-sur-Aix	Viviers-du-Lac		Ontex	Bourdeau
Départ																	
Aix-les-Bains	334	132	31	2	14	3	21	6					3	7			553
Brison-Saint-Innocent	390																390
Drumettaz-Clarafond	29	54			87			5	184								359
Grésey-sur-Aix	3									35	37		1				76
La Chapelle-du-Mont-du-Chat				1													1
Le Bourget-du-Lac	2			58							23			7	148		238
Montcel													35				35
Mouxy	14	219															233
Saint-Offenge													45				45
Trévignin													1				1
Voglans		30							39								69
Tresserve	3																3
Méry	6	9												5			20
Viviers-du-Lac	7																7
Pugny-Chatenod	1																1
Bourdeau				154													154
Ontex				23													23
<b>Total général</b>	<b>789</b>	<b>132</b>	<b>343</b>	<b>238</b>	<b>101</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>223</b>	<b>35</b>	<b>37</b>	<b>23</b>	<b>85</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>148</b>	<b>2208</b>

La matrice Origine/Destination fait ressortir, à l'image de nos constats de l'année dernière, un nombre important de déplacement pour la commune de Brison-Saint-Innocent à destination d' Aix-les-Bains avec plus de 21 % des voyages sur la période. L'établissement la Buissonnière de Brison-Saint-Innocent, centre d'accueil spécialisé Mère/Enfant, génère un grand nombre de déplacement pour la commune.

Aix-les-Bains est la commune de destination qui consomme le plus de TAD avec 789 arrivées sur la commune (soit près de 36 % des déplacements), dont 50 % en provenance de Brison Saint-innocent et 42 % en transport intra-muros à Aix les bains.

## 4 Les moyens d'exploitation

### 4.1 Le parc de véhicules

Le renouvellement de la flotte de véhicules s'est poursuivi en 2021, avec l'acquisition d'un urbanway (IVECOBUS), climatisés au mois de juillet 2021.

Deux véhicules légers supplémentaires sont loués afin d'assurer le déplacement des contrôleurs sur le réseau ainsi qu'un véhicule pour l'atelier. L'âge moyen du parc à fin 2021 est de 6, ans, légèrement inférieur à l'année dernière.



La moyenne d'âge des 30 autobus est de 5 ans et 11 mois, et celles des 3 véhicules affectés au TAD et TPMR est de 6 ans et 11 mois.

Pour un total de 33 véhicules (hors VL affectés aux relèves conducteurs, et contrôleurs)

#### 4.1.1 Mise en service d'un véhicule électrique

Conformément à nos engagements pris lors de notre réponse à appel d'offre, CTLB est équipé d'un véhicule électrique qui permet d'effectuer 40% des relèves en ligne sur le réseau.

Ce véhicule de marque Renault Zoé génération II est doté d'une autonomie de 130 km/jour.

## 4.1.2 Les contrôles techniques

		Date de passage contrôle technique 2021	
N° PARC	IMMATRICULATION	1er passage	2ème passage
BUS 31	DN 001 QC	02/03	31/08
BUS 35	AP 023 AH	09/06	02/12
BUS 36	AP 523 AJ	20/06	16/12
BUS 37	AP 581 AH	26/01	24/07
BUS 38	CF 092 ZH	20/03	14/09
BUS 39	CL 602 TM	02/02	31/07
BUS 40	DB 626 HC	31/03	24/09
BUS 41	DB 616 HC	07/04	28/09
BUS 42	DV 980 JY	29/06	20/12
BUS 43	DV 188 JY	03/07	31/12
BUS 44	DV333 JZ	12/01	06/07
BUS 45	DV 462 JZ	19/01	13/07
BUS 46	DV 542 JZ	22/01	20/07
BUS 47	ED 681 KC	01/05	28/10
BUS 48	ED 758 KE	04/05	02/11
BUS 49	ED 464 KE	08/05	05/11
BUS 50	ED 618 KE	15/05	09/11
BUS 51	ED 026 LJ	22/05	16/11
BUS 52	ED 480? SQ	02/06	29/11
BUS 53	ED 043 YR	16/06	09/12
BUS 54	EQ 074 XM	06/03	02/09
BUS 55	EQ 380 ZC	09/03	07/09
BUS 56	FA 473 FJ	09/02	03/08
BUS 57	FA 587 FJ	23/02	21/08
BUS 58	FG 834 ER	18/04	12/10
BUS 59	FG 972 ER	21/04	18/10
BUS 60	FG 237 ES	28/04	25/10
BUS 61	FT 702 LR	15/04	30/09
BUS 62	FT 205 MD	18/04	07/10
BUS 63	GA 447 ST		
BUS 35A	EX 818 MN		17/12
BUS 50A	DN 319 YL	14/04	07/10
BUS 90	ED 072 AS	28/06/2021 CTRL TECH	
BUS 99	CC 684 RF	06/10/2021 CTRL TECH	

Conformément aux obligations réglementaires, les véhicules sont présentés tous les 6 mois aux contrôles techniques. En 2021, le taux de conformité est de 100% (aucun contrôle n'a fait l'objet d'une représentation aux mines).

## 4.2 Les consommations du parc d'autobus

### Consommations détaillées par Centre et par Famille

Du : 01/01/2021 Au : 31/12/2021 Produit : 01

Famille : VP MINIBUS							
Véhicule	Kms début	Kms fin	Diff. Kms	Litres	Prix (Euro)	Consommation	
50A DN-319-YL	355 845	359 110	3 265	421,15	462,91	12,90	
91 GC-119-XS	0	812	812	44,86	55,44	5,52	
Sous-total Famille			4 077	466,01	518,35	11,43	

Famille : VS AUTOCAR STANDARD							
Véhicule	Kms début	Kms fin	Diff. Kms	Litres	Prix (Euro)	Consommation	
35A EX-818-MN	66 215	78 108	11 893	1 572,05	1868,96	13,22	
Sous-total Famille			11 893	1 572,05	1 868,96	13,22	

Famille : PM PMR							
Véhicule	Kms début	Kms fin	Diff. Kms	Litres	Prix (Euro)	Consommation	
90 ED-072-AS	104 619	132 358	27 739	3 303,63	3726,80	11,91	
99 CC-684-RF	296 125	303 498	7 373	770,47	871,80	10,45	
Sous-total Famille			35 112	4 074,10	4 598,59	11,60	

Famille : VU AUTOBUS STANDARD							
Véhicule	Kms début	Kms fin	Diff. Kms	Litres	Prix (Euro)	Consommation	
31 DN-001-QC	539 399	547 678	8 279	3 398,57	3803,24	41,05	
35 AP-023-AH	541 693	573 574	31 881	12 700,76	14297,30	39,94	
36 AP-523-AJ	542 168	573 134	30 966	12 538,48	14005,00	40,49	
37 AP-581-AH	546 599	568 493	21 894	9 075,47	10184,30	41,45	
38 CF-092-ZH	426 295	459 948	33 653	13 382,41	15068,30	39,77	
39 CL-602-TM	388 229	426 447	38 218	14 839,57	16771,10	38,83	
40 DB-626-HC	277 773	312 499	34 726	13 353,12	15005,30	38,45	
41 DB-616-HC	277 131	307 860	30 729	12 102,14	13610,90	39,38	
42 DV-980-JY	192 011	210 710	18 699	7 134,61	7945,27	38,16	
43 DV-188-JZ	187 606	210 027	22 421	8 339,59	9289,88	37,20	
44 DV-333-JZ	186 935	206 752	19 817	7 198,31	8031,58	36,32	
45 DV-462-JZ	188 384	209 152	20 768	7 722,85	8658,98	37,19	
46 DV-542-JZ	190 685	211 257	20 672	8 079,12	9037,47	39,08	
47 ED-681-KC	169 723	193 541	23 818	8 554,13	9525,21	35,91	
48 ED-758-KE	167 749	193 204	25 455	9 093,78	10150,60	35,72	
49 ED-464-KE	160 733	190 272	29 539	10 567,60	11862,60	35,78	
50 ED-618-KE	163 316	189 969	26 653	9 564,80	10679,10	35,89	
51 ED-026-LJ	165 688	193 109	27 421	10 093,45	11229,10	36,81	
52 ED-480-SQ	166 798	194 805	28 007	10 133,57	11263,00	36,18	
53 ED-043-YR	165 671	195 651	29 980	10 582,73	11763,70	35,30	
54 EQ-074-XM	163 840	204 602	40 762	15 204,67	17186,20	37,30	
55 EQ-380-ZC	168 908	207 074	38 166	14 251,02	16176,90	37,34	
56 FA 473 FJ	127 830	162 506	34 676	13 336,23	15068,10	38,46	
57 FA 587 FJ	127 017	167 642	40 625	15 647,28	17741,50	38,52	
58 FG 834 ER	91 328	137 888	46 560	17 748,07	20035,70	38,12	
59 FG 972 ER	96 352	142 348	45 996	18 074,94	20338,30	39,30	
60 FG 237 ES	93 227	143 082	49 855	19 434,54	21795,50	38,98	
61 FT 702 LR	8 565	61 871	53 306	19 947,34	22061,40	37,42	
62 FT 205 MD	10 342	72 647	62 305	23 355,94	26309,50	37,49	
63 GA 447 ST	0	25 049	25 049	9 546,09	11335,80	38,11	
Sous-total Famille			960 896	365 000,98	410 226,87	37,99	

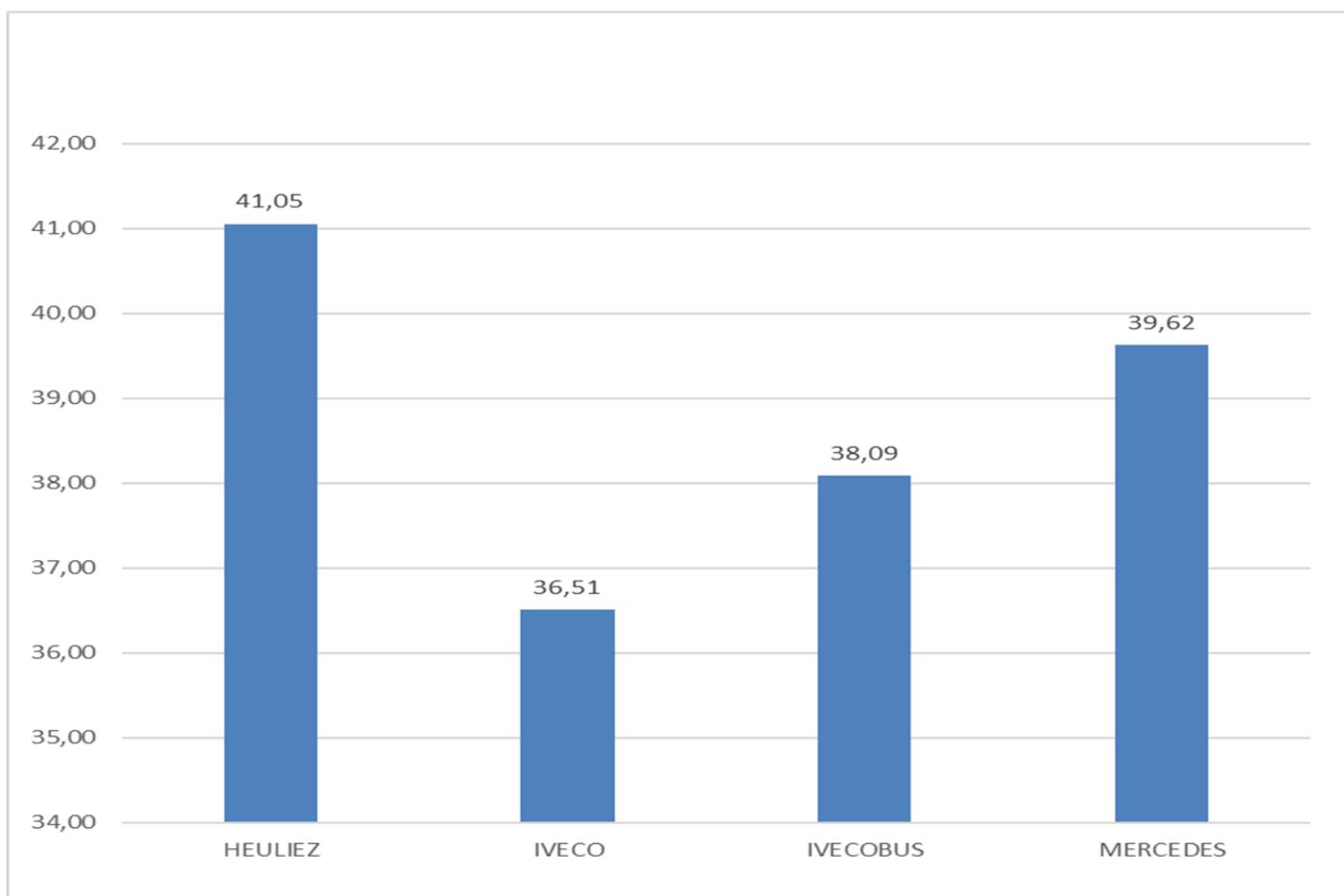
La consommation moyenne du parc d'autobus est de 36.57 litres pour 100 km contre 35,84 litres l'année précédente.

Elle est en diminution par rapport à la moyenne des années 2018 à 2020 (36,66litres aux 100 km)

moyenne 2019 2020 2021	3 014 578	1 098 082	36,43
------------------------	-----------	-----------	-------

Type de véhicule	km 2019	Litres 2019	Conso/100km	km 2020	Litres 2020	Conso/100km	km 2021	Litres 2021	Conso/100km
Standard	1 019 175	385 493	37,82	895 451	330 890	36,95	960 896	365 001	37,99
Midibus									
Minibus	50 704	5 888	11,61	40 940	4 698	11,47	47 412	6 112	12,89
TOTAL	1 069 879	391 381	<b>36,58</b>	936 391	335 587	<b>35,84</b>	1 008 308	371 113	<b>36,81</b>

### 4.3 Les consommations de l'année 2021 par constructeurs.



#### 4.4 Les travaux de maintenance du parc d'autobus

Afin d'assurer un niveau de pannes le plus faible possible, CTLB procède à la fois à des opérations de maintenance préventive en conformité avec les préconisations des différents constructeurs ainsi qu'aux opérations de maintenance curatives.

Centre : 01 ONDEA BUS															
N°Véhicule	Coûts internes				Coûts sous-traitance			Coûts répartis sur les véhicules suivant une clé				Coût total véhicule	Kilométrage	Coût/ km	Interv.
	Pièces stock	Main d'oeuvre	Nbre heures	Pièces directes	Pièces	Main d'oeuvre	Nbre heures	Kilomètres	Heures atelier	Coût	Véhicule				
31	308,90 €	3 620,00 €	90,50	616,34 €	499,44 €	0,00 €	0,00	167,66 €	0,00 €	5,61 €	178,46 €	5 396,41 €	8 279	0,65 €	34
35	1 314,71 €	2 690,00 €	67,25	962,57 €	469,98 €	0,00 €	0,00	730,53 €	0,00 €	2,32 €	178,46 €	6 348,57 €	31 881	0,20 €	24
35A	4,17 €	1 020,00 €	25,50	868,67 €	93,18 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 986,02 €	31 091	0,06 €	12
36	1 048,61 €	1 900,00 €	47,50	93,96 €	457,59 €	0,00 €	0,00	705,47 €	0,00 €	2,28 €	178,46 €	4 386,37 €	30 966	0,14 €	27
37	1 212,06 €	3 910,00 €	97,75	2 929,17 €	383,59 €	0,00 €	0,00	530,76 €	0,00 €	1,67 €	178,46 €	9 145,71 €	21 894	0,42 €	32
38	1 194,96 €	4 590,00 €	114,75	1 617,48 €	910,08 €	0,00 €	0,00	791,94 €	0,00 €	6,07 €	178,46 €	9 288,98 €	33 653	0,28 €	38
39	1 233,55 €	2 690,00 €	67,25	1 582,68 €	322,76 €	0,00 €	0,00	890,76 €	0,00 €	2,99 €	178,46 €	6 901,20 €	38 218	0,18 €	29
40	2 112,36 €	4 410,00 €	110,25	5 134,64 €	1 103,81 €	0,00 €	0,00	866,21 €	0,00 €	6,64 €	178,46 €	13 812,11 €	34 726	0,40 €	43
41	2 133,76 €	5 120,00 €	128,00	5 966,08 €	1 216,76 €	0,00 €	0,00	792,41 €	0,00 €	6,39 €	178,46 €	15 413,86 €	30 729	0,50 €	47
42	2 645,04 €	3 610,00 €	90,25	1 145,15 €	342,94 €	0,00 €	0,00	421,85 €	0,00 €	2,95 €	178,46 €	8 346,39 €	18 699	0,45 €	43
43	1 740,68 €	2 580,00 €	64,50	142,00 €	230,44 €	0,00 €	0,00	517,74 €	0,00 €	2,24 €	178,46 €	5 391,56 €	22 421	0,24 €	21
44	1 795,09 €	3 150,00 €	78,75	1 440,00 €	209,44 €	0,00 €	0,00	448,69 €	0,00 €	3,06 €	178,46 €	7 224,74 €	19 817	0,36 €	35
45	1 895,52 €	3 140,00 €	78,50	624,25 €	209,44 €	0,00 €	0,00	492,81 €	0,00 €	4,68 €	178,46 €	6 545,16 €	20 768	0,32 €	32
46	1 437,61 €	4 430,00 €	110,75	1 775,66 €	1 067,14 €	0,00 €	0,00	526,22 €	0,00 €	4,19 €	178,46 €	9 419,29 €	20 672	0,46 €	31
47	1 163,65 €	2 690,00 €	67,25	1 962,97 €	919,44 €	0,00 €	0,00	590,17 €	0,00 €	8,19 €	178,46 €	7 512,88 €	23 818	0,32 €	23
48	1 182,97 €	1 760,00 €	44,00	173,83 €	209,44 €	0,00 €	0,00	627,15 €	0,00 €	4,54 €	178,46 €	4 136,38 €	25 455	0,16 €	18
49	1 551,35 €	2 770,00 €	69,25	173,83 €	209,44 €	0,00 €	0,00	721,24 €	0,00 €	6,53 €	178,46 €	5 610,84 €	29 539	0,19 €	23
50	2 226,79 €	4 040,00 €	101,00	1 913,69 €	600,57 €	0,00 €	0,00	669,12 €	0,00 €	11,02 €	178,46 €	9 639,65 €	26 653	0,36 €	36
51	1 624,22 €	1 950,00 €	48,75	173,83 €	209,44 €	0,00 €	0,00	657,68 €	0,00 €	4,39 €	178,46 €	4 798,03 €	27 421	0,17 €	23
52	1 495,91 €	1 990,00 €	49,75	173,83 €	311,66 €	0,00 €	0,00	705,26 €	0,00 €	2,09 €	178,46 €	4 857,22 €	28 007	0,17 €	20
53	1 291,76 €	2 280,00 €	57,00	173,83 €	227,94 €	0,00 €	0,00	731,31 €	0,00 €	1,41 €	178,46 €	4 884,71 €	29 980	0,16 €	20

54	3 154,31 €	3 400,00 €	85,00	1 199,81 €	659,19 €	0,00 €	0,00	980,23 €	0,00 €	9,28 €	178,46 €	9 581,27 €	40 762	0,24 €	38
55	2 065,84 €	3 810,00 €	95,25	2 646,01 €	2 488,99 €	0,00 €	0,00	900,46 €	0,00 €	9,35 €	178,46 €	12 099,11 €	38 166	0,32 €	36
56	1 145,46 €	2 300,00 €	57,50	1 238,08 €	834,44 €	0,00 €	0,00	827,42 €	0,00 €	0,40 €	178,46 €	6 524,26 €	34 676	0,19 €	24
57	1 306,01 €	2 200,00 €	55,00	1 131,36 €	395,44 €	0,00 €	0,00	968,14 €	0,00 €	3,15 €	178,46 €	6 182,56 €	40 625	0,15 €	24
58	1 171,92 €	2 180,00 €	54,50	396,00 €	553,44 €	0,00 €	0,00	1 112,43 €	0,00 €	1,86 €	178,46 €	5 594,11 €	46 560	0,12 €	24
59	1 234,69 €	1 750,00 €	43,75	21,60 €	673,44 €	0,00 €	0,00	1 111,28 €	0,00 €	0,83 €	178,46 €	4 970,29 €	45 996	0,11 €	20
60	1 441,35 €	2 370,00 €	59,25	2 730,00 €	673,44 €	0,00 €	0,00	1 157,26 €	0,00 €	3,79 €	178,46 €	8 554,29 €	49 855	0,17 €	26
61	702,12 €	1 150,00 €	28,75	0,00 €	379,44 €	0,00 €	0,00	1 091,66 €	0,00 €	1,00 €	178,46 €	3 502,69 €	53 306	0,07 €	16
62	453,17 €	910,00 €	22,75	0,00 €	419,44 €	0,00 €	0,00	1 506,71 €	0,00 €	0,37 €	178,46 €	3 468,14 €	62 305	0,06 €	11
63	231,61 €	600,00 €	15,00	1 009,08 €	2 385,00 €	0,00 €	0,00	718,79 €	0,00 €	17,39 €	71,69 €	5 033,55 €	24 809	0,20 €	7
90	195,09 €	1 090,00 €	27,25	2 066,54 €	1 939,06 €	0,00 €	0,00	633,93 €	0,00 €	2,54 €	178,46 €	6 105,72 €	27 739	0,22 €	18
91	0,00 €	240,00 €	6,00	616,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	1,06 €	26,06 €	883,92 €	0	0,00 €	5
99	46,04 €	920,00 €	23,00	915,38 €	499,93 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 381,35 €	7 373	0,32 €	13
<b>Total centre</b>	<b>43 761,26 €</b>	<b>87 260,00 €</b>	<b>2 181,50</b>	<b>43 615,12 €</b>	<b>22 105,77 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>23 593,30 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>140,35 €</b>	<b>5 451,54 €</b>	<b>225 927,34 €</b>	<b>1 026 859</b>	<b>0,22 €</b>	<b>873</b>
<b>Total général</b>	<b>43 761,26 €</b>	<b>87 260,00 €</b>	<b>2 181,50</b>	<b>43 615,12 €</b>	<b>22 105,77 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>23 593,30 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>140,35 €</b>	<b>5 451,54 €</b>	<b>225 927,34 €</b>	<b>1 026 859</b>	<b>0,22 €</b>	<b>873</b>

## 4.5 Les pannes en lignes

Nombre	N° de bus	Modèle	Date	Heure	Lieu	Anomalies	échange bus	Service retardé
1	47	crossway	26-janv	11h50	pont rouge	bouton d'arrêt d'urgence enclenché par le conducteur		20'
2	53	crossway	22-févr	08h50	pont rouge	portes AR ne se referment plus / axe cassé	oui	15'
3	56	urbanway	24-févr	15h00	orée du bois	portes AR ne se referment plus	oui	6'
4	37	citaro	19-mars	12h30	chemin sous bois	portes AV et AR ne s'ouvrent plus	oui	10'
5	90	master	24-mars	11h50	hôtel de ville	plus de vitesses	oui	
6	57	urbanway	01-juil	8h20	gare SNCF	bus roule à 20 KM/H	oui	20'
7	37	citaro	03-sept	14h30	lycée de marlioz	accrochage borne d'entrée du lycée	oui	20'
8	46	crossway	20-sept	11h20	la rocaille	portes AR ne se referment plus	oui	20'
9	61	urbanway	02-nov	16h30	la baye	accrochage par véhicule tiers	oui	30'
10	31	GX327	25-nov	12h30	chlorophylle	accrochage poteau lors du demi tour	non	
11	54	urbanway	16-déc	17h15	hôtel de ville	portillon conducteur reste ouvert et sonne	oui	15'

Le nombre total de pannes en, lignes est constant. Au total, 11 pannes en ligne (services commerciaux) ont été constatées sur le réseau durant l'année 2021, le même nombre que pour l'année 2020.

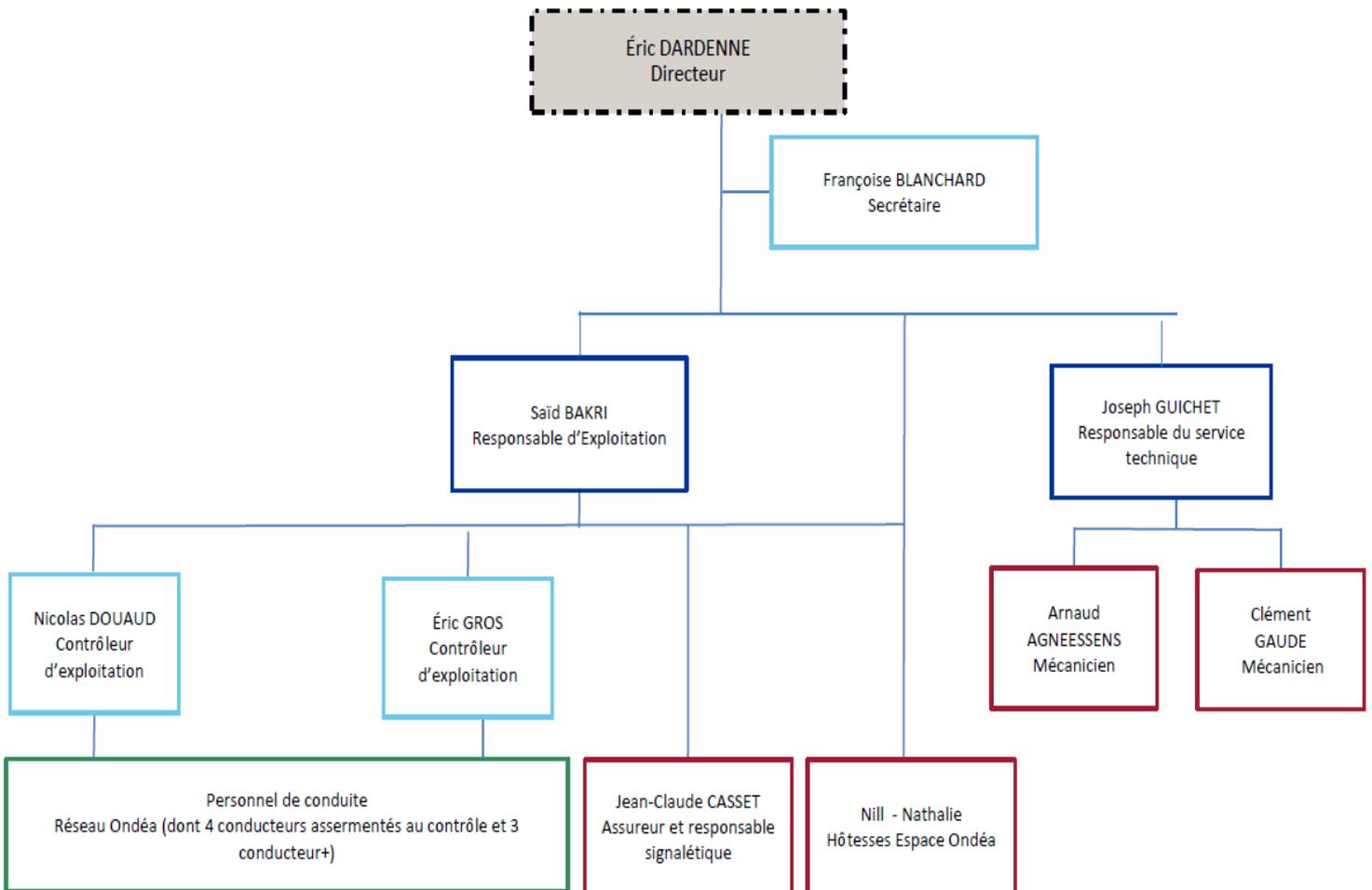
Ce faible taux de panne tient du fait d'une maintenance préventive importante réalisée par le service technique, ainsi qu'à la politique de renouvellement des bus menée par Grand Lac.

## 4.6 Les accidents en ligne

L'année 2021 s'est vue impactée par un nombre de 13 accidents, en **diminution par rapport à 2020 (15 accidents)**. La responsabilité de CTLB est engagée sur 70 % de ces sinistres.

## 4.7 L'organigramme de la Compagnie de Transport du Lac du Bourget

### Organigramme au 31/12/20201 Compagnie de Transport du Lac du Bourget - CTLB



**Légende :**

PMAD : Personnel Mis A Disposition     Cadres     Haute maîtrise     Agent de maîtrise     Employés     Ouvriers



- Le personnel affecté au service public est réparti selon les qualifications suivantes :

Mat	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Août 2021	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021	Temps de présence
<b>Section comptable 211 COUT DE CONDUITE</b>													
00001	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00012	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00020	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00023	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
00036	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00063	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00072	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00080	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00132	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00144	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00155	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00158	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00160	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00178	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00186	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00188	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00196	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00205	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
00209	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62
00225	0,37												0,03
00226	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,71
00235	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,65							0,39
00240	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00247	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						0,58
00253	0,51	0,51	0,51	0,51	0,51	0,51	0,37						0,28
00255	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00258	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00260	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00261	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00262	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00263	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00266	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00273	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00280	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00284	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00285	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00290	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00291	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,88					0,66
00293	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00294	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00295	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00296	1,00	1,00	0,23										0,19
00297	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,92					0,66
00298	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00300	1,00	0,55											0,13
00302	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00303	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00304	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,09	0,92
00305		0,74											0,06
00306		0,51	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00					0,54
00307			1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,83
00308							0,46	1,00	0,60				0,17
00309								0,55	1,00	1,00	1,00	1,00	0,38
00310									1,00	1,00	1,00	1,00	0,33
00311									1,00	1,00	1,00	0,42	0,28
00313											0,78	1,00	0,15
00314											0,23		0,02
00315												0,92	0,08
00317												0,46	0,04
	<b>45,59</b>	<b>46,03</b>	<b>45,46</b>	<b>45,23</b>	<b>44,87</b>	<b>43,73</b>	<b>44,05</b>	<b>43,57</b>	<b>42,82</b>	<b>42,22</b>	<b>43,23</b>	<b>43,11</b>	<b>44,16</b>

Mat	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Août 2021	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021	Temps de présence
<b>Section comptable 214 MAINTENANCE MAT ROULANT</b>													
00008	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00190	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00203	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>
<b>Section comptable 222 COMMERC., DISTRIBUTION, VENTE</b>													
00251	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77
00257	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,50			0,62
00312										0,77	0,77	0,77	0,19
	<b>1,54</b>	<b>1,54</b>	<b>1,54</b>	<b>1,54</b>	<b>1,54</b>	<b>1,54</b>	<b>1,54</b>	<b>1,54</b>	<b>1,54</b>	<b>2,04</b>	<b>1,54</b>	<b>1,54</b>	<b>1,58</b>
<b>Section comptable 223 AUTRES COUTS IND. D'EXPL.</b>													
00201	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00207	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00237	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>
<b>Section comptable 232 COUT DE STRUCTURE</b>													
00256	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
	<b>54,14</b>	<b>54,57</b>	<b>54,00</b>	<b>53,77</b>	<b>53,41</b>	<b>52,27</b>	<b>52,60</b>	<b>52,12</b>	<b>51,36</b>	<b>51,26</b>	<b>51,78</b>	<b>51,65</b>	<b>52,74</b>

**Les contrats à durée indéterminée :**

- Siège CTLB (y compris agence commerciale) : **8,55** équivalents temps plein
- Personnel de conduite : **44,16** équivalents temps plein
- Personnel avec mise à disposition (PMAD) :
- Direction : **0,8** équivalent temps plein
- Resp. Ressources Humaines : 0,2 équivalent temps plein.
- **Nombre d'agent au 31/12/2021 =47** conducteurs et 9 structure ; soit 56 salariés hors intérimaires et PMAD.

**Les contrats intérimaires** : Le nombre de salariés intérimaires a fortement diminué, car nous avons directement embauché les conducteurs alors qu'auparavant nous passions par une période où les nouveaux embauchés étaient dans un premier temps embauché en intérim. Il est à noter que **l'Office de la mobilité** est renforcé ponctuellement par 1 équivalent temps plein supplémentaire durant la période estivale du 15 juin au 13 septembre et qu'un autre équivalent temps plein assure la réalisation de près de 3 000 cartes scolaires durant les mois de juillet et août au siège de CTLB ; soit 2 équivalents temps plein supplémentaires à la charge du délégataire pour un cout de 10 000 euros. Ce renfort de main d'œuvre est nécessaire afin d'assurer un service de

qualité pour faire face à la fréquentation importante des curistes et des parents d'élèves en cette période estivale et de pré-rentree scolaire.

**La formation :**

Au cours de l'année 2021, 35 salariés ont été formés.

581 heures de formation ont été dispensées dont 140 heures au titre de la FCO (4 salariés).

La formation gestion des conflits a été suivie par 7 personnes.

quatre modules de formation sur la sécurité routière ont été dispensés.

**5 Les évènements significatifs**

**5.1 Perturbations sur le réseau**

DATES	PERTUBATION
04/01/21	M.S se trompe sur la 13 Méry et fait son départ de Fournet au lieu de Gare. M.V lui amène les élèves entre gare et lycée+Beaucoup de retard sur la L2 à cause des travaux sur Grésy
05/01/21	15:25 M.M ne voit pas qu'il a une relève et rentre avec le bus. Il retourne à Leclerc car M.F attend. M.F fera le départ de 15h23 avec 10mn de retard
06/01/21	Appel de Mr S à la radio car travaux après l'arret pouli impossible de passer au rond point pour se rendre à l'arret la traverse,rendue sur place et vu avec le personnel de chantier pour déplacer les quilles+12:15 Suite accident entre 2 VL à La Guicharde, gestion des retards des L2 et 14. Remise à l'heure de M.C qui avait 20mn de retard sur la L2 12:45 M.P bloqué 10mn à la Guicharde le temps du dépannage des véhicules
13/01/21	06:50:00 MME G nous appelle car avec le bus46 sur la ligne 14, elle est bloquée à l arret des aillouds du fait du parking verglacé. l.14 de 6:47 pas effectué
15/01/21	8:35 M.Bpour un accident sur la L20 rue Edouard Colonne vers lycée. Le bus est immobilisé. M.Djoudi vient récupérer les élèves avec le 50A+La L20 vers Gari est dévié et les élèves aux arrêts Edouard Colonne et Jacotot sont dirigés vers les arrêts Av de Tresserve et RP Jacotot+
16/01/21	Appel radio MR T à 18:05 panne avec le 56 (voyant rouge) à l'arret hdv direction cc drumettaz.
18/01/21	6:58 Mme G fait son départ des Confins L21 avec 5 mn de retard elle a confondue le T114 avec le T115.# 8:35 M.C s'est trompé de départ,il a fait un départ à Garibaldi L20 au lieu de faire le départ de 8.35 L10 à Marlioz.
26/01/21	8:45 M.B ne pas passer av de Tresserve sur la L20 à cause de 2 cars Alpes Découverte qui chargent l'école talmudique. Il prend le boulevard Lepic et je rapatrie les élèves des arrêts non desservis +11h48 M.D n'arrive plus à démarrer le 47 à Pont Rouge. L'atelier doit intervenir. Je fais partir M.L qui fera un départ à partir de Plage D'Aix avec 30mn de retard vers Bourget,15:50 Problème de barrière au passage à niveau Neptune, M.D fait demi tour L1 direction plage du Bourget pour prendre par le boulevard de l'atré de Tassigny puis boulevard Garibaldi et promenade du lac. Il accuse un retard de 30 mn, les arrêts Garibaldi Zander et Grand port ne sont pas desservis. Je demande à M.B de faire le départ de la L11 à 16:50 du lycée de Marlioz. 16:12 Les lignes 13, 21 accusent un retard de 20 mn . M.Y fait le départ de Louis Armand L18 avec 16 mn de retard.
27/01/21	Téléphoné aux services techniques d'Aix pour savoir à quelle heure la route boulevard de la Roche du Roi allait fermer. Elle ne sera pas barrée donc fin de la déviation et reprise de l'itineraire normal vers 9:20. 16:30 M.Sagnol L2 direction CC Drumettaz me signale 11 mn de retard.
29/01/21	17:00 Les lignes 1 et 2 circulent entre 10 mn et 15 mn de retard. Un inimo a été envoyé.
01/02/21	7:45 Mme C me signale sur la L11 direction Lycée de Marlioz 9 mn de retard. 13:15 M.C s'est trompé d'itineraire L12 vers Lycée, il a pris l'itineraire de la L2. Il fait demi tour aux résidences Marlioz --- Mme G est bloquée à la mairie de Brison L21, elle passe la maison de retraite signal
03/02/21	L1 à partir de 8h30, une déviation est mise en place, nous ne rentrons plus dans le Bourget
12/02/21	10:10 M.D est bloqué pendant 15 mn au PN de Neptune, 18:50 Suite au chute de neige L2 les arrêt entre HDV et collège de marlioz ne sont plus déservi. Le terminus de la L2 direction Collège de grésy se fait au CC de grésy jusqu'à fin de service. 20:05 Suite aux mauvaise condition sur la route du passage a niveau du viviers du Lac La L1 départ 20:16 bourget du lac direction Pont rouge ne dessert pas les arrêt entre rochette et HDV . la navette 90 dessert les arrêt entre rochette et HDV. bus 56 fera sont terminus au prés riant si il n'a personne pour lafin car c'est très mal déneiger au niveau du quartier de lafin.
13/02/21	service l2 de 6:20 sens grésy pour cc drumettaz pas effectué car Mr D a mal lu sa plaquette (il était à drumettaz et non à grésy), et j'ai fait le service à partir de hdv à 6:40 jusqu'à cc drumettaz, Terminus l2 collège grésy se fait à la place au cc grésy et Mr T fait les navettes entre cc grésy et collège de grésy de 7:00 à 11:30. 12:00 reprise itineraire normale l2 pour le terminus au collège de grésy, l3 se fait avec le 90 et non un bus car condition route mauvaise jusqu'à 9:00

DATES	PERTUBATION
15/02/21	suite à des travaux L1 en déviation par boulevard Wilson et place Clémenceau, les arrêts entre HDV et rue du casino ne sont pas desservis dans les deux sens, L2 les arrêts entre HDV et lycée Marlioz ne sont pas desservis dans le sens Collège de Grésy vers CC Drumettaz. Itinéraire normal dans l'autre sens.
18/02/21	Déviations L1 bd de Russie effective à 18h30
22/02/21	10:20 Bus 53 Panne porte AR changement de bus avec le 43 15 min de retard au départ de pont rouge.
23/02/21	14:11 Déviation ligne 3 suite à une fuite de gaz les arrêts JJ Perret et Mirabeau ne sont pas desservis. La ligne 3 se fait à l'envers et terminus à Thermes Chevalley. Un inimo a été envoyé. 15:15 Reprise de l'itinéraire normal ligne 3.
24/02/21	route de Georges du Sierroz barrée, L14 déviée par centre commercial Grésy, 14:51 M.C bus 56 en panne à l'Orée du bois l'atelier se dirige sur place. 15:15 M.C fait le départ L1 à la place de M.Pastor suite au retard sur son TAD. M.C part du pont rouge avec 6 mn de retard. 15:40 M.P relève M.C à l'HDV. 17:00 Echange de bus pour M.C à l'HDV suite au SAE défectueux. 18:00 Mme G L2 direction Cc Drumettaz 10 mn de retard.
25/02/21	Déviations Blvd de La Roche Du Roi en place dès 8h, 17:00 Fin de la route barrée boulevard de la Roche du roi. 17:05 M.Ca me signale L2 direction C.c Drumettaz 20 mn de retard.
26/02/21	7:50 Début Déviation Roche du Roi+10:45 Mme C coincée par un convoi exceptionnel au PN Neptune. Elle repart avec 15mn de retard, 14:30 Fin de déviation L2. 16:45 Les lignes 1,2,15, accusent un retard de 10 mn à 20 mn
02/03/21	8:20 M.P sur la ligne 12 direction Lycée de Marlioz 12 mn de retard suite aux travaux route du Bourget. 15:30 M.C pour un grave accident de scooter au niveau des bornes du lycée. Je vais sur place, l'accès n'est pas possible. Je limite les bus au niveau du RP en bas de la raquette et reste sur place pour prévenir les clients. Retour à la normale à 16h30.
03/03/21	15:15 M.M est bloqué par EDF dans le centre du Bourget. Il le laisse passer, ils doivent en avoir pour 10mn mais sur son retour ils sont encore là donc je le fais dévier par la L16 entre Bel Air et Pouli via Ravonnet et Montée St Jean
04/03/21	17:45 M.Ba 20mn de retard au départ de Grésy L2, Mme V part en même temps. Je lui demande de laisser ses clients à Mme V de partir en HLP faire son départ de Leclerc
05/03/21	6:30 M.C reste bloqué au passage à niveau L1 direction plage du Bourget. Je lui demande de faire demi tour pour reprendre la ligne par le boulevard Garibaldi. 7:17 Je demande à M.D de faire le départ de la L1 de M. C T102. 7:25 Mme C L21 passage à niveau Neptune bloqué déviation par Bld de Lattre et Garibaldi.
06/03/21	.10:15 Mme G et M.F L1 me signale rue de Genève un camion de livraison au milieu de la rue, ils ont 10 mn de retard
11/03/21	Le départ L2 C.c Drumettaz de 16:03 ne sera pas effectué. 16:17 M.B L21 direction Lycée de Marlioz 12 mn de retard.
12/03/21	17:00 Retard sur toutes les lignes circulation importante. 16:55 M.D L13 Garibaldi problème avec les clients décompresse les portes arrière plus insultes. 18:30 M.D L18 direction la Fosse 7 mn de retard.
15/03/21	12:00 La ligne 3 et la ligne 12 sont en déviation de 12:00 à 14:00 rue Davat barrée. 16:35 M.B s'est trompé et a fait un départ du Bourget L1 au lieu de Insec
16/03/21	16:30 M.M ne respecte pas le HLP entre Grésy et l'Esat qui dit de passer par la L15 pour éviter la circulation. Il passe par le centre commercial et prend donc 10mn de retard
18/03/21	7:30 Présence réseau. 12:05 Mme Bourgeois qui me signale L17 direction la motte servolex en HLP route barrée elle se dirige à la prochaine sortie Chambéry puis direction le phare. 12:15 Mme B fait le départ L17 avec 10 mn de retard.
20/03/21	14:40 appel radio de Mr G, impossible d'accéder à l'arrêt de la gare car une voiture est rentrée dans la quille du milieu. Je me suis rendue sur place et appelée service technique.
24/03/21	7:15 appel radio Mme B18 qui attend la correspondance L16 ontex à l'arrêt plage du Bourget et provoque 6 min de retard... s L2 en déviation par Antoger suite voiture en panne. Un inimo a été envoyé.
26/03/21	17:00 Mme G me signale 13 mn de retard L14.
30/03/21	11:08 M.B prend son service T127 avec 14 mn de retard. 12:10 Mme Cs'est trompée sur le départ du T132 L12, elle a fait son départ au Lycée de Marlioz au lieu de le faire du collège de Marlioz à 12:05.
31/03/21	Mr F se trompe de route part vers Insec au lieu de faire le départ de 7:20 au collège de Garibaldi retard 11min au départ L20
01/04/21	6:30 Route barrée dans le giratoire de pont Pierre direction C.commercial Grésy. L'arrêt pont Pierre L14 n'a pas pu être desservi. 17h10 Mme C m'appelle pour me dire que le feu des bornes du lycée est rouge; la plupart des lignes prennent 20 mn de retard le temps que l'attribution arrive pour couper les bornes
02/04/21	8:15 M.C L21, 15 mn de retard suite aux travaux à Neptune. 8:20 M.L2 6 mn de retard suite à un incendie de voiture. 10:20 M.L me signale T101 qui attend le bus L1 en relève à la plage du Bourget mais je lui signale qu'il n'y a pas de relève. Suite à cet incident le départ de la plage du Bourget 10:04 n'a pas pu être effectué.

DATES	PERTUBATION
03/04/21	7:40 Passage à niveau Neptune barrières fermées ,le bus de M.C L1 direction plage du Bourget est coincé. Je lui demande de faire demi tour et viens l'aider à manœuvrer.Je fais la ramasse de la clientèle des arrêts grand port jusqu'à plage d'aix .8:08 Je demande à M.Labsi L1 direction pont rouge de passer par le Bld Garibaldi pour rejoindre le pont rouge. 8:18 Départ du pont rouge de M.Labsi déviation par l' hopital et Bld de Tassigny et lui demande de venir jusqu'au rond point des Bateliers pour prendre en charge un client en fauteuil roulant. 8:37 Itinéraire normal pour la L1.17:00 bus 60 caillassé arrêt LAFIN directon CC Drumettaz 1 personne néssécité l'intervention des pompiers. Le conducteur est remplacée jusqu'à la fin de son service. La L2 est dévié jusqu'a la fin de service.
13/04/21	13:50 je me rend compte que mr tudela n'a pas étai informer à sa prise de service à 6:46 et 12:00 qu'il devait rouler sur le tour 411 de 13:24 départ plage du bourget à 15:12 il fait donc sont départ au rond point des thermes . Car le temps qu'il partent jusqu'a la plage du bourget il serai arriver ne meme temps que le départ de 14:16. Je prévient donc les client d'un retard de 50 min.
16/04/21	19:00 Mr B se fait insulter dans le bus par un client qui a aussi tapé dans le pléxi , il me dit qu'il ne partira pas tant que le client est dans le bus . Je prévien la police. Le client descend 10 minute plus tard.
20/04/21	7:50 M.G est coincé au PN de Neptune en direction de Bourget. Je le fait dévier et il prend 15mn de retard. Le PN ouvre de nouveau à 8h30
10/05/21	8:20 Manifestation des élèves pour le bac au Lycée de Marlioz, les bus restent dans le giratoire en bas du Lycée de Marlioz.11:45 Renter par la sortie du Lycée De marlioz pour toutes les lignes, 5:45 Mme G bloquée au PN de Neptune, elle prend 13mn de retard
11/05/21	M.B T108 a oublié la relève au CC Drumettaz à 09H20 pour départ de 09H23 du coup annulé, Mme B est partie faire le départ de 10H05 directement à Grésy. Un innimo a été envoyé immédiatement à la clientèle. 11H05 manifestation au RP du CC Drumettaz : lignes 21 et 2 retard de 5 mn.
12/05/21	7:25 appel radio Mr G arret thermes chevalley ligne 12 bloqué du fait des travaux.
17/05/21	ords du Lac fermé au niveau du resto des pêcheurs jusqu'à 9h, L10 bords du lac fait en voiture. Beaucoup de retards sur les lignes
18/05/21	17:05 Mme Chevron L15 8 mn de retard pour son départ du collège de Grésy.
19/05/21	L16,13h00, Fosse barrée, Mr B fait demi-tour au sommet de bourdeau. Mr B, L18 fera son terminus à la plage du bourget.13:55 M.B L18 terminus à la plage du Bourget suite à la route barrée direction la Fosse 15:23 M.F arrive avec 17 mn de retard suite à un accident sur la VRU, 18:30 L18 fin de ligne plage du Bourget. 18:30 Vu travaux à Bourdeau fin de route barrée et fin de route barrée au Noiray. La route du phare L18 est toujours barrée.
20/05/21	M.P L2 direction Grésy 9 mn de retard. 16:20 Intervention des pompiers avenue Général de Gaule,route barrée dans le sens descendant les lignes 1,2 et 3 sont déviées par l'avenue de genève puis place clémenceau. 17:00 Fin de l'intervention des pompiers itinéraire normal pour les lignes 1,2 et 3. 17:30 Toutes nos lignes sont en retard sur le réseau circulation importante.
21/05/21	15:45 L3 Thermes Chvallet vu travaux 1 trou rebouché devant l'arrêt donc possibilité de déposer les clients à l'arrêt. 17:30 Toutes nos lignes sont en retard.
25/05/21	7:40 B coincé au PN NEPTUNE n'a pas pu faire la 21 de 7:42, en voiture j'ai prévenu les élèves sur chaque arrêt de la l21 que le bus arrivé avec beaucoup de retard. ---8:05 M. B a accroché le bus 40 plage aix
27/05/21	4h10 M.G L3, camion en panne Blvd Des Côtes. Il arrive à faire demi tour. M.B fera la navette entre JJ Perret et Mirabeau. Reprise de l'itinéraire normal à 15h15+16:55 M.B pour le PN de Neptune qui ne s'ouvre pas. Il peut faire demi tour mais le PN reste fermé 20mn ce qui paralyse la circulation et engendre de gros retard sur les lignes 13,21 et par repercussion sur la L2. Réouverture à 17h15
01/06/21	8:15 M.D pour route barrée chemin des Griattes avec pleins de camions, il arrive à faire demi tour,12:45 Suite à la route barrée chemin des Simonds, je prends en charge les clients aux arrêt non desservis pour les déposer à l'arrêt Chevaline pour la L12. 15:50 Barrière du neptune en panne,L21 et L13 ont 15 mn à 20 mn de retard.16:00 Mme G L2 vers Grésy 11 mn de retard.17:00 Fin des travaux au bourget du lac. 18:30 M.H L21 direction Hameau de Brison accident de voiture il ne peut plus avancer.
08/06/21	9:00 Travaux rue Talma la L20 ne peut pas desservir l'arrêt rue Edouard Colonne. Je lui demande de passer par l'avenue de la Liberté et je prends en charge les clients rue Edouard colonne.9:50 Mme M L2 suite à une voiture en panne Bld de la Roche du roi 13 mn de retard direction C.c Drumettaz.
09/06/21	7:00 Mr B me demande des infos sur la déviation de la ligne 20 je lui indique un mauvais trajet il fait donc deux trajets par le boulevard lepic au lieu de la rue de la liberté . Je m'en rend compte pour ses deux derniers trajets. Il fait c'est deux dernières trajet pas le bon itinéraire.
10/06/21	7:50 Problème de barrière au passage à niveau du Neptune la L21 et L1 ont 20 mn de retard. Un inimo à été envoyé à la clientèle.

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2021

DATES	PERTUBATION
15/06/21	18:30 Déviation de la L3 suite à mise en place de la grue rue Davat. Un inimo a été envoyé. 19:20 Mme C L1 direction pont rouge bloquée pendant 16 mn à l'arrêt grand port par un camion semi avec une voiture. Je lui demande de faire demi tour. Elle fait son départ du pont rouge avec 13 mn de retard.19:49 M.D et M.F L1 déviation par allée promenade du lac
16/06/21	l3 prend beaucoup de retard à cause des feux de régulation pour travaux à l'arrêt des Thermes Chevalley
17/06/21	8:00 M.Safir pour un accident de voiture à l'église Tresserve qui rend le passage quasi impossible pour un bus. On va sur place et une navette est faite entre église et Viviers par M.Campolo, 13:05 à 14:00 Les deux lignes 1 ont 15mn à 25 mn de retard suite au problème des barrières du passage à niveau du Viviers du lac. Un inimo a été envoyé à la clientèle.
18/06/21	15:25 M.Charvier L2 départ C. Grésy bus 46 impossible de le redémarrer . Le départ de 15:25 est reporter à 15:45 . Un inimo a été envoyé à la clientele
21/06/21	- 13h20, L20 au départ de Garibaldi, Mr Bonnefond est bloqué après l'arrêt Rue Edouard Colonne. Je me rends sur place pour le guider, voitures et camions de partout dans le virage. - Je fais dévier la L20 au départ de 13h21 du lycée afin de rester sur l'Avenue de la liberté, je lui amène les élèves en voiture au niveau de l'intersection. - Accident entre Thermes Marlioz et Savoisiene: circulation alternée, retard pour lignes, 1, 10, 13, 21.
23/06/21	l20 arret E.Colonne à 8:50, impossible que le bus passe à cause des voitures garées dans virage et dans rue Talma. Je fais dévier, la L20 au départ de 8:47 du lycée par l'Avenue de la liberté. J'ai appelé et vue sur place avec la police municipale, l16 route barrée après la plage du bourget, terminus à la plage et j'ai fait la navette 3 personnes pour arret la verre et arret ancienne école
22/06/21	11:42 M.B rentre au dépôt avec son bus alors qu'il avait une relève au pont rouge.12:00 M.M L1 fait le départ pont rouge avec 20 mn de retard . Un inimo à été envoyé à la clientèle.
23/06/21	l20 arret E.Colonne à 8:50, impossible que le bus passe à cause des voitures garées dans virage et dans rue Talma. Je fais dévier, la L20 au départ de 8:47 du lycée par l'Avenue de la liberté. J'ai appelé et vue sur place avec la police municipale, l16 route barrée après la plage du bourget, terminus à la plage et j'ai fait la navette 3 personnes pour arret la verre et arret ancienne école
24/06/21	6:54 Suite au travaux de Bourdeau je fais le départ de la L18 de la Fosse avec la navette 50A jusqu'à la plage du Bourget. 7:40 Passage à niveau Neptune barrière bloquée. Les L1,L13,L21 cumulent de 10 à 25 mn de retard. 7:42 M.G fait le départ des Confins L21 à la place de M.M avec 15 mn de retard. 10 M.M fait le départ L29B avec 8 mn de retard; 8:45 Mme Ct fait le départ L1 du Bourget à la place de M.B jusqu'à plage d'Aix
26/06/21	14:21 suite a un problème au passage à niveau du neptune la L1 direction plage du bourget circule avec 15 min de retard.
28/06/21	12:20 M.DL20, ne peut pas passer rue Talma, il dévie par Av de La Liberté, 5:50 La ligne 10 est déviée dans les deux sens suite à la chute d'un arbre montée Victoria.
30/06/21	L3, 12h15, Mme P signale un feu au niveau de l'arrêt mirabeau. La L3 fera les aller et retour par la clinique. La L12 est déviée, Mme M (TAD) va vérifier qu'aucun enfant n'est laissé aux arrêts collègue Perret et Mirabeau
05/07/21	11:30 M.H L12 direction Villarcher camion à Bouvard dessus impossible de passer. Sur le prochain départ M.H L12 au départ de Villarcher 11:58 ne pourra desservir l'arrêt Bouvard dessus et dessous.
09/07/21	16:00 Déviation sur ligne 1 a cause de vendredi festif jusqu'à fin de service
10/07/21	10:00 à 11:00 Déviation L1 au Bourget centre dans les deux sens suite à une manifestation de récréative. 16:05 : Mr boudier coincé à Lafin par un mariage, je me rends sur place pour l'aider à faire la marche arrière, ligne 2 déviée 30 min entre arret généraux forestier et colonel rollet. 18:00 Mr C et mr M coincé à l'esplanade du fait de la pluie et de la fete esplanade. le depart de 18:58 l1 plage du bourget vers pont rouge ne s'est pas effectué.
23/06/21	l20 arret E.Colonne à 8:50, impossible que le bus passe à cause des voitures garées dans virage et dans rue Talma. Je fais dévier, la L20 au départ de 8:47 du lycée par l'Avenue de la liberté. J'ai appelé et vue sur place avec la police municipale, l16 route barrée après la plage du bourget, terminus à la plage et j'ai fait la navette 3 personnes pour arret la verre et arret ancienne école
24/06/21	6:54 Suite au travaux de Bourdeau je fais le départ de la L18 de la Fosse avec la navette 50A jusqu'à la plage du Bourget. 7:40 Passage à niveau Neptune barrière bloquée. Les L1,L13,L21 cumulent de 10 à 25 mn de retard. 7:42 M.G fait le départ des Confins L21 à la place de M.Mahiout avec 15 mn de retard. 10 M.M fait le départ L29B avec 8 mn de retard; 8:45 Mme Clément fait le départ L1 du Bourget à la place de M.B jusqu'à plage d'Aix
26/06/21	14:21 suite a un problème au passage à niveau du neptune la L1 direction plage du bourget circule avec 15 min de retard.
26/06/21	14:21 suite a un problème au passage à niveau du neptune la L1 direction plage du bourget circule avec 15 min de retard.
28/06/21	12:20 M.D L20, ne peut pas passer rue Talma, il dévie par Av de La Liberté, 5:50 La ligne 10 est déviée dans les deux sens suite à la chute d'un arbre montée Victoria.

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2021

DATES	PERTUBATION
30/06/21	L3, 12h15, Mme P me signale un feu au niveau de l'arrêt mirabeau. La L3 fera les aller et retour par la clinique. La L12 est déviée, Mme M (TAD) va vérifier qu'aucun enfant n'est laissé aux arrêts collège Perret et Mirabeau
05/07/21	11:30 M.H L12 direction Villarcher camion à Bouvard dessus impossible de passer. Sur le prochain départ M .H L12 au départ de Villarcher 11:58 ne pourra desservir l'arrêt Bouvard dessus et dessous.
09/07/21	16:00 Déviation sur ligne 1 a cause de vendredi festif jusqu'à fin de service
10/07/21	10:00 à 11:00 Déviation L1 au Bourget centre dans les deux sens suite à une manifestation de récréative. 16:05 : Mr B coincé à Lafin par un mariage, je me rends sur place pour l'aider à faire la marche arrière, ligne 2 déviée 30 min entre arrêt généraux forestier et colonel rollet. 18:00 Mr C et mr Mcoincé à l'esplanade du fait de la pluie et de la fete esplanade. le depart de 18:58 l1 plage du bourget vers pont rouge ne s'est pas effectué.
17/07/21	Passage à niveau neptune est bloqué à 8h50, Mme G et Mr S (L1) sont bloqués. L'aller et le retour de Mme G sur petite 1 ne peut etre effectué. Mr S débloquent juste avant que j'arrive pour lui faire faire demi tour, je le fais récupérer sa ligne directement à l'HDV. Ayant quand même 20mn de retard j'envoi Mr S effectué le départ de 10h04 de la plage du Bourget. Pour finir je demande à Mr T en TAD d'aller à 9h56 à l'HDV afin de vérifier qu'il n'y ait personne dans le bus de Mme G qui se rende après l'HDV.
19/07/21	8:12 La L1 insec fait le départ de la L1 car elle à 25 min de retard et lui donne les client a insec pour limitté le retard . ils échangent les clients à insec.
20/07/21	15:45 accident juste après le rond point des thermes direction golf. Route barrée.
21/07/21	16:45 passage à niveau neptune fermé, l1 terminus au collège garibaldi et depart 17:01 pour bourget du lac au meme endroit. Mme B en tad va récupérer client arret pont rouge et neptune et les déposer à Hdv pour récupérer le bus--- 17:20 accident rond point après arret traverse, Mr M bloqué prend 17 min de retard en direction pont rouge.
22/07/21	Mr B L1 bloqué par camion de livraison rue de Genève. Il donne ses clients à Mr F pour se remettre à l'heure 16:15 on me prévient que le PN du neptune est encore bloqué les départ de la L1 de 16:28 et 17:01 se font du collège garibaldi pour les deux départ
23/07/21	Passage à niveau Neptune encore bloqué. Mme C ne peut effectuer son départ L1 du pont rouge de 8h45 et se rend directement à l'HDV pour son départ de 9h08. Mr F fait son terminus et départ à Garibaldi
24/07/21	Mr MAHIOUT, panne avec le bus 59, impossible de couper le moteur pour réinitialiser. 2 rotations entre plage bourget/insec ne sont pas effectuées
26/07/21	17:15 appel de Mr F coincé vers arret boulevard wilson par les pompiers en intervention, il prend 8 min de retard. 20:00 appel radio Mr G accident devant arret jj perret, bloquant toute la circulation, depart 20:00 des thermes ne s'est pas fait.
03/08/21	6:15 M.G me signale L2 route barrée rond point cascade direction collège de Grésy. Je lui demande de passer par la rue des Chauvets pour le HLP
06/08/21	13:00 Une voiture accroche le bus 63 conduit par M.Grumel blvd de la roche du roi L2
07/08/21	18:05 appel M.F accident au rond point vers arret plage d'aix, il reste bloqué 15 min
10/08/21	14:00 Suiet à un accident avenue de St Simond la L2 est déviée par la D1201 route d'Annecy. Un inimo a été envoyé. 15:00 Fin de la déviation L2 itinéraire normal.
11/08/21	15:30 M.B L3 problème avec un client qui veut pas payer son ticket. Je me dirige sur place à l'Atrium.
14/08/21	Appel sur téléphone de Mr G à 16:50, altercation avec un cycliste, mr G a doublé le vélo dans la montée de la guicharde et l'aurait trop serré.
16/08/21	17:40 Mme P appelle pour le fameux client sur la L3 qui ne veut pas payer. Je me rend sur place, il ne veut rien savoir et ne veut pas descendre. l'appelle la police qui intervient. Ils parviennent à prendre son identité : M.B
17/08/21	19:15 Mme M me rapporte que lors d'un freinage sur la L3, le fauteuil roulant d'une personne qui n'était d'ailleurs pas dans le bon sens a glissé vers l'avant car suite au décapage, le sol était glissant. Elle a demandé si tout allait bien et ils lui ont répondu que oui, il n'y avait pas de souci.
19/08/21	6:40 appel M.C pour une route barrée, après rond point du rondeau en direction hopital 15:00 M.C pour un couple de curiste qui sont descendus furieux du bus chemin des Burnets en disant qu'ils conduisaient brusquement et qu'ils avaient perdu l'équilibre. Un témoin a dit à M.C qu'ils s'étaient levés avant l'arrêt. M.C n'a rien vu et ne sait pas si ils sont tombés. Ils sont en tout cas descendus sans problème
20/08/21	10:05 M.P L2 direction C. Grésy me signale à l'arrêt Généraux forestier un car Francony est mal garé, M.P lui demande de se stationner comme il faut il se fait invectiver par le chauffeur du car. 19:30:00 appel de Mme C pour cliente qui n'a pas de titre de transport au départ de l'arrêt plage du bourget. Elle refuse de faire son depart tant qu'elle ne paît pas malgré ses consignes. Un client lui achète un ticket. Du coup retard de 6 min au départ ligne 1
21/08/21	11:45 Suite à un accident devant la Blachère la L1 de M.C direction pont rouge est déviée par Leclerc puis retour par le rond point du golf.
23/08/21	6:30 Des travaux de marquage sont en cours av du Grand Port entre hôpital et Rondeau vers Grésy. La ligne 2 est déviée via Franklin. L'arrêt Rondeau n'est pas desservi.

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2021

DATES	PERTUBATION
24/08/21	13:23 M.D me signale L1 direction plage du bourget juste avant la plage du bourget travaux d'enrobé sur la route, il a accroché l'arrière du bus avec des plots de chantier. Feu de gabarit cassé.
26/08/21	10:20 Mme V est bloquée au niveau de Bois Vidal vers Grésy par une intervention des pompiers. Je fais dévier la ligne 2 par Honoré De Balzac. Les pompiers partent à 10h50
30/08/21	16:20 M.F est bloqué sur son HLP vers Grésy sur les bords du lac par un accident. Il fera son de départ de Grésy avec 15mn de retard
01/09/21	16:25 M.V prend du retard sur son HLP entre Bourget et Grésy. Il fera le départ de 16h30 avec 20mn de retard
02/09/21	13:00 M.B pour le pare choc AR du 38 qui s'est détaché à Saintinaix sur le ralentisseur. Il ne pense pas avoir touché. M.D lui amène un bus au lycée
03/09/21	14:30 M.C avec le bus 37 a accroché la borne d'entrée du lycée. Il a perçoit le reservoir de gasoil laissant s'échapper la totalité du gasoil. Je me rends sur place et M.G amène un bus. Les pompiers sont prévenus pour sécuriser les lieux
06/09/21	12:30 M.B pour une jeune qui n'a pas demandé l'arrêt pour les pompiers L13. elle s'est manifestée bien après. Il la dépose à Beauharnais 15:55 M.M me signale L20 à Garibaldi en sortant de l'arrêt une voiture est passée au feu rouge en accrochant le devant du bus , le conducteur ne s'est pas arrêté.
07/09/21	M.P et Mme C valideur qui ne bip pas quand les clients passent les titres de transport bus 63 et 53.
08/09/21	18:10 Mme C L1 direction pont rouge 15 mn de retard je lui demande de laisser les clients à la L1 Atrium de M.B à l'HDV. Mme C se dirige en HLP au pont rouge pour récupérer son retard.
09/09/21	10:00 Mme M pour une branche d'arbre qui s'abaisse au Viviers après le PN et qui tape le pare brise du bus. Je préviens les services techniques
10/09/21	17:30 Circulation très dense toutes nos lignes sont en retards.
11/09/21	Pas d'accès au réseau du PC, accrochage Mme C 16h45 HDV
13/09/21	9:00 Accident ligne droite des Mottets direction technolac les L1 et 10 retards de 15 à 20 environ. M.C pour des jeunes à Gari L13 qui ont décompressé la porte AR. Il réussit à repartir.
14/09/21	16:05 Mme G pour les bornes à la gare qui ne veulent pas descendre. Elle prend la voie principale et je préviens l'astreinte.
16/09/21	15:50 Mme P sur la L13 Gari pour des élèves qui ont décompressé les portes. Je lui dis de ne pas bouger et je me dirige sur place
17/09/21	18:15 M.G a touché un parasol rue de Genève qui dépassé et qui est tombé. Il a vu avec le serveur, il n'y a rien.
20/09/21	18:00 Je demande à M.Y L1 Atrium de prendre les clients de la L1 direction pont rouge de M.B à l'hotel de ville suite à son retard de 25 mn.
21/09/21	17:25 M.M et M.D L11 et L15 bloqué par un camion chemin des maïs qui charge une pelleteuse. Je me dirige sur place pour les faire manoeuvrer. 18:15 M.F me signale L1 direction pont rouge 45 mn de retard . un inimo a été envoyé.
22/09/21	13:00 Route barrée à l'intersection de l'arrêt Villard dans les deux sens L16 et L18 direction la Fosse. Déviation à gauche par la D13 dans le sens montant uniquement le mercredi midi. 18:00 M.D L1 direction pont rouge 18 mn de retard , je demande à Mme C L1Atrium de récupérer les clients de la L1 de M.D à L'HDV. M.D se dirige en direct HLP au pont rouge pour le prochain départ. 18:45 Mme ML2 direction Grésy arrêt généraux forestier échange sa clientele avec M.F L2 direction Grésy. Mme M HLP C.c Drumettaz pour prochain départ suite à son retard.
23/09/21	14:25 M.F L2 direction gare route barrée par la police boulevard Wilson. Déviation par l'avenue de Verdun.14:35 Fin de déviation L2. 18:10 M.D L1 direction pont rouge échange la clientele à l'HDV avec la L1Atrium de Mme G. M.D pourra récupérer son retard pour le prochain départ pont rouge. 17:35 M.Y a oublié de faire le départ de la L16 C.Sand direction la Roche st Alban. Un inimo a été envoyé, je me dirige sur place pour prendre un client au Lycée Agricole.
24/09/21	12:20 Mme Mottard accroche le bus 46 avec une voiture dans les virages du Viviers sens montant après le PN sur la L1 16:00 à 18:00 Contrôle des titres de transport avec Mme Pieretti et la SCAT. 18:05 M.Mazzoleni L1 direction pont rouge 30 mn de retard . Mme Gruss L1Atrium prend les clients de M.Mazzoleni à HDV. Un inimo a été envoyé pour le retard de toutes nos lignes. 19:10 M.Mazzoleni giratoire de la gare sncf L1 direction plage du Bourget se fait accrocher le bus 52 par une voiture dans l'angle mort. Le bus à une rayure sur l'avant droit et la voiture une éraflure.
25/09/21	12:50 MME V, l2 direction collège de grésy, arret colonel rollet non deservi, route barrée depannage, je lui demande de prendre à gauche comme la ligne dim et de rejoindre bd franklin roosevelt par chemin des moellerons
27/09/21	13:05 mme M avec bus 31 accroche la pierre sur l'aire de retournement méry fournet, 18:10 M.B L1 direction pont rouge échange la clientele à l'HDV avec la L1Atrium de Mme C, afin que qu'il récupère son retard pour le prochain départ pont rouge.

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2021

DATES	PERTUBATION
28/09/21	6:28 Jcc roule sur 1P T111. 6:13 M.M en retard à sa prise de service T107, je commence son tour . 16:55 Présence sur la L13 au collège Garibaldi avec la police municipale. 18:05 Suite au retard de la L1 vers Pont Rouge, la petite 1 l'attend à HDV pour qu'il puisse aller en HLP à Pont Rouge et se remettre à l'heure
29/09/21	7:27 Mr P bus 58, effectue une marche arrière et accroche voiture vers arrêt mirabeau ---8:35 Mme c pensait qu'elle devait faire départ 8:35 au collège de garibaldi, mais c'était au lycée marlioz, je demande à mr B de faire son départ l10 au lycée, ce qui engendre 10min de retard---11:55 mme M route barrée n'a pas desservi arrêt droise l14, je lui demande de faire demi tour zi sauvage--l19 et l14 n'ont pas desservi arrêt droise
30/09/21	13:32 Mme C pour des barrières sur la route Colonel Rollet mis par des jeunes qui monte ensuite dans le bus. Ils décompressent les portes à chaque arrêt du bus. Je mets la police municipale au courant. Ils seront présents à bord du bus de la L13 sur les départs de 15h50 et 16h55.
01/10/21	13:25 Mme G se retrouve avec des containers au niveau de la rue Beauharnais sur la route sur la L13 et des barrières à colonel Rollet
02/10/21	8:55 Appel astreinte bornes de la gare suite au fonctionnement defectueux. 11:38 M.L a touché une quille avenue de St Simond L2, la coque du clignotant est tombée bus 39. 14h, L2 Bus 62 Mr G me signale un grand bruit à geneaux forestier. Je me rend sur place et trouve un serpent en métal... pas de marque sur le bus, du coup impossible de déterminer ce qui s'est réellement passer.
04/10/21	18:00 M.B avec la L1 direction pont rouge 20 mn de retard. Un inimo a été envoyé à la clientèle.
05/10/21	18:01 M.B L1 direction pont rouge 25 mn de retard. Echange de clientèle avec la L 1 Atrium de M.B à HDV.
06/10/21	Mme G se trompe de plaquette entre la 230 et le 231. Le service 12:15 collège garibaldi pour lycée de marlioz est effectué à 12:55 18:10 M.C L1 direction pont rouge 16 mn de retard , échange de clientèle avec Mme C L1Atrium à l'arrêt rue de Genève.
07/10/21	17:20 Mme P L15 jeunes qui chahutent dans son bus. 18:05 Mme G L1 direction pont rouge 18 mn de retard, échange de clientèle avec la L1Atrium de Mme G à l'HDV
08/10/21	6:50 Mme F se sent pas bien sur la route du travail. Elle arrive au dépôt mais je lui dit de rentrer chez elle pour la 1ère partie. Elle sera présente pour la 2ème partie 18:05 M.L L1 direction pont rouge 14 mn de retard, échange de clientèle avec la L1 Atrium de M.M à l'HDV.
11/10/21	7:02 M.D absent ( malade) T124. M.G fait la 1PT124 puis enchaîne sur son T123 au départ de l'HDV L1Atrium à 9:08. Mme Pieretti en plus de son T117 fait le départ de 8:45 du pont rouge L1Atrium du T123 de M.G. L'Exploitation fait le départ de la Roche St Alban via collège Sand à 7:40 puis le TAD de Ontex à 9:10. 15:55 Mme G ne se sent pas bien et doit voir son médecin. J'arrive à la relever mais le départ de 16h55 HDV pour Pont Rouge L1 ne sera pas effectué, je vais faire La Roche St Alban car Mme F fera la petite 1 la place
13/10/21	Toujours des problèmes sur L13 pour arrivée 8h05. Mr Pastor se fait insulter et voit des jeunes jouer avec un briquet. 18:30 Mme Mottard arrive seulement à leclerc pour le TAD de 18h car malgré que je lui ai dit à 17h30 de mettre fin au PMR de Mme Bouin car elle n'était pas là, Mme Mottard refait quand même un tour sans prévenir pour prendre Mme Bouin qui est arrivée entre temps. Mme Gachet fera le départ L2 de 18h43 à sa place le temps qu'elle aille à Voglans.
14/10/21	16:20 Une circulation alternée au Viviers Du Lac engendre de gros retard sur la L1+18:25 Mme C me rapporte qu'à 12h35 sur la L1 qu'une personne s'est plainte d'avoir eu mal quand mme C a démarré au Grand Port. Elle n'est pas tombée et a pris des photos de Mme C et n'a pas laissé ses coordonnées.
15/10/21	7:10 M.DL18 travaux à bourdeau la Fosse 13 mn de retard. Un inimo a été envoyé. 7:45 M.F absent cause malade. 13:40 En rentrant au dépôt Mme M m'informe qu'elle a accroché le caoutchouc de la porte AR du bus 35 dans les virages en épingles de Voglans. L'atelier remet le caoutchouc en place
16/10/21	J ai fait le TAD de MME B, elle n'était pas contente car elle attend depuis 15:00 hors la réservation est prévu 15:15, elle ne veut pas payer de titre de transport car soit disant d'habitude elle paye qu'au retour. 16:10 Mr G problème avec bus 40 qui ne signale ni au tableau de bord ni sur SAE l' arrêt demandé. Changement avec bus 36
18/10/21	18:05 Echange de clientèle à HDV de la L1 de M.G direction pont rouge avec la L1Atrium de M.F suite à 15 mn de retard.
19/10/21	18:05 Echange de clientèle à HDV de la L1 de Mme C direction pont rouge avec la L1Atrium de M.D suite à 20 mn de retard.
20/10/21	7:05 Mme G, coincée entre l'arrêt ancienne école et l'arrêt les cotes par des barrières de travaux, ce qui engendre 13 minutes de retard sur la l18. ---8:30 : je vais voir les travaux pour la l18 et l16, du coup, terminus à la plage du bourget pour l16 et l18.---11: 45 M.S problème avec un client qui lui a acheté et validé un ticket, s'installe au fond du véhicule, mais ne veut plus prendre le bus et veut être remplacé Quelques retards sur les L1 et L2 surtout la L2 suite à la déviation.
21/10/21	13:45 Mme M a accroché le bus 41 avec le bus 40 sur le parking à la fin de son service. 14:25 M.D sera absent demain. 16:15 Ligne 2 retard de 10 mn environ suite aux travaux et la circulation. 17:00 Formation de M.F sur la L16 C.Sand direction La Roche St Alban. 18:30 Mme G L2 direction C.c Drumettaz 24 mn de retard .
22/10/21	17:35 Fait départ de la L16 C.Sand via La Roche St Alban. 16:40 M.F qui se trompe L13 Méry. Il devait partir de la gare à 16:40 à la place il fait un départ de Méry 17:10 en passant par les Jacquiers.

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2021

DATES	PERTUBATION
25/10/21	10h marquage au sol arrêt Golf avec Mr D L1, Mme M m'appelle pour signaler 35 mn de retard. Je lui demande d'aller en direct au pont rouge à partir de l'hopital et de descendre les clients en sens inverse pour la remettre à l'heure.
26/10/21	Mr C, 20 mn de retard sur l'enchaînement du départ L2 à 16h30 du college de Grésy. Je fais assuré le départ de 17h10 de Leclerc par Mr T pour le remettre à l'heure. Toujours énormément de bouchon sur départ L1 de la plage du bourget à 17h15, Mr P donne ses clients à Mme C à la plage d'Aix pour se remettre à l'heure. L2, 17h,réouverture de l'accès par chemin des burnets.
27/10/21	6:43 M.D prend son service T408 avec 13 mn de retard. M.Y commence le service de M.D et sera relevé à l'arrêt Plage d'Aix. 12:15 La L1 est déviée par l'avenue du grand port suite à un accident de camion avec le pont boulevard de Lattre de Tassigny . Les arrêts de Lattre et Elvire ne sont pas desservis . Un inimo a été envoyé à la clientèle. Fin de déviation à 13:00. Mr S me prévient pas de son retard sur son TAD et fait son départ avec 20 mn de retard sur la L2. Discussion avec chef des travaux pour déviation L2; il me dit que même quand les panneaux "route barrée" sont enlevés, les plaques en métal posées sur la route sont réservées aux VL.
28/10/21	DI absent T406, M fait le tour 406 à la place du T407.Mme B commence le T407 + TAD. Toujours le problème d'enchaînement pour 16h30 collège de Grésy sur 417; Donc Mr L trop de retard, Mme C en TAD fera le départ 16h30 collège sur L2.
29/10/21	10:30 M.M Problème de réservation avec la centrale. Je demande à M.F d'aller chercher en TAD M.M à Grésine. Sur les feuilles de route de la veille nous n'avons aucune réservations de TAD jusqu'à 12:00. 13:10 Accrochage sur L3 de Mr L avec véhicule Bvd des Côtes, en montant aux thermes Chevalley Enchaînement 417 toujours compliqué; Mr P assure départ 16h30 du collège de Grésy, Mr Ss récupère son tour à 17h10 à Leclerc. L1 départ plage du bourget 17h15, beaucoup de retard, Mr C donne ses clients à Mr Sà HDV à 18h05.
02/11/21	16:45 M.P L2 direction C. de Grésy accident avec 2 voitures avenue de St Simond vers l'arrêt de la Baye dont 1 voiture est venue percuter son bus. Une cliente est légèrement blessée au poignet et M.P ressent une petite douleur aux genoux. Mme B prend la suite du service de M.Pastor à 17:40 C.c Drumettaz L2 et M.G ira relever Mme B à la gare 18:48. Je mets fin au service de M.P et lui demande de rentrer se reposer . 17:00 Déviation pour la L2 suite à l'accident. 18:15 Itinéraire normal L2.
03/11/21	Problème SAE les tours 406 et 407 sont inversés, 7:00 appel Mr Y problème avec un client, arret prés riants l2, ne voulant pas payer, l'insultant et ducoup ne monte pas dans le bus car il prendra le prochain. Je préviens donc le prochain conducteur qui l'aura, Mr G, pas de soucis il achète un titre de transport. T416 : 17:19 Mr M a mal lu sa plaquette, se retrouve au Pont Rouge au lieu de la plage du Bourget pour le départ de 17:15. Un inimo a été envoyé à la clientèle pour le départ de la L1 plage du Bourget.
04/11/21	7:30 M.D, problème valideur bus 47, 9:00 M. G fait échange bus 47 avec 42 à pont rouge.
05/11/21	Travaux sur l2, vu avec le responsable de chantier, à partir ce soir la chaussée sera rebouchée provisoirement, mais cette fois ci, les bus pourront passer dessus. M.F mène le bus 61 chez vasseur et rentre avec le 56
06/11/21	Mise en place déviation DIM cause braderie Aix
08/11/21	9:30 Route barrée reprise des travaux chemin des Burnet L2,L12,L19 et L11. Un inimo a été envoyé. 12:15 Itinéraire normal pour la L2,L11,L12 et L19 chemin des Burnet.
09/11/21	8:35 M.Cn'a pas effectué le départ de 8:45 pont rouge L1Atrium car il s'est trompé, il croyait faire une relève VL. Il prend son bus et fait la ligne 1Atrium depuis l'hopital direction HDV. Toujours du retard sur le départ L1 Bourget de 17h15. remise à l'heure avec la petite 1 à HDV
10/11/21	Mr B oublie la relève L3 à la gare. Le temps qu'il revienne, Mr S fait son départ avec 8 mn de retard.
12/11/21	6h55, Mr Meunier ne se présentant pas, Mme Bourgeois part faire son tour, j'effectue la Roche saint alban. Il me rappellera vers 8h pour me dire qu'apparemment il aurait envoyé son arrêt jusqu'au 15 décembre. 7h15, Mr Youssouf me signale que le bus 31 perd du gazoil; changement de bus immédiat. Mr Bourret me signale que les portes du bus 44 ferment mal; Il part avec le 59, 18:10 M.Faurt m'informe qu'il est coincé Blvd De La Lattre par un accident vers Pont Rouge. La ligne 21 également. La police les fait reculer et ils passent par av Du Grand Port
13/11/21	41 pas réparé, amortisseurs AV couinent; 6h50, je fais l'échange avec bus 35 à la gare pour Mr D, 17:20 Mr G difficulté à passer à cause des voitures stationnées dans la raquette du lycée---18:54 Mr G, à l'arret de bus résidence Marlioz, il lui semble avoir entendu des gravillons jetés sur le bus. Je me dirige vers lui à HDV pour faire le tour extérieur du bus 56, pas vu d'impacts. Je fais plusieurs fois des navettes entre HDV et lycée marlioz mais rien à signaler---
15/11/21	18:05 Suite au retard de la L1 direction pont rouge de Mme C, je demande à M.LL1 Atrium de prendre les clients à l'HDV de Mme C.
16/11/21	10:35 Mr P coincé vers arret bois vidal par des véhicules de pompiers, je me rends sur place pour l'aider. 11:10 Mr B problème SAE avec le 38.
17/11/21	5:42 Mr S, malade, ne prendra pas son service aujourd'hui, 18:05 Suite au retard important de la L1 direction pont rouge de M.Dje lui demande de laisser sa clientèle à l'HDV pour la L1 Atrium de M.B.
18/11/21	17:35 Fait départ L16 Collège sand via La Roche St Alban

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2021

DATES	PERTUBATION
19/11/21	6:30 M.D pour le bus 36 qui ne démarre pas sur le parc. Je lui donne le 46,15:59 M.D prise de service T112 avec 4 mn de retard.17:15 Mme G L16 direction Clos Fleuri me signale un client qui importune les clientes dans son bus de manière louche. Je préviens la police municipale du Bourget pour qu'elle intervienne à l'arrêt Mairie du Bourget. La police le contrôle est le fait descendre du bus.
20/11/21	Constat 14h15
22/11/21	6:28 M.F Absent T111 (enfant malade). 9:54 Mme V bus 37 alarme , échange de bus au rond point des thermes. 10:50 Repérage de la L21 pour M.S. 13:00 Mme M nous rapporte à la fin de son service qu'elle a eu un accrochage avec le bus 60 à 10h35 rue de Genève. La voiture a un rétro cassé.
23/11/21	13:45 M.Sm'informe en arrivant au dépôt qu'il a accroché l'ARD du 38. Il pense que c'est à Tresserve mais il n'est pas sûr. Il n'a rien entendu, ni vu..
24/11/21	6:05 M.D problème avec 56, voyant rouge et perte de vitesse, il rentre au dépôt pour changer de bus ce qui engendre 10 min de retard pour le départ 11 pont rouge 6:10. 9:00 je suis allée voir les travaux ligne 16 et 18 route barrée à partir de la plage du bourget jusqu'à l'arrêt les cotes et de villard jusqu'à la fosse. 13:30 M.Bne viendra pas pour sa 2ème partie car après son vaccin, il ne se sent pas en forme
25/11/21	12:30 Mme M a accroché un poteau avec le 31 sur la plateforme de retournement de Méry Fournet perçant une durite d'air. M.C va faire le départ de 13h05 à la place de Mme M
27/11/21	M.H T312 Absent aujourd'hui et jusqu'au 3 Décembre inclus. Du l'absence de Mr H de 16:30 à 18:10, je suis partie faire la ligne 3. 19:00 Mme C problème avec clients sur ligne 2 qui ne prennent pas de titre de transport.
29/11/21	A cause des routes enneigées, la ligne 19 a fait son départ au collège de grésy, la ligne 14 JC a fait les navettes entre les aillouds et la croix noire, ligne 11 mouxy angolet vers lycée Marlioz a fait son départ à l'arrêt violet--111 (chemin de recouten vers lycée) et 115 ont été annulée car à partir de mouxy église route glissante et la descente entre massonnat et les petits rubens impossible aussi. Mr Labsi prendra son service avec 12min de retard---12:00 ligne 12 Mr G ne peut pas prendre la montée du four, je lui demande de faire demi tour rue voglans et rue pré pagnon. les arrêts bouvards dessous, bouvards dessus et cimetière ne sont pas desservies pour les services de 11:58 villarcher à bellevue et 12:10 lycée marlioz à patte d'oeie. les autres services se font par mr B avec le 90, 18:05 Echange de clientèle avec la petite L1 Atrium HDV de la L1 de Mme G.
30/11/21	11:20 M.Charvier prend son service avec 13mn de retard
01/12/21	6:00 M.B problème avec SAE. Mme M retard de 10 min sur la 113 du aux travaux vers Pont rouge. Du à des travaux, immobilisation d'une partie de l'arrêt HDV coté mairie. 9:45 M.P bus 36. 14:30 M.F bus 48 problème de chauffage.14:55 Mme Ci me signale un accrochage avec une voiture rue Davat L3. 16:35 M.D a oublié de faire le départ de la L29A de 16:27. Il fera le départ à 17:10 de l'esat. 17:00 La ligne 1 de M.F direction plage du Bourget est en déviation par le Bld Lepic suite à un accident vers l'arrêt savoisiennne la route est barrée par les pompiers.
02/12/21	7:40 M.D est surpris à Louis Armand dans le retournement par une voiture qui ouvre sa porte au dernier moment. Il fait un écart et touche le rétro du bus de Mme L. qui monte dans les tours en disant que son rétro est déréglé et que c'est impossible de conduire. M.Djoudi lui remet en place+9:25 Mme G se rend compte qu'elle a fait un départ de Grésy au lieu de Leclerc. Je lui dit de se rendre directement à HDV pour reprendre sa ligne.
03/12/21	Verglas sur certaines portions de ligne. L14 ne dessert pas Aillouds+L19 départ de Mairie Grésy, ne fait pas la boucle et L11a et b ne font pas les boucles pour le départ de 7h20+8:48 M.M m'informe en rentrant au dépôt qu' une fille ne se sentait pas bien sur la L15. Elle est descendue à Ferme Revel et une copine est restée avec elle 14:15 Route barrée chemin des Burnet. 15:00 Fait constat accident de Mme C avec tiers. 18:05 Toutes nos lignes circulent avec un retard de 10 mn à 20 mn environ. 18:20 Inimov envoyé pour retard des lignes. 19:00 Mme Fi problème de fermeture portes arrière bus 48 L12 arrêt école Voglans.
06/12/21	7:00 Suite aux conditions climatiques difficiles la L14 ne desservira pas les Aillouds,une navette est mise en place entre les Aillouds et croix noire. 8:05 Comptage L13 arrivée à Garibaldi ( 88 pers). 9:00 TAD Ontex annulé suite à la route enneigée et glissante. 16:40 M.C pour une bagarre au lycée en dehors de son bus. Je vais voir sur place, les pompiers sont prévenus+16:50 Mme G L13 Gari, ils sont insupportables+17:15 M.G pour la porte AR du bus qui ne se ferme pas. Il faut appuyer plusieurs fois pour qu'elle se ferme.
07/12/21	.12:00 Montée du four impossible de monter suite aux travaux au milieu de la route. 16:30 M.B pour la montée du Four qui est barrée. Il arrive à faire demi tour. Je vais sur place, la montée du four est de nouveau accessible
08/12/21	Mme C tombe au pont rouge à 9h30; Mr D la remplace de 9h48 - 10h45, Mr S de 10h45 à 12h, et Mme B de 12h15 - 13h34.Elle sera arrêté 10j minimum.
09/12/21	M.B absent jusqu'au 19 décembre+16:40 M.Y pour 2 frères qui se sont bagarés sur L14 et un saigne du nez. Je le rejoins à Stade De Grésy. Le plus jeune ne saigne plus du nez et il n'y a pas l'air d'avoir de problèmes entre eux+18:10 M.D me rapporte que sur la ligne 1, un client est tombé en descendant Rue Du Maroc. Il s'est relevé en disant qu'il n'avait rien.
10/12/21	Chute de neige; réseau paralysé de 5h30 à 7h. Reprise réseau vers 8h, sauf 10, 12, 16, 17,18. reprise à 11h; 10 et 12
11/12/21	Je fais l'échange du bus 60 avec le bus 55 à la savoisiennne pour Mr D, le chauffage du bus 60 ne fonctionne pas.
14/12/21	10:30 Mme C doit amener son père d'urgence pour une radio, elle ne pourra pas faire le début de son tour. M.P le fait à sa place+11:30 M.B s'est trompé et part à Pont Rouge au lieu de Bourget pour la relève. Mme V fera le départ et il la relève Av Du Lac
17/12/21	7:40 Mme F se trompe sur l'itinéraire de la L11 Drumettaz. Le temps de reprendre l'itinéraire, elle prend 10mn de retard.
18/12/21	Parade de Noel, rue geneve bloquée de 16h à 18h, fête des lumieres, rue Davat bloquée de 16h jusqu'à fin de service
23/12/21	Mr L ayant du retard au départ de la 12 Collège de Gresy pour 16h30 la consigne lui a été donnée de faire son départ au cc de Gresy mais celui-ci est quand même parti du collège d'où son retard de 20min
28/12/21	Appel radio Voyant n°8 qui s'allume sur bus 57, échange lycée marlioz à 8:56 avec bus 37. Problème puissance bus 58 échange à la gare à 9:48 avec bus 36. 11:30 Mr M a perdu la vitre retro gauche du bus 36 Mr G Lui apporte un bus à Leclerc pour 11:40
29/12/21	18:00 Route barrée boulevard Wilson intervention des pompiers direction C.c Drumettaz. La ligne 2 de Mme Familiari ne pourra pas effectuer le départ de 18:10 C.c Drumettaz. 18:07 Route barrée inondation au niveau du giratoire de techonlac direction les Mottets dans les deux sens . Ligne 1 déviation dans les 2 sens par le giratoire de Villarcher.
30/12/21	12:15 Mr B appelle pour accrochage avec 99 vitre retro cassé
31/12/21	Eboulement route barrée Tresserve Terre nue vers La Croix, la route sera réouverte à partir de lundi avec priorité au sens descendant car 1 voie condamnée

Dans la cadre du Plan Froid (intempéries liées aux chutes de neige), Ondéa informe les clients en temps réel, notamment par un système d'alerte SMS, alerte également diffusée sur son site internet [www.ondea-bus.fr](http://www.ondea-bus.fr) ainsi que sur les ondes locales « France Bleu Pays de Savoie ».

La présence des contrôleurs et des membres de la direction est assurée avant l'ouverture du dépôt afin de vérifier l'état des routes et de décider, le cas échéant, d'un plan de circulation en mode dégradé. Nous sommes également présents sur les axes principaux et secondaires du réseau afin d'informer les clients des perturbations rencontrées. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la direction d'Ondéa transmet un email indiquant le niveau de perturbations aux chefs des établissements scolaires leur permettant une meilleure organisation de l'accueil des élèves lors de ces journées particulières.

## 5.2 Nombre de jours de grèves

Il n'y a eu aucun conflit social en 2021. Une alarme sociale a été déposée mais un accord a été trouvé.

## 5.3 Indicateurs relatifs aux accidents du travail, au taux d'absentéisme par catégorie

	Conduite	Atelier	Autres	Total
<b>Maladie</b>	835 j	8 j	291 j	1134 j
<b>Accident du travail</b>	60 j	0 j	36	96 j
<b>Maternité, paternité</b>	32 j	0 j	0 j	32 j
<b>TOTAL</b>	<b>927 j</b>	<b>8 j</b>	<b>327 j</b>	<b>1 262 j</b>

Le nombre de jours tient compte des absences liées au COVID.

Les mouvements d'effectifs sur l'exercice 2021 sont les suivants :

\* Nombre de départs : **TOTAL = 15 salariés**

- Licenciement pour inaptitude = 1
- Fin de période d'essai = 9 salariés (8 à l'initiative du salarié et 1 à l'initiative de l'employeur)
- Mutation : 2
- Retraite : 1
- Rupture conventionnelle : 2

\* Nombre d'embauches :

- 12 salariés ont été embauchés au cours de l'année 2021 dont 11 conducteurs.

## 6 Présentation des modifications de services

### 6.1 Les principales perturbations sur le réseau Ondéa

Les principales perturbations survenues sur le réseau Ondéa au courant de l'année 2020 sont listées et détaillées dans le tableau perturbations réseau (en page 43). Pour chaque déviation, le processus d'information est le même : Les clients sont informés des perturbations par l'envoi d'un SMS et parallèlement, l'information est inscrite sur le site internet et relayée au final sur le réseau et en salle de prise de service. Dans le cas d'une déviation importante, nous utilisons la radio et/ou la presse locale comme support complémentaire d'information.

La gestion des déviations sur le réseau fait l'objet d'une attention particulière des membres du service exploitation afin que les perturbations soient ressenties le plus sereinement possible par nos clients.

Exemple d'information relayée sur le site internet et via le logiciel SMS mode

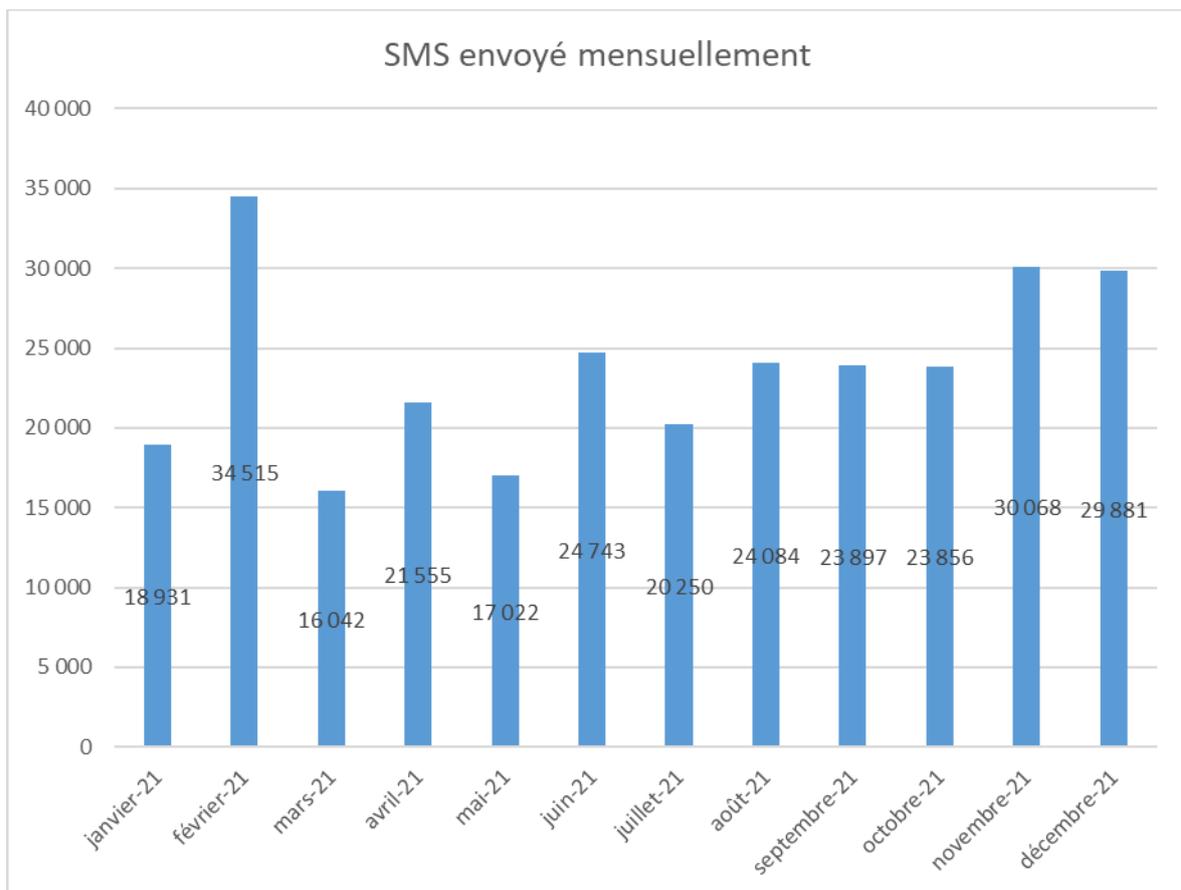
Site internet :

<p><b>1</b> Page d'accueil site internet</p>	<p><b>2</b> Lecture synthétique des perturbations</p>	<p><b>3</b> Affiche détaillée du plan de déviation</p>
		

## 6.2 Système d'alerte SMS

<p><b>1 Ouverture du système d'envoi SMS sur internet</b></p>	<p><b>2 Alimentation de la base clients</b></p>	<p><b>3 Réception du SMS pour les clients concernés</b></p>
	<p>&gt;&gt; Base de données clients (3 000 inscrits) &gt;&gt;</p>	

Au cours de l'année 2021, nous avons envoyé l'équivalent de 288 844 SMS répartis comme suit :

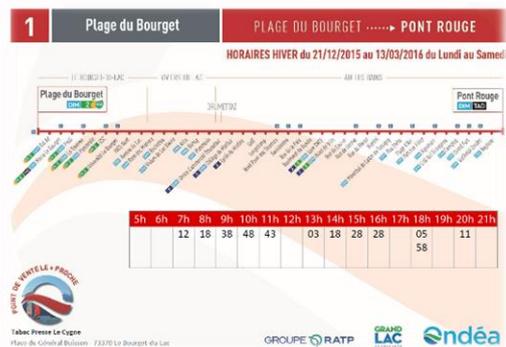


### 6.3 Le mobilier urbain

Le réseau Ondéa comptabilise 286 poteaux, 95 abribus GRAND LAC, 58 abribus Decaux, 5 poteaux provisoires répartis sur le territoire GRAND LAC. Ce mobilier urbain est entretenu par notre salarié en charge de la signalétique. En 2015, les supports d’affichage aux points d’arrêts ont fait l’objet d’une évolution afin de rendre le plus lisible possible les informations publiques. Les poteaux disposent désormais uniquement des fiches horaires, les fonds d’abribus quant à eux disposent des fiches horaires et du plan de réseau.



Les fiches horaires sont également modifiées afin de faciliter la lecture des horaires commerciaux comme présenté ci-dessous. Pour chaque fiche horaire, un thermomètre de ligne permet de suivre l’évolution des arrêts ainsi que les lignes en correspondance. Le dépositaire le plus proche est indiqué en bas de la fiche. Ces fiches horaires sont réalisées par le responsable d’exploitation via l’outil HEMERA installé comme nouveau logiciel d’entreprise. Les données sont récupérées dans l’outil HASTUS qui alimente la base de données HEMERA.



La totalité des points d’arrêt dispose des informations à jour y compris les plans de déviations en cours. Les horaires sont modifiés à minima une fois par an pour la rentrée scolaire de septembre, et à chaque changement d’offre. Pour éviter des confusions d’horaires du fait des changements, nous intervenons par équipe le dimanche ou de nuit.

En sus des opérations de nettoyage des différents points d’informations (suppression des TAGS, décapage, ponçage, peinture), les interventions réalisées en 2021 sur le mobilier urbain par notre salarié en charge de la signalétique sont les suivantes :

- Interventions sur les Poteaux :

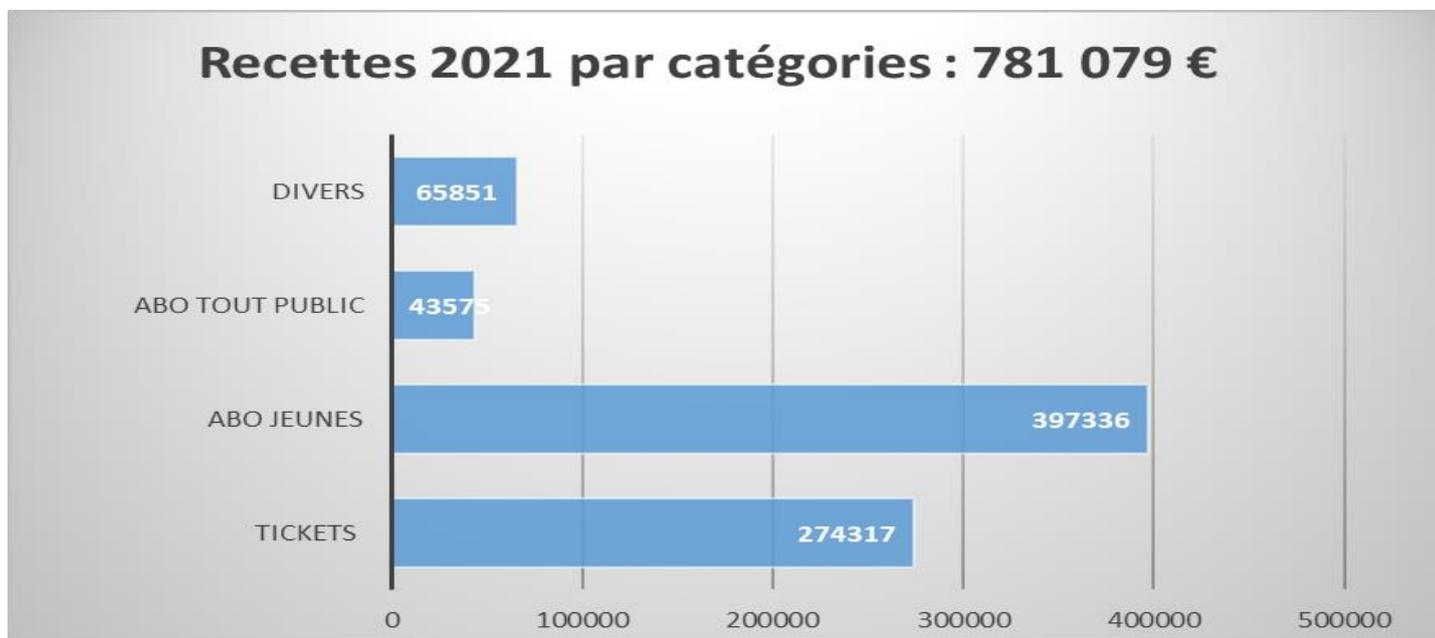
En compléments de la remise en état de 25 poteaux, nous avons réalisés les interventions suivantes

Intervention Signalitique 2021				
COMMUNES	ARRET	TYPE	Nombre	INTERVENTION
Aix les Bains	Garibaldi	POTEAU	5	Dépose
Aix les Bains	Garibaldi	ABRIBUS	2	Dépose
Aix les Bains	Garibaldi	POTEAU	5	Pose
Tresserve	Clos des lombardets	ABRIBUS		Dépose + pose Tête et cadres
La biolle	Tarancy	ABRIBUS		Tête + Mât
Bourget du lac	Plaisse	ABRIBUS		vitres + Pare close
Aix les Bains	Route de corsuet	POTEAU		Soude + pose
Villarcher	Villarcher	ABRIBUS	5	Dépose vitre, pare close, grilles
Voglans	Ecole de voglans	ABRIBUS		Grilles + potence
Voglans	Cimetierre	POTEAU		Cadre + Pare close
Grésy sur Aix	Route des bauges	ABRIBUS		Démontage cadre + vitre, pose grille
Aix les Bains	Boulevard wilson	POTEAU	6	Pose + Dépose
Aix les Bains	Petit port	POTEAU		Refection
Grésy sur Aix	Maguet	ABRIBUS		pose tête + cadre
Bourget du lac	Bel air	POTEAU		Dépose + pose socle
Aix les Bains	Péniche	POTEAU		Dépose + pose socle
Aix les Bains	Choudy	POTEAU		Dépose
Grésy sur Aix	Gonard	ABRIBUS		Dépose vitre, Pose grilles
Brison saint innocent	Saint Innocent	ABRIBUS		Dépose + pose Tête et cadre
Brison saint innocent	Les gros	ABRIBUS		Dépose vitre, pose grilles
Bourget du lac	INES	ABRIBUS	3	Dépose + pose Tête et cadre, changement vitres cassées
Bourget du lac	INSEEC	ABRIBUS		Dépose + pose cadre et tête
Motz	Chateaufôrt	ABRIBUS		Remise en état cadre + pose
Chautagne	Ruffieux	POTEAU		tête
La motte servolex	Les choseaux	ABRIBUS		vitre
Grésy sur Aix	Mentaz	POTEAU		Socle
Saint offenge	Eglise dessus	ABRIBUS		Renfort bois
Saint offenge	Les bonnevos	ABRIBUS		Grilles + Pareclose
Saint offenge	les chenevriers	POTEAU		Socle + poteau
Drumettaz	Champs parroud	ABRIBUS	2	vitre
Aix les Bains	Chemin Chenoz	POTEAU		Vitre + Démontage coffre
Voglans	Cerisier	ABRIBUS		Changement grilles
La motte servolex	Les ciseaux	ABRIBUS		Tête + potence
Ontex	le col	ABRIBUS		cadre
Ontex	Grumeaux	POTEAU		Socle
Chautagne	Chindrieu	ABRIBUS		vitre
Grésy sur Aix	Les aillouds	ABRIBUS		vitre

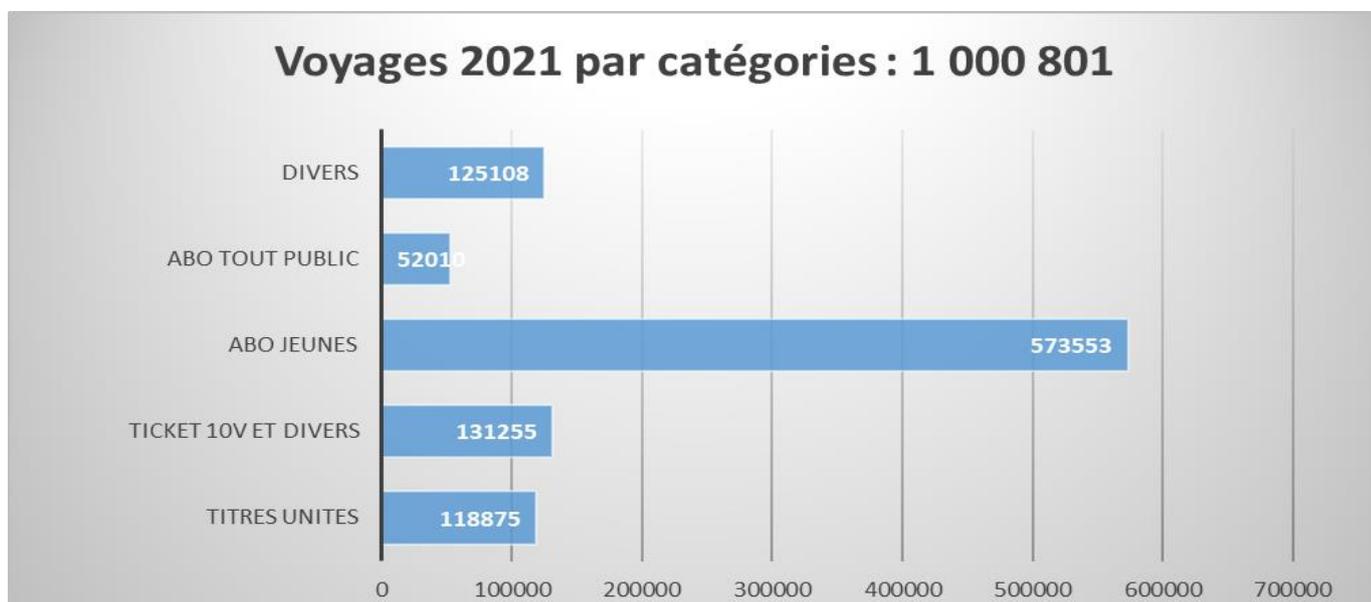
## 7 Les recettes de trafic et la fréquentation

### 7.1 Représentations graphiques

Les recettes de l'année 2021, 781 079 € sont supérieures à celle de 2020 (727 724 €)



En 2021 nous avons franchi le seuil du million de validations (1 000 801). Il est en nette augmentation par rapport à l'année précédente (733 830) ce qui s'explique en partie que sur les mois de mars et avril 2020 aucune validation n'avait été possible du fait du COVID suite aux mesures prises par le gouvernement.



Descriptif détaillé des recettes par titre

Type	Titre	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21
<b>Tickets</b>													
Ticket Unité	ONDESOLO	10 050	9 541	11 182	9 191	9 409	15 273	12 818	15 682	15 694	12 886	11 864	9 993
Ticket Unité	M-tickets	571	687	269	177	550	858	715	891	988	873	878	864
Ticket 10v et divers	ONDE10	7 727	6 527	5 736	3 200	7 527	8 564	6 555	6 591	13 491	10 682	9 473	8 755
Ticket 10v et divers	ONDEJOUR	1 759	2 239	1 773	1 530	1 666	2 817	2 400	2 596	3 153	2 384	2 632	2 195
Ticket 10v et divers	ONDESTAC 10	22	28	23	-8	22	29	281	8	9	0	16	11
<b>Abonnements jeunes</b>													
Abo jeunes	ONDEMOIS Jeune	1 620	1 120	960	680	1 380	1 200	480	480	2 620	2 220	2 380	1 180
Abo jeunes	ONDEMOIS Jeune Découverte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abo jeunes	ONDEMOIS TER Jeune	48	0	48	48	80	96	80	48	160	160	112	64
Abo jeunes	ONDESTAC MENSUEL JEUNES	14	27	27	27	27	27	27	68	55	68	68	82
Abo jeunes	Ondédic puis Elit 1 an 1er enfant	23 298	23 223	23 174	23 224	23 236	23 302	23 279	23 127	22 940	23 036	23 235	23 313
Abo jeunes	Ondédic puis Elit 1 an 2ème enfant	3 298	3 288	3 277	3 288	3 288	3 288	3 288	3 192	3 161	3 129	3 171	3 150
Abo jeunes	Ondédic puis Elit 1 an 3ème enfant	271	271	271	271	271	271	271	252	34	33	33	33
Abo jeunes	Ondédic puis Elit 1 an 4ème enfant												
Abo jeunes	Circuit scolaire 1er enfant	3 349	3 365	3 365	3 365	3 357	3 357	0	0	3 155	3 158	3 171	3 171
Abo jeunes	Circuit scolaire 2ème enfant	536	536	536	536	536	536	0	0	409	409	409	409
Abo jeunes	Circuit scolaire 3ème enfant	49	49	49	49	49	49	0	0	2	2	2	2
Abo jeunes	Primaire Grésy 1er enfant	48	49	49	49	49	49	0	0	51	51	51	51
Abo jeunes	Primaire Grésy 2ème enfant	7	8	8	8	8	8	0	0	9	9	9	9
Abo jeunes	Primaire Grésy 3ème enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abo jeunes	Ondestac 1er enfant	1 577	1 570	1 570	1 577	1 584	1 570	1 592	1 600	1 650	1 651	1 670	1 664
Abo jeunes	Ondestac 2ème enfant	207	200	200	200	200	200	200	200	160	161	161	161
Abo jeunes	Ondestac 3ème enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abo jeunes	Ondestac 4ème enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Abonnements tout public</b>													
Abo tout public	ONDEMOIS +25ans	1 731	1 607	1 236	1 298	1 731	2 102	1 638	1 484	2 102	2 473	2 380	2 195
Abo tout public	ONDEMOIS +25ans Découverte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abo tout public	ONDEMOIS TER +25ans	0	25	25	49	99	124	74	74	124	74	74	49
Abo tout public	ONDESTAC MENSUEL +25ANS	0	0	0	0	0	18	0	0	18	18	18	18
Abo tout public	ONDEANNEE puis Elit 1 an	1 415	1 436	1 436	1 458	1 436	1 501	1 458	1 501	1 458	1 501	1 629	1 629
Abo tout public	ONDESTAC ANNUEL +25 ANS	238	238	238	238	265	196	224	220	235	250	265	251
<b>Autres titres</b>													
Divers	Mois solidaire	525	556	294	263	479	510	309	355	618	556	556	495
Divers	ONDEPASS puis Pass Mobilité	2 548	2 499	2 417	2 433	2 433	2 367	2 417	2 548	2 565	2 532	2 565	1 249
Divers	ONDETEMPS	1 833	1 787	1 793	1 927	1 920	1 927	1 947	1 993	1 920	1 913	1 907	1 853
Divers	ONDESTAC ANNUEL +60 ANS	203	203	195	195	195	174	123	116	87	80	72	-19
Divers	Billet de groupe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Divers	Frais prélèvements Ondéa	3	42	18	39	12	45	204	645	702	90	75	30
Divers	Frais prélèvements OndéStac	22	8	0	-20	4	6	20	64	66	20	6	8
Divers	Journée de la mobilité												
Divers	Total remboursements												
Divers	PV	104	248	176	60		84	92		76		76	
Divers	<i>Impayés</i>	158	429	332	-144	532	126	88	205	481	188	422	196
Divers	Frais d'impayés	8	12	17	2	26	6	3	11	19	1	26	12
Divers	Duplicatas cartes ONDEA	342	211	284	109	255	291	145	349	705	349	378	305
Divers	carte oura			27	23	5	0	0	191	191	45	27	18
<b>Sous-total</b>	<b>Tickets</b>	<b>20 129</b>	<b>19 023</b>	<b>18 983</b>	<b>14 090</b>	<b>19 174</b>	<b>27 541</b>	<b>22 768</b>	<b>25 768</b>	<b>33 335</b>	<b>26 825</b>	<b>24 863</b>	<b>21 818</b>
<b>Sous-total</b>	<b>Abonnements jeunes</b>	<b>34 322</b>	<b>33 706</b>	<b>33 534</b>	<b>33 322</b>	<b>34 066</b>	<b>33 954</b>	<b>29 217</b>	<b>28 967</b>	<b>34 404</b>	<b>34 086</b>	<b>34 471</b>	<b>33 287</b>
<b>Sous-total</b>	<b>Abonnements tout public</b>	<b>3 384</b>	<b>3 306</b>	<b>2 935</b>	<b>3 043</b>	<b>3 531</b>	<b>3 941</b>	<b>3 394</b>	<b>3 279</b>	<b>3 937</b>	<b>4 316</b>	<b>4 366</b>	<b>4 143</b>
<b>Sous-total</b>	<b>Autres titres</b>	<b>5 588</b>	<b>5 565</b>	<b>5 221</b>	<b>5 031</b>	<b>5 329</b>	<b>5 409</b>	<b>5 260</b>	<b>6 273</b>	<b>6 949</b>	<b>5 586</b>	<b>5 688</b>	<b>3 952</b>

Validations par titres

ANNEE	2021													TOTAL	POIDS
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre			
MOIS	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	
1 - TICKET UNITAIRE	7 298	7 422	10 187	6 444	7 818	11 690	10 645	11 238	11 337	9 936	8 713	8 114	110 842	11,08%	
101 - TICKET UNITAIRE	573	648	232	208	620	788	692	803	908	919	805	837	8 033	0,80%	
<b>TOTAL Titres Unitaires</b>	<b>7 871</b>	<b>8 070</b>	<b>10 419</b>	<b>6 652</b>	<b>8 438</b>	<b>12 478</b>	<b>11 337</b>	<b>12 041</b>	<b>12 245</b>	<b>10 855</b>	<b>9 518</b>	<b>8 951</b>	<b>118 875</b>	<b>11,88%</b>	
110 - TICKET 10 VOYAGES	1 661	1 881	851	473	1 516	1 940	1 720	1 757	2 589	2 876	2 751	2 675	22 690	2,27%	
10 - 10 VOYAGES	3 597	2 849	4 794	2 606	3 654	4 547	3 882	4 109	4 520	4 777	4 106	3 945	47 386	4,73%	
R10 - RECHARGE 10 VOYAGES	2 720	2 216	3 269	1 529	2 993	3 481	1 764	1 397	3 798	3 527	3 203	2 964	32 861	3,28%	
SAVOY - SAV VOYAGES	30	20	46	41	49	79	32	27	37	35	39	32	467	0,05%	
<b>TOTAL 10 voyages</b>	<b>8 008</b>	<b>6 966</b>	<b>8 960</b>	<b>4 649</b>	<b>8 212</b>	<b>10 047</b>	<b>7 398</b>	<b>7 290</b>	<b>10 944</b>	<b>11 215</b>	<b>10 099</b>	<b>9 616</b>	<b>103 404</b>	<b>10,33%</b>	
2 - TICKET 1 JOUR	1 860	1 567	2 516	1 270	1 858	2 465	2 501	2 184	2 831	2 367	2 174	1 952	25 545	2,55%	
102 - TICKET JOUR 24H	100	209	88	36	85	268	232	262	241	252	259	274	2 306	0,23%	
<b>TOTAL Titres 1 jour</b>	<b>1 960</b>	<b>1 776</b>	<b>2 604</b>	<b>1 306</b>	<b>1 943</b>	<b>2 733</b>	<b>2 733</b>	<b>2 446</b>	<b>3 072</b>	<b>2 619</b>	<b>2 433</b>	<b>2 226</b>	<b>27 851</b>	<b>2,78%</b>	
<b>TOTAL TICKETS</b>	<b>17 839</b>	<b>16 812</b>	<b>21 983</b>	<b>12 607</b>	<b>18 593</b>	<b>25 258</b>	<b>21 468</b>	<b>21 777</b>	<b>26 261</b>	<b>24 689</b>	<b>22 050</b>	<b>20 793</b>	<b>250 130</b>	<b>24,99%</b>	
M-26 - MENSUEL - 26 ANS	2 024	1 010	2 206	517	1 800	1 951	469	290	3 619	3 233	3 039	2 073	22 231	2,22%	
MTER-26 - MENSUEL TER - 26 ANS	78	18	31	74	148	197	82	57	312	187	144	122	1 450	0,14%	
A-26 - ABONNEMENT ANNUEL ELITE - 26 ANS	45 191	26 185	54 078	9 952	41 236	35 208	6 331	4 766	52 614	46 325	42 906	33 279	398 071	39,78%	
A-262 - ANNUEL ELITE - 26 ANS 2EME ENFANT	9 732	5 400	11 231	1 829	8 870	8 400	1 081	816	9 502	8 135	7 678	5 748	78 422	7,84%	
A-26-2T - ANNUEL JEUNE ELIT 2															
A-263 - ANNUEL ELITE - 26 ANS 3EME ENFANT	1 107	627	1 330	249	1 010	1 051	236	189	1 282	1 101	1 028	736	9 946	0,99%	
A-26-3T - ANNUEL JEUNE ELIT 3															
A-26-4T - ANNUEL JEUNE ELIT 4															
A-264 - ANNUEL ELITE - 26 ANS 4EME ENFANT	143	128	269	104	156	171	88	136	269	288	219	201	2 172	0,22%	
A-26TP - ANNUEL JEUNE ELIT	13	3	7	1	6	8							38	0,00%	
ACS19 - ANNUEL CIRCUIT SCOLAIRE	5 482	3 209	5 439	781	5 802	4 948	55		6 108	4 869	4 958	3 705	45 356	4,53%	
ACS192 - ANNUEL CIRCUIT SCOLAIRE 2EME ENFANT	1 083	570	966	160	950	828	17		852	728	742	501	7 397	0,74%	
ACS193 - ANNUEL CIRCUIT SCOLAIRE 3EME ENFANT	122	64	59	30	57	60	2		107	127	111	56	795	0,08%	
ACS194 - ANNUEL CIRCUIT SCOLAIRE 4EME ENFANT	20	11	13		12	6			3		4		69	0,01%	
APG19 - ANNUEL PRIMAIRE GRESY 2019	600	451	808	285	751	954	149		847	648	476	398	6 367	0,64%	
APG192 - ANNUEL PRIMAIRE GRESY 2019 2EME ENFANT	88	90	149	55	153	181	37		175	130	100	81	1 239	0,12%	
APG193 - ANNUEL PRIMAIRE GRESY 2019 3EME ENFANT															
APG194 - ANNUEL PRIMAIRE GRESY 2019 3EME ENFANT															
<b>TOTAL ABONNEMENT JEUNES</b>	<b>65 683</b>	<b>37 766</b>	<b>76 586</b>	<b>14 037</b>	<b>60 951</b>	<b>53 963</b>	<b>8 547</b>	<b>6 254</b>	<b>75 690</b>	<b>65 771</b>	<b>61 405</b>	<b>46 900</b>	<b>573 553</b>	<b>57,31%</b>	
ATP - ANNUEL ELIT +26 ANS	1 708	1 604	2 172	1 322	1 556	1 845	1 511	1 686	2 072	2 263	2 234	2 053	22 026	2,20%	
MTER - MENSUEL TER + 26 ANS	12	9		43	46	101	83	75	131	83	84	66	733	0,07%	
MTP - MENSUEL + 26 ANS	1 565	1 321	1 621	1 577	1 656	2 227	1 565	1 171	1 488	1 929	1 759	1 543	19 422	1,94%	
SAVABO - SAV ABONNEMENT	263	157	309	43	239	208	14	32	150	183	253	152	2 003	0,20%	
120 - ABONNEMENT MENSUEL + 26 ANS	544	633	280	130	383	624	721	542	936	1 033	941	1 029	7 796	0,78%	
130 - ABONNEMENT ANNUEL + 26 ANS	2											13	15	30	
<b>TOTAL ABONNEMENT TOUT PUBLIC</b>	<b>4 094</b>	<b>3 724</b>	<b>4 382</b>	<b>3 115</b>	<b>3 880</b>	<b>5 005</b>	<b>3 894</b>	<b>3 506</b>	<b>4 777</b>	<b>5 491</b>	<b>5 284</b>	<b>4 858</b>	<b>52 010</b>	<b>5,20%</b>	
MCMU - MENSUEL SOLIDAIRE	1 148	867	1 089	781	1 146	1 368	1 077	939	1 423	1 505	1 437	1 301	14 081	1,41%	
AM - ABONNEMENT ANNUEL MOBILITE	1 515	1 382	1 761	1 210	1 439	2 004	1 866	1 284	2 043	2 057	1 699	1 621	19 881	1,99%	
ACTLB - ABONNEMENT CTLB	304	203	358	98	231	299	77	38	335	238	277	234	2 692	0,27%	
ASE - ABONNEMENT ANNUEL SENIOR	4 116	3 866	4 938	4 096	4 380	5 395	4 877	4 955	5 429	5 373	4 681	4 287	56 393	5,63%	
<b>TOTAL AUTRES TITRES</b>	<b>7 083</b>	<b>6 318</b>	<b>8 146</b>	<b>6 185</b>	<b>7 196</b>	<b>9 066</b>	<b>7 897</b>	<b>7 216</b>	<b>9 230</b>	<b>9 173</b>	<b>8 094</b>	<b>7 443</b>	<b>93 047</b>	<b>9,30%</b>	
14102 - 14105 - ADOSA - ANNUEL DEMAT ONDESTAC +25	81	89	282	242	279	263	201	189	186	216	216	215	2 459	0,25%	
14101 - 14104 - ADOSJ - ANNUEL DEMAT ONDESTAC -26	621	498	2 551	912	2 086	1 958	874	764	3 174	3 049	2 656	2 046	21 189	2,12%	
ADOSJ2 - ANNUEL DEMAT ONDESTAC -26 2	51	21	31	2	19	10	20	21	2	2			179	0,02%	
ADOSJ3 - ANNUEL DEMAT ONDESTAC -26 3	35	19											54	0,01%	
ADOSJ4 - ANNUEL DEMAT ONDESTAC -26 4+	5	16	30	17	31	16	31	43	33				222	0,02%	
14103 - 14106 - ADOSS - ANNUEL DEMAT ONDESTAC 65+	277	308	574	483	534	723	656	586	641	649	645	619	6 695	0,67%	
13101 - Mensuel - 26			49	25	42	66	80	53	139	127	129	157	867	0,09%	
13102 - Mensuel + 26					1	21	33	9	83	87	56	55	345	0,03%	
30022 - MENSUEL C2 + ONDEA									19	13	10	9	51	0,01%	
<b>TOTAL ONDESTAC</b>	<b>1 070</b>	<b>951</b>	<b>3 517</b>	<b>1 681</b>	<b>2 992</b>	<b>3 057</b>	<b>1 895</b>	<b>1 665</b>	<b>4 277</b>	<b>4 143</b>	<b>3 712</b>	<b>3 101</b>	<b>32 061</b>	<b>3,20%</b>	
<b>Total GENERAL</b>	<b>95 769</b>	<b>65 571</b>	<b>114 614</b>	<b>37 625</b>	<b>93 612</b>	<b>96 349</b>	<b>43 701</b>	<b>40 418</b>	<b>120 235</b>	<b>109 267</b>	<b>100 545</b>	<b>83 095</b>	<b>1 000 801</b>	<b>100,00%</b>	

## 8 La politique tarifaire et commerciale

### 8.1 La gamme tarifaire

**La gamme tarifaire** : La gamme tarifaire est complètement modifiée lors de la mise en place du nouveau réseau Ondéa. Elle se compose désormais de 6 parties :

- Pour tous = Tickets unitaires et abonnement adultes + 25 ans
- Jeunes = Abonnement mensuel et annuel + circuit scolaire
- Titres solidaire = Clients à faible revenu, senior et personne à mobilité réduite
- Curistes & Touristes = Pass séjour gratuit
- Titres multimodaux (Ondéa + TER) = Abonnement mensuel + ter
- Titres multimodaux (Ondéa + Stac) = Tarification commune valable sur le réseau Ondéa et Stac

Cette nouvelle gamme tarifaire se veut simple et facilement compréhensible par le public afin de faciliter la lecture des informations commerciales.

### 8.2 Les avantages pour les abonnés annuels (Elit)

**La carte d'abonnement Elit** propose des avantages chez nos partenaires dans l'objectif de fidéliser les clients. CTLB compte à ce jour 5 partenaires dont voici les offres promotionnelles :



- **Partenaire Keep Cool** : Votre salle de sport à Aix-les-Bains. Découvrez enfin le Sport Bonheur à Aix-les-Bains ! 50 € de réduction
- **Partenaire Aquaforme** : 20% sur le premier soin et 20% sur le premier cours aquagym
- **Partenaire ValVital** : 10% de réduction immédiate sur les abonnements de 20 entrées à l'espace Aqua-détente
- **Partenaire Villa Marlioz** : 15% de remise sur les soins à la carte
- **Partenaire Compagnie des Bateaux du Lac du Bourget** : 30 minutes de Dancefloor sur le lac à 3 euros au lieu de 6 euros (nécessite une autorisation écrite des parents en dessous de 18 ans) / Croisière concert Rock adultes à 20 euros au lieu de 25 euros / Croisière découverte 1h à 10 euros au lieu de 13,50 euros.

KeepCool



### 8.3 Présentation visuelle de la gamme tarifaire

**POUR TOUS**

**Tickets**

- 1 voyage - à bord du bus : 1,50 € (1 ticket pour tous)
- 1 voyage - M-Ticket : 1,30 € (1 ticket pour tous)
- 1 jour : 3,00 € (1 ticket pour tous)
- 10 voyages : 10,00 € (un carnet de 10 tickets pour tous)

**Adultes + 26 ans**

- 1 mois\* : 34,00 € (Pass Ondéa + 26 ans)
- Pass Ondéa 1 an : 283,00 € (Pass Ondéa + 26 ans)

**JEUNES (-26 ans)**

- 1 mois\* : 22,00 € (Jeunes de moins de 26 ans)
- Pass Ondéa 1 an : 165,00 € (Pass Ondéa - 26 ans)
- 1<sup>er</sup> enfant : 165,00 €
- 2<sup>e</sup> enfant : 140,00 €
- 3<sup>e</sup> enfant : 125,00 €
- 4<sup>e</sup> enfant et + : Gratuit

**Circuits scolaires** (Réservé à certaines communes)

- 1<sup>er</sup> enfant : 85,00 €
- 2<sup>e</sup> enfant : 80,00 €
- 3<sup>e</sup> enfant : 75,00 €

**TITRES SOLIDAIRES**

- 1 mois titre solidaire\* : 17,00 € (Titre soumis à condition selon normes CDES)
- Pass Senior : 88,00 € (Seniors de plus de 60 ans, non imposables)
- Pass Mobilité : 217,00 € (Personnes à Mobilité Réduite à 60%)

**CURISTES & TOURISTES**

**Carte d'hôte** (Carte obtenue par les hébergements d'Aix-les-Bains)

**TITRES MULTIMODAUX**

**Réseau de bus Aix-les-Bains & SNCF**

- 1 mois Ondéa + TER\* : 17,60 € (Jeunes moins de 26 ans + justificatif abonnement TER valide)
- 1 mois Ondéa + TER\* : 27,20 € (Adultes de plus de 26 ans + justificatif abonnement TER valide)

**TITRES MULTIMODAUX**

**Réseau de bus Aix-les-Bains & Chambéry**

- 1 voyage OndéSynchro : 1,80 €
- OndéSynchro mensuel\* : 30,00 € (Jeunes moins de 26 ans)
- OndéSynchro mensuel\* : 40,00 € (Adultes + 26 ans)
- OndéSynchro annuel : (Jeunes moins de 26 ans)
  - 1<sup>er</sup> enfant : -191,00 €
  - 2<sup>e</sup> enfant : -182,00 €
  - 3<sup>e</sup> enfant : -162,00 €
  - 4<sup>e</sup> enfant et + : -Gratuit
- OndéSynchro annuel : -363,00 € (Adultes + 26 ans)
- OndéSynchro annuel : -191,00 € (Seniors de plus de 65 ans)
- Création de la carte OûRa : 5,00 €

\* Tarification réservée aux résidents de Grand Lac sur présentation d'un justificatif de domicile. Renseignez-vous sur [gouléa.lac.fr](http://gouléa.lac.fr)

À BORD DES BUS SYNCHRO, vous devez valider obligatoirement votre carte (sans contact) chargée de votre abonnement mensuel.

À BORD DES BUS ONDÉA, vous devez présenter auprès du conducteur votre station internet, munie de votre carte d'abonnement mensuel. Coût de la création de la carte OûRa 5€.

#### CONDITIONS D'UTILISATION DES TITRES

Titres Grand Public	
<b>1 voyage</b>	Ticket valable 1 heure : correspondances autorisées mais aller-retour sur la même ligne interdite. <b>En vente exclusivement à bord des bus.</b>
<b>10 voyages</b>	Carnet de 10 tickets valables 1 heure : correspondances autorisées mais aller-retour sur la même ligne interdite. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa et chez les dépositaires.</b>
<b>1 jour</b>	Ticket valable 24 heures après la 1 <sup>ère</sup> validation pour circuler librement sur le réseau Ondéa. Le ticket est non-remplaçable. Les noms et prénoms de l'utilisateur doivent être inscrits sur le recto. <b>En vente à bord des bus, à l'Office de la Mobilité Ondéa et chez certains dépositaires.</b>
<b>1 mois -26 ans*</b>	Coupon valable du 1 <sup>er</sup> au 30 ou 31 du mois, l'abonnement 1 mois permet de voyager sans limitation sur le réseau Ondéa. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa et chez Allo Copy.</b>
<b>Pass Ondéa 1 an</b>	Un abonnement annuel pour les plus de 26 ans. Valable 12 mois à partir de la date d'achat validée le 1 <sup>er</sup> du mois. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa.</b>
Titres Jeunes : scolaires, étudiants, apprentis, salariés (-26 ans)	
<b>1 mois -26 ans*</b>	Coupon valable du 1 <sup>er</sup> au 30 ou 31 du mois, l'abonnement 1 mois permet de voyager sans limitation sur le réseau Ondéa. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa et chez Allo Copy.</b>
<b>Pass Ondéa 1 an</b>	Un abonnement annuel pour les moins de 26 ans. Valable 12 mois à partir de la date d'achat validée le 1 <sup>er</sup> du mois. Tarifé différencié en fonction du régime d'abonnement d'une même famille (même foyer fiscal). Paiement possible par prélèvements bancaires mensuels (DE de frais).
<b>Pass Ondéa 1 an 2<sup>e</sup> enfant</b>	2 <sup>e</sup> Abonnement - 140€ <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa.</b>
<b>Pass Ondéa 1 an 3<sup>e</sup> enfant</b>	3 <sup>e</sup> Abonnement - 125€ <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa.</b>
<b>Pass Ondéa 1 an 4<sup>e</sup> enfant et +</b>	4 <sup>e</sup> Abonnement - Gratuit <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa.</b>
<b>Circuit scolaire</b>	Titre transport scolaire valable uniquement sur les jours scolaires à raison d'un aller/retour par jour. Limité à certaines communes. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa.</b>
Titres Solidaires	
<b>1 mois solidaire*</b>	Titre soumis à condition selon normes CMJ-C. Valable du 1 <sup>er</sup> au 30 ou 31 du mois, l'abonnement 1 mois permet de voyager sans limitation sur le réseau Ondéa. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa.</b>
<b>Pass Mobilité</b>	Un abonnement annuel pour toute personne disposant d'une carte d'invalidité à 60% ou plus. Renseignements à l'Office de Mobilité Ondéa et auprès de l'ESAT d'Aix-les-Bains. Valable 12 mois à partir de la date d'achat validée le 1 <sup>er</sup> du mois. Paiement possible par prélèvements mensuels (DE de frais). <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa.</b>
<b>Pass Senior</b>	Un abonnement annuel pour les plus de 60 ans non imposables. Renseignements auprès du CDES d'Aix-les-Bains ou du bureau d'aide sociale de votre commune. Valable 12 mois à partir de la date d'achat validée le 1 <sup>er</sup> du mois. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa.</b>

\* Pour tout achat d'un abonnement mensuel, il vous sera remis une carte « 1 mois », nominative et gratuite, que vous devrez présenter au conducteur accompagnée de votre coupon mensuel en cours de validité.

Titres Multimodaux	
Réseau de bus Aix-les-Bains & SNCF	
<b>1 mois -26 ans + TER*</b>	Un abonnement mensuel à prix réduit pour les abonnés du TER. Sur présentation d'un justificatif d'abonnement TER en cours de validité. Valable du 1 <sup>er</sup> au 30 ou 31 du mois, l'abonnement 1 mois permet de voyager sans limitation sur le réseau Ondéa. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa.</b>
<b>1 mois -26 ans + TER*</b>	Un abonnement mensuel à prix réduit pour les abonnés du TER. Sur présentation d'un justificatif d'abonnement TER en cours de validité. Valable du 1 <sup>er</sup> au 30 ou 31 du mois, l'abonnement 1 mois permet de voyager sans limitation sur le réseau Ondéa. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa.</b>
Réseau de bus Aix-les-Bains & Chambéry	
<b>1 voyage OndéSynchro</b>	Ticket valable 1h30 : correspondances autorisées mais aller-retour sur la même ligne interdite. <b>En vente exclusivement à bord des bus.</b>
<b>OndéSynchro mensuel* -26 ans</b>	Valable du 1 <sup>er</sup> au 30 ou 31 du mois, l'abonnement OndéSynchro Mensuel permet de voyager sans limitation sur les réseaux Ondéa et Synchro. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa et auprès des dépositaires.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brinqueny, Place du Général Buisson - 73370 La Bourge-de-Lac</li> <li>• Hôclary, 106, rue des Allongères - 73230 La Motte Servolex</li> </ul>
<b>OndéSynchro annuel</b>	Un abonnement annuel spécialement étudié pour les utilisateurs des réseaux Ondéa et Synchro, permet de voyager sans limitation sur le réseau Ondéa et Synchro. Valable 12 mois à partir de la date d'achat validée le 1 <sup>er</sup> du mois. Paiement possible par prélèvements bancaires mensuels (DE de frais). <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa et à l'agence commerciale Synchro.</b>
<b>OndéSynchro mensuel* +26 ans</b>	Valable du 1 <sup>er</sup> au 30 ou 31 du mois, l'abonnement Synchro-Mensuel permet de voyager sans limitation sur les réseaux Ondéa et Synchro. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa et auprès des dépositaires.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brinqueny, Place du Général Buisson - 73370 La Bourge-de-Lac</li> <li>• Hôclary, 106, rue des Allongères - 73230 La Motte Servolex</li> </ul>
<b>OndéSynchro annuel +26 ans</b>	Un abonnement annuel spécialement étudié pour les utilisateurs des réseaux Ondéa et Synchro, permet de voyager sans limitation sur le réseau Ondéa et Synchro. Valable 12 mois à partir de la date d'achat validée le 1 <sup>er</sup> du mois. Paiement possible par prélèvements bancaires mensuels (DE de frais). <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa et à l'agence commerciale Synchro.</b>
<b>OndéSynchro annuel +65 ans</b>	Valable 12 mois à partir de la date d'achat validée le 1 <sup>er</sup> du mois, l'abonnement annuel permet de voyager sans limitation sur le réseau Ondéa et Synchro. <b>En vente à l'Office de la Mobilité Ondéa et à l'agence commerciale Synchro.</b>
Curistes & Touristes	
<b>Carte d'hôte</b> (Réservé aux bénéficiaires de la carte d'hôte)	Une carte de circulation gratuite réservée aux curistes et touristes. Délivrée par votre hébergement et valable pendant la durée de votre séjour, permet aux personnes séjournant à Aix-les-Bains de voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau Ondéa. Pour obtenir la carte d'hôte, il convient de vous rapprocher de votre hébergement.

#### POINTS DE VENTE DÉPOSITAIRES ONDÉA

- 73100 Aix-les-Bains**
  - La Tabacerie 327, boulevard Wilson
  - Tabac La Crevette 14, place Carnot
  - Tabac Presse Le Savaria 14, rue de Chambéry
  - Maison de la Presse 123, rue de Genève
  - Tabac le Poëta 248, rue de Genève
  - Tabac Presse Le Totem 8, place Clémenceau
  - Bar Tabac Le Rondoué 2, place du Rondoué
  - Tabac Presse Le Crystal II 21, boulevard de Lattre de Tassigny
  - Supérette des Bateleurs 39, chemin des Bateleurs
  - Tabac Presse Côté lac 141, avenue du Petit Port
- 73200 Chambéry**
  - Café de la Mairie 93, rue d'Als
  - 73100 Brison-Saint-Innocent
    - Mag Presse Centre Commercial E. Leclerc
    - 73420 Drumont-Clairfont
    - Tabac Presse La Cascade II
    - 73100 Grédy-sur-Aix
    - Bar Tabac L'Orionne 29, route de Fruitière
    - 73420 Miery
    - Boutangerie La Marmotte Gourmande 2, chemin de l'Obénoir
    - 73100 Tresserve
    - Boutangerie/Pâtisserie Chantivillat 93, route d'Als
    - 73420 Vviers-du-Lac
    - Bar Tabac La Française 103, place de l'Eglise
    - 73420 Voglans
  - 73100 Vviers-du-Lac
    - Alto Copy
    - Vente mensuelle Ondéa
    - Bil de la Mer Caspéenne
    - Savoie Technolac
    - 73370 Le Bourget-de-Lac
    - Tabac Presse Brinqueny
    - Vente mensuelle OndéaSynchro
    - Place Général Buisson
    - 73370 Le Bourget-de-Lac
    - Tabac Presse Flucyon
    - Vente mensuelle OndéaSynchro
    - 106, rue des Allongères
    - 73420 La Motte-Servolex
    - Trans Fer Route Savoie
    - Gare routière - 1 square Paul Vidal
    - 73600 Chambéry

Cette gamme tarifaire est totalement « relookée » et en adéquation avec la nouvelle identité visuelle du réseau Ondéa, mobilité Grand Lac.

Les conditions d'utilisation des titres de transport sont détaillées au verso des tarifs afin de compléter les informations de base.

Nos 22 dépositaires sont indiqués sur le document ci-dessus.

## 8.4 La Billettique Actoll



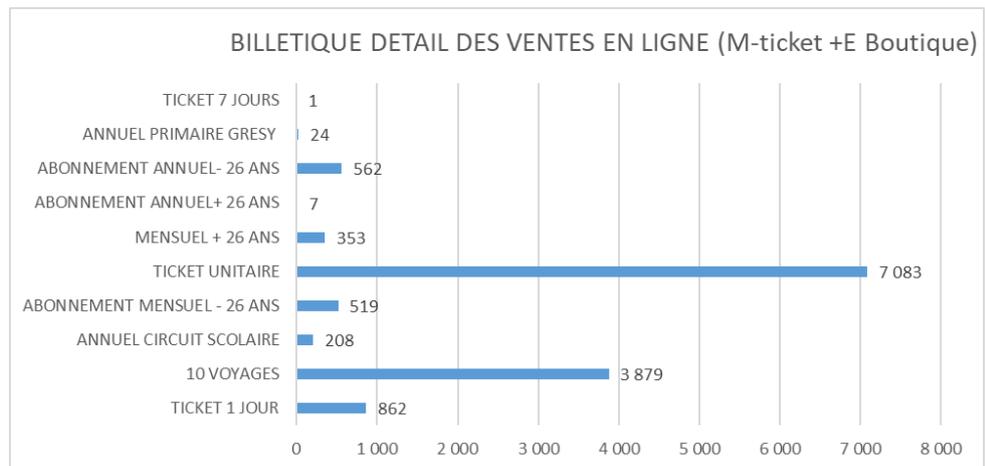
Le système de billettique, Actoll permet aux clients de pouvoir recharger leurs abonnements ou carnet de 10 voyages via la boutique en ligne. Les clients ont aussi la possibilité d'acheter des titres unitaires, 24 heures, carnets de 10 voyages abonnements mensuel ou annuel via le M-Ticket depuis leurs téléphones portables.

Il permet également de connaître avec exactitude le nombre de validations et l'utilisation qui est faite du réseau par les abonnés.

Il nous manquera uniquement l'utilisation du réseau qui est faite par les titulaires de la carte d'hôtes qui à ce jour ne sont pas comptabilisés par notre système billettique.



Vous trouverez ci-dessous le détail des titres vendus au titre de l'année 2020, via la e boutique et l'application M-Ticket.



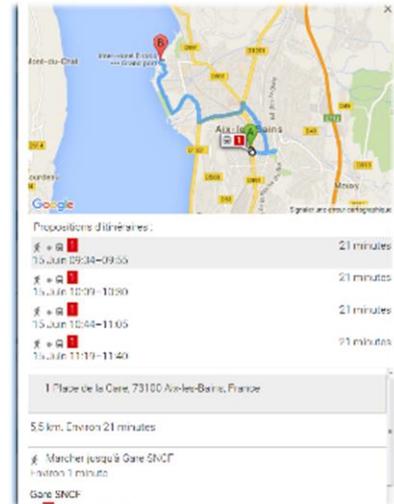
26,07 % des renouvellements d'abonnements annuels ont été faits par la e-boutique ou via l'application M-Ticket.

## 9 Le site internet : [www.onda-bus.fr](http://www.onda-bus.fr)

Ce site internet représente une évolution importante du réseau Ondéa. Il est simplifié et en adéquation avec la nouvelle identité visuelle de la Communauté d'Agglomération.

Ce site internet est réalisé par le partenaire informatique du Groupe RATP Dev « Atixnet » spécialisé dans la conception de site web. Le coût de ce développement informatique est faible et représente 9100 euros HT pour GRAND LAC.

La page d'accueil met en avant le moteur de recherche d'itinéraire « **Google Transit** » qui permet aux clients de trouver les itinéraires les plus rapides d'adresse à adresse. Ainsi, sur la base d'une cartographie Google Map, le client obtient le trajet le plus court alliant la marche à pied depuis l'adresse de départ et le réseau de bus jusqu'à l'arrêt le plus proche de l'adresse de destination. Cette technologie est rendue possible grâce au partenariat contracté entre RATP Dev et Google.

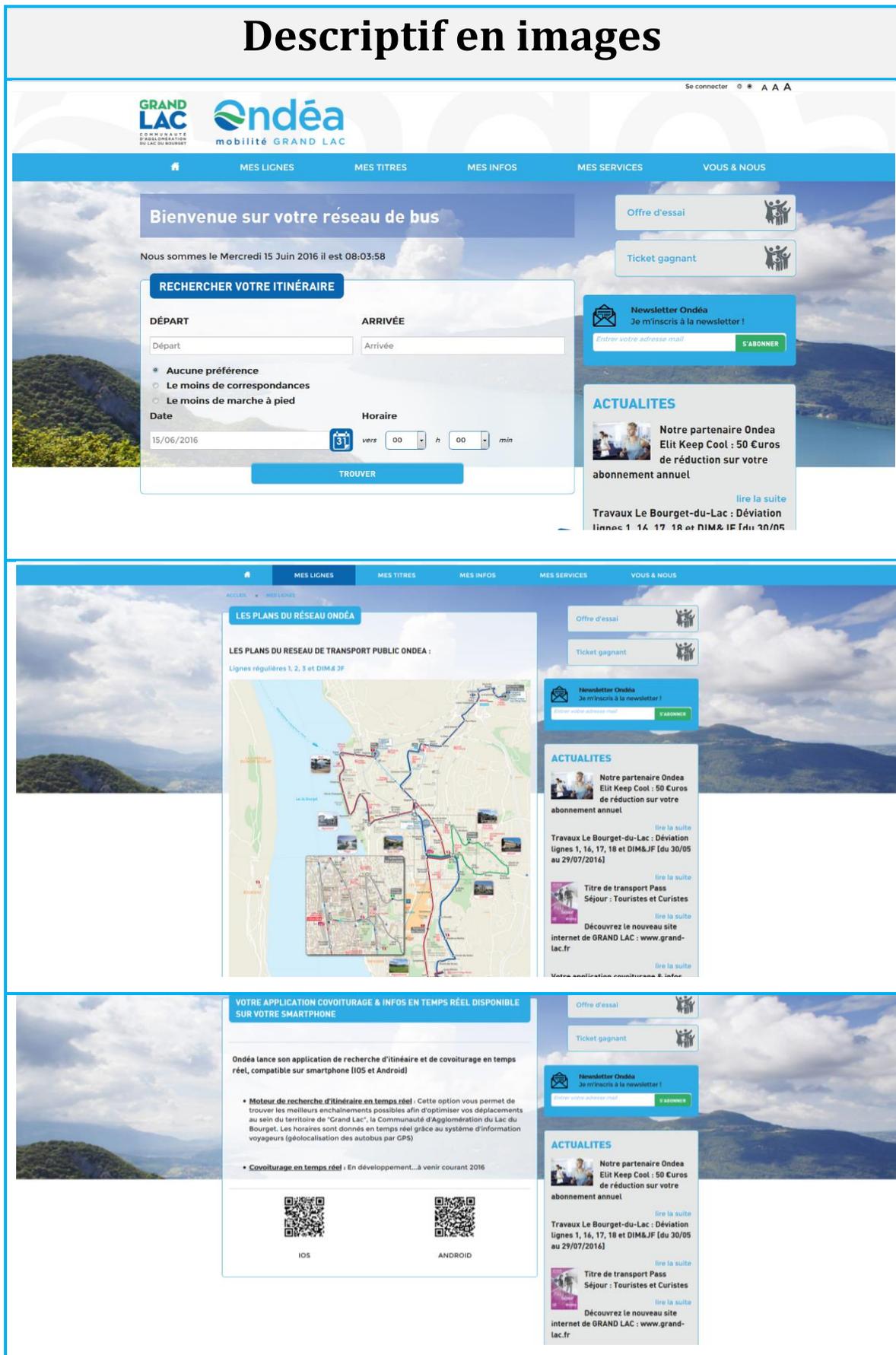


La rubrique « info/trafic » permet aux clients d'être informés des perturbations ou événements sur le réseau afin d'organiser au mieux leurs itinéraires dans ce contexte. Ils ont le choix entre une information relayée par email ou par SMS. En complément, le site permet aux clients de visualiser les déviations sur le réseau et chacune d'entre elle fait l'objet d'une note détaillée et d'un plan de déviation facilitant la compréhension des itinéraires bis.

Plusieurs onglets permettent l'accès à toutes les informations commerciales et techniques du réseau avec :

- Les plans détaillés de l'offre transport (lignes régulières, de proximité, transport à la demande) et les horaires commerciaux répartis par établissements scolaires pour les services de proximité
- Les titres de transport selon les catégories de clients
- Les actualités du réseau et infos trafic
- Les services (Elit, Velodéa...)
- Vous & Nous (Grand Lac, Ondéa, l'Office de la Mobilité...)

# Descriptif en images



Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, les statistiques de fréquentation et de consultation du site internet sont les suivantes :



		Acquisition
<input type="checkbox"/>	Catégorie d'appareil ?	Utilisateurs ? ↓
		146 696 % du total: 100,00 % (146 696)
<input type="checkbox"/>	1. mobile	111 105 (75,82 %)
<input type="checkbox"/>	2. desktop	32 351 (22,08 %)
<input type="checkbox"/>	3. tablet	3 073 (2,10 %)

Près de 76 % des connexions ont été faites depuis un téléphone portable.

## 10 Le contrôle/Fraude

Ligne	Nb courses contrôlées	Nb de courses totales	Taux de contrôle	Nb de clients contrôlés	Dt Cartes d'Hôte	Poids Cartes d'Hôte	Nb de PV établis	Taux de fraude
L1	45	81058	0,056%	541	104	19,22%	3	0,55%
L2	42	94567	0,044%	643	14	2,18%	15	2,33%
L3	4	94567	0,004%	67	65	97,01%	1	1,49%
L10	12	8941	0,134%	140	0	NS	0	NS
L11	5	6971	0,072%	66	0	NS	0	NS
L12	3	11669	0,026%	18	0	NS	1	5,56%
L13	7	8184	0,086%	260	0	NS	5	1,92%
L14	5	3334	0,150%	112	0	NS	0	NS
L15	7	1364	0,513%	294	0	NS	3	1,02%
L16	4	8638	0,046%	148	10	6,76%	2	1,35%
L17	4	5001	0,080%	147	0	NS	3	2,04%
L18	1	1364	0,073%	40	0	NS	1	2,50%
L19	4	1364	0,293%	92	0	NS	0	NS
L 20	8	3789	0,211%	229	0	NS	2	0,87%
L 21	9	5001	0,180%	110	0	NS	1	0,91%
Dim	0	1 008	NS	0	0	NS	0	NS
L 22	1	1667	0,060%	10	0	NS	0	NS
L 24	0	1667	NS	0	0	NS	0	NS
L 25	0	1819	NS	0	0	NS	0	NS
L 26	2	3183	0,063%	70	0	NS	0	NS
L 27	2	1667	0,120%	65	0	NS	1	1,54%
L 28	1	1819	0,055%	30	0	NS	0	NS
L 29	0	3334	NS	0	0	NS	0	NS
LOYET-TR	0		NS	0	0	NS	0	NS
Alpes Bus	0		NS	0	0	NS	0	NS
<b>TOTAL</b>	<b>166</b>	<b>351 976</b>	<b>0,047%</b>	<b>3 287</b>	<b>193</b>	<b>6%</b>	<b>38</b>	<b>1,16%</b>

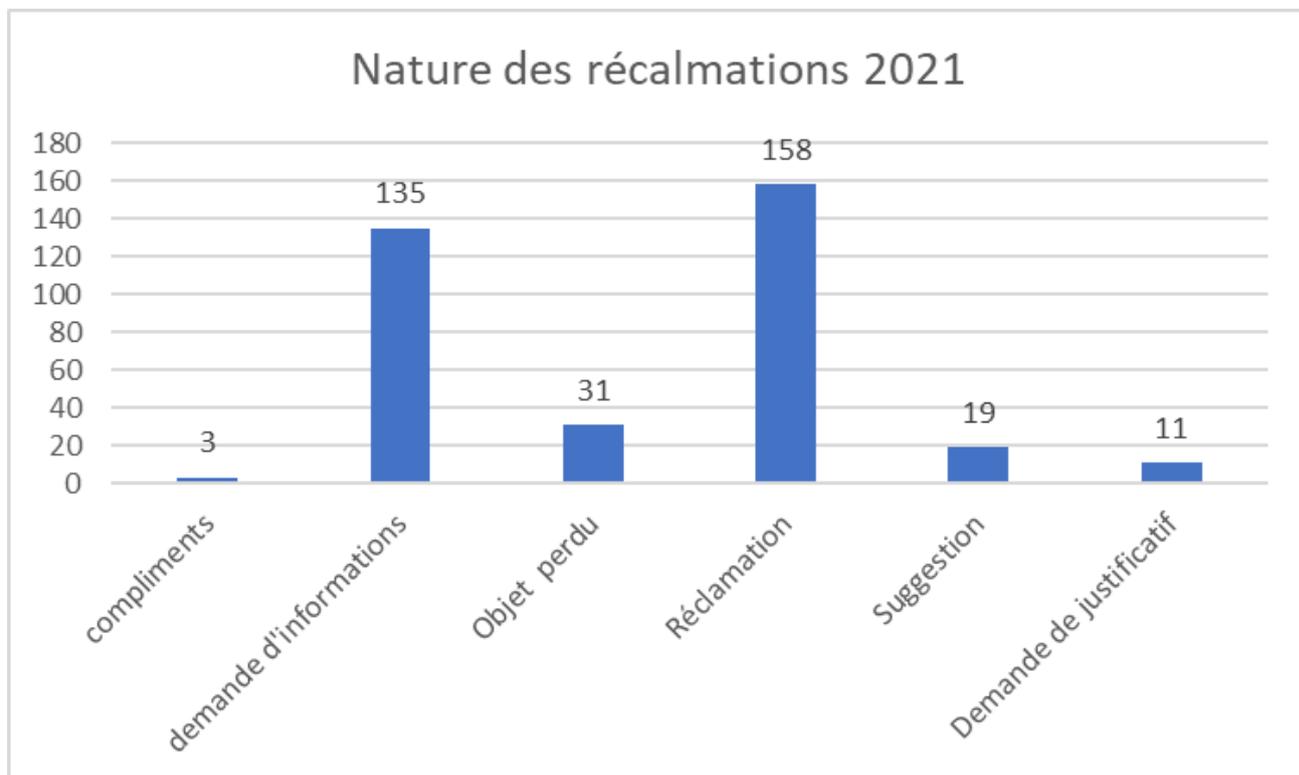
Les opérations de contrôles ont été menées conjointement avec la SCAT. Nous avons néanmoins, fait de nombreux contrôles à la montée, notamment au lycée Marlioz, et nous avons également programmé des opérations de contrôles avec la Police Nationale et la Police Municipale d'Aix les bains avec qui nous avons signé une convention permettant aux Policiers Municipaux de pouvoir être présents dans nos bus sur le périmètre de la ville.

38 clients ont fait l'objet d'un procès-verbal pour un total de 3287 clients contrôlés en 2021.

Les procès-verbaux établis concernent le non-renouvellement des abonnements périmés, l'absence de validations ou l'absence de titres.

## 11 Bilan des réclamations et réponses apportées

Au cours de l'année 2021, nous avons eu 357 réclamations contre 441 l'année précédente. Elles proviennent toutes de notre site internet. Un grand nombre concerne des demandes d'explication sur des retards ainsi que des demandes d'informations sur le réseau.



---

## 12 La qualité de service

En 2021, CTB a procédé à des contrôles internes basés sur les critères suivants :

- La ponctualité des bus (mesure réalisée sur le SAEIV et par nos contrôleurs)
- La qualité de la réalisation de la desserte (mise à quai audité par notre coach conduite)
- La qualité aux points d'arrêt (mesures réalisées par le responsable signalétique)
- La qualité du service à bord des bus (information voyageurs et propreté)
- L'état des véhicules et des équipements embarqués (fonctionnement du SAEIV et valideurs)
- L'attitude et amabilité des conducteurs et des contrôleurs avec la clientèle
- L'accueil des personnes à mobilité réduite (mise à quai et déploiement des rampes UFR le cas échéant)
- La qualité de la conduite à bord des bus (souplesse de conduite)
- L'ambiance sur le réseau : insécurité et lutte contre la fraude (taux de fraude et constat d'incivilité)
- La qualité des prestations clientèle (vente et information)
- L'accueil de la clientèle et rapidité de service en boutique
- L'accueil téléphonique
- La facilité de l'accès à l'information en cas de perturbations
- La qualité des documents d'information,
- Le nettoyage des véhicules et le respect des procédures de désinfection liés au COVID.

# Aqualac – Grand Lac

AQUALAC est un établissement de sports-loisirs aquatique associant 4 bassins couverts (25 m, bassin d'apprentissage, bassin d'activités et pataugeoire), un bassin olympique nordique de 50 m découvert toute l'année, et des équipements ludiques extérieurs (plage, pataugeoire, toboggans, trampolines, aires de jeux, Splashpad, Aquapark, terrains de volley...) ouverts de Mai à fin septembre.

La vocation première d'Aqualac étant l'apprentissage de la natation pour tous les publics, les maîtres-nageurs dispensent tout au long de l'année des leçons collectives pour les jeunes (6 ans et plus), et les adultes.

## Chiffres

	2018	2019	2020	2021
<b>Nombre d'entrées</b>	<b>363607</b>	<b>358 070</b>	<b>155 817</b>	<b>248583</b>
<i>Dont Public</i>	294 064	288 402	141 542	203 440
<i>Scolaires</i>	39 299	39 087	3265	22 264
<i>Clubs sportifs Grand Lac (location lignes)</i>	20 886	20 712	8756	22 879
<i>Activités</i>	9 358	9 869	2254	5296
Recettes (hors clubs en location ligne)	<b>1.30 M€</b>	<b>1.28M€</b>	<b>589 644€</b>	<b>733 358€</b>
Recette (clubs + location ligne)	<b>133 096€</b>	<b>132 854€</b>	<b>92 680</b>	<b>178 654</b>
Recettes totales	<b>1.51 M€</b>	<b>1.49 M€</b>	<b>682 324€</b>	<b>912 012€</b>
Budget de fonctionnement	<b>2.49 M€</b>	<b>2.48 M€</b>	<b>2.08M€</b>	<b>2.57 M€</b>
Recettes totales/Budget	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>32%</b>	<b>35%</b>

## Moyens

Aqualac est ouvert toute l'année, 7 jours sur 7, à l'exception de courtes périodes de fermeture technique (vidange et nettoyage réglementaire des bassins 1 fois par an). Le bassin de 50 mètres est vidangé en Septembre et les bassins intérieurs pendant les fêtes de Noël.

L'amplitude d'ouverture hebdomadaire, pour le grand public, est de 63 heures, hiver comme été.

Les effectifs d'Aqualac, composés pour moitié de maîtres-nageurs-sauveteurs (MNS), s'établissent en 2021 à 33 agents permanents (15 MNS dont 2 apprentis, 6 agents techniques, 6 agents de vestiaires, 6 agents d'accueil). En été, le centre double ses effectifs avec les saisonniers.

Le budget de fonctionnement d'Aqualac a été en 2021 de 2,57 M€.

Le budget d'investissement s'est élevé à 1.99M€, dont 1.5M€ pour les aménagements réalisés sur la plage afin de se mettre en conformité avec la loi littorale et le respect de la servitude de marchepied. Ce projet a été subventionné à hauteur de 1M€.

Les autres investissements concernent l'agrandissement de l'Aquapark, le changement des luminaires d'Aqualac (passage en LED) et une solution de pilotage intelligent de la gestion de la consommation d'eau (ONSEN). Ces différents projets, largement subventionnés, ont vocation à augmenter les recettes ou réduire les charges de fonctionnement.

La pompe à chaleur (PAC) qui permet de chauffer les bassins a mieux fonctionné en 2021 et nous arrivons à optimiser son rendement depuis quelques mois.

:

DEPENSES	2021	% du réalisé par rapport au budget voté	Observations
FONCTIONNEMENT (011)	891 707€	94.69%	Dont 503 000€ de fluides
RH (012)	1.68 M€	92%	
INVESTISSEMENT	1.99M€	92.78%	

RECETTES	2021	OBSERVATIONS
FONCTIONNEMENT	912 012€	
SUBVENTIONS	1.45 M€	1M€ pour le projet de réaménagement de la plage,
INVESTISSEMENTS		350 000€ ONSEN, 100 000€ LED).

## Activité

La fréquentation d'AQUALAC en 2021 (248 583 entrées) est en nette augmentation par rapport à l'année 2020 mais reste loin des fréquentations d'avant COVID.

Le contexte sanitaire a une nouvelle fois impacté le fonctionnement d'Aqualac avec des fermetures des espaces intérieurs, des annulations de créneaux scolaires, l'instauration du PASS sanitaire...

Les conditions météo également très défavorables en période estivale avec 34 jours de pluie, ont conduit également à une baisse de la fréquentation et donc des recettes.

En sortie de COVID, à partir du mois de Septembre 2021, les activités AQUASPORTS se sont considérablement développées, les cours attirant de plus en plus de monde. Le rôle des MNS est primordial dans la satisfaction du public. L'offre d'activités et les créneaux proposés ont évolué afin de mieux répondre aux attentes des usagers.

Dans le cadre du projet d'établissement, et en raison de l'allègement des contraintes, quelques soirées évènementielles ont pu être organisées, notamment une soirée sur le thème d'Halloween et une matinée de Noël. Ces événements sont très appréciés du public.

4 clubs sportifs du territoire de GRAND LAC ont été accueillis tout au long de l'année, les coûts associés leur étant répercutés : le Club de Natation d'Aix-Savoie (natation-waterpolo-natation synchronisée), le club de triathlon, le club de plongée et le club handisport de la ville d'Aix-les-Bains. Le club de plongée du Bourget du Lac a également été accueilli, dans les mêmes conditions financières. De nombreux clubs extérieurs ont pu bénéficier de créneaux dans le bassin extérieur et notamment les clubs du SOC de Chambéry, les Dauphins d'Annecy, Seynod Natation...

Les relations avec le Club de Natation d'Aix en Savoie sont très compliquées et perturbent le fonctionnement et la gestion du centre.

Les établissements scolaires, accueillis gratuitement pour ceux du territoire de Grand Lac, représentent une fréquentation de 22 264 élèves en 2021 (39 087 en 2019) (en raison des annulations dûes au COVID)

Enfin, aucun accident grave n'est à déplorer en 2021.

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics

---

**Date de transmission de l'acte :** 26/07/2022

**Date de réception de l'accusé de réception :** 26/07/2022

---

**Numéro de l'acte :** d4272 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20220719-d4272-DE

---

**Date de décision :** 19/07/2022

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.7. Intercommunalite  
5.7.6. Autres